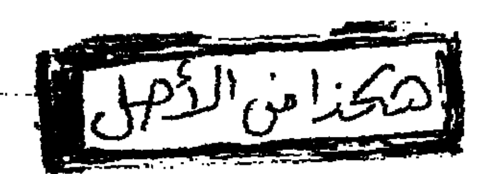
…it interdit à un juge
…ationaliste corse

…i autant dans une
…ue 90 minutes ? Nos
… encore la question.



Le Monde

Cahier « Initiatives-Emploi »
6 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15961 – 7 F

MERCREDI 22 MAI 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Parti républicain réclame un remaniement du gouvernement

L'HYPOTHÈSE d'un nouveau remaniement du gouvernement d'Alain Juppé, après celui de novembre 1995, agite la majorité. Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, a réclamé de nouveau, mardi 21 mai sur RMC, la nomination de nouveaux ministres balladuriens. Bruno Bourg-Broc, président (RPR) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, a déclaré, sur France-Inter, qu'il ne voyait pas *« l'intérêt d'un remaniement »*.

Mardi après-midi, François Bayrou devait défendre sa méthode de réforme de l'enseignement supérieur devant l'Assemblée nationale. Pour M. Bourg-Broc, cette méthode est *« bonne »*, mais *« il y a des moments où il faut savoir aller à petits pas* [et d'autres] *où il faut savoir trancher »*.

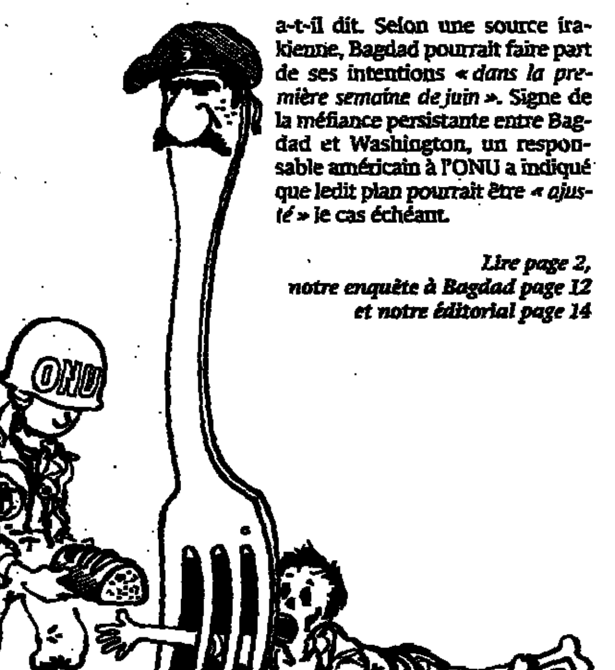
Lire pages 6 et 10

L'embargo contre l'Irak sera partiellement levé

Les Nations unies contrôleront l'accord « pétrole contre nourriture »

LA MISE EN ŒUVRE de l'accord conclu lundi 20 mai entre l'Irak et l'ONU sur la formule *« pétrole contre nourriture »* risque d'être semée d'embûches. Cet arrangement, valable pour une période de six mois (éventuellement renouvelable), devrait permettre à l'Irak d'exporter du brut pour 2 milliards de dollars (environ 10 milliards de francs) pour acheter des vivres et des médicaments à sa population.

Le processus est placé sous la stricte supervision des Nations unies. Le négociateur en chef, Hans Corell, a cherché à relativiser la portée de la décision quelques heures après l'annonce de la signature du document, soulignant notamment que la *« procédure »* d'application en était *« complexe »*. Il a rappelé qu'il appartenait à l'Irak de mettre au point un *« plan de distribution »* équitable des vivres, qui devrait ensuite être approuvé par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. *« Sans ce plan, la résolution ne peut être appliquée »*, a-t-il dit. Selon une source irakienne, Bagdad pourrait faire part de ses intentions *« dans la première semaine de juin »*. Signe de la méfiance persistante entre Bagdad et Washington, un responsable américain à l'ONU a indiqué que ledit plan pourrait être *« ajusté »* le cas échéant.



Lire page 2, notre enquête à Bagdad page 12 et notre éditorial page 14

« Vache folle » : Londres envisage des représailles

L'Union européenne n'a pas assoupli son dispositif

LA DÉCISION du Comité vétérinaire européen de recommander, lundi 20 mai, le maintien de l'embargo sur les produits dérivés du bœuf britannique a provoqué une vive déception à Londres. *« Cela va avoir des retombées sur nos relations avec l'Union européenne dans d'autres domaines »*, a déclaré mardi, au début du conseil agricole européen, le porte-parole du ministre britannique Douglas Hogg.

La Commission de Bruxelles avait proposé un assouplissement, à certaines conditions, de l'embargo imposé il y a près de deux mois à la Grande-Bretagne en raison de la maladie de la « vache folle ». Le président de la République, Jacques Chirac, avait d'autre part approuvé cette proposition de la Commission et assuré John Major de la *« compréhension »* de la France.

Le vote intervenu lundi soir au sein du Comité vétérinaire a fait cependant apparaître que sept pays, constituant une minorité de blocage, restaient hostiles à tout assouplissement de l'embargo. Ces pays estiment que les garanties sur les produits dérivés britanniques ne sont pas suffisantes, ou que le programme d'abattage mis en œuvre en Grande-Bretagne est trop succinct ; certains redoutent enfin que toute mesure d'assouplissement vis-à-vis de la Grande-Bretagne ne soit dénoncée vivement chez eux, par les organisations de consommateurs notamment.

Les ministres de l'agriculture devaient à nouveau discuter de ce dossier mardi à Bruxelles, mais sans prendre de décision. La Commission doit rédiger de nouvelles propositions après l'avis négatif du Comité vétérinaire.

Selon l'Office national interprofessionnel des viandes de l'élevage et de l'aviculture (Ofival), la consommation de bœuf commence à peine à *« amorcer une légère remontée »*.

Lire page 4 et le point de vue de Jacques Benveniste page 13

La victoire de l'humour et de la tendresse



BRENDA BLETHYN

CANNES 96. Le film de Mike Leigh, *Secrets et mensonges*, s'est révélé comme le grand triomphateur du 49e Festival de Cannes. En plus de la Palme d'or, ce tableau réaliste d'une société anglaise déboussolée a valu à Brenda Blethyn le prix d'interprétation féminine. L'actrice connaît ainsi, dès son troisième film, la consécration internationale, après avoir notamment remporté le Prix de la meilleure actrice comique aux British Comedy Awards de 1994. Membre du Royal National Theater depuis 1975, elle avait déjà été dirigée par Mike Leigh, mais à la télévision, dans *Grown Ups* (1974).

Le jury a habilement réparti les récompenses, attribuant son Grand Prix à l'un des autres favoris – le Danois Lars von Trier –, distinguant – par le prix d'interprétation masculine – Daniel Auteuil et Pascal Duquenne, l'émouvant couple du *Huitième Jour*. Le Prix de la mise en scène revient à *Fargo*, de Joel Coen, celui du meilleur scénario à Jacques Audiard pour *Un héros très discret*, tandis que le Prix spécial du jury va au très controversé *Crash*, du Canadien David Cronenberg, *« pour son audace et son innovation »*.

Lire page 24 et la chronique d'Agathe Logeart page 29

L'Autorité palestinienne bâillonne ses opposants

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour la deuxième fois en quelques mois, le docteur Iyad Sarraj a été arrêté, samedi 18 mai à Gaza, par la police « autonome » de Yasser Arafat. Pour la deuxième fois, un des neuf services de police en activité dans les territoires palestiniens autonomes tente d'intimider un des plus courageux défenseurs des droits de l'homme en Terre sainte. Iyad Sarraj, psychiatre, fondateur du seul et unique programme de santé mentale à Gaza et directeur élu de la Commission indépendante pour les droits civiques des citoyens palestiniens, croupit à nouveau dans une geôle.

Selon son avocat, il n'y est pas torturé. Il risque « seulement » trois ans d'emprisonnement. Pour délit d'opinion. Pour avoir osé, lors d'un entretien publié par le *New York Times*, crier tout haut ce que tant de Palestiniens des territoires autonomes n'osent pas dire : *« Le régime* [de Yasser Arafat] *est corrompu, dictatorial, oppressif (...). Le sentiment qui domine chez nous, c'est la peur (...). Je dis cela avec tristesse, mais durant l'occupation israélienne* [à Gaza] *j'étais cent fois plus libre de m'exprimer. »*

Ce triste constat, les journalistes qui circulent dans les enclaves autonomes l'ont entendu cent fois. Toujours ou presque, celui qui le dresse supplie que son nom ne soit pas imprimé. Financées quasi intégralement par l'Europe, et pour une bonne part par la France, les polices de Yasser Arafat ont l'oreille fine. Seulement, le docteur Sarraj, créateur, en pleine Intifada, du premier programme d'aide psychologique aux enfants palestiniens brutalisés par l'occupation israélienne, n'est pas du genre à dissimuler ses opinions.

La paix avec Israël ? Il est, il était *« pour, bien avant Arafat »*. Mais le processus en cours, ponctué de bouclages à répétition, d'interdictions de circuler librement et autres punitions collectives infligées à deux millions et demi d'hommes et de femmes, *« a transformé Gaza et la Cisjordanie en une sorte de grande prison (...). Les gens se sentent aliénés, déprimés, sans espoir (...). Sous l'occupation, nous avions la force brutale (...), aujourd'hui nous sommes opprimés par notre propre Autorité* [autonome]. *»* Comme au temps de la domination israélienne, le bon docteur ne mâche pas ses mots. Le « procureur général » de Yasser Arafat a donc ordonné l'interpellation immédiate de l'inconscient qui dénonçait justement, outre la *« torture systématique »* des détenus, les *« très nombreuses arrestations arbitraires, sans procès et sans raison »* qui, sous la puissante pression conjuguée d'Israël et des Etats-Unis, se multiplient depuis des mois.

Ainsi, plus de 1 500 hommes et femmes palestiniens sont-ils aujourd'hui détenus sans procès, et donc sans appel, en Israël. Ainsi, un millier d'autres vivent-ils la même injustice en « Palestine autonome ». Bien sûr, tous ou presque sont présumés islamistes, ou sympathisants, ou alors sympathisants de sympathisants... *« Mais il s'agit de protéger le processus de paix contre le terrorisme ! »*, s'entendent régulièrement répondre, à Gaza comme à Jérusalem, ceux qui tentent encore de défendre les droits les plus élémentaires de l'homme présumé libre.

Patrice Claude

L'Afrique entre élections et démocratie

L'AFRIQUE, au fil des ans, apprivoise la démocratie. Avec une lenteur qui souvent désespère. Et d'une manière qui parfois déconcerte. Mais sans trop perdre le cap. Le génocide rwandais, la hantise d'un scénario similaire au Burundi voisin, l'anarchie sanglante au Liberia, l'éternelle guerre des clans en Somalie ou la rébellion convulsive du sud du Soudan, si terribles ou inquiétants qu'ils soient, ne doivent pas masquer l'essentiel : un nombre accru d'Africains vivent en paix et, pour certains, prennent goût aux fruits naguère défendus de la démocratie.

Mais, sauf à passer pour un « afro-béat », il faut aussitôt assombrir le tableau. Premier constat : le multipartisme africain n'est ni une panacée ni une fin en soi. Et la tenue d'élections autorise la démocratie mais, faute de morale publique, ne la garantit pas, démentant, sur le continent noir, le vieil angélisme d'un Lamartine (*« Le suffrage universel est donc la démocratie elle-même »*).

Aux dirigeants les moins scrupuleux, tous les moyens sont bons pour stériliser le terreau de la démocratie ou parodier ses rites. Avant le scrutin, ils intimident leurs opposants, les neutralisent ou les écartent grâce à des lois taillées sur mesure, truquent les listes ou « charcutent » les circonscriptions, menacent discrètement les juges ou les journalistes. Le jour venu, ils bourrent les urnes et maquillent les résultats. L'exercice peut tourner à la farce, comme en Guinée-Equatoriale, petit pays qui n'a connu, en vingt-huit ans d'indépendance, que deux présidents – oncle et neveu –, le second s'étant fait élire en février avec 99 % des voix dans un régime en théorie pluraliste.

Les plus habiles ont vite appris à *« faire démocrate »*, surfant en douceur sur le multipartisme, respectant certaines de ses exigences tout en conservant le pouvoir. Le rusé président gabonais Omar Bongo conseillait, dès 1991, à ses homologues africains de se convertir « à temps » à la démocratie. *« Plus vite ils commenceront,* ajoutait-il, *plus vite ils verront comme c'est bien. »*

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 14 et nos informations sur la crise en Centrafrique page 3

Trente-huit zones franches

Le conseil des ministres devait approuver, mercredi 22 mai, la création de trente-huit zones franches dans des quartiers en difficulté. p. 9

Ecoutes téléphoniques

De nouveaux éléments dans l'affaire des « écoutes téléphoniques de l'Elysée » confortent l'hypothèse de la responsabilité de l'ancienne cellule antiterroriste. Michel Delebarre, à l'époque directeur du cabinet du premier ministre, aurait autorisé certaines de ces opérations. p. 10

Drogues : 465 morts en 1995

Le nombre de décès provoqués par l'administration de stupéfiants a diminué de 17,5 % en 1995. p. 30

Une victoire pour les homosexuels

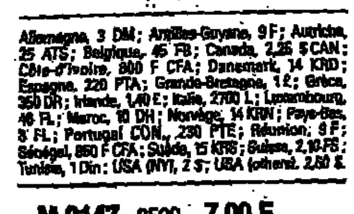
La Cour suprême des Etats-Unis a rendu, lundi 20 mai, une décision qui interdit toute discrimination à l'encontre des homosexuels. p. 5

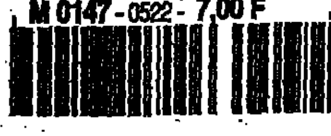
Privatisation des AGF

La privatisation de l'assureur a commencé mardi 21 mai, au prix de 128 francs l'action. p. 15

Homard à la Roscoff

La chronique « Goûts » de Jean-Pierre Quélin est consacrée cette semaine à l'art et à la manière de faire passer le homard de vie à trépas. p. 21


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0522 - 7,00 F

PROCHE-ORIENT L'Irak et les Nations unies ont conclu, lundi 20 mai, un mémorandum d'accord sur l'application de la résolution 986 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en avril 1995. Ce document, en vertu duquel Bagdad pourra vendre des quantités de pétrole pour un montant d'un milliard de dollars par trimestre et pour une période initiale de 180 jours, ouvre pour la première fois une fenêtre dans l'embargo imposé à l'Irak par le Conseil de sécurité de l'ONU en août 1990. ● LES IRAKIENS ont manifesté bruyamment leur joie à l'annonce de la conclusion de l'accord, qui risque toutefois d'avoir pour principale conséquence la réhabilitation du régime. ● LES RÉACTIONS ont varié sur les marchés pétroliers, en hausse aux Etats-Unis, en baisse en Europe. La question est posée de savoir si l'OPEP aura la capacité de réintégrer le brut irakien *(lire notre éditorial page 14)*.

La population irakienne accueille dans la joie l'accord entre Bagdad et l'ONU

Aux termes du mémorandum conclu lundi 20 mai à New York après de longs mois de négociations, l'Irak est autorisé à vendre des quantités limitées de pétrole pour acquérir des vivres et des médicaments.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

L'attitude de Washington envers la résolution 986 a toujours été ambivalente. La vente sous surveillance du pétrole irakien pour alléger la souffrance de la population civile présente l'avantage d'annuler « l'argument humanitaire » avancé en faveur de la levée des sanctions économiques imposées depuis l'invasion du Koweït et qui résument, depuis six ans, la politique américaine à l'égard de l'Irak. En revanche, à quelques mois de l'élection présidentielle, le retour très médiatisé de Bagdad sur le marché pétrolier risque d'être utilisé contre le président Bill Clinton par son rival républicain.

En intervenant ouvertement dans les négociations entre Bagdad et les Nations unies, en avril, et en imposant des amendements de dernière minute au texte en discussion, le gouvernement américain escomptait une réaction coutumière au président irakien : claquer la porte. La décision de Bagdad de revenir sagement à la table des négociations, au début de mai, l'a déconcerté. La stratégie américaine a alors consisté à préparer l'opinion publique à un éventuel accord, d'autant que les Etats-Unis avaient obtenu satisfaction sur la quasi-totalité des conditions qu'ils avaient posées.

Une heure à peine après l'annonce de l'accord, à 10 h 45, lundi 20 mai, à New York, la crainte du gouvernement a été vérifiée. Bob Dole a aussitôt fait de l'Irak un enjeu électoral en estimant qu'*« avec l'encouragement de l'administration Clinton, l'ONU a donné à Saddam Hussein une source de revenus qui va réduire le mécontentement irakien contre son régime de terreur »*.

« AVANTAGES INVISIBLES »

M. Clinton *« n'a toujours pas appris à dire non à Boutros-Ghali »*, a-t-il ajouté avant de conclure que *« l'administration Clinton envoie un message aux despotes et aux terroristes de par le monde : votre inflexibilité sera récompensée par des concessions américaines. »*

Pourtant, à New York, c'est la flexibilité inattendue du président irakien qui a suscité des commentaires. Lors d'un entretien avec *Le Monde* lundi 20 mai, M. El Ambari a admis ne pas avoir su *« jusqu'à la dernière minute »* si l'accord pourrait aboutir. Evitant de critiquer les interventions américaines avec qui Bagdad *« souhaite établir des relations amicales »*, M. El Ambari a préféré parler des *« avantages invisibles »*.



pour l'Irak, du compromis, notamment son *« intégration (...) dans les marchés pour l'achat des biens humanitaires »*. *« Le montant* [des ventes autorisées] *est négligeable*, a-t-il ajouté, *mais nous espérons que, dans quatre-vingt-dix jours, le secrétaire général pourra recommander de le doubler, car nous allons coopérer pleinement. »*

Les négociations sont maintenant terminées, mais il reste beaucoup à faire avant que les exportations de pétrole de l'Irak reprennent. Dans un premier temps, Bagdad doit remettre un plan de distribution des vivres au secrétaire général, qui doit l'approuver ; d'autre part, le comité chargé des sanctions contre l'Irak doit mettre au point les modalités *« d'application accélérée »* prévue par la résolution.

Basé sur la résolution 986 du 14 avril 1995, le mémorandum d'accord constitue, comme l'a souligné l'ambassadeur américain, Madeleine Albright, *« une exception aux sanctions »* en place contre Bagdad. Il fixe les modalités pratiques de mise en œuvre de la formule *« pétrole contre nourriture »*.

CONCESSIONS ET SOUVERAINETÉ

Inspirée par Washington, cette formule permettrait à Bagdad d'exporter, pour la première fois depuis 1990, 2 milliards de dollars de brut tous les six mois à des fins strictement humanitaires. Sur chaque milliard de dollars de pétrole vendu, 300 millions seront alloués aux victimes de la guerre du Golfe, 20 millions à 30 millions couvriront les coûts du désarmement de l'Irak et 130 millions à 150 millions serviront à aider les populations kurdes du nord de l'Irak.

Le mémorandum souligne la décision de l'Irak de *« garantir »* la distribution équitable des vivres à la population civile. Le secrétaire général a la responsabilité d'ouvrir un compte séquestre à partir duquel toutes les transactions seront opérées. Chaque vente de pétrole devra être approuvée par le comité des sanctions et surveillée par des experts. Quant à la fourniture des vivres, il est prévu que Bagdad prenne directement contact avec les fournisseurs de son choix. Des inspecteurs nommés par l'ONU seront chargés de vérifier la quantité et la qualité des produits importés.

La distribution des vivres dans les provinces kurdes du nord de l'Irak sera placée sous la responsabilité du programme inter-agences des Nations unies – dirigé par le diplomate japonais Yasushi Akashi –, qui en déterminera les besoins. La distribution de la nourriture dans le reste du pays sera elle aussi supervisée par le personnel des agences des Nations unies, mais sous la responsabilité du gouvernement de Bagdad.

Malgré les concessions de Bagdad à Washington, notamment pour la distribution des vivres au Kurdistan, ainsi que sur la liberté de mouvement des agences de l'ONU en Irak, une lecture prudente du texte montre que Bagdad a tout de même réussi à éviter la création de deux systèmes séparés de distribution en Irak – un pour les Kurdes et l'autre pour le reste du pays – initialement exigée par les Etats-Unis. Bagdad a aussi réussi à préserver sa sacro-sainte *« souveraineté »* en obtenant le droit d'acheter elle-même les provisions nécessaires.

Afsané Bassir Pour

Manifestations de liesse en Irak

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Pour la première fois depuis le début de l'embargo, en 1990, les Irakiens ont exprimé une véritable joie, lundi 20 mai, à l'annonce de l'accord entre Bagdad et l'ONU. Par milliers, les gens sont descendus dans les rues et des tirs de joie ont résonné dans la capitale. Portant de grandes photos du président Saddam Hussein, des jeunes gens ont sillonné en voiture, Klaxon hurlant, les rues de Bagdad, tandis que beaucoup dansaient ou pleuraient d'émotion, en faisant le « V » de la victoire. Les radios et télévisions avaient auparavant interrompu leurs programmes pour annoncer la nouvelle, attendue avec un immense espoir par une population dont les souffrances, après six ans d'embargo, ont atteint l'indicible.

En dépit de toutes les conditions imposées à l'Irak, cet accord représente la première brèche dans un embargo sans précédent et ouvre une fenêtre d'espoir pour les Irakiens. Pour la quasi-totalité de la population, réduite à la misère, c'est le premier signe d'un allégement de l'embargo et la garantie d'un approvisionnement en nourriture et en médicaments, qui se faisait de plus en plus parcimonieux.

LE CERCLE INFERNAL

Cet accord va, dans un premier temps, donner un nouveau souffle au gouvernement aux yeux d'une population dont la seule préoccupation est de survivre. Le pouvoir va être considéré comme le vainqueur d'un duel inégal avec les Nations unies, et surtout avec les Etats-Unis. Depuis l'ouverture des négociations avec l'ONU sur l'application de cette résolution – que l'Irak aurait pu accepter, il y a plus d'un an –, la population vivait dans l'espoir de voir enfin brisé le cercle infernal de l'embargo, et le dinar irakien ne cessait de fluctuer à chaque lueur d'optimisme ou de pessimisme. Lundi, à Amman, seule « porte de sortie » de l'Irak, celui-ci était tombé de 750 pour un dollar le matin à 400 après l'annonce de l'accord.

Les attentes de la population sont si grandes que le risque existe toutefois d'une énorme déception, tant cet accord ne concerne qu'une infime partie des besoins financiers de l'Irak. Au mieux, et compte tenu des sommes retenues par l'ONU pour payer ses opérations, des compensations de la guerre et des besoins des populations des trois districts du Kurdistan, il ne restera à Bagdad, sur un an, qu'entre 1,5 milliard et 1,75 milliard de dollars pour acheter des vivres et des médicaments. Avant l'embargo, l'Irak – dont les revenus, essentiellement pétroliers, avoisinaient les 16 milliards de dollars – importait annuellement environ 3,5 milliards de dollars de nourriture et 500 millions de dollars de médicaments.

RÉHABILITATION

Le prix politique de cet accord, l'intervention massive de l'ONU dans les affaires intérieures de l'Irak, est toutefois élevé pour le régime, qui a, comme d'habitude, dû accepter ce qu'il refusait il y a un an, accusant l'ONU de vouloir attenter à sa souveraineté. Mais, en même temps, cette porte entrouverte va encourager les contacts entre Bagdad et ses anciens clients, redonnant ainsi à l'Irak une place sur le marché pétrolier.

En ce sens, cet accord marque le tout début d'une certaine réhabilitation du régime, avec lequel il a bien fallu traiter. Et même si l'ONU souligne qu'il s'agit d'une « mesure temporaire et exceptionnelle », on voit mal comment la communauté internationale pourrait revenir un jour en arrière, alors que tous les rapports indépendants, y compris ceux des agences des Nations unies, soulignent le coût humain extrêmement élevé payé par la population à cause de l'embargo.

Françoise Chipaux

■ **Jean-Marie Le Pen, président du Front national,** a quitté Bagdad, lundi 20 mai ; à l'issue d'une visite qui lui a donné l'occasion de rencontrer le président Saddam Hussein et au cours de laquelle il avait plaidé pour la levée de l'embargo. – *(AFP.)*

L'OPEP va tenter d'éviter une chute des cours de l'or noir

L'ANNONCE, lundi 20 mai, d'un mémorandum d'accord entre l'Irak et l'ONU sur la vente limitée et provisoire de pétrole irakien, a provoqué des réactions différentes sur les marchés : hausse aux Etats-Unis, baisse en Europe. A New York, le brut de référence, light sweet crude, échéance juin, a gagné 1,84 dollar à 22,48 dollars (121 francs environ), après avoir perdu 69 cents à 19,95 dollars à l'ouverture. La raison de ce redressement serait avant tout technique, les investisseurs ayant déjà anticipé dans les cours ce retour, dès vendredi. A Londres, le brent, qualité de référence de la mer du Nord, perdait 70 cents à 17,80 dollars.

Depuis le début des négociations entre l'Irak et l'ONU, les cours ont fluctué au gré des débats, s'appréciant lorsque les discussions s'enlisaient et refluant lorsqu'un accord se profilait. La perspective d'une arrivée de 700 000 barils/jour supplémentaires est à l'origine de ces variations. Ces ventes représentent plus de 1 % de la production mondiale (68 millions de barils/jour) et risquent de déséquilibrer un marché où offre et demande sont sur une longue période en équilibre.

Les investisseurs s'interrogent sur la capacité de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) à pouvoir ou à vouloir réintégrer dans ses rangs Bagdad, qui, avant la guerre du Golfe, était le deuxième exportateur du cartel, avec plus de 3 millions de barils/jour, derrière l'Arabie saoudite. Leur réunion à Vienne, prévue le 5 juin, sera à cet égard importante, car, de ses conclusions dépendra en partie l'évolution des cours pétroliers. Si le cartel, qui représente moins de 40 % de la production mondiale, ne réussit pas à trouver d'accord, il provoquera une baisse des prix et altérera son image de pôle d'influence. Toutefois, il disposera d'un peu de temps, car les première ventes irakiennes ne devraient pas avoir lieu avant deux ou trois mois.

DIFFICULTÉS ET RÉSERVES

Les douze membres de l'Organisation redoutent, depuis près de six ans, tout assouplissement des sanctions contre Bagdad. Le retour doit se faire *« en douceur »*, prévenait, dimanche, le président en exercice de l'OPEP, le ministre algérien de l'énergie, Amar Makhloufi. Comme tous les producteurs, les membres de l'OPEP ont profité de la rigueur de l'hiver dans les pays de l'OCDE et de la faiblesse des stocks américains. Les cours du pétrole ont reflété cette situation, le baril de brent culminant, le 11 avril, en séance, à 24,3 dollars, son plus haut niveau depuis 1991.

Profitant de cette recrudescence de la demande, certains pays, comme le Venezuela, le Nigéria, l'Iran ou l'Arabie saoudite, ont dépassé leur quota de production. Le cartel, qui s'est engagé à limiter son extraction d'huile à 24,52 millions de barils/jour, a nettement franchi ce plafond depuis le 1er janvier, produisant en moyenne quotidiennement 26 millions de barils.

Dans la perspective d'une réintégration de l'Irak et pour ne pas faire chuter les prix, un retour de chaque pays à son niveau de production semble indispensable. La tâche ne s'annonce pas aisée, puisque des membres influents, comme le Venezuela, contestent les informations concernant ces dépassements. Se resserrer pour laisser de la place à l'Irak, semble une opération encore plus délicate, les seuls pays pouvant restreindre leur production, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, étant parmi les plus hostiles au régime de Bagdad.

En outre, tous les producteurs traversent des crises financières importantes et redoutent une diminution de leurs rentrées de devises. A l'extérieur de l'OPEP, les autres producteurs, notamment en mer du Nord, n'ont pas d'états d'âme, et s'adaptent à la demande. Ils ont jusqu'à maintenant toujours décliné les propositions de discussions avec l'OPEP.

Dominique Gallois

Les Nations unies contrôleront strictement la vente de pétrole et l'achat de produits de base

LE MÉMORANDUM d'accord conclu, lundi 20 mai, entre l'Irak et l'ONU est relatif aux modalités d'application de la résolution 986, adoptée, en avril 1995, par le Conseil de sécurité, qui autorisait Bagdad à exporter des quantités de pétrole pour un montant d'un milliard de dollars par trimestre, pour une période initiale de cent quatre-vingts jours. Bien qu'il souligne en plusieurs endroits le nécessaire respect de *« la souveraineté et* (de) *l'intégrité territoriale »* de l'Irak, le mémorandum confirme la mise de ce pays sous tutelle internationale totale.


VERBATIM

Le texte dispose que :

« Le plan de distribution (des produits achetés par Bagdad grâce aux ventes de pétrole et de produits pétroliers) *sera soumis pour approbation au secrétaire général des Nations unies (...)*, (lequel), *une fois qu'il aura donné son accord*, (en) *transmettra une copie (...) au comité établi par la résolution 661 (1990)* [c'est-à-dire le comité des sanctions]. (...) *Le secrétaire général, après consultations avec le gouvernement d'Irak, sélectionnera une grande banque internationale pour ouvrir un compte séquestre (...), le « compte de l'Irak »* (placé sous le contrôle) *de commissaires aux comptes (...) indépendants* (et sur lequel seront prélevés les 130 à 150 millions de dollars destinés, en vertu de la résolution 986 à couvrir les besoins des trois provinces du Kurdistan qui échappent au contrôle de Bagdad).

LE SORT DU KURDISTAN

(...) *Le comité 661 supervisera les exportations* (par l'Irak de pétrole et de produits pétroliers) *pour s'assurer qu'elles sont conformes à la résolution* (986). *(...) Chaque exportation (...) devra être approuvée par le comité 661. (...)* (Les fournisseurs) *devront soumettre au comité 661 tous les documents nécessaires, y compris les contrats. (...) L'arrivée en Irak des marchandises (...) sera confirmée par des inspecteurs indépendants désignés par le secrétaire général* (auquel ils) *rapporteront toutes les irrégularités (...).*

La distribution des subsides humanitaires sera assurée par le gouvernement d'Irak (...), qui tiendra les personnels d'observation des Nations unies informés. (...) La distribution des subsides humanitaires dans les trois gouvernorats d'Erbil, Dohouk et Souleimaniyé (partie du Kurdistan qui échappe au contrôle de Bagdad) *sera assurée par le Programme humanitaire des Nations unies. (...) Les activités d'observation des Nations unies seront coordonnées par le département des affaires humanitaires du siège des Nations unies à New York. L'observation se fera par les personnels des Nations unies,* (lesquels) *disposeront, dans l'exercice de leurs fonctions, d'une liberté illimitée de mouvement. »*

Relative aux trois gouvernorats du Kurdistan sus-mentionnés, l'annexe 1 du mémorandum dispose que, *« dans un délai d'une semaine après l'approbation du plan (...) par le secrétaire général* (de l'ONU), *le Programme* (humanitaire des Nations unies) *et le gouvernement de l'Irak* (discuteront des moyens d'assurer) *les subsides humanitaires à ces trois gouvernorats de la manière la plus efficace. (...) L'achat en gros par le gouvernement de l'Irak des produits alimentaires standards et des médicaments peut être la façon la moins chère de procéder. D'autres produits requis pour les besoins essentiels, spécifiquement requis par les trois gouvernorats du Nord, poourraient être plus adéquatement acquis par le biais du système des Nations unies. (...) Le Programme sera responsable du stockage, du transport et de la distribution de vivres et médicaments (...).*

Le négociateur irakien Abdel Amir El Anbari a joint au mémorandum, en vue d'éventuelles discussions ultérieures, une lettre adressée à son vis-à-vis de l'ONU, Hans Corell, relative aux coûts de production et de transport du pétrole à l'intérieur de l'Irak, estimé, écrit-il, à 2 dollars par baril, et que Bagdad souhaiterait voir soustrait du prix de vente ou recouvré par l'exportation de quantités supplémentaires de produits pétroliers.

Mutinerie au Bangladesh après le limogeage du chef d'état-major de l'armée de terre

NEW DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Le limogeage du chef d'état-major de l'armée de terre par le président Abdur Rahman Biswas a provoqué, lundi 20 mai, un début de mutinerie dans les rangs des soldats loyaux au général Mohammed Nasim. Certaines rumeurs indiquent que des heurts entre factions rivales auraient éclaté dans les faubourgs de Dacca, mais personne ne pouvait encore, mardi, en fin de matinée, confirmer ces informations. La veille, des troupes loyalistes avaient fait mouvement autour du palais présidentiel, désormais protégé par des tanks, et pris le contrôle des bâtiments de la radio et de la télévision.

Alors que le Bangladesh s'apprête à retourner aux urnes en juin, ces rumeurs de putsch font craindre que ce pays, paralysé pendant deux ans par des grèves générales à répétition, ne plonge de nouveau dans l'instabilité. La possibilité d'un nouveau putsch dans cette nation du « coup d'Etat permanent » – plus d'une vingtaine de tentatives dont cinq réussies, depuis l'indépendance, en 1971 – semble cependant improbable. Même si le Bangladesh a été dirigé pendant quinze ans par des militaires...

« La situation est sous contrôle, le général Nasim ayant été neutralisé. Aucun autre combat entre militaires rivaux n'est signalé », indiquait-on, mardi, à l'ambassade du Bangladesh à New Delhi, sans confirmer l'arrestation du général « félon », qui serait assigné à résidence. D'autres rumeurs avaient indiqué, la veille, que des *« milliers de soldats faisaient mouvement vers la ville »*, sans que l'on sache si ceux-ci marchaient sur la capitale pour protéger le gouvernement ou faire allégeance au général Nasim... L'agence de presse chinoise rapporte cependant que des mouvements de troupes rebelles continueraient autour de Dacca.

ÉLECTIONS EN JUIN

Tout avait commencé par une mise à la retraite anticipée de deux officiers supérieurs, accusés par le président d'*« être en relation »* avec *« un parti politique »*, ce qui est contraire à la déontologie de l'armée. Le chef d'état-major avait immédiatement fait savoir au chef de l'Etat que sa décision ne manquerait pas de provoquer des troubles au sein de l'armée, les deux officiers étant d'anciens combattants respectés de la guerre d'indépendance contre le Pakistan. Dans une allocution télévisée, le président avait alors annoncé le limogeage du général Nasim pour *« conduite insolente et tentative de révolte »*. Le Bangladesh sort à peine de deux ans de crise, les partis de l'opposition ayant boycotté le Parlement jusqu'au scrutin de février.

Ces derniers voulaient forcer à la démission le premier ministre, Khaleda Zia, dont la formation a gagné les dernières élections, boudées par ses adversaires. Mme Zia a finalement été contrainte de démissionner, à la fin mars, et de laisser la place à un gouvernement de transition chargé de superviser l'organisation du prochain scrutin, le 12 juin. Le Bangladesh a beau être une démocratie parlementaire, le président dispose en ce moment des pleins pouvoirs.

Le début de mutinerie a cependant pris un tour très politique, Mme Cheikh Hassina, chef de la Ligue Awami, ayant vivement critiqué la décision du président, qu'elle a accusé d'avoir pris *« une mesure arbitraire »* contre les deux officiers supérieurs mis à la retraite. Des centaines de partisans de la Ligue Awami ont défilé dans Dacca, lundi, conspuant le chef de l'Etat par intérim et accusant la begum Khaleda Zia d'essayer de saboter le processus électoral. Le chef de l'Etat est en effet un membre de sa formation, le Bangladesh National Party...

Bruno Philip

La révolte de plusieurs centaines de soldats centrafricains s'accompagne de scènes de pillages

Les négociations entre représentants du gouvernement et militaires rebelles tardent à s'engager

La situation semblait relativement calme, mardi 21 mai, à Bangui, où plusieurs centaines de soldats s'étaient mutinés, samedi. L'armée française qui s'est déployée, lundi, à l'aube, dans la capitale centrafricaine, a déjà procédé au regroupement, sur place, de plusieurs centaines d'expatriés. Au cours de ces opérations, deux militaires français ont été blessés. Des scènes de pillages ont accompagné cette révolte tandis que les pourparlers entre représentants du gouvernement et militaires rebelles tardent à s'engager.

LA NUIT du lundi 20 au mardi 21 mai a été relativement calme à Bangui où l'armée française est déployée avec des auto-mitrailleuses légères pour assurer la sécurité des ressortissants étrangers, mais les négociations entre les mutins et une délégation gouvernementale n'ont pas commencé comme prévu, à 7 h 00 locales (06 h 00 GMT), a indiqué le médiateur, Me Nicolas Tiangaye, président de la Ligue centrafricaine des droits de l'Homme. Il a indiqué à l'AFP que des problèmes matériels retardaient le début des pourparlers.

Un cessez le feu *de facto* a été respecté, depuis lundi, dans la soirée, en dépit de quelques tirs sporadiques. Les mutins ont conservé plusieurs positions dans le centre de la capitale. Une des inquiétudes manifestée par les deux camps concerne l'existence d'éléments incontrôlés qui continuent de tirer et de se livrer à des pillages.

Deux soldats français avaient été blessés par balles, lundi, à Bangui, *« au cours des opérations d'extraction de* [nos] *ressortissants »*, a indiqué le ministère de la défense. Il a précisé, dans un communiqué, que les jours des deux militaires *« n'étaient pas en danger »*.

REGROUPEMENT DES EXPATRIÉS

L'armée française s'était déployée, le jour même, à l'aube, dans les rues de la capitale, en proie à une vague de pillages et de troubles qui ont déjà fait six morts et une quarantaine de blessés, à la suite d'une mutinerie déclenchée, samedi, par une partie de l'armée qui réclame notamment le paiement de ses arriérés de soldes.

Le ministère de la défense a ajouté que les forces françaises *« appuyées par des blindés ont été déployées dans plusieurs quartiers de Bangui afin d'assurer la sécurité des ressortissants français et étrangers »*.

Il a, d'autre part, indiqué que les soldats français *« ont déjà procédé au regroupement de plus de 800 expatriés sur les bases militaires de stationnement des forces françaises »*, et qu'*« aucune victime n'est à déplorer parmi les quelque 1 800 Français résidant à Bangui »*.

De leur côté, les Etats-Unis cherchent à assurer la sécurité de leurs 280 ressortissants, a indiqué, lundi, le département d'Etat. Celui-ci a souligné que l'ambassadeur américain à Bangui, Mosina Jordan, avait demandé au président Ange-Félix Patasse de tout faire pour résoudre le conflit avec l'armée de manière pacifique. Les troupes françaises ont aidé des Américains à rejoindre leur ambassade.

« JEUNES DES QUARTIERS »

Les affrontements entre les quelque 200 mutins et les unités loyalistes sont restés limités. Cependant, au cours des dernières 24 heures, les pillages qui ont gagné plusieurs quartiers de la capitale, ont fait craindre une dégradation de la situation, qui aurait mis en cause la sécurité de la communauté étrangère.

Ceux qu'on appelle ici *« les jeunes des quartiers »*, le plus souvent désœuvrés, ont profité de l'aubaine. *« Même des badauds se sont joints au pillage »*, a commenté un responsable local. Selon des témoins, des magasins, deux pharmacies, mais aussi une usine de cigarettes et une autre de boissons ont ainsi été saccagés.

Les pourparlers entre les mutins et une délégation désignée par le chef de l'Etat, sous la médiation de Me Tiangaye, ont été repoussés, lundi, à plusieurs reprises. Les soldats en rebellion réclament notamment le vote d'une loi d'amnistie pour les auteurs et les participants de la précédente mutinerie, celle du 18 avril qui avait duré quatre jours. *« Nous avons des indices que la mutinerie d'une partie de l'armée s'est étendue en province »*, a assuré une source diplomatique sur place. – *(AFP.)*

Un soutien militaire de la France éminemment politique

LA FRANCE a dépêché quelque 500 hommes en renfort du détachement de 1 400 militaires qu'elle déploie en République centrafricaine au titre de l'accord de défense et de l'accord de coopération militaire conclus avec ce pays en 1960 et en 1966. Ces renforts sont venus du Tchad, du Gabon, où des unités françaises sont stationnées en permanence, et de France même. Ils sont chargés officiellement – ce qui est prévu par ces textes – d'assurer la protection des ressortissants français et étrangers qui le demandent.

En règle générale, les accords de défense, conclus avec huit Etats africains, comme les accords de coopération ou d'assistance militaire, signés avec une vingtaine, n'autorisent pas la participation des forces françaises à des actions de maintien de l'ordre. Sauf accord secret – ce qui ne semble pas être le cas de la République centrafricaine – qui porterait expressément sur ce genre de participation, ces textes ne prévoient le concours opérationnel des unités françaises dans ces Etats que dans le cadre d'une agression extérieure avérée contre eux et à condition que les autorités légales aient formellement requis cette aide de la France.

SITUATION AMBIGUË

Mais la situation sur le terrain est souvent plus ambiguë, et elle est traitée en réalité au cas par cas, comme le démontrent maints exemples dans le passé – au Tchad notamment, depuis les années 70 – quand des Etats africains, soumis à une « fragilisation » interne de leurs institutions, ont sollicité, puis obtenu une contribution militaire française.

On a une idée de ces difficultés pratiques avec la République centrafricaine. Le ministre délégué à la coopération, Jacques Godfrain, indiquait, dans *Le Monde* du 16 mai, après une première mutinerie de l'armée centrafricaine, que *« la France apporte son secours à un pouvoir démocratiquement élu et respectueux des droits de l'homme, qui serait en danger »*, pour expliquer que le contingent français sur place a, dans ce contexte, répondu à *« un appel des autorités légales »*. Le président centrafricain, Ange-Félix Patassé, lui emboîte le pas quand il a précisé, lundi 20 mai sur RFI, qu'il a demandé que l'armée française agisse *« pour sauver les institutions de la République, issues d'élections libres et démocratiques »*. Mais M. Godfrain a toutefois reconnu, sur Europe 1, que l'intervention française, engagée à la fin de la semaine dernière, n'entrait pas dans le cadre des accords de défense et que la France ne voulait pas jouer le *« gendarme de l'Afrique »*.

Les accords de défense ne font pas de véritable distinction entre la stabilité du pays et celle du régime en place. Cette nuance résulterait plutôt d'une appréciation conjoncturelle – et donc éminemment politique – du gouvernement français, surtout dans la perspective d'un soutien, qui se veut déclaré depuis le début des années 90, à des régimes censés faire des efforts vers davantage de démocratisation de leurs institutions. Dans la majeure partie des cas, la France semble considérer qu'il lui revient aussi d'aider à contenir le débordement de soldats mutinés – elle forme l'encadrement des armées régulières et elle les équipe en vertu des accords – pour éviter que le désordre ne s'installe. En effet, le risque existe que des bandes armées incontrôlées n'en viennent à malmener des ressortissants français ou étrangers et à s'en prendre à leurs biens.

Jacques Isnard

La Chine a lancé une vaste campagne contre la criminalité

PÉKIN
de notre correspondant

C'est par milliers que se comptent les affaires criminelles que la police chinoise se targue d'avoir traitées, ces dernières semaines. Dans la seule province du Shanxi, située dans le nord du pays, plus de mille bandes de voleurs, d'assassins, de trafiquants de drogue et d'autres délinquants ont été démantelées.

A Pékin, 3 000 enquêtes ont abouti à des arrestations, en un seul mois. Il ne se passe pratiquement pas de jour où la télévision ne montre le procès, généralement suivi d'exécutions – non filmées, elles – de délinquants violents.

Quant aux provinces sensibles, situées aux marches de l'empire du Milieu, elles ont tendance à vouloir afficher des résultats plus impressionnants encore : s'il semble y avoir bien eu récemment au Xinjiang un incident causé par des éléments séparatistes ou jugés tels – sur lequel rien de précis n'est connu – le chiffre annoncé officiellement de 1 700 arrestations donne à penser que les autorités locales ont profité de l'occasion pour se faire bien voir. Le phénomène a existé de tout temps en Chine, et cela bien avant l'avènement du Parti communiste.

Le zèle actuel répond, il est vrai, à celui de la pègre, qui, souvent, ne fait pas dans le détail. A Fuzhou, trois lascars s'étaient rendus coupables de pas moins de quatre-vingt-dix cambriolages depuis juin 1995.

Au Zhejiang, deux familles ont été arrêtées pour avoir mis sur le marché plus de la moitié des sept cent mille copies de disques laser de contrefaçon qu'elles avaient produites. Au Guizhou, deux coupables ont répondu de vingt-huit cambriolages assortis de harcèlement sexuel sur des étudiantes qui vivaient hors d'un campus universitaire.

A contrario, cette intense campagne conduit à s'interroger sur ce que peut bien faire la police quand elle n'est pas incitée à combattre la criminalité. En avril, elle a « découvert » au moins cinq fabriques d'armes « clandestines ». La plupart des hold-up de banques ont lieu en présence de gardes paramilitaires armés qui ne bronchent pas. Un officier a été condamné à huit ans de prison pour avoir falsifié un rapport afin de faire croire qu'il n'avait pas assisté à un meurtre à l'arme à feu. Le garde du corps qui a assassiné un vice-président de l'Assemblée nationale, Li Peiyao, a été exécuté, le 2 mai, peine capitale curieusement aggravée d'une *« privation permanente de ses droits politiques... »*

Une condamnation du « système Deng Xiaoping » qui a substitué à la violence d'Etat maoïste la violence criminelle néocapitaliste

Le caractère spectaculaire de cette campagne incite aussi à se demander si elle n'est pas montée pour des motifs politiques. Comment ne pas lire, en effet, dans ces bilans, une condamnation implicite des perversions du « système Deng Xiaoping » qui a substitué à la violence d'Etat maoïste la violence criminelle néocapitaliste ?

D'autres informations sont plus inquiétantes : selon des bruits qui circulent à Hongkong, non confirmés officiellement, pas moins de quatre-vingts officiers de l'armée et de la police auraient été condamnés à mort – et trente-neuf exécutés –, au début de mars, pour avoir constitué un véritable arsenal clandestin et un parc de véhicules et de blindés.

La *« conspiration »*, qui a été jugée de nature *« contre-révolutionnaire »*, c'est-à-dire séditieuse, portait aussi sur d'autres chefs d'accusation : vol et recel d'objets d'art, viols et incitations au désordre social.

Francis Deron

Le comité vétérinaire européen maintient l'embargo sur les produits dérivés du bœuf britannique

La France, en soutenant la Grande-Bretagne, a tenté en vain d'éviter le blocage

Le comité vétérinaire de l'Union européenne a rejeté lundi 20 mai la proposition de la Commission de Bruxelles d'assouplir l'embargo sur le bœuf britannique imposé il y a près de deux mois à la suite de la crise de la « vache folle ». Cette proposition, qui ne portait que sur certains produits dérivés, a certes été adoptée par huit pays, dont la France, mais repoussée par les sept autres pays membres, qui, en vertu du système de pondération des voix, constituaient une minorité de blocage.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Britanniques ont subi une nouvelle et sévère déception. Le comité vétérinaire permanent (CVP) de l'Union européenne a en effet rejeté, lundi 20 mai, la proposition de la Commission d'autoriser, à certaines conditions, la reprise de leurs exportations de produits dérivés du bœuf : la gélatine, le suif, et celles de sperme.

Sept pays ont voté contre la proposition de la Commission : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, qui constituent le noyau dur du front du refus, et, avec moins de détermination, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas. Les autres pays membres, dont la France, ont voté en faveur du texte présenté par Franz Fischler, le commissaire européen.

Les ministres de l'agriculture, qui siégeaient de façon parallèle, mais sans débattre directement de cette affaire de la « vache folle » (ils étaient supposés attendre le résultats des délibérations du CVP), ont été en fait étroitement mêlés, tout au long de la journée, aux tractations engagées par M. Fischler pour essayer de parvenir à une solution positive et d'éloigner ainsi le risque d'une crise de nature politique. Le vote du CVP n'a eu lieu que tard dans la soirée.

Les ministres de l'agriculture devaient à nouveau ouvrir le dossier mardi, mais avec une capacité d'intervention limitée. Après l'avis négatif des vétérinaires, la Commission doit ajuster sa stratégie et rédiger de nouvelles propositions. Soucieuse de se donner le temps de la réflexion et de prendre la mesure des réactions au blocage du CVP, elle attendra selon toute probabilité sa réunion hebdomadaire de mercredi avant de revoir sa position.

En outre, compte tenu du fait que les ministres ont été étroitement associés au déroulement des travaux au sein du CVP, on ne voit pas pourquoi le rapport de forces se modifierait au sein du Conseil : au moins quatre pays ne changeront pas d'avis.

COLÈRE DES « EUROSCEPTIQUES »

Cette nouvelle rebuffade, intervenant après que John Major eut pronostiqué un assouplissement de l'embargo, a toutes les chances de déclencher la colère des « eurosceptiques » du Parti conservateur. Cependant, à la sortie du comité vétérinaire, certains fonctionnaires britanniques se félicitaient des progrès accomplis, constatant que six semaines plutôt la Grande-Bretagne se trouvait complètement isolée, mais que, cette fois, sept Etats membres s'étaient rangés de son côté en se ralliant à la proposition de la Commission.

Clairement, plusieurs pays membres, sans vouloir pour autant prendre des risques sur le plan sanitaire, ont cherché à aider les Anglais. Philippe Vasseur, le ministre français, a rappelé que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) venait d'indiquer qu'elle considérait excessif le maintien de l'embargo sur les gélatines et les suifs.

Certains de ceux qui ont émis un vote négatif ne semblaient pas fermés à une levée partielle de l'embargo sur les gélatines mais mécontents du caractère à leurs yeux trop succinct du plan d'abattage des troupeaux à risque qui venait de leur être soumis par Londres et qui portait sur 80 000 bêtes, le double de ce que prévoyait la mouture précédente.

PLAN INSUFFISANT

« Le plan présenté par les Britanniques n'est pas suffisant. Il faut avoir la certitude que les consommateurs seront protégés de façon adéquate. Ce n'est pas tant une question de nombre de bêtes à abattre, mais de méthode, de critères, de structures », a ainsi déclaré Loyala de Palacio, le nouveau ministre espagnol.

Les Portugais sont sur cette même ligne. On comprend que, si les Anglais présentaient une stratégie d'assainissement des troupeaux à risque crédible, autrement dit de nature à effectivement provoquer un recul de l'incidence de l'EBS (encéphalopathie spongiforme bovine), le blocage actuel pourrait disparaître. Comment expliquer cette défaillance ? Apparemment, il leur manque les éléments de répérage qui leur permettraient d'identifier, dans chacun des troupeaux à risque, les animaux les plus suspects, c'est-à-dire en fait les plus âgés.

Les Allemands et les Autrichiens, guettés par leurs organisations de consommateurs et par les associations écologiques, campent sur une ligne plus dure, persuadés que tout assouplissement de l'embargo susciterait chez eux la tempête, avec le risque que certains Länder refusent une décision dans ce sens et ferment leurs frontières. Pour éviter une crise en Grande-Bretagne, on ferait surgir alors une crise en Allemagne !

Autre source de mécontentement pour les Anglais, l'extrême âpreté du débat sur l'opportunité de reprendre les exportations de produits dérivés leur fait clairement comprendre que la levée de l'embargo sur les animaux vivants et les viandes – l'essentiel bien sûr – n'est pas pour demain. C'est sur une période qui se compte en mois, voire en années, qu'il faudra gérer cette crise.

Philippe Lemaître

Une « défaite écrasante » pour Londres

***« Défaite écrasante », « rebuffade humiliante », « fiasco »*, tels sont les termes utilisés par la presse conservatrice, mardi 21 mai, pour qualifier la décision des vétérinaires européens de maintenir l'embargo sur les produits bovins dérivés, nous rapporte notre correspondant à Londres. Cette décision ne peut qu'encourager, si elle est maintenue, l'aile eurosceptique au sein du gouvernement et du parti conservateur, où certains sont partisans de mesures de rétorsion contre leurs partenaires européens. Ainsi, le député Graham Riddick a déclaré que *« jouer le jeu en gentlemen a échoué. Le moment est venu de retirer nos gants »*, et Sir Teddy Taylor a parlé d'une *« insulte à la Grande-Bretagne »*. Le premier ministre, John Major, qui comptait sur une victoire, même minime, pour calmer les critiques venues de toutes parts contre sa gestion de la crise de la vache folle, risque de durcir sa position face à Bruxelles.**

Le niveau de consommation toujours bas

Deux mois après le début de la crise de la « vache folle », la consommation de bœuf commence à peine à *« amorcer une légère remontée »*, indique l'Ofival (Office national interprofessionnel des viandes de l'élevage et de l'aviculture). Du 20 mars à la fin avril, les achats de viande de bœuf ont diminué en moyenne de 12 % par rapport à la même période de 1994, précise l'Ofival. L'impact de la crise a été plus faible pour le veau (de -5 à -10 %) mais dramatique pour les abats, dont les achats ont chuté de moitié.

Les consommateurs semblent s'être prioritairement reportés sur la viande de cheval et surtout sur le poulet labellisé, dont la consommation a augmenté de 50 % début avril pour se stabiliser aujourd'hui presque 10 % au-dessus de son niveau habituel. En Grande-Bretagne, près de 40 % des parents ont cessé de donner du bœuf à leurs enfants, selon un sondage effectué à la mi-avril par l'Institut d'opinion publique Nop, publié lundi 20 mai.

L'OMS redoute une « crise mondiale » due aux maladies infectieuses

À GENÈVE, l'ouverture de la 49[e] assemblée mondiale de la santé de l'OMS a été marquée, lundi 20 mai, par la publication d'un rapport consacré aux derniers développements épidémiques des maladies infectieuses. *« Nous sommes au bord d'une crise mondiale due aux maladies infectieuses. Aucun pays n'est vraiment en sécurité et aucun ne peut donc plus ignorer cette menace*, a notamment déclaré le docteur Hiroschi Nakajima, directeur général de l'OMS. *Ces maladies nous attaquent sur de nombreux fronts. Globalement, elles sont la principale cause de décès prématuré dans le monde. Elles ont tué en 1995 au moins 17 millions de personnes, dont 9 millions de jeunes enfants, qui ont succombé à des affections évitables. »*

Elles ont tué en 1995 au moins 17 millions de personnes

Le rapport *« sur la santé dans le monde »* dresse un tableau à bien des égards catastrophique de la situation épidémiologique. Outre les chapitres habituels concernant le paludisme, les affections respiratoires et diarrhéiques, l'OMS consacre de nouveaux développements aux maladies nouvelles, dites *« émergentes »*. Il s'agit, outre le sida, des fièvres hémorragiques (comme celle du virus Ebola), des affections dues à des virus jusqu'à présent inconnus ou peu répandus (les *hantavirus* notamment) ou encore à des nouvelles souches de bactéries résistantes (*Escherichia coli*).

On estime que près de trente nouvelles maladies humaines sont apparues en différents points du globe ces vingt dernières années. Il faut ajouter à ce phénomène celui de la résistance croissante des microorganismes aux médicaments destinés à les combattre et la propagation rapide des agents pathogènes *via* les transports aériens internationaux. Le rapport de l'OMS reprend à son compte les prévisions faites par le Français Charles Nicolle : *« Il ne fait aucun doute*, souligne-t-il, *que des maladies encore inconnues mais capables de devenir les sida de demain sont tapies dans l'ombre. »*

Un des principaux chefs de la Mafia a été arrêté en Sicile

Giovanni Brusca est accusé de l'assassinat du juge Falcone

ROME
de notre correspondante

Le nouveau gouvernement, à peine formé, de Romano Prodi fait des débuts spectaculaires : lundi soir 20 mai, Giovanni Brusca, l'un des plus importants chefs mafieux recherchés, a été arrêté dans une villa de Cannatello, près d'Agrigente en Sicile, où, après avoir failli être capturé déjà plusieurs fois, il avait trouvé refuge avec sa famille.

Pour la nouvelle équipe en place, la prise est doublement de taille, d'abord parce que Romano Prodi n'avait rien eu de plus pressé, samedi 18 mai, que d'affirmer que la lutte contre la Mafia serait sa *« première priorité »*, tandis que deux de ses ministres, le garde des sceaux Giovanni Maria Flick et le ministre de l'intérieur Giorgio Napolitano, s'étaient immédiatement rendus à Palerme pour un grand colloque sur le crime organisé ; ensuite parce que l'arrestation d'un chef du calibre de Giovanni Brusca, accusé de l'assassinat du juge Giovanni Falcone, vient s'ajouter à la liste des grands succès anti-Mafia. Après la capture du « parrain des parrains », Toto Riina, en janvier 1993, et celle de son dauphin présumé, Leoluca Bagarella, en juin dernier, Giovanni Brusca, à trente-six ans à peine, passait pour l'un des trois « héritiers » des familles mafieuses dominantes, avec le Palermitain Pietro Aglieri et le Corléonais Bernardo Provenzano.

PARTICULIÈREMENT SANGUINAIRE

Particulièrement sanguinaire, Giovanni Brusca, fils lui-même d'un grand mafieux de San Giuseppe Jato, près de Corleone, a déjà été condamné par contumace à la prison à vie. Détail particulièrement atroce, c'est lui qui, il y a quelques mois, avait étranglé de ses mains, avant de faire disparaître son corps dans l'acide, un enfant de onze ans. Ce dernier n'avait eu que le tort d'être le fils d'un « repenti » célèbre de la Mafia Santo Di Matteo, dont les révélations à la police avaient durement porté atteinte à « Cosa Nostra ». Giovanni Brusca est également accusé d'avoir appuyé personnellement sur le détonateur du violent explosif qui avait causé, près de l'aéroport de Palerme, la mort du plus célèbre des juges anti-Mafia, Giovanni Falcone, ainsi que celle de sa femme et de ses gardes du corps.

C'était le 23 mai 1992 : en arrêtant le tueur, quatre ans après presque jour pour jour, le nouveau gouvernement a fait à la Sicile, qui s'inquiétait ces derniers temps d'un certain désarroi dans la lutte contre la Mafia, un beau cadeau d'anniversaire.

Marie-Claude Decamps

Madrid envisage de rapprocher les détenus de l'ETA du Pays basque

MADRID
de notre correspondant

Le gouvernement de José Maria Aznar va-t-il modifier la politique pénitentiaire et procéder à un « rapprochement » des plus de cinq cents prisonniers de l'ETA actuellement dispersés à travers le pays ? Le président du gouvernement a confirmé, vendredi 17 mai, qu'une nouvelle politique était à l'étude, sans fournir aucune précision, alors que les services du ministère de l'intérieur se sont empressés de démentir *« la possibilité de procéder à un rapprochement sélectif de certains détenus de l'ETA au Pays basque »*

La question est en tout cas de plus en plus à l'ordre du jour, surtout depuis l'enlèvement, le 17 janvier, d'un fonctionnaire de prison, José Antonio Ortega, toujours séquestré par le mouvement indépendantiste. Herri Batasuna (HB), bras politique de l'ETA, a clairement fait savoir que la situation de ce père de famille – qui provoque d'importantes manifestations de protestation dans le pays tout entier – était directement liée à l'amélioration des conditions de vie des prisonniers et en premier lieu à leur regroupement au Pays basque, à proximité de leurs familles. *« Tout le monde sait que la séquestration ne prendra pas fin si rien n'est fait pour les détenus »*, a précisé Karmelo Landa, dirigeant de HB.

Il est évidemment difficile pour le gouvernement de donner l'impression de céder au chantage d'une organisation qui soutient ouvertement les actions terroristes. Mais au Pays basque même des personnalités politiques de plus en plus nombreuses sont désormais en faveur de la suppression de la politique de dispersion qui avait été mise en place en 1989 afin de soustraire les activistes incarcérés à la pression du groupe et des « commissaires politiques » et de favoriser ainsi leur réinsertion.

Juan Maria Atuxta, ministre de l'intérieur basque, tout comme Xabier Arzalluz, président du Parti nationaliste basque (PNV), se sont clairement prononcés en faveur de ce rapprochement dans un rayon maximum de 300 kilomètres qui faciliterait les visites. Jaime Mayor Oreja, ministre de l'intérieur, avait déclaré au quotidien *El País*, le 12 mai : *« Il faut répondre à un problème qui touche 511 prisonniers et 511 familles... Il faut faire des politiques distinctes qui ne soient pas identiques pour les 511. Je ne veux pas donner la sensation que l'on joue avec les prisonniers. »* En conséquence, le ministre réclame de la prudence, d'autant que l'attentat commis lundi 20 mai à Cordoue (le premier depuis la constitution du nouveau gouvernement), au cours duquel un sergent a perdu la vie, réduit la marge de manœuvre des autorités.

Une sélection des éléments les moins durs pourrait être effectuée afin de procéder aux premières expériences de retour dans les prisons basques. Il est évident que l'éparpillement dans soixante-deux établissements pénitentiaires, s'il a permis de favoriser certains renoncements à la lutte armée, n'est plus tellement efficace aujourd'hui comme argument de réinsertion, ainsi que presque tout le monde le reconnaît. En décembre dernier, le Parlement basque avait d'ailleurs voté en faveur du rapprochement, pour des raisons humanitaires. Il reste à concrétiser ce vote sans donner l'impression de céder au terrorisme.

Michel Bôle-Richard

Deux incarcérations dans le cadre de l'affaire des GAL

Le juge Javier Gomez de Liano a procédé, lundi 20 mai, à l'incarcération de deux anciens gardes civils, Enrique Dorado et Felipe Bayo, soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement, puis à la torture et enfin au meurtre de deux militants présumés de l'ETA, José Ignacio Lasa et José Antonio Zabala, séquestrés le 16 octobre 1983 à Bayonne, dont les squelettes, découverts un an plus tard, ne furent identifiés que l'an dernier. Ce qui provoqua la réouverture du dossier. Le rebondissement s'était produit au milieu du scandale des GAL (groupes antiterroristes de libération) et avait suscité une énorme émotion. Trois généraux ont été inculpés le 7 mai dans cette affaire.

La grève en Allemagne fait écho au mouvement français de 1995

BONN
de notre correspondant

Plus de cent mille personnes se sont mises en grève, lundi 20 mai, pour protester contre les projets de rigueur budgétaire du gouvernement allemand. Ecoles fermées, bus et tramways bloqués, lettres entassées, poubelles non ramassées... A Cologne, Bonn, dans les villes de la Ruhr, à Stuttgart, mais aussi à Berlin et dans plusieurs villes des nouveaux Länder, les employés des services publics, à l'appel de leurs syndicats (OTV et DAG), ont arrêté le travail afin d'obtenir des augmentations de salaire de + 4,5 % cette année.

Du côté des employeurs – en l'occurrence l'Etat fédéral, les Länder et les communes –, le ton est à l'intransigeance. *« Je ne me laisse pas impressionner »*, dit le chancelier Kohl. Son ministre de l'intérieur Manfred Kanther (CDU) entend imposer cette année un gel des augmentations de salaire aux 2 millions de fonctionnaires, mais surtout aux 3,2 millions d'employés des services publics (qui sont des salariés et ont, eux, le droit de grève). L'Etat veut obtenir en outre une réduction des indemnités salariales versées en cas de maladie et une réduction de certaines primes extrasalariales. Les grèves « d'avertissement » de lundi ont lieu à l'approche d'un nouveau round de négociations avec les syndicats qui doit avoir lieu mercredi 22 mai à Stuttgart.

INQUIÉTUDES

L'Etat sera d'autant moins disposé à lâcher du lest que l'état des finances publiques du pays suscite de plus en plus d'inquiétudes. Les chiffres publiés par le ministère des finances la semaine dernière laissent apparaître que les rentrées fiscales de l'Etat fédéral et des Länder pour 1996 et 1997 seront beaucoup moins importantes que prévu (*Le Monde* du 17 mai). Le ministre des finances, Theo Waigel, n'a pas exclu, lundi 20 mai, de recourir à un surcroît d'endettement pour faire face à cette nouvelle situation. L'Etat fédéral ne pourra sans doute pas s'en tenir au déficit de 60 milliards de marks qui avait été prévu pour 1996.

Dans le contexte des échéances prévues par le traité de Maastricht, l'Allemagne va devoir réussir un tour de force pour assainir ses finances à temps en vue de la monnaie unique. Tel est l'un des enjeux des manifestations qui grondent dans tout le pays.

S'approche-t-on d'un scénario « à la française » ? Les manifestations de décembre 1995 contre le plan Juppé sont dans toutes les mémoires outre-Rhin. Des manifestants brandissent régulièrement des drapeaux français au milieu de leurs banderoles. Mais il est encore trop tôt pour établir un parallèle entre les deux scénarios. D'abord parce que les employés des services publics allemands n'ont pas encore véritablement entraîné dans leur sillage les salariés de l'industrie, et notamment ceux de la métallurgie, fer de lance de tout mouvement social important en Allemagne.

Il faudra attendre la fin de cette semaine pour savoir si la fédération des syndicats allemands DGB, qui regroupe l'ensemble des branches de l'économie (9 millions de membres), a réussi à mobiliser ses troupes dans le cadre de la « semaine d'action » qu'elle a décidé d'organiser. On est encore loin de la dernière grande grève des services publics du printemps de 1992, qui avait paralysé l'Allemagne pendant onze jours.

Plusieurs responsables gouvernementaux le rappellent à l'envi : la loi allemande interdit de faire grève contre les décisions du gouvernement. Celui-ci étant démocratiquement élu, il ne peut accepter de se voir critiqué par un regroupement d'intérêts catégoriels divers. Les dirigeants syndicaux n'entendent pas, eux non plus, provoquer une « grève générale » pour déstabiliser le pays. Le consensus à l'allemande n'a pas dit son dernier mot.

Lucas Delattre

L'OCDE révise en baisse ses prévisions de croissance

PARIS. Réunis, mardi 21 et mercredi 22 mai au château de la Muette, à Paris, les ministres des 27 pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développment économique) examineront des prévisions de croissance révisées à la baisse par l'Organisation par rapport à celles de décembre 1995. L'Europe est créditée d'un taux de croissance de 1,6 % cette année, soit un point de moins qu'il y a cinq mois. L'activité s'accélérerait par la suite, le produit intérieur brut de la zone croissant de 2,7 % en 1997. L'Allemagne, créditée d'un taux de croissance de seulement 0,5 % cette année contre 2,4 % prévus en décembre, subit la *plus* forte révision. *L'année* prochaine, la croissance s'accélérerait outre-Rhin et atteindrait 2,4 %. Freinage aussi pour la France dont le taux de croissance est ramené de 2,2 % à 1 % pour 1996 et 2,4 % en 1997. Le Japon au contraire redémarrerait un peu plus vite que prévu *avec un taux de 2,2 %*

Les Etats-Unis condamnés en appel par l'Organisation mondiale du commerce

GENÈVE. Pour son premier arrêt, l'instance d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), chargée de faire respecter les règles du commerce international, a condamné les Etats-Unis pour leur politique d'*importation d'essence, sur une plainte déposée par le Venezuela* et le Brésil en avril 1995. Les Américains ont, en effet, adopté des normes plus exigeantes pour l'essence importée – notamment s'agissant de la teneur en métaux lourds – que pour celle produite aux Etats-Unis, *dont ils estiment plus facile de vérifier la qualité.* Déjà condamnés en première instance, les Etats-Unis doivent faire connaître leurs intentions dans les trente jours et ont quinze mois pour modifier leur législation, sous peine de mesures de rétorsion des pays *intéressés. – (AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le journaliste cubain en exil Yndamiro Restano** *Diaz a reçu, lundi 20 mai,* à *Washington, la Plume d'or de la liberté de* la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ). Directeur du bureau des journalistes indépendants de Cuba, Restano Diaz avait été condamné en décembre 1991 à dix ans de prison par les autorités *cubaines. Libéré en juin 1995, il vit actuellement au Venezuela. – (AFP.)*

■ **ÉQUATEUR : les indigènes seront représentés au Parlement à** partir du 1er août pour la première fois dans l'histoire du pays, d'après des résultats non officiels des élections législatives de dimanche 19 mai. *Le mouvement indigène aurait obtenu un siège de député* national et quatre sièges de députés provinciaux. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **VATICAN : le pape a reçu le dalaï-lama,** *lundi 20 mai,* à *l'occasion* d'une visite en Italie du leader spirituel des Tibétains. Ce fut *« une rencontre spirituelle et d'échange sur des thèmes religieux »,* a commenté un porte-parole du Vatican. La précédente rencontre entre les deux responsables *religieux remontait* à 1988. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : une majorité d'Algériens se déclarent « peu » (42,8 %)** *ou « pas » (18,9 %) satisfaits de « la politique menée depuis l'élection »* du président Liamine Zeroual, révèle un sondage réalisé et publié lundi 20 mai par le quotidien privé *El Watan.* 78,8 % des sondés ont l'intention de participer aux prochaines élections législatives, tandis que 60,7 % estiment que *« le dialogue national est une nécessité absolue ».* – *(AFP.)*

■ **Le dernier numéro de l'hebdomadaire « Mesmar » a été empêché de paraître,** a indiqué, lundi 20 mai, la direction du journal, dont plusieurs collaborateurs ont été récemment inculpés d'*« outrage à une institution publique et diffamation à l'encontre des symboles de l'Etat »* à la suite de la publication de textes satiriques et de caricatures du président Liamine Zéroual et de ministres. – *(AFP.)*

■ **MAROC : plus d'un millier de jeunes, diplômés de l'enseignement supérieur,** ont entamé, lundi 20 mai, à Rabat, une grève de la faim et un *sit-in* d'une semaine pour protester contre *« les promesses non tenues des autorités ».* Selon le Centre marocain de conjoncture (organisme indépendant), le nombre de diplômés au chômage dépassait les 300 000 personnes en 1995. – *(AFP.)*

■ **A la suite de la mort d'un adolescent dans une prison de Tanger,** plusieurs associations, s'appuyant sur l'avis d'une commission de médecins légistes, ont conclu que ce décès était survenu à la suite de *« coups et blessures ayant entraîné une hémorragie cérébrale ».* Selon elles, la responsabilité de la mort du jeune homme incombe aux *« responsables de son incarcération et de la torture qu'il a subie ».* – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : le journaliste tunisien Salah Béchir,** résidant régulièrement en France depuis seize ans, s'est vu refuser le renouvellement de son passeport, document indispensable à la délivrance de son permis de séjour dans l'Hexagone, a-t-on appris, lundi 20 mai, à Paris. Le consulat général de Tunisie n'a pas fourni d'explication à ce refus.

ASIE

■ **AFGHANISTAN : selon Radio-Kaboul, dix personnes auraient été tuées** par des tirs de roquettes des talibans (organisations des « étudiants en islam »), lundi 20 mai. Par ailleurs, le chef de la faction intégriste Hezb-i-Islami Gulbuddin Hekmatyar et le président afgan Burhanuddin Rabbani se sont rencontrés pour la première fois, lundi, depuis leur alliance survenue à la mi-mai. – *(AFP, Reuter.)*

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE : le premier ministre Jim Bolger** a annoncé mardi 21 mai que les élections législatives anticipées auront lieu le 12 octobre. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

NIGER : l'interdiction des partis politiques a été levée, a-t-on indiqué officiellement, lundi 20 mai, à Niamey. En revanche, l'état d'urgence, imposé lors du coup d'état du général Ibrahim Baré Maïnassara, en janvier, reste en vigueur, afin de *« préserver la quiétude des populations ».* – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : les trois membres d'une organisation humanitaire allemande,** enlevés au Somaliland (nord), ont été libérés, lundi 20 mai, après avoir été retenus, pendant onze jours, dans un village isolé. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CHINE : les Etats-Unis ont annoncé, lundi 20 mai, le renouvellement pour un an au profit de la Chine** de la clause commerciale dite de *« la nation la plus favorisée »* (MFN). *« C'est une bonne nouvelle »,* a commenté le vice-premier ministre Li Lanqing avant de préciser que la révision annuelle de la clause de la MFN reste un obstacle durable au développement des relations commerciales bilatérales. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : Gordon Brown, chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme travailliste,** a réaffirmé, *lundi 20 mai* à *Paris,* devant les membres du CNPF, l'attachement de son parti au *« principe »* de la monnaie unique européenne, mais a indiqué qu'il ne recommandait pas *« à ce stade »* un retour de la Grande-Bretagne au sein du mécanisme de change européen. *« L'avenir de la Grande-Bretagne est au sein de l'Europe »,* a-t-il ajouté devant les journalistes. – *(AFP.)*

La Cour suprême des Etats-Unis interdit toute discrimination à l'encontre des homosexuels

Les mouvements de défense des gays et des lesbiennes saluent une « victoire morale »

En rejetant une disposition *« anti-gay »* adoptée en 1992 à l'occasion d'un référendum par la population de l'Etat du Colorado, la Cour suprême des Etats-Unis a rendu, lundi 20 mai, une décision qualifiée d'historique. Par six voix contre trois, les juges affirment le droit de la communauté homosexuelle à être protégée en tant que minorité et interdisent toute discrimination à son encontre en matière d'emploi et de logement.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les homosexuels étant des citoyens comme les autres, ils doivent pouvoir bénéficier de lois qui protègent leurs droits, fussent-ils ceux d'une minorité. Ainsi en a décidé, lundi 20 mai, la Cour suprême des Etats-Unis, dans un arrêt qui représente une victoire majeure pour les mouvements des gays et des lesbiennes. Par six voix contre trois, les *juges constitutionnels ont donné* raison à la plus haute juridiction de l'Etat du Colorado, laquelle avait sanctionné les résultats d'un référen*dum refusant aux homosexuels le* droit d'obtenir une protection légale contre les discriminations, qui s'exercent notamment en matière *d'emploi et de* logement.

Cet amendement, adopté en 1992 par 53,4 % des électeurs du Colorado, était devenu un symbole : son *application aurait eu pour effet* d'annuler plusieurs arrêtés municipaux et lois locales protégeant les homosexuels, ce qui revenait à affirmer *que ceux-ci sont des « citoyens de seconde zone »,* privés des avantages légaux auxquels peuvent prétendre d'autres minorités. Un Etat, a souligné le juge Anthony Kennedy, ne peut décider qu'une *« classe d'individus »* sera privée du bénéfice de ses propres lois. Une telle législation semble motivée par une *« animosité »* à l'égard d'une communauté particulière, en l'espèce les gays, et serait donc contraire aux *« traditions constitutionnelles »* des Etats-Unis.

En se faisant l'avocat de la *« majorité »*, des habitants de cet Etat des Rocheuses, face à une *« minorité politiquement puissante »*, le juge Antonin Scalia a soutenu – en vain – qu'il s'agissait de s'opposer à une *« détérioration de la morale et des mœurs sexuelles traditionnelles ».* Les réactions à la décision de la Cour suprême ont été à la mesure des passions soulevées par la question homosexuelle aux Etats-Unis. Cette *« victoire morale exceptionnelle »,* saluée par les associations de défense des gays, a été qualifiée de *« jour sombre pour les libertés du peuple américain »,* par Gary Bauer, président du très conservateur Conseil pour la recherche familiale, ainsi que par les organisations proches du Parti républicain.

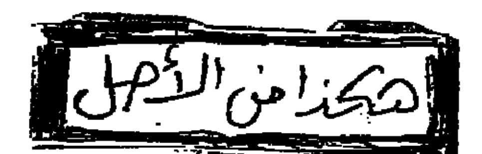
La Maison Blanche, de son côté, s'est discrètement félicitée d'un jugement *« opportun »* : Bill Clinton s'est longtemps battu en faveur d'un tel principe. La loi fédérale prévoit qu'il est illégal de licencier quiconque ou de refuser un emploi, sur la base de l'âge, du sexe, de la race, de la religion, du pays ou de l'origine, mais elle est muette s'agissant de la « préférence sexuelle ». En 1994, le sénateur démocrate Edouard Kennedy *avait déposé* un projet de *loi* tendant à remédier à cette lacune. Le chef de la Maison Blanche avait apporté son soutien à cette initiative, mais il avait *dû battre en retraite devant l'hostilité* des républicains.

Traditionnellement, les homosexuels votent démocrate. Bill Clinton *est soucieux d'entretenir cette* « clientèle » électorale en prévision du scrutin présidentiel, mais il se pose surtout en champion des valeurs morales et familiales. *Bref,* il s'efforce de suivre une ligne qui tient beaucoup de l'équilibrisme politique.

Offensive du Congrès

Depuis quelques mois, le débat sur les droits des homosexuels s'est déplacé au Congrès, où les élus républicains de 1994 déploient un zèle législatif sans précédent. Vendredi 17 mai, la Chambre des représentants a adopté, dans son projet de budget de la défense pour 1997, une mesure excluant les GI homosexuels de l'armée. D'ici quelques semaines, soutenu par un Bill Clinton en campagne, empruntant certains thèmes à ses adversaires, le Congrès devrait se prononcer sur un texte interdisant les mariages entre homosexuels.

Laurent Zecchini



MATIGNON Le retour à la pratique des déjeuners de la majorité, autour du premier ministre, consacre Alain Juppé dans son rôle de chef de la coalition gouvernementale. Les principaux dirigeants de la droite doivent se retrouver, mercredi 22 mai, à l'hôtel Matignon. Seul Edouard Balladur, parmi les invités, a fait savoir qu'il serait empêché de s'y rendre. ● LE REMANIEMENT du gouvernement que dirige Alain Juppé, afin d'y faire entrer des partisans d'Edouard Balladur lors de l'élection présidentielle de 1995, n'est pas à l'ordre du jour : ni François Léotard, qui entend se consacrer à la direction de l'UDF, ni Charles Pasqua, qui estime que le moment n'est pas propice, ne sont candidats à un portefeuille ministériel. ● LES DEUX FAMILLES de la droite se préparent à un bras de fer prolongé sur *la désignation* des candidats aux élections législatives de 1998.

Alain Juppé conforte son rôle de chef de la majorité gouvernementale

Décrit comme en sursis au début de l'année, le premier ministre apparaît aujourd'hui, en dépit des sondages négatifs, comme l'incontournable pivot de la coalition de droite, cela sans avoir besoin de donner des gages par un nouveau remaniement ministériel

ELLE COURT, elle court, la rumeur. L'objet, cette fois, est un hypothétique remaniement gouvernemental. Pourtant, cet exercice est, avec la dévaluation, celui qui est entouré du plus grand secret. Deux hommes – le président de la République et son premier ministre – en sont les maîtres d'œuvre. Autant dire que cette hypothèse est une pure spéculation, qui peut trouver sa raison d'être politique, mais que chacun s'attache, dans le cas précis, à faire démentir, en s'appliquant à marquer un étonnement réel ou feint.

« On ne voit aucun indice qui, ici, à l'Elysée, pourrait lui donner une consistance », insiste-t-on du côté du palais présidentiel. *« Il n'y a pas de réflexions menées sur une telle éventualité »*, renchérit l'Hôtel Matignon. Au cours d'une réunion avec ses collaborateurs, lundi 20 mai, Maurice Gourdault-Montagne, directeur du cabinet du premier ministre, a tenu à préciser que, les informations publiées à ce sujet n'ayant *« aucun fondement »*, elles doivent être considérées comme nulles et non avenues. Malgré ces démentis, la rumeur croît et embellit : le remaniement serait imminent.

Chacun trouve des indices qui en accréditent l'idée. Le chef du gouvernement a passé le cap de la première année, qu'il vient de fêter le 17 mai : autant il était inconcevable, avant, d'envisager une nouvelle équipe, autant elle se justifierait maintenant qu'Alain Juppé aborde l'an II. Autre indice : la reprise, en avril, des déjeuners de la majorité, supprimés à l'entrée de Jacques Chirac à l'Elysée. Pendant un an, les séquelles de l'élection présidentielle avaient contrarié ces agapes censées, au fil du temps, renouer les liens entre balladuriens et chiraquiens. Le deuxième déjeuner est fixé au 22 mai : Philippe Séguin y participera, ce qu'il n'avait pu faire le 24 avril, mais M. Balladur est de nouveau empêché.

LE CHOIX DES HOMMES

Un indice encore : le discours prononcé par M. Juppé devant les cadres et les élus RPR, réunis le 5 mai pour célébrer l'anniversaire de la victoire de M. Chirac. La cérémonie était destinée, aussi, à donner le coup d'envoi de la préparation des élections législatives de 1998. L'unité était à l'ordre du jour. *« C'est unie autour de son bilan, qui sera celui des gouvernements qui se sont succédé depuis 1993, unie autour de son projet* [...], *unie aussi autour du choix des hommes* [...] *que la majorité ira à la bataille »*, avait déclaré le président du RPR. Compris comme une main tendue aux balladuriens, *la déclaration du premier ministre* s'est vite transformée en proposition d'un nouvel élargissement de la base gouvernementale.

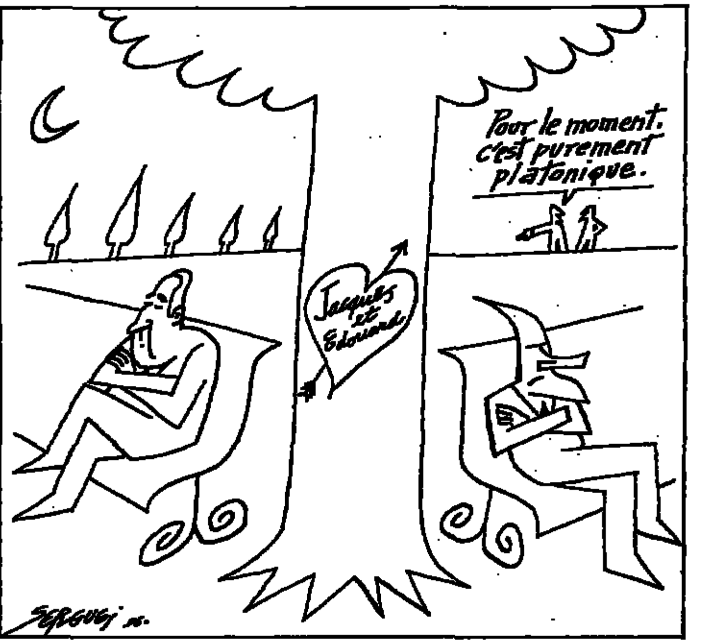
C'est un proche du chef de l'Etat, Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise, qui a mis le feu aux poudres. Prévoyant un début de campagne législative en septembre, M. Lellouche assure, le 12 mai, sur Radio-J : *« Il n'est pas exclu que le problème de la recomposition du gouvernement se pose et que l'ensemble des sensibilités de la majorité, qui vont de Philippe Séguin à Edouard Balladur,* [...] *soient représentées. »* Et cela... à l'automne, précisait M. Lellouche. Le coup était parti. Très rapidement, la précision temporelle de l'automne a disparu pour laisser place à l'immédiateté. Second effet : la position de M. Juppé comme chef de la majorité est raffermie puisqu'on parle de lui comme un chef de gouvernement incontestable.

Les deux noms qui reviennent le plus fréquemment dans l'opération d'élargissement sont ceux de Charles Pasqua et de François Léotard. Au premier, on promet le ministère de la défense, occupé par Charles Millon ; au second, on assure un avenir aux affaires étrangères, détenues par Hervé de Charette. Faut-il souligner que les titulaires de ces deux portefeuilles se sont vu décerner ces dernières semaines des lauriers par le président de la République ?

MM. Chirac et Juppé ont-ils donc un intérêt quelconque à modifier, dès aujourd'hui, la composition du gouvernement ? A vingt-deux mois des législatives, faire l'opération trop tôt, c'est courir le risque d'arriver sur l'obstacle avec un gouvernement usé, voire épuisé. La faire trop tard, c'est prendre celui de ne pas laisser à une nouvelle équipe le temps de s'épanouir pour en tirer les bénéfices électoraux. Objectivement, la période allant de la fin de l'année 1996 au début de l'année 1997 pourrait être une bonne « fenêtre de tir » pour un tel réaménagement. Ce délai donnerait le temps nécessaire à M. Léotard pour remettre de l'ordre à l'UDF, et il autoriserait, le cas échéant, M. Chirac à se tourner vers M. Pasqua (qui ne saurait rester sourd à cet appel) pour lui demander de « pacifier » les villes mises en ébullition par la dissolution de soixante-dix régiments. Reste que ni l'un ni l'autre, officiellement, n'est demandeur d'une telle promotion.

« Patron » de la seconde composante de la majorité, M. Léotard ne serait-il pas ligoté par une participation gouvernementale ? Opposant au traité de Maastricht – dont l'application se fait de plus en plus pressante –, l'ancien ministre de l'intérieur a-t-il vraiment intérêt à se lier à l'action d'un gouvernement dirigé par M. Juppé ? Il n'est pas irréaliste de penser que l'exécutif sera conduit à faire le point à l'automne. Cela d'autant plus que la situation économique, contrairement aux prévisions – Jean Athuis, en février, avait *« bon espoir que la croissance rebondisse au deuxième trimestre, au pire au début du second semestre »* –, est atone et sans grandes perspectives. Il sera temps alors, suggère-t-on chez les partisans de « l'autre politique », d'avoir une ambition plus grande que celle d'un simple remaniement gouvernemental.

Olivier Biffaud



1998, une année électorale chargée

Si le calendrier est respecté, le mois de mars 1998 devrait accueillir à la fois les législatives (l'Assemblée nationale sortante a été élue les 21 et 28 mars 1993), les régionales (22 mars 1992) et le renouvellement de la moitié des conseillers généraux (élus les 22 et 29 mars 1992). En septembre, un tiers du Sénat sera renouvelé. Deux réflexions sont en cours. La première concerne les cantonales. Il est envisagé de les repousser début septembre, soit juste avant les sénatoriales. L'autre hypothèse consiste à les renvoyer après les sénatoriales, en octobre, voire au début de l'année 1999. L'autre débat est celui du couplage des élections régionales, soit avec les législatives, comme cela avait été le cas en 1986, soit avec les cantonales, suivant l'exemple de 1992. La première a la faveur des états-majors politiques. A Matignon, on indique que rien n'est encore tranché et que le premier ministre prendra sa décision au début de l'année 1997.

Jean-François Probst, faiseur d'images

OH ! BIEN SÛR, il aurait préféré que Dax l'emportât sur Toulouse. Las !, les rugbymen de la Ville rose ont coupé la route de la finale du championnat de France aux Landais, samedi 18 mai, à Bordeaux.

C'est toujours la même chose avec Jean-François Probst : la conversation roule sur la politique et, tout à coup, le ballon ovale sort de la mêlée, et le chargé de mission du premier ministre, préposé à l'image et aux menus conseils, retrouve son accent chantant. M. Probst a deux passions connues : la politique et le rugby. La tête et les jambes, la finesse et la force, le verbe et le muscle.

Au service d'Alain Juppé à l'hôtel Matignon depuis une centaine de jours – son arrivée avait été annoncée dans la première quinzaine de février et confirmée au *Journal officiel* à la fin du mois –, ancien secrétaire général du groupe RPR du Sénat et ancien conseiller politique de Michèle Alliot-Marie au ministère des la jeunesse et des sports sous la deuxième cohabitation, M. Probst avait été « remercié » par Charles Pasqua, puis par Edouard Balladur. Si la cause de la première rupture est mystérieuse, celle de la seconde est publique : chiraquisme avoué.

Son arrivée aux côtés du premier ministre a coïncidé avec la volonté de modifier la composition du cabinet à Matignon et de redresser l'image de M. Juppé. En trois mois, le cabinet a retrouvé une configuration classique en perdant ses deux directeurs adjoints, et l'hôte de Matignon a vu s'améliorer sa « cote » dans l'opinion. Certes, la popularité de sa politique reste médiocre, mais son image personnelle (tenace, courageux, dynamique) s'est redressée, même si certaines expressions malheureuses sur la fonction publique peuvent contrarier cette tendance.

M. Juppé et son épouse aux sports d'hiver, c'est M. Probst. Le même à la terrasse d'un café de province, c'est encore lui. Le premier ministre sur une pirogue en Guyane, c'est toujours lui. Le chargé de mission s'occupe davantage de communication que de politique. Insensible aux sarcasmes, mais ouvert aux critiques, il se contente d'affirmer : *« Juppé nous dirige bien. »*

O. B.

François Léotard consacre tous ses soins à l'UDF

ENFIN CHEZ SOI ! Sept semaines après son élection à la présidence de l'UDF, François Léotard s'apprête à inaugurer en grande pompe, mercredi 22 mai, le nouveau siège de la confédération, près du Champ-de-Mars, à Paris.

Ce déménagement symbolise la volonté de M. Léotard de marquer de son empreinte une UDF si longtemps convoitée. Il entend le faire sans retard, afin de s'exonérer du prix dont il a dû payer la conquête de l'UDF : l'affaiblissement de sa famille politique, le Parti républicain, déchirée entre son rival Alain Madelin et lui-même ; le renforcement de François Bayrou, dont l'appui était une condition *sine qua non* de sa victoire et vis-à-vis duquel il va chercher à avoir les coudées plus franches.

Installé aux commandes de l'UDF, l'ancien ministre de la défense affirme qu'il entend se consacrer à cette seule tâche jusqu'en 1998 : assurer à la confédération une place de *« partenaire »* – et non plus de simple *« allié »* – du RPR dans le dispositif majoritaire, *en faire une force de proposition loyale, mais déterminée, vis-à-vis du gouvernement ; la conduire à la bataille des élections législatives.* S'il continue de prôner l'ouverture du gouvernement à un plus grand nombre d'anciens balladuriens – il est *« indispensable que le socle de la majorité s'élargisse »*, a répété, mardi sur RMC, Ladislas Poniatowski, porte-parole du PR –, il choisit lui-même de rester en dehors de l'exécutif.

Sauf *« circonstances exceptionnelles*, affirme M. Léotard, *je n'ai pas l'intention d'aller au gouvernement avant 1998 »*. Cette position « à cheval », calcule-t-il, lui permettra plus aisément, au moins dans les prochains mois, de faire entendre la voix de l'UDF face à un RPR soupçonné d'être de nouveau tenté par ses réflexes de « moines-soldats » à l'approche des élections de 1998. M. Léotard et M. Bayrou, président délégué de l'UDF, n'ont ainsi guère prisé que le RPR ait choisi de célébrer seul la première année du septennat de Jacques Chirac. Le retour de Patrick Stefanini, expert de la carte électorale, rue de Lille est également le signal sans équivoque que la bataille des investitures est sur le point de commencer dans la majorité.

NOUVEAUX STATUTS

Faire entendre la voix de l'UDF suppose que la confédération ait quelque chose à dire, ce qui n'était plus le cas depuis longtemps. La reconstruction d'un corps de propositions figure donc en bonne place dans les priorités de la nouvelle équipe. L'Europe bien sûr, la réforme fiscale toujours, celle de l'Etat et la poursuite de la décentralisation également, mais aussi le rééquilibrage des institutions, dont il estime qu'elles continuent de dériver vers une présidentialisation toujours plus marquée, figurent au menu de M. Léotard. Une « université d'été » en septembre et une convention avant la fin de l'année devront scander cette réflexion.

Dans l'immédiat, la remise en route de l'appareil UDF passe par l'élaboration de nouveaux statuts, promis pendant la campagne pour la présidence de l'UDF. Un premier projet de réforme, élaboré par Pierre-André Wiltzer, premier vice-président et porte-parole de l'UDF, devait être discuté mardi soir par les principaux dirigeants de la confédération, avant d'être soumis mercredi au bureau politique. Pour être validé, le projet doit recueillir l'assentiment des trois quarts du bureau avant d'être adopté définitivement par le conseil national le 22 juin.

Pour « chinoise » qu'elle soit, cette réforme sera un premier test de l'équilibre qui va s'instaurer entre les différentes forces en présence au sein de l'UDF. L'objectif annoncé consiste à renforcer les pouvoirs de la confédération au détriment de ceux des composantes. Dans quelle mesure M. Bayrou, qui continue de miser sur le développement de ses propres troupes de Force démocrate, est-il prêt à concéder des prérogatives à l'instance UDF ? De quelle manière les proches de M. Madelin tenteront-ils d'amorcer un rapprochement avec M. Léotard, afin d'enfoncer un coin dans son alliance avec le ministre de l'éducation nationale et de peser davantage dans la confédération ?

Pour l'heure, en attendant de retrouver une plus grande marge d'action à l'approche des élections législatives, M. Madelin s'emploie à mieux structurer ses troupes. Du côté de l'UDF, il continue de réunir régulièrement ceux qui, de Charles Millon à Jean-Pierre Raffarin, en passant par Philippe Vasseur, avaient soutenu sa candidature contre celle de M. Léotard.

Le mardi, au Palais-Bourbon, il rassemble les députés qui le souhaitent autour de quelques débats de fonds. Le choix des thèmes est rarement innocent : le 21 mai, il organisait un séminaire sur *« la réforme »*.

Celle de la fiscalité et celle de l'Etat, naturellement, mais aussi celle de l'éducation nationale, au moment même où M. Bayrou devait faire le point, devant l'Assemblée nationale, sur les états généraux de l'Université.

Cécile Chambraud

Le RPR s'emploie à réunir les siens

LA FERMETÉ aurait-elle payé ? Sanctionné au mois de mars pour avoir critiqué la politique du gouvernement, le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Philippe Auberger, s'est fait tout miel, le 14 mai, pour se féliciter de l'organisation du premier débat d'orientation budgétaire.

Un autre balladurien connu pour sa liberté de parole, Patrick Devedjian, se déclare désormais *« totalement satisfait »* depuis le tournant opéré le 26 octobre 1995. *« Nous soutiendrons, quoi qu'il arrive, dans tous les cas de figure, même quand elle fera les mauvais choix, la majorité. C'est notre camp, nous y sommes, nous y resterons jusqu'à la mort »*, affirmait le député des Hauts-de-Seine, le 18 mai sur France 3. Dans un autre registre, à l'occasion du premier anniversaire de l'élection de Jacques Chirac, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a réaffirmé *son soutien au gouvernement, qui* agit *« avec beaucoup de courage et de détermination »*.

Il n'y a plus guère qu'en privé que les principaux animateurs du mouvement néogaulliste continuent de se montrer toujours aussi réservés vis-à-vis d'Alain Juppé, de son caractère et de ses méthodes. Davantage que son autorité, la volonté du premier ministre d'entendre, à intervalles réguliers, tous les responsables de la majorité, les signes envoyés par ses soins aux balladuriens et le souci des députés « de base » de ne pas afficher les divisions ont contribué à apaiser le climat au sein du RPR. Chacun peut y aller de son initiative, sans que cela provoque de crise.

Peu avant un nouveau déplacement en province, le 31 mai, dans le Gers, Charles Pasqua s'apprête ainsi à lancer le premier numéro de la *Lettre* de Demain la France, l'association qu'il anime avec M. Séguin. Il y suggère, notamment, le recours à un grand emprunt pour favoriser la relance de l'investissement. De son côté, Edouard Balladur organise, le 29 mai, un colloque sur la croissance, avec des représentants de la CGT et du CNPF, mais aussi François Léotard, Pierre Méhaignerie, Jean Arthuis et Nicolas Sarkozy. Mieux encore, M. Séguin pourra y croiser Alain Minc, qui personnifie, à ses yeux, la « pensée unique »...

M. MANCEL « RENFORCÉ »

Reste la « machine » RPR elle-même. La direction nationale a été renforcée avec la nomination, comme secrétaire général adjoint, d'un des principaux cadres du cabinet du premier ministre, Patrick Stefanini (*Le Monde* du 7 mai). Au siège du mouvement, rue de Lille, cette arrivée a été perçue par certains comme une manière de désaveu pour l'équipe rassemblée, depuis un an, autour de Jean-François Mancel.

M. Mancel tient à relativiser la portée du remaniement. *« Patrick Stefanini revient, mais il n'était jamais vraiment sorti de l'équipe »*, affirme le secrétaire général du RPR. Officiellement, l'ancien directeur de la campagne de M. Chirac est chargé de préparer celle des élections législatives. En liaison avec Matignon, où il demeure conseiller, il aura la haute main sur les investitures. La règle en est connue – priorité aux députés sortants –, mais il pourrait y avoir une vingtaine d'exceptions.

Parallèlement, le RPR attend avec impatience la fin de la réorganisation interne de l'UDF pour élaborer, dès l'automne ou, au plus tard, au début de 1997, un projet commun pour la prochaine législature. La préférence va à un mode d'élaboration « au plus près des gens », du type des états généraux de l'opposition, qui avaient précédé les élections de 1993.

Jean-Louis Saux

M. Mallet (FO) souhaite rester à la tête de la Caisse nationale d'assurance-maladie

Les dépenses médicales continuent d'augmenter plus vite que ne le souhaite le gouvernement. 2,2 milliards de francs d'économies sont possibles sur les médicaments, indique la CNAMTS

JEAN-CLAUDE MALLET, secrétaire confédéral de Force ouvrière et président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), se livre depuis quelques semaines à un jeu subtil. Il en a donné une illustration, lundi 20 mai, en présentant à la presse un premier bilan de la politique de maîtrise des dépenses de santé menée en 1995. A dix jours de la réunion des représentants des trois régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et des professions de santé, prévue le 31 mai, il a plaidé pour une relance de la convention médicale signée en octobre 1993 par les caisses et les praticiens libéraux.

Partisan d'un maintien de son organisation – et de lui-même – à la tête de la principale caisse du régime général (salariés du privé), M. Mallet doit donner à la fois des assurances au gouvernement comme au CNPF sur sa volonté de mieux réguler le système de soins, et des gages aux syndicats médicaux les plus conservateurs (CSMF, FMF, SML) sur son souci de poursuivre l'application de la convention qu'il a signée avec eux en octobre 1993. Tout en continuant à dénoncer les ordonnances réformant la Sécurité sociale dans *FO Hebdo*, organe officiel de la confédération, il a précisé qu'il avait, *« comme tout républicain, un côté légaliste, et que la loi s'applique à tout le monde »*.

PRESCRIRE MOINS CHER

S'il n'est pas question pour lui de négocier une nouvelle convention, comme le syndicat de généralistes MG-France, seule organisation médicale à avoir approuvé le « plan Juppé », le réclame, il se dit prêt à signer des avenants pour adapter ce texte, qui régit les relations entre les médecins et les caisses, aux ordonnances. *« Avec la convention, nous pouvons réussir »* à maîtriser les dépenses, a-t-il assuré, ajoutant que les ordonnances lui donnaient des *« outils juridiques »* que la CNAMTS réclamait depuis longtemps.

Les dépenses de médecine de ville ont continué de déraper au cours du premier trimestre, rendant très difficile le respect de l'objectif d'évolution fixé par le gouvernement pour 1996 (+ 2,1 %). Le président de la CNAMTS et son directeur, Gérard Rameix, veulent *« renforcer l'ensemble des contrôles réglementaires »*. En 1995, 450 millions de francs d'économies ont pu être réalisées (dépenses évitées, rétrocessions d'indus perçus par les professionnels), ce qui ne représente que 0,1 % de l'ensemble des prestations.

Une étude de la CNAMTS indique qu'au moins 2,2 milliards de francs d'économies sont possibles sur les médicaments, *« tout en préservant la qualité des soins »*, à condition que les médecins prescrivent les produits les moins chers. Les praticiens ne sont pas seuls en cause. L'industrie pharmaceutique porte une lourde responsabilité, selon la caisse, en renouvelant *« trop souvent d'anciens produits sous d'autres formes ou d'autres dosages plus coûteux »* et en assurant *« vigoureusement leur promotion »*.

Jean-Michel Bezat

Le CNPF vante à M. Chirac les accords de branche sur le temps de travail

M. Gandois estime qu'il ne faut pas « faire de mauvais procès trop tôt »

Poursuivant ses rencontres avec les partenaires sociaux, Jacques Chirac, qui avait déjà reçu les dirigeants des cinq confédérations syndicales, s'est entretenu, lundi 20 mai, avec Jean Gandois. Le président du CNPF a vanté les accords de branche déjà conclus sur l'aménagement du temps de travail.

JEAN GANDOIS, président du CNPF, s'est déclaré satisfait, lundi 20 mai, de son entretien avec le président de la République. Lors de cette rencontre, à laquelle participaient trois vice-présidents du CNPF, Martine Clément, Arnaud Leenhardt et Denis Kessler, M. Gandois a assuré à Jacques Chirac que *« beaucoup de travail se fait, dans le dialogue social, au sein des entreprises »* en matière d'aménagement et de réduction du temps de travail.

Le CNPF redoute par-dessus tout que, sous la pression des syndicats et notamment de la CFDT, le gouvernement n'en vienne à légiférer dans ce domaine, tant M. Chirac est partisan de la poursuite de la diminution de la durée du travail pour obtenir des créations d'emplois.

Les représentants du CNPF ont vanté les quelques accords de branche déjà signés. A ceux qui estiment avec Jacques Barrot, ministre du travail, que le patronat est trop frileux et que l'accord signé dans la métallurgie est un accord *« a minima »*, M. Gandois a répliqué qu'*« il ne fallait pas faire de mauvais procès trop tôt »* et que le dossier avançait *« vite aux yeux de ceux qui se trouvent près du terrain »*. Peu inquiet au sujet du climat social dans les entreprises privées, il s'attend à une situation *« plus difficile dans le secteur public »*.

« OPTIMISTE » À TERME

Le « patron des patrons » a estimé que *« certaines aides à l'emploi sont bonnes et doivent être maintenues »*, notamment les aides à l'apprentissage et à la formation en alternance ou encore les réductions de charges sur les bas salaires. En revanche, il a rappelé qu'il existait *« trop d'aides »* et que, *« dans certains domaines, elles peuvent être réduites »*. L'avenir du contrat initiative-emploi (CIE) n'a pas été abordé, mais M. Gandois a jugé qu'il s'agissait d'une *« arme utile contre le chômage »* qui pouvait être améliorée à condition d'être *« ciblée davantage »*.

La délégation patronale a aussi évoqué avec M. Chirac l'état de la conjoncture. *« Nous avons dit au président que nous étions relativement optimistes dans une conjoncture hésitante et qu'il fallait tout faire pour retrouver la croissance,* a déclaré M. Gandois. *Nous pensons qu'il faut poursuivre sans hésitation et sans états d'âme la réduction des dépenses publiques. C'est de l'intérêt de tous, des ménages comme des entreprises,* [...] *afin d'avoir moins de cotisations sociales et moins d'impôts à payer. »* Le président du CNPF s'est dit *« optimiste »* pour la dernière partie de l'année.

La délégation du CNPF a noté la révolution copernicienne de M. Chirac en matière de comptes publics. Il y a un an, celui-ci tançait les entreprises, qu'il accusait d'être responsables de la mauvaise santé des comptes de l'Etat.

Le 20 mai, il a confirmé sa volonté de réduire drastiquement la dette et les déficits publics, à la grande satisfaction de ses interlocuteurs, qui lui réclament cette rigueur depuis son installation à l'Elysée.

Al. F.

Le PS dénonce la politique du gouvernement en Corse

FRANÇOIS HOLLANDE, porte-parole du PS, a déclaré, lundi 20 mai, que la situation en Corse, *« extrêmement grave, ne peut plus durer »*, demandant au gouvernement de s'expliquer *« sur la disparition de l'Etat de droit »* dans l'île. Evoquant la *« multiplication des actes terroristes »* et *« l'attitude du gouvernement qui consiste à dessaisir les magistrats qui travaillent en Corse de tous les dossiers qui concernent des nationalistes »*, M. Hollande a estimé que, *« dans ces conditions, l'Etat de droit est floué »*.

D'autre part, un attentat à l'explosif a endommagé la recette des impôts à Bastia, dans la nuit de lundi à mardi, mais les dégâts sont de faible importance. C'est la sixième nuit en une semaine que des bâtiments publics sont ainsi la cible d'attentats en Corse.

DÉPÊCHES

■ **RADICAL : André Sainjon, député européen et vice-président de Radical**, a déclaré, lundi 20 mai, à l'agence France-Presse, qu'il ne voyait pas *« ce qui pourrait gêner la gauche radicale d'être dans un gouvernement avec des socialistes et des communistes, dès l'instant où un accord politique clair est défini en commun »*, contredisant ainsi les déclarations de la veille de Jean-Michel Baylet, président de Radical (*Le Monde* du 21 mai).

■ **FONCTIONNAIRES : Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation**, a déclaré, lundi 20 mai, à Bapaume (Pas-de-Calais) que *« le premier ministre sera amené à rendre des arbitrages d'ici juillet »* sur l'hypothèse d'une réduction des effectifs des fonctionnaires.

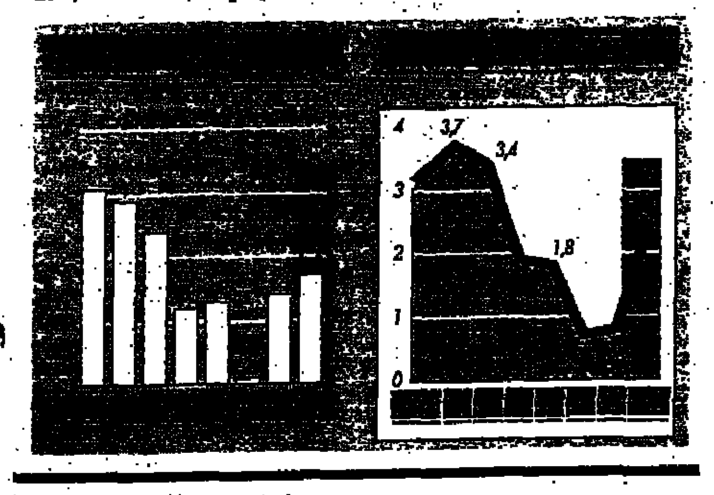
■ **AÉROPORT : Bernard Pons, ministre des transports, a décidé de ne pas retenir de site dans l'Eure** pour l'implantation du troisième aéroport du Bassin parisien, a annoncé lundi 20 mai, Henri Collard (UDF-rad), président du Conseil général de l'Eure.

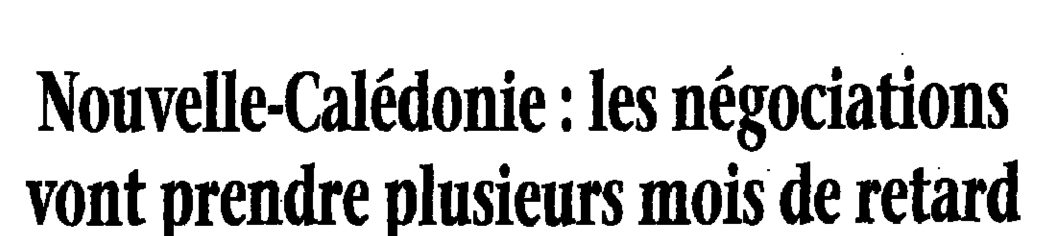
■ **TOUR EIFFEL : une grève du personnel a entraîné la fermeture au public de ce monument** lundi 20 mai. Le conflit entre la direction et les délégués FO et CGT, qui ont bloqué les ascenseurs, porte sur l'attribution de places de parking pour les employés de nuit.

■ **COMMERÇANTS : le président départemental de la Confédération de défense des commerçants et artisans de Savoie (CDCA)**, Serge Favre, a été placé en garde à vue, après les déprédations commises par des militants du CDCA, lundi 20 mai, au siège des Mutuelles savoyardes, près de Chambéry. Le CDCA incite ses membres à ne pas payer leurs cotisations de retraite et d'assurance-maladie.

La consommation des ménages a progressé de 1,7 % en 1995

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES a enregistré une hausse de 1,7 % en volume en 1995, selon une étude publiée, mardi 21 mai, par l'Insee. Ce résultat est un peu supérieur à celui de 1994 (1,4 %), mais reste très en retrait sur les hausses de près de 3 % constatées à la fin des années 80. La part de marché des grandes surfaces continue de s'accroître et représente désormais plus de 40 % des ventes du commerce de détail. La consommation alimentaire a légèrement repris (1,5 %), mais la hausse la plus spectaculaire revient aux dépenses de santé (2,4 %) et, en particulier, celles de médicaments (6,1 %). En revanche, les achats d'habillement reculent de manière spectaculaire : de 2,5 % en 1995, ce qui porte la baisse cumulée à 10 % depuis 1990.





Nouvelle-Calédonie : les négociations vont prendre plusieurs mois de retard

Le président du FLNKS est confirmé dans ses fonctions jusqu'en juillet

Après le désaveu infligé par l'Union calédonienne (UC) à son équipe dirigeante, jugée trop conciliante avec les anti-indépendantistes du RPCR, le bureau élargi du FLNKS, dont est membre l'UC, n'a pas sanctionné, mardi 21 mai, son président. Il a toutefois confirmé sa revendication de l'indépendance dès 1998.

LE GOUVERNEMENT s'est abstenu de réagir après l'annonce, lundi 20 mai, du raidissement survenu au sein de l'Union calédonienne, principale composante du Front de libération nationale kanak socialiste (*Le Monde* du 21 mai). Le ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti a seulement pris *« acte de la volonté de l'Union calédonienne de réengager le dialogue »*. Officiellement, ce silence s'explique par l'attente des décisions que devait arrêter, mardi à Nouméa, le bureau politique élargi du FLNKS.

Celui-ci a, en effet, apporté un correctif à la position de l'Union calédonienne (UC) : Roch Wamytan, *président du FLNKS*, a été confirmé dans ses fonctions jusqu'au prochain congrès, prévu pour le mois de juillet prochain. Lors d'une conférence de presse, M. Wamytan a même jugé que la désignation par l'UC de trois nouveaux négociateurs, considérés comme plus radicaux, ne constituait qu'une *« péripétie »*. En revanche, le FLNKS a réaffirmé que sa volonté est d'aboutir à l'indépendance négociée de la Nouvelle-Calédonie, dès 1998, dans le cadre institutionnel d'un Etat associé.

A CAUSE D'UNE FUITE

A Paris, on considère que les négociations tripartites entre l'Etat, les indépendantistes du Front et les « loyalistes » du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) risquent d'enregistrer un retard de plusieurs mois. En examinant minutieusement le texte du communiqué publié après la réunion du comité directeur de l'Union calédonienne, les représentants de l'Etat ont acquis la conviction que ce ne sont pas les propositions du premier ministre, le 18 avril à Paris, qui ont poussé la délégation du FLNKS à suspendre les négociations. Selon ces mêmes sources, le « couac » est venu d'une fuite organisée par le président du RPCR, Jacques Lafleur, député RPR, et de la publication, dans *Le Figaro*, d'un document jugé compromettant pour les principaux dirigeants indépendantistes.

Le choix de trois nouveaux négociateurs ne paraît pas de nature à faciliter les négociations. Le plus connu d'entre eux, Charles Pidjot, avait été à l'origine de la suspension des négociations, en avril. Il est aussi le frère du directeur général de la Société minière du Sud Pacifique (SMSP), qui exploite les gisements de nickel dans la province nord. Sa présence fait craindre que l'enjeu, considérable, du nickel rende plus difficile le dialogue sur l'avenir institutionnel du « Caillou ». Or, si un échec des négociations devait conduire à un référendum d'auto-détermination, qu'en l'état actuel du corps électoral, les indépendantistes devraient perdre, la Nouvelle-Calédonie se retrouverait dans la situation antérieure aux accords de Matignon de 1988.

Plus optimistes, certains observateurs veulent croire, à Nouméa, que le désaveu infligé au président de l'UC, François Burck, et à la fraction la plus modérée de son mouvement, n'est qu'une opération interne destinée à récupérer le terrain perdu au profit des composantes les plus radicales du FLNKS.

Franck Madœuf et Jean-Louis Saux

M. Hue veut promouvoir une « nouvelle génération » au sein du PCF

Le « clan Marchais », les « refondateurs », les nostalgiques et les européens ont donné le ton des débats du comité national consacré à la préparation du 29e Congrès

LA MÉTHODE, toujours la méthode ! Quand on n'est pas d'accord, au Parti communiste, on ne conteste pas *« la ligne »*, mais *« la méthode »*. C'est ainsi que Georges Marchais, en fin connaisseur, avait lancé l'offensive contre le secrétaire national, Robert Hue, lors des deux derniers « bureaux » qui se tiennent, chaque mercredi, place du Colonel-Fabien. C'est sur ce même angle de la méthode qu'ont été lancées, lundi 20 mai, lors du comité national consacré à la préparation du 29e Congrès du PCF (*Le Monde* du 21 mai), les attaques des membres du *« clan Marchais »*, comme Georges Valbon et Maxime Gremetz.

Lundi matin, M. Hue avait choisi de ne pas remiser *« l'ouverture »*, recommandant d'abord *« la promotion dans les collectifs de direction d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes communistes »*, *« au cœur de la mutation »*. Lors d'un bureau national, le 17 mai, M. Gremetz s'était déjà élevé contre cette ambition, en demandant en substance au secrétaire national à quoi avaient servi les hommes que le parti avait fait monter dans les années 70. Mieux vaut, comme le répètent souvent Georges Marchais et Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *« discuter librement »*. Obéissants, MM. Gremetz et Valbon discutent donc de la base ouvrière à retrouver. Ce n'est pas la méthode de Rémy Auchedé, ancien secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais. Signataire d'un appel de communistes nostalgiques contre le *« réformisme »* de M. Hue (*Le Monde* du 17 avril), dont il rappelle, devant le comité national, que *l'Humanité* n'a pas rendu compte, M. Auchedé ne *« s'interroge »* pas : il est contre ceux *« qui n'affirment pas une identité communiste »* et se situent *« dans la mouvance d'une gauche molle »*. Jean-Claude Danglot, son successeur, avait donné le pouls de sa *« fédé »*, le 17 mai, lors d'une fête de l'hebdomadaire des communistes du Pas-de-Calais qui avait réuni 10 000 personnes. *« Le débat engagé lors du dernier congrès du PCF autour de l'abandon du centralisme démocratique et de la question de la remise en cause du capitalisme se poursuit »*, confiait-il à *l'Humanité*.

« FORCE COMMUNISTE »

Une polémique s'est aussi engagée sur le « sondage » commandé à la Sofres (*Le Monde* du 8 mai), *« avec ses trente-deux interrogés »*, et que M. Auchedé considère comme une *« imposture »*. Tout comme M. Hue, qui a largement utilisé cette enquête qualitative dans son rapport, l'historien Roger Martelli, directeur du journal des refondateurs, *Futurs*, a expliqué tout l'intérêt qu'il trouve à cette enquête. Pour les refondateurs, a-t-il ensuite expliqué, la mutation entreprise par M. Hue ne fait que commencer. *« Nos propositions sont souvent intéressantes, mais je les trouve encore faibles dans certains domaines importants comme l'Europe. »*

Sur ce point, le député européen Philippe Herzog est d'accord avec les refondateurs : *« Je n'oublie pas que sur l'Europe, par exemple, une position différente et divergente de celle de la direction n'a pas vraiment pu s'exprimer »*. *« Ce n'est pas en admonestant le Parti socialiste que l'on résoudra le problème des conditions d'une réussite »*, a encore dit M. Herzog, qui rêve d'une participation de ministres communistes à un gouvernement socialiste.

Pour M. Martelli, en revanche, la mutation engagée par M. Hue *« est limitée par le fait que nous nous situons dans une continuité qui est celle du type de formation communiste issue de 1917 »*. Pourtant, le refondateur est satisfait. Pour la première fois, le secrétaire national a évoqué, dans son rapport, un rassemblement qui dépasserait le PCF, et qu'il a baptisé *« force communiste »*, en évoquant *« ceux qui ont été membres du parti »*. Ce n'est pas la *« maison commune à tous les communistes »* dont parlent les refondateurs. Mais, incontestablement, ça y ressemble.

Ariane Chemin

RÉGIONS

M. Sueur réclame la transparence du marché des pompes funèbres

Le maire d'Orléans veut que sa ville serve d'exemple

ORLÉANS
de notre correspondant

Orléans innove en matière de commerce de la mort. La cité de Jeanne d'Arc avait été la première en 1990 à supprimer le monopole de fait qu'exerçaient les Pompes funèbres générales, alors filiale de la Lyonnaise des eaux. Elle va plus loin aujourd'hui avec l'adoption récente par le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention, d'un règlement municipal qui obligera chaque entreprise de pompes funèbres à déposer à la mairie, au début de chaque année, trois « devis types » destinés aux familles, permettant de comparer les prix pour des prestations identiques.

Depuis le 8 janvier 1993, une loi a mis fin au monopole de l'organisation des funérailles par les communes et a redéfini le service public. L'artisan de cette loi n'est autre que le maire d'Orléans, Jean-Pierre Sueur (PS), ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales de mai 1991 à mars 1993. Avant cette date, depuis 1904, héritant d'une tâche remplie jusque-là par l'Eglise, les communes avaient la charge de l'organisation des funérailles. Soit elles l'exerçaient elles-mêmes par le biais d'une régie, soit elles en concédaient la gestion à des sociétés privées, soit elles laissaient jouer le marché. Ainsi, parmi les villes de plus de 100 000 habitants, douze (dont Paris, Lyon et Marseille) utilisaient la régie, seize autres la concession.

« Le régime de la concession cumule les inconvénients d'un faux monopole et d'une concurrence faussée », avait expliqué Jean-Pierre Sueur en 1993 en présentant « sa » loi. Dans sa ville, depuis 1990, trois entreprises se partagent le marché, rue des Carmes, près de l'hôpital. Une seule, exploitée par Michel Leclerc, affiche en vitrine quatre tarifs d'obsèques. *« Les prix n'ont pas augmenté*, reconnaît aujourd'hui le maire d'Orléans, *mais il revient aux pouvoirs publics de veiller à la qualité du service. »* Comment inciter, par exemple, les entreprises à fournir des devis pour des prestations comparables, distinguant ce qui est facultatif de ce qui ne l'est pas ? Un rapport de 1989 signalait des écarts de prix de un à cinq pour le même type de prestation. La nouvelle loi n'avait pas retenu l'obligation de devis types, bien que la commission mixte paritaire chargée de rédiger le texte définitif de la loi, après examen par l'Assemblée et le Sénat, ait spécifié dans son rapport que des règlements municipaux pourraient toujours le prévoir.

L'ESPRIT DE LA LOI

La ville d'Orléans est donc la première à adopter un règlement municipal, avec obligation désormais pour les entreprises de déposer chaque année trois devis types. Le maire socialiste d'Orléans a le sentiment, néanmoins, que l'esprit de sa loi n'est plus tout à fait respecté. En effet, une circulaire de la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur aux préfets, en date du 27 octobre 1995, s'élève contre l'obligation de ces devis types, et même *« le simple dépôt »* de ceux-ci en mairie. *« En rendant les devis illégaux, cette circulaire est un exemple flagrant de la manière dont on peut vider une loi de sa substance »*, s'indigne Jean-Pierre Sueur, qui espère bien, au cas où la délibération de son conseil municipal serait poursuivie, faire jurisprudence.

« Je défends ma loi, qui est complètement protectrice. Il n'y a qu'un lobby qui m'intéresse, c'est celui des familles. A cet instant où elles se trouvent éprouvées, elles sont plus vulnérables. Le corollaire de la liberté du marché est l'information et la transparence totale des prix. La mort n'est pas un marché comme un autre », insiste M. Sueur. Ce marché représenterait aujourd'hui 13 milliards de francs, dont 8,2 pour la seule organisation des funérailles. Et les mentalités évoluent. Aujourd'hui, on meurt de moins en moins chez soi, mais dans 70 % des cas à l'hôpital, et le lien entre la communauté et le défunt s'est distendu.

Régis Guyotat

La lutte désespérée de Saint-Thois (Finistère) contre le fumier de poule

BREST
de notre correspondant

Confronté à la montée des nitrates dans l'eau, le Finistère doit trouver une solution pour ses déchets agricoles. Depuis octobre 1995, les extensions d'élevages étaient bloquées sur décision du ministre de l'environnement, Corinne Lepage, dans les zones dites en « excédent structurel », c'est-à-dire là où le sol et les plantes ne peuvent plus absorber l'azote provenant des déjections animales, soit vingt-deux cantons. Aujourd'hui, agriculteurs et administration ont élaboré un plan de résorption des pollutions agricoles dans le département, adopté lundi 20 mai par la chambre d'agriculture du Finistère et qui sera présenté le 12 juin à l'Agence de l'eau.

COUP D'ŒIL

L'élimination industrielle est l'une des solutions. Mais une pollution qu'on cherche à régler peut en cacher une autre. L'exemple de Saint-Thois est éloquent. Une usine de fertilisants à partir du fumier de poule est en construction dans cette commune de six cent trente habitants du canton de Châteauneuf-du-Faou. Bulldozers et bétonnières tournent aujourd'hui, sous la surveillance de vigiles et de chiens de garde. Quand les engins sont apparus, début mars, pour commencer les terrassements, des hommes et des femmes ont barré le passage. Gendarmes, pneus enflammés, il y avait un petit air de Plogoff dans l'air. Quelques jours plus tard, des aviculteurs sont arrivés pour clôturer le chantier, mais les « anti-usine » ont entrepris de riposter.

A la différence, toutefois, des habitants de Plogoff, qui avaient mobilisé en février 1976 des milliers de personnes contre le projet de centrale nucléaire à la pointe du Raz, les opposants de Saint-Thois n'ont plus qu'à se résigner. Les travaux devraient être terminés dans quelques mois. *« Le plus fort*, dit Jean-Yves Lévénez, dirigeant du comité de défense, *c'est que nous n'avons pas un seul aviculteur dans la commune. »*

UN TERRAIN IDÉAL

Mais, au cœur de cette région dominée par le groupe Doux, leader européen du poulet, un terrain idéal était à vendre à Saint-Thois, et les éleveurs finistériens, qui se sont associés pour la création de cette entreprise, ont sauté sur l'aubaine. Une précédente promesse de vente, ailleurs, n'avait pas eu de suite : on ne se bouscule pas pour accueillir de telles installations. La municipalité aurait pu mettre un verrou au projet, mais le maire choisissait d'accorder le permis de construire, le 28 janvier 1994, avant de donner sa démission quelques heures plus tard devant l'hostilité de son conseil, qui avait pourtant décidé un mois avant de ne pas se prononcer. Puis la préfecture donnait son feu vert, après avoir reçu les garanties du constructeur. Les opposants ont fait entendre leur voix lors de l'enquête publique, mais l'avis du commissaire-enquêteur a été favorable.

Depuis, les soixante-dix aviculteurs actionnaires ont versé 30 000 francs chacun : *« Il faut une solution, autrement on disparaîtra petit à petit »*, plaide Yves Théotec, un de leurs porte-parole. Un partenaire industriel, la firme australienne WRS, spécialisée dans les amendements agricoles, doit mettre de son côté 5 millions de francs dans l'affaire. Entre-temps, la situation s'est dégradée à Saint-Thois.

« Le contrat, c'est qu'il n'y ait pas de pollution », assure le préfet, Christian Fremont, en ajoutant que l'impact de l'usine sera très limité. Les promoteurs du projet se montrent eux aussi rassurants, ce qui n'empêche pas nombre de familles à Saint-Thois de vivre dans la hantise des odeurs de fumier de poule, impuissantes devant la nécessité pour les producteurs de continuer à produire, pour les abatteurs d'abattre et pour les marchands d'engrais de vendre.

Gabriel Simon

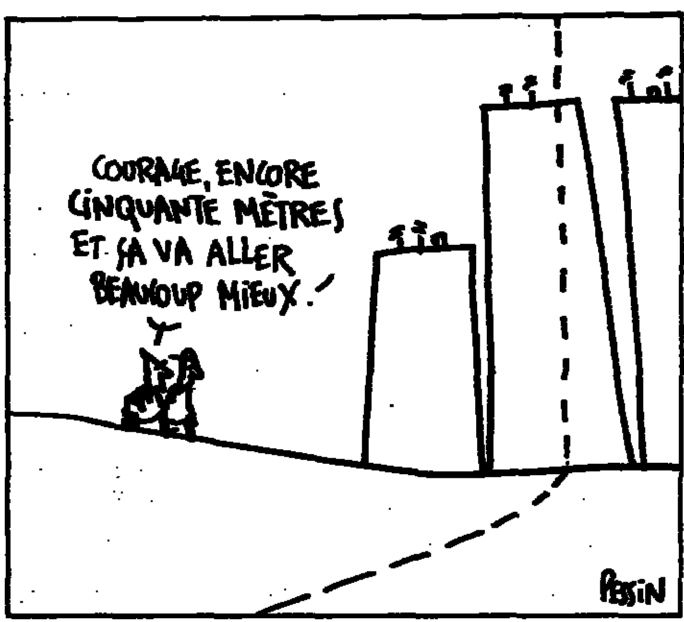
BANLIEUES Le conseil des ministres doit adopter, mercredi 22 mai, le projet de loi d'*« intégration urbaine »* incluant la création de trente-huit « zones franches », où commerces et entreprises bénéficieront d'une exonération d'impôts et de charges pendant cinq ans. Des négociations vont se poursuivre entre l'Etat et les municipalités qui font pression pour élargir leur périmètre. ● LES ÉTATS-UNIS mettent en place une politique fédérale qui mêle avantages fiscaux et intervention sociale dans les ghettos urbains. Spécialiste des banlieues américaines, Sophie Body-Gendrot défend l'intervention de l'Etat, tout en prônant une plus grande implication des associations. ● CHICAGO est l'une des six villes américaines à avoir créé une *empowerment zone*. Cette politique se heurte à une profonde situation de pauvreté.

Le gouvernement crée 38 zones franches dans des quartiers difficiles

La définition de ces sites vise à amplifier la politique de « discrimination positive » en faveur de leurs habitants. Il s'agit de la principale disposition du projet de loi sur l'« intégration urbaine » qui doit être adopté, mercredi 22 mai, en conseil des ministres

L'INSTAURATION de « zones franches » dans les quartiers en difficulté devrait franchir une étape décisive, mercredi 22 mai, avec l'adoption par le conseil des ministres du projet de loi d'*« intégration urbaine »*, première concrétisation substantielle des nouvelles orientations gouvernementales en matière de politique de la ville. Ce texte réduit l'étendue des zones bénéficiant des aides spécifiques de l'Etat, tout en instituant de nouveaux avantages fiscaux pour les entreprises qui y sont déjà implantées ou consentent à s'y installer (*Le Monde* du 7 mai). Le projet marque ainsi la volonté d'adjoindre un volet économique à une politique qui donnait, depuis 1991, la priorité aux interventions sociales et à la réhabilitation des bâtiments.

Le nouveau texte devrait comporter en annexe une liste de trente-huit *« zones franches urbaines »* concernant quarante-six communes de France métropolitaine, auxquelles devraient s'ajouter cinq sites dans les départements d'outre-mer. Une exonération fiscale totale y sera consentie aux entreprises pendant une durée de cinq ans. Le gouvernement a renoncé à opérer une sélection parmi les trente-huit candidatures qui lui ont été soumises par les municipalités. Il a considéré comme politiquement insoutenable de rompre le consensus inattendu qui a accueilli son initiative des « zones franches ».



DÉSACCORDS SUR LES PÉRIMÈTRES

Choisies par l'Etat en fonction de la gravité de la situation économique et sociale dans certains de leurs quartiers, des communes avaient été invitées à déposer des projets définissant les sites candidats et porteurs d'emplois susceptibles de s'y développer. Après quelques hésitations à gauche, les élus, de toutes sensibilités, ont finalement joué le jeu. Les prétentions des maires ne seront pourtant pas entièrement honorées et d'âpres batailles s'annoncent pour la définition précise, sur le terrain, des périmètres bénéficiant des exonérations fiscales. Dans leur dossier de candidature, beaucoup de communes ont en effet élargi les propositions de la délégation interministérielle à la ville (DIV) afin d'y inclure soit de nouveaux quartiers d'habitation – dont les résidents bénéficieront en priorité des emplois attendus –, soit des zones ou des friches industrielles.

Dans le premier cas, le plafond de 1 % de la population française (soit environ 580 000 habitants) fixé par l'Union européenne risquerait d'être dépassé, l'ensemble des dossiers déposés regroupant quelque 750 000 habitants. Quant à l'adjonction de zones industrielles en activité, elle a fait hurler l'administration des finances, soucieuse de limiter les exonérations fiscales et déjà alarmée par l'étude de la DIV évaluant à 1,2 milliard de francs le coût de la première année des « zones franches » pour la création de seulement un millier d'emplois (*Le Monde* du 9 mai).

ADOPTION A L'AUTOMNE

« Certains élus veulent profiter de l'aubaine pour donner un coup de booster à leurs zones d'emplois, confie-t-on au ministère chargé de la ville. *Mais le financement public ne doit pas servir à autre chose qu'au traitement des questions de développement urbain. »* Plusieurs villes ont donc été invitées à revoir leur copie. Il en est ainsi de Saint-Etienne, qui avait inclu une zone industrielle en activité dans sa demande. A Roubaix-Tourcoing, le site devra être réduit pour respecter le plafond national de population. A Creil, l'ajout du site de l'ex-usine Chausson, qui vient de fermer, traduit la volonté de réparer un *« drame industriel »*, reconnaît-on au ministère, mais il est *contesté. Les négociations qui vont s'en*gager entre les municipalités et l'Etat s'annoncent donc serrées.

Pour éviter les *« débordements »*, le gouvernement inclura la liste des quartiers concernés dans l'annexe du projet de loi et des conventions seront signées avec les maires. Mais les périmètres précis des zones n'apparaîtront que dans le décret d'application de la loi, qui ne pourra pas être votée définitivement avant l'automne. Si les discussions locales ne font que commencer, le principe des « zones franches » semble ne plus faire débat. Appelé à donner son avis, le Conseil d'Etat a avalisé cette forme de « discrimination positive » à la française. Enthousiastes ou sceptiques, les heureux élus n'ont pu faire la fine bouche devant l'offre gouvernementale. Cinq d'entre eux viennent d'annoncer la création d'une *« association nationale des villes-zones franches »*, premier lobby du genre.

Ph. B.

Colère et scepticisme dans l'« empowerment zone » du quartier Martin Luther King, à Chicago

CHICAGO
de notre envoyé spécial

D'un geste théâtral, le Révérend Herbert Martin désigne l'étendue de sa paroisse : *« Regardez, c'est un camp de concentration. Ils ont même mis des grillages. Il paraît que c'est pour protéger les habitants ! »* Le pasteur a garé son confortable monospace dans un paysage qui tient de Sarcelles et de Berlin-Est. A perte de vue, des barres de seize étages s'alignent sur 6 kilomètres, bordées d'un côté par l'interminable State Street et de l'autre par une monstrueuse autoroute doublée d'une voie ferrée. Pas un commerce, pas un jeu d'enfant. Quelques Noirs engoncés dans des anoraks font la manche, battant la semelle entre les voitures déglinguées.

Les Robert Taylor Homes, cité HLM modèle de l'urbanisme triomphant des années 60, figurent aujourd'hui parmi les plus grandes concentrations de pauvreté aux Etats-Unis. Le grand ensemble a surgi dans le South Side de Chicago, sur les décombres de la vénérable *« Black Metropolis »* aussi fièrement dénommée *« Bronzeville »*. Avant guerre, le ghetto noir de la ville, berceau du blues, mêlait bidonvilles et maisonnettes, commerces et ateliers, miséreux et vedettes de jazz. Avec la conquête des droits civiques, la nouvelle classe moyenne noire a déserté, tandis que disparaissaient les industries de main-d'œuvre (aciéries, abattoirs). Seuls les exclus parmi les exclus sont restés.

Au-delà des HLM, le quartier de Grand Boulevard, rebaptisé Martin Luther King, évoque aujourd'hui une ville bombardée, alternance d'immeubles ruinés, de terrains vagues ponctués de *liquor stores*, boutiques spécialisées dans la vente d'alcool vingt-quatre heures sur vingt-quatre et l'épicerie payable en bons alimentaires. Les records que collectionne ce vaste quartier du sud de Chicago relèguent nos banlieues européennes au rang d'aimables bancs d'essai de la fracture sociale : 84 % des 13 000 résidents des Robert Taylor Homes vivent en dessous du seuil de pauvreté, 3 % ont un travail et 99,1 % sont noirs. La moitié des enfants naissent sans père. Certains foyers vivent d'allocations depuis trois générations. Des études établissent que les performances scolaires des enfants sont inversement proportionnelles à la durée de leur séjour à l'école. Les armes, les gangs, les violences domestiques atteignent aussi des paroxysmes.

Croix dorée sur veste de cuir noir, Herbert Martin promène son charisme souriant dans cet univers déprimé. Son église est l'une des rares institutions du quartier à tourner rond, à la fois centre social et lieu de réunion, refuge et école biblique. Le dimanche, à l'heure du sermon, devant une église comble et enflammée par les gospels, il mêle Jésus Christ à des couplets d'instruction civique sur le rôle des pères, la nécessité de la réussite scolaire, la fierté du travailleur et l'universalité des droits de l'homme. Au pied des cités, cet admirateur chrétien du leader noir musulman Louis Farrakhan se fait plus radical : *« Les Blancs ne réalisent pas combien nous sommes en colère. Chaque jour, je me demande comment utiliser de façon créative la hargne des gens. On accuse les pauvres de coûter cher à la collectivité afin de justifier les coupes dans les budgets sociaux. Mais c'est aux grosses entreprises qu'on consent des exonérations d'impôt »*, tonne-t-il.

VIEUX CONTENTIEUX RACIAUX

Cible privilégiée du moment : la gestion de l'*« empowerment zone »* (EZ, équivalent américain d'une « zone franche ») de Chicago, dont les Robert Taylor Homes sont l'un des pôles. Censée panser les plaies les plus béantes de la fracture urbaine avec le concours actif des habitants, l'EZ a réveillé dans ce secteur de vieux contentieux raciaux. Sur le papier, le projet fédéral est admirable : reposant sur les initiatives des associations locales, il mêle des aides à des politiques sociales globales (logement, infrastructures, écoles, formation professionnelle) et des exonérations de charge pour les entreprises consentant à employer des résidents de la zone.

« C'est le premier plan contre la pauvreté qui dépend de ce que les gens veulent et non d'une stratégie gouvernementale, explique Patricia Dowell-Cerasoli, responsable d'une association qui se bat pour la renaissance du quartier. *Aujourd'hui, les gens pensent que les élus n'ont pas la réponse à leurs problèmes, ni même la volonté de les traiter. C'est à eux de prendre leurs responsabilités. le gouvernement peut suivre mais pas construire. »* Création d'un « incubateur d'entreprises », d'un centre de congrès, lotissements, réhabilitations architecturales, valorisation touristique du patrimoine noir : les projets ont fusé. Pourtant, un an après le lancement de l'EZ, les professionnels des associations déchantent. Trois sites ont été choisis à Chicago pour bénéficier des aides, mais le comité de coordination, où les représentants des habitants siègent en majorité, s'est vu retirer tout pouvoir décisionnel par le conseil municipal.

Pour les cités comme Robert Taylor Homes, l'affaire se complique du fait qu'elles ont été englobées dans une zone qui comprend un quartier latino et une vaste zone industrielle dont les emplois sont *de facto* interdits aux Noirs. Cette géographie prioritaire va permettre aux entreprises de bénéficier des exonérations en continuant d'embaucher des salariés hispaniques et d'ignorer la ville noire, qui végète au-delà de l'autoroute. Les Noirs, déjà enclins à accuser les immigrés latinos de leur prendre leur travail, voient dans la configuration de la zone un nouveau mauvais coup contre eux. Ainsi, le pasteur Martin voit dans l'*« empowerment zone »* un *« rideau de fumée qui permet à une municipalité hostile aux Noirs de distribuer ses faveurs et de diviser pour régner »*. *« Les gens refusent que nous subventionnions des entreprises qu'ils haïssent depuis des générations*, reconnaît Jose Cerda, directeur du bureau du développement à la mairie de Chicago. *Mais quoi d'étonnant à ce que des habitants laissés à l'abandon depuis trente ans soient sceptiques ? »*

A l'entendre on entrevoit que l'enjeu est double : faire revenir dans la ville les emplois et les classes moyennes qui l'ont désertée par centaines de milliers, mais aussi domestiquer la poudrière sociale du South Side. Le tout, à l'américaine, c'est-à-dire à coups de dollars et de discours volontaristes du type *« changer le quartier, oui c'est possible avec vous »* ou *« vous êtes une partie de la solution »*. Mais qui, dans le ghetto vertical des Robert Taylor Homes, est en situation de croire à pareilles utopies ?

Ph. B.

Sophie Body-Gendrot, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

« La crise dans nos banlieues est loin de celle que connaissent les ghettos aux Etats-Unis »

« Que peut nous enseigner l'expérience américaine en matière de lutte contre l'exclusion urbaine ?

– Première leçon : l'Etat ne doit pas se désengager. C'est une chance pour la France d'avoir une politique de la ville décidée et assumée au plus haut niveau de l'Etat. Ce n'est pas le cas aux Etats-Unis, où ce type d'intervention se pratique en catimini pour ne pas être immédiatement torpillé. On imagine mal le président Chirac promettre aux Français, comme Bill Clinton l'a fait, de les *« débarraser de l'Etat »*. Mais l'autre enseignement, c'est que, aux Etats-Unis, les initiatives partent des quartiers et remontent. Il n'est pas question de penser le bien-être des habitants sans eux, comme en France, où les élites voient toujours des désordres dans les initiatives de la société civile.

– Si les discours sont différents, la réalité sociale des ghettos urbains est-elle si éloignée ?

– Oui. En France, la lutte contre l'exclusion a été hissée au rang de priorité d'Etat. Aux Etats-Unis, les Blancs ont très peu d'occasion d'identifier leur vie avec celle d'un Noir ou d'un Mexicain, surtout s'ils appartiennent à ce que les conservateurs ont diabolisé sous le nom d'« underclass ».

» Les trois quarts des Américains de race blanche n'ont pas la moindre expérience ni de la vie dans une ville, ni de la pauvreté, ni des immigrants. La moitié d'entre eux habitent dans les banlieues et un quart dans les zones rurales. Seul un quart des Blancs vit désormais dans les centres-villes. A l'inverse, les Noirs vivent en majorité dans des villes, où leurs conditions de vie s'aggravent. Actuellement, 48 % d'entre eux habitent dans des zones urbaines de grande détresse, tout comme 15 % des « Latinos ». On n'en est pas là en France ! Les quartiers en difficulté ne sont pas coupés du reste du monde. Les familles d'origine européenne n'ont pas fui les quartiers ouvriers. Les cités sont reliées au reste de la ville par les transports en commun. Dans les quartiers américains équivalents, six familles pauvres sur dix ne possèdent pas de voiture et sont totalement captives.

– Les Américains ont mis en place six « empowerment zones », au moment où la France expérimente des « zones franches ». Les démarches sont-elles convergentes ?

– Les politiques se rejoignent mais à partir de réalités opposées. Les Américains adoptent enfin une démarche globale en ajoutant un volet social à leurs « zones d'entreprises ». Comme en Grande-Bretagne, celles-ci ont connu l'échec en attirant les chasseurs de primes sans créer d'emplois pour les habitants non qualifiés. Chez nous, on accroche un volet économique à la politique de la ville, jusqu'à présent dominée par le social. Autre différence, les Américains ont pour principe que chaque dollar apporté par l'Etat fédéral doit générer huit autres dollars privés.

– Le cocktail associant politique sociale et incitations fiscales pour les entreprises est-il à la taille de ces enjeux ?

– Non, la partie est loin d'être gagnée. Les autorités font l'immense pari que les petites entreprises et commerces existants resteront si on les soutient. Mais qui peut assurer qu'elles ne déménageront pas après avoir profité des primes ? Il n'est pas prévu de leur faire rembourser les avantages en cas de départ ! Quant aux grandes entreprises, on ne voit pas pourquoi elles choisiraient de s'implanter dans des lieux réputés obsolètes et dangereux alors qu'on leur fait des ponts d'or partout.

> « Les politiques se rejoignent mais à partir de réalités opposées »

– La préférence donnée aux initiatives de « terrain » sur celles des pouvoirs publics ne sert-elle pas d'alibi à l'abandon des quartiers ?

– Certains quartiers américains gangrenés par la misère et la drogue s'en sortent grâce à des groupes associatifs dynamiques qui parviennent à convaincre des banques, des fondations, à réunir des financements qui font boule de neige. Elles donnent alors une formidable leçon de démocratie participative conçue et mise en œuvre par des habitants professionnalisés et légitimés. Mais ces réussites concernent moins de 20 % des quartiers en crise.

– Ce type de dynamique est-il transposable en France ?

– Les Français sont trop étatistes pour impliquer une telle diversité de partenaires privés, et l'Etat n'est pas prêt à accorder des exonérations fiscales à de grandes entreprises pour qu'elles prennent leur part des difficultés sociales. Aux Etats-Unis, elles le font par le biais de fondations qui encadrent les actions de terrain et vérifient, au nom des entreprises, que leur argent est utilisé à bon escient. On n'attend pas de Coca-Cola qu'il soit présent dans un quartier dangereux mais qu'il donne des fonds, qu'il prête ses juristes, ses comptables et ses employés les mieux formés aux associations de quartier. En France, l'Etat subventionne des associations d'amateurs sans les évaluer et les fondations *ad hoc* restent à créer.

– Ne versez-vous pas dans l'angélisme en prétendant que nos banlieues sont loin des ghettos américains alors que la violence gagne du terrain ?

– On aurait tort d'appeler « Chicago » nos cités quand on sait que 80 % des Noirs de Chicago vivent dans des quartiers monoraciaux à 95 %. Rien à voir avec nos cités où trente-cinq nationalités se côtoient. Nous n'avons pas de quartiers où 100 % des familles sont au RMI, où 1,3 million d'armes sont en circulation. Certes, nous avons des bandes, mais pas de gangs structurés ne vivant que du trafic de drogue, d'armes et d'alcool, et faisant des centaines de morts. La crise familiale est loin, chez nous, de celle que connaissent les Etats-Unis, où 63 % des enfants noirs vivent dans des familles monoparentale, où un enfant sur cinq vit dans la pauvreté, où cent mille enfants se réveillent chaque jour sans abri et où un enfant de moins de cinq ans est assassiné toutes les treize heures. On peut choisir de se faire peur en se disant que tout cela nous guette, mais nos histoires sont très différentes. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

30

M. Bayrou et l'UNEF-ID constatent leurs désaccords

Le RPR maintient sa pression sur le ministre

« SI JE COMPTE BIEN, c'est la cinquième fois que vous m'expliquez que vous serez dans la rue à l'automne. On ne va pas continuer à se faire peur. » Un instant, François Bayrou a hésité entre l'agacement et la dérision. Pour la première rencontre d'un ministre de l'éducation nationale, qui plus est de droite, avec le bureau national de l'UNEF-ID, le premier des syndicats étudiants, classé à gauche, il était dit que tout affrontement serait évité.

Au Palais de la Mutualité à Paris, lundi 20 mai, cet *« événement sans précédent »* a été contenu dans les limites d'*« un débat utile, positif »* entre *« partenaires qui se respectent »*, selon le constat dressé par François Bayrou lui-même à l'issue des deux heures de discussion : *« Je ne crois pas que nous serons d'accord sur tout lorsque je présenterai ma réforme en juin. Mais au moins nous aurons tout fait pour sortir de cette impasse qu'on ne peut régler les problèmes de l'université. »*

Alors que le bilan de la participation des étudiants aux états généraux de l'université s'avère très décevant, le ministre de l'éducation nationale a tenté de relancer la mécanique de la concertation en répondant à l'invitation des principales organisations syndicales. Après l'UNEF-ID, il rencontrera l'Union nationale interuniversitaire (UNI), proche du RPR, mercredi 22 mai, puis la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), le mardi 28.

RESPECT DU CALENDRIER

Devant ses interlocuteurs, François Bayrou se contente de vanter les mérites de sa méthode : *« Rien ne sera fait dans le secret (...). Je ne conduirai aucune réforme sans les acteurs »*, assène-t-il inlassablement. Il l'a répété : son calendrier sera respecté. Après avoir entendu toutes les parties, étudié les rapports des universités, il proposera, à la mi-juin, un texte de réécriture des principes et des missions de l'université.

L'exercice a ses limites. Il a laissé sur leur faim les responsables de l'UNEF-ID, qui attendaient des réponses précises à leur contribution au questionnaire des états généraux. Ce n'est pas faute d'avoir provoqué le ministre en agitant le spectre de nouvelles manifestations : François Bayrou est resté évasif sur ses intentions.

Longuement, au cours de la rencontre de la Mutualité, l'UNEF-ID a détaillé ses propositions sur les premiers cycles : amélioration des procédures d'orientation au lycée, encadrement renforcé et mise en place d'un premier semestre « pluridisciplinaire » de découverte avant toute spécialisation. Intéressé, le ministre a embrayé sur le tutorat et les conditions d'accueil.

LA QUESTION DES MOYENS

A propos du statut social, le syndicat étudiant a présenté à M. Bayrou son projet d'allocation d'études individualisée qui consacrerait l'autonomie des étudiants vis-à-vis de leur famille. Le ministre s'est montré attentif à l'égard d'une proposition désormais reprise par le RPR. Sans manquer de renvoyer la balle dans le camp de ses contradicteurs : *« Est-il possible d'imaginer que les étudiants qui ont la chance de poursuivre des études bénéficient d'une allocation et les autres pas ? Comment faire pour que ceux-là ne ressentent pas cette mesure comme une profonde injustice ? »*

Le débat est devenu plus polémique quant au financement de la réforme. *« Après les manifestations de décembre, les étudiants ont pu avoir le sentiment d'avoir été floués. Si des moyens supplémentaires ne sont pas accordés pour aider l'université à remplir ses missions, alors la mobilisation sera de retour »*, a prévenu Pouria Amirshahi, le secrétaire général de l'UNEF-ID. Cette question est, sans conteste, la plus difficile que doit affronter le ministre de l'éducation nationale, sommé de procéder, lui aussi, à des restrictions budgétaires. *« Ce n'est pas parce que nous n'aurons pas tous les moyens dont nous rêvons qu'il ne faut pas faire de réforme »*, s'est-il contenté de répliquer en confirmant toutefois que les engagements du plan d'urgence de décembre seront entièrement respectés.

La partie qui devait se jouer lors du débat d'orientation prévu mardi 21 mai dans l'après-midi à l'Assemblée nationale est tout aussi délicate. Sur les bases d'un texte proposé par Bruno Bourg-Broc et Jean-Michel Dubernard (*Le Monde* du 16 mai), les députés RPR n'avaient pas l'intention de ménager François Bayrou en préconisant une vaste réforme de structures, de la pédagogie et du système d'aide sociale.

Entre cette insistance et les menaces proférées par le principal syndicat d'étudiants, la marge de manœuvre du ministre de l'éducation nationale s'avère décidément très étroite.

Michel Delberghe

De nouveaux éléments accusent la cellule de l'Elysée dans l'affaire des écoutes

Un ancien conseiller de Pierre Mauroy à Matignon charge les hommes de Christian Prouteau

Le juge Jean-Paul Valat dispose de nouveaux éléments concernant les écoutes pratiquées par l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée. Le général Gervais, qui fut conseiller de M. Mauroy à Matignon de 1982 à 1984, a expliqué que *« les choses se sont franchement gâtées avec la cellule »*. De plus, le témoignage d'une ancienne secrétaire de la cellule contredit la thèse d'une manipulation ultérieure des compte-rendus d'écoutes.

LE JUGE d'instruction Jean-Paul Valat, chargé de l'enquête sur les écoutes téléphoniques de l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée, est parvenu, il y a plusieurs semaines et après des mois de recherches, à retrouver l'une des secrétaires de la défunte cellule, dont les initiales figurent sur plusieurs des comptes-rendus d'écoutes attribués aux hommes de Christian Prouteau.

Ancienne employée de Gaz de France *« détachée »* à la présidence de la République, Marie-Pier Sajous, qui exerça ses fonctions durant quinze mois, au 2, rue de l'Elysée, a été interrogée, le 12 avril et n'a guère fourni d'explications sur le traitement des écoutes commandées par les *« hommes du président »*. Mais l'identification même de cette collaboratrice de la cellule, dont aucun des anciens membres n'avait semblé se souvenir, conforte les précédents recoupements effectués par le magistrat sur l'identité des *« traitants »* mentionnés sur les relevés d'écoutes.

Dès 1993, après la révélation des écoutes ayant visé notre collaborateur Edwy Plenel, le juge Valat avait identifié, derrière les codes *« Pyves »*, *« JL »* ou *« G »*, le policer de la DST Pierre-Yves Gilleron, le colonel de gendarmerie Jean-Louis Esquivié et le capitaine Pierre-Yves Guezou, qui devait se donner la mort peu après la mise en examen collective des anciens membres de la cellule (*Le Monde* des 13 et 14 décembre 1994).

Selon les pointages du juge, les initiales de Marie-Pier Sajous apparaissent 83 fois sous la forme *« MP »* ou *« mp »*, 18 fois sous la forme *« MPier »* ou *« Mpier »* et 3 fois sous la forme *« MPS »*, sur des transcriptions d'écoutes ou des *« notices biographiques »* de journalistes.

« Je n'ai jamais vu d'ordinateurs à la cellule, a-t-elle déclaré au juge d'instruction. *J'avais seulement entendu dire qu'il était envisagé d'informatiser la cellule. »* La présence de l'initiale de son nom sur certains des documents visés – alors que les anciens membres de la cellule ont tous affirmé sur procès-verbal ne pas connaître son identité – et l'orthographe peu commune de son prénom semblent avoir, aux yeux du magistrat, valeur de signature, ce qui

Les initiales de Marie-Pier Sajous apparaissent 83 fois sous la forme « MP » ou « mp », 18 fois sous la forme « MPier » ou « Mpier » et 3 fois sous la forme « MPS »

constitue une *« présomption forte »* supplémentaire contre les hommes de l'ancienne cellule antiterroriste. L'hypothèse d'une *« manipulation »* ultérieure des comptes-rendus d'écoutes, fréquemment avancée depuis le début de l'enquête par les protagonistes de l'affaire, et soutenue avec constance par le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Paul Bouchet, est en outre fragilisée par ce recoupement. Qui aurait pu rajouter sur des documents un nom que tout le monde jure avoir oublié ?

L'enquête du juge Valat s'est par ailleurs enrichie, le 2 mai, d'un témoignage édifiant : celui du général Claude Gervais, qui fut chargé des questions liées au renseignement au cabinet du premier ministre Pierre Mauroy, de 1982 à 1984. Cet officier était chargé de surveiller la production du groupement interministériel de contrôle (GIC), le centre des écoutes administratives, placé sous la tutelle de Matignon. Dans son témoignage – évoqué par *L'Express* dans son édition du 16 mai –, le général Gervais indique que l'interdiction *« que soient écoutés des journalistes, des magistrats, des avocats et des hommes politiques »* avaient été édictée par Michel Delebarre, alors directeur du cabinet de M. Mauroy, mais que cette règle avait été violée par la cellule de l'Elysée. *« Les choses se sont franchement gâtées avec la cellule (...) en matière d'écoutes téléphoniques,* a-t-il indiqué. *Ils se sont mis à franchir la ligne jaune. »*

Le général raconte ainsi comment il découvrit que les demandes émanant de la cellule ne comportaient pas le nom de *« la personne réellement écoutée »* ni sa véritable fonction. Ayant constaté que les hommes de l'Elysée interceptaient les conversations de l'avocat Antoine Comte, défenseur des fameux « Irlandais de Vincennes », M. Gervais affirme avoir alerté le magistrat Louis Joinet, alors conseiller à l'Elysée. Ce dernier, se souvient-il, lui aurait dit qu'*« il n'était pas étonné »*, et les deux hommes auraient informé M. Delebarre. *« A la troisième tromperie du même ordre,* poursuit le général, *j'ai rendu compte directement à M. Delebarre. Nous étions à ce moment en avril-mai 1984. On pressentait la fin du gouvernement Mauroy. M. Delebarre m'a expliqué que Matignon ne pouvait pas se mettre mal avec l'Elysée, et il m'a dit qu'on allait supprimer la structure que je dirigeais depuis près d'un an. »* L'officier avait alors été muté, le 1er juin 1984, à la tête d'un groupement de gendarmerie, laissant la cellule à ses tâches confidentielles.

M. Gervais a en outre affirmé au juge Valat que Jean-Edern Hallier avait bien été écouté par la cellule avant sa mutation, contredisant formellement sur ce point les propos de Michel Delebarre. Interrogé par le juge le 7 décembre 1995, celui-ci avait contesté avoir eu connaissance de la mise en place d'écoutes sur l'écrivain. Le successeur de M. Delebarre à la tête du cabinet du premier ministre, Louis Schweitzer, avait reconnu pour sa part avoir autorisé une écoute sur Jean-Edern Hallier – ce qui lui a valu d'être mis en examen –, précisant que cette écoute *« avait été autorisée avant* [sa] *prise de fonction »* (*Le Monde* du 15 mars). Devant le juge, M. Delebarre avait simplement répondu : *« M. Schweitzer a une remarquable mémoire, mais je n'ai pas autorisé une écoute de Jean-Edern Hallier. »* Le général Gervais a enfin évoqué le cas d'un policier chargé de la sécurité de Paul Dijoud, ancien secrétaire d'Etat de MM. Pompidou et Giscard d'Estaing, dont l'écoute *« posait des problèmes parce qu'elle révélait souvent des faits et gestes de la vie privée de M. Dijoud »*...

Hervé Gattegno

Les règlements de comptes se multiplient dans le milieu grenoblois

GRENOBLE
de notre correspondant

A Grenoble, gendarmes, policiers et magistrats tentent à nouveau de démêler les fils d'un milieu isérois où les règlements de comptes se multiplient. Après un vaste coup de filet opéré samedi 18 et dimanche 19 mai, ayant permis l'interpellation de quinze personnes, un homme, Djamel Bouzraa, trente-trois ans, a été mis en examen pour *« détention et port d'arme prohibée »* et écroué à la prison de Varces. Cette opération est intervenue au lendemain de la mort d'un patron de pizzeria, Norman Crux, tué de plusieurs balles dans la tête par deux hommes qui lui avaient tendu un guet-apens.

Depuis le mois de décembre, six hommes et une femme ont été abattus. Un autre a miraculement échappé aux tirs d'une équipe de tueurs opérant en plein jour et au milieu des passants. Les enquêteurs ont pris l'habitude d'enregistrer les coups mortels que s'échangent les bandes rivales du milieu. Mais ils n'ont jamais pu identifier formellement leurs auteurs et encore moins les conduire devant la cour d'assises de l'Isère. Les comptes sont pourtant éloquents. Depuis l'assassinat, en 1990, de Jean-Antoine Bavière, l'un des caïds, issu du quartier populaire de l'Abbaye, et « patron », pendant les années 80, du clan des *« Italos-Grenoblois »*, douze meurtres ont été commis. Plusieurs ont frappé ses amis *« les Italiens »*, mais aussi ses ennemis *« les Gitans »*. Leur lutte fut implacable pour le contrôle de la ville, laissée libre par la pègre après l'affaire des proxénètes pourchassés par le juge Paul Weisbuch, à la fin des années 70. Si l'on remonte au début de la décennie 80, la liste des victimes compte vingt et une personnes décédées ou disparues.

NOUVELLES MÉTHODES

Les meurtres intervenus depuis six mois posent de nouvelles questions aux enquêteurs. *« Cette série semble échapper à la logique de la bande de l'Abbaye »*, remarque un inspecteur de la police judiciaire. En effet, parmi les victimes, on dénombre quatre gérants de bar, *« mais aucune figure emblématique du milieu »*, précise ce policier, qui s'étonne également de la manière dont sont conduites ces exécutions.

L'arme de poing a remplacé le fusil à pompe, qui, jusqu'alors, signait les règlements de comptes des « Italos-Grenoblois ». Les disparations *« corps et âme »* des truands faisaient également partie des méthodes fréquemment utilisées par les tueurs. Ils laissent désormais sur place les cadavres. *« Ces éléments font penser à des opérations commanditées de l'extérieur, de Lyon ou de Marseille. Mais les truands de la ville ont pu également évoluer... »*, indique le procureur de la République adjoint.

Une nouvelle fois, police et justice apparaissent totalement démunies face à cette succession de meurtres. Prudemment, ils avancent une explication, celle des machines à sous. Au mois de février 1995, soixante-douze gérants de bar et des placeurs d'appareils de jeux furent interpellés dans toute l'agglomération. Les quatre patrons de débits de boissons abattus ces dernières semaines faisaient partie des cinquante-deux personnes mises alors en examen pour utilisation irrégulière de machines à sous. *« Ces jeux, d'apparence anodine, ont beaucoup prospéré dans la ville depuis dix ans. Leur contrôle est probablement à l'origine de la recomposition actuellement en cours du milieu grenoblois »*, estime le représentant du parquet.

Les policiers s'interrogent également sur la multiplication et l'importance des vols commis, ces derniers mois, dans les entreprises informatiques de la région grenobloise. Des technologies parfois très sophistiquées sont utilisées pour activer certaines machines à sous et dissimuler aux regards indiscrets les jeux d'argent qui s'y déroulent. Des informaticiens auraient également apporté leur concours pour le décryptage puis l'utilisation de cartes de crédit dérobées qui firent l'objet d'un trafic de grande ampleur orchestré par des membres du milieu.

Cette étrange alliance entre truands et chercheurs serait ainsi à l'origine de nouveaux marchés très lucratifs. *« Le milieu a très vite compris que les braquages rapportent gros... en années de prison. Alors que la délinquance financière, qui est beaucoup moins sévèrement punie, peut devenir extrêmement lucrative »*, note un magistrat, qui précise : *« Si les banques et les supermarchés ne sont plus les cibles privilégiées des braqueurs, cela ne veut pas dire que le milieu s'est volatilisé. Il est aujourd'hui beaucoup mieux dissimulé et organisé qu'autrefois. Et ses membres gèrent des activités nouvelles. »*

Claude Francillon

Les prévenus se renvoient la responsabilité dans le drame du supermarché Casino de Nice

Chacun affirme qu'il ignorait les conséquences de la destruction d'un linteau de béton

Sept prévenus comparaissent depuis lundi 20 mai devant le tribunal correctionnel de Nice pour répondre de l'effondrement du toit-terrasse du supermarché Casino de la Promenade des Anglais qui, en janvier 1994, avait fait trois morts et cent dix-sept blessés. Le drame, consécutif à la destruction d'un linteau ajouté à l'édifice en 1963, paraît être la conséquence d'une série de négligences et d'un manque de coordination.

NICE
de notre correspondant

Le conducteur du brise-roche hydraulique n'est pas parmi les prévenus, mais c'est lui qui se souvient le mieux de ce qu'il faisait le 26 janvier 1994 dans les réserves du magasin Casino, sur la Promenade des Anglais à Nice.


PROCÈS

« J'avais déjà démoli un linteau en béton armé deux jours avant. J'attaquais un deuxième linteau placé de l'autre côté du pilier. Quand l'accident est arrivé, j'avais démoli la moitié de ce linteau. J'ai entendu crier : « la dalle ! »*... et j'ai tout vu descendre. »* En quelques secondes, le toit-terrasse de 1 500 tonnes s'est effondré sur les clients, faisant trois morts et cent dix-sept blessés.

Aux commandes de son engin, Antoine Cenciarelli n'est que le dernier exécutant au bout d'une longue chaîne de décisions. Lui, il tape où on lui dit de taper. Mais qui, sur le chantier, a décidé de démolir le linteau en béton armé, dont tous les experts affirment que sa destruction, en forçant le pilier porteur, a été l'élément déclencheur de l'effondrement ? Négligences et mauvaise communication rendent la réponse complexe.

Les sept prévenus – deux directeurs du bureau d'études de Casino, Concept technique, le responsable régional de maintenance du groupe, coordinateur des travaux, le directeur général, et deux conducteurs de travaux de l'entreprise Léon Grosse à qui le chantier avait été confié, le dirigeant de l'entreprise Roux, sous-traitante pour la partie démolition – se rejettent la responsabilité. Un expert, Raymond Molinari, ingénieur des Ponts et Chaussées, met en cause le dysfonctionnement de la chaîne qui relie tous les intervenants. *« Il y a une absence de contact de la base au sommet. Il n'était pas prévu dans le projet de démolir des ouvrages en béton armé. Face à un tel élément qui résiste, la base aurait dû alerter toute la hiérarchie et tout le monde aurait dû se demander pourquoi ce linteau inattendu se trouvait là ! »*

Dans le cahier des charges remis par Concept technique à l'entreprise Léon Grosse, l'agrandissement de 180 mètres carrés de la surface de vente du magasin nécessitait d'abord la démolition de cloisons diverses et d'une chambre froide, aspect des travaux sous-traités à l'entreprise Roux. Quand Patrick Roux découvre un premier linteau en béton armé, il le signale à Roger Giorgioni, coordinateur des travaux. *« Cela fait partie des cloisons »*, répond ce dernier. Mais personne ne se demande si cet élément participe au soutien de la structure du bâtiment. La vigilance de tous les intervenants sur le chantier n'est guère alertée, car le linteau ne figure sur aucun plan remis par la direction de Casino : il a été ajouté et ancré au pilier porteur P 35 en 1963, quelque temps après la construction du bâtiment. Le premier linteau démoli révèle un ancrage sur le pilier qualifié de *« sauvage »* par un conducteur des travaux de Léon Grosse. Le ferraillage important laisse prévoir que l'accrochage du deuxième linteau atteindrait, en cas de démolition, la résistance du pilier porteur.

MODIFICATION DATANT DE 1963

« De l'extérieur, on ne pouvait pas savoir comment était fait l'ancrage. Il fallait procéder à la démolition et prendre les mesures qui s'imposaient », estime Jean-Pierre Mascarelli, expert, ingénieur des Arts et Manufactures. Qui avait la décision ? M. Monirali écarte les entreprises du bâtiment : *« L'entrepreneur ne conçoit pas, il apporte ses bras pour agir. »* Casino, concepteur des travaux, est décisionnaire en tant que maître d'ouvrage, mais l'information semble tourner en circuit fermé entre les entreprises et le coordinateur du groupe sur place. M. Giorgioni est un électricien de base, qui a gagné ses galons au sein de la société Casino. Il n'a pas la compétence pour prendre des décisions importantes sur le gros œuvre. Il est plus soucieux de la coordination entre les entreprises et les commerciaux, coincé entre les impératifs des travaux et ceux de la vente.

La société Léon Grosse remonte plus loin dans la responsabilité de Casino : *« Contre toute la déontologie du béton armé, on a accroché au pilier porteur des ferrailles trop lourdes*, s'insurge Jean-Claude Creps, directeur général de Léon Grosse. *On lui a enlevé deux fois, pour ancrer deux linteaux, 20 cm sur 20 cm de béton, ce qui l'a fragilisé. »* S'il y a eu négligences, les premières remonteraient donc à 1963, quand, peu de temps après la construction, le linteau a été accroché dans le pilier porteur devenant ainsi un élément de structure. Les responsables de Casino l'ignoraient aussi. *« Après concertation avec les commerciaux, le magasin est resté ouvert, car les travaux ne touchaient pas la structure »*, explique René Chaverondier, directeur adjoint de Concept technique.

Tout le monde, du haut en bas de la hiérarchie, ignorait une imprudence de conception commise il y a trente-trois ans, quand les normes de construction étaient moins draconiennes qu'aujourd'hui.

Jean-Pierre Laborde

La défense d'Alain Carignon demande l'audition de Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux

LYON
de notre envoyé spécial

« Je suis président du conseil général de l'Isère et je touche une indemnité de 23 000 francs net par mois. » Comme chaque prévenu, Alain Carignon a dû se plier à la formalité de l'interrogatoire d'identité en déclarant sa profession et le montant de ses revenus devant les juges de la 7e chambre de la cour d'appel de Lyon. Et quand le président Dominique Dulin lui a demandé s'il avait d'autres revenus, Alain Carignon a répondu, catégorique : *« Je suis président du conseil général à temps plein. »*

Le ton était donné. Condamné en novembre 1995 à cinq ans de prison, dont trois ferme, 400 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité, l'ancien maire de Grenoble entendait montrer qu'il restait un homme politique décidé à se battre contre un jugement qui le déclare, notamment, coupable de corruption. En substance, l'accusation reproche à Alain Carignon d'avoir échangé la concession de la gestion de l'eau de Grenoble à une société regroupant les intérêts de la Lyonnaise des eaux et du groupe Merlin contre une série d'avantages financiers évalués à 21 millions de francs. Pendant l'audience, qui pourrait se prolonger sur deux semaines, la cour d'appel de Lyon examinera à nouveau chacun des faits que le tribunal a sanctionnés.

Si l'usage veut que l'on consacre les premières heures d'un procès à des escarmouches juridiques, la défense de tous les prévenus avait choisi de lancer une offensive appuyée par un feu nourri. La cour fut rapidement submergée par une pluie de conclusions tendant à faire constater des nullités ou même à faire renvoyer le procès. Mais le tir manquait de précision. Présentée avec une énergie mesurée, la demande d'audition de Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, n'est pas sans intérêt. Bien qu'il fût déjà entendu par le tribunal, le jugement reconnaît implicitement que ses déclarations à l'audience n'ont pas permis d'éclairer ni le rôle précis de l'entreprise, *ni celui de Jean-Jacques Prompsy*, directeur commercial de la Lyonnaise des eaux, qui bénéficia donc du sursis sur une condamnation à quatre ans de prison.

Me Alex Ursulet, qui vient de se joindre à la défense d'Alain Carignon, aimerait que l'on entende ceux qui auraient également profité de la générosité du groupe Merlin en bénéficiant, comme son client, de vols gratuits sur une compagnie d'aviation privée. Parmi d'autres noms, l'avocat a demandé que François Léotard, président de l'UDF, et François Guillaume, ancien ministre de l'agriculture, soient cités comme témoins.

POINTS FAIBLES DU DOSSIER

Le débat s'enlisait quand Me François Gibault, conseil de Jean-Louis Dutaret, à l'époque bras droit de M. Carignon, a ouvert le feu avec une redoutable efficacité. Il demandait l'annulation de deux rapports d'expertise réalisés par Michel Bruyas qui établissent une surfacturation à la Lyonnaise des eaux de prestations de la société de lobbying Whip, dirigée par Jean-Louis Dutaret, condamné pour recel d'abus de biens sociaux. Or, s'appuyant sur les notes d'audience, l'avocat soulignait que l'expert avait reconnu qu'il n'était pas un spécialiste de lobbying. En outre, cet expert avait admis qu'il n'avait pas pris connaissance de certaines pièces indispensables. Enfin, Me Gibault l'accuse de ne pas avoir respecté le secret de l'instruction et il a annoncé qu'il avait déposé une plainte contre l'expert. En conséquence, il a demandé aux juges de surseoir à statuer sur le cas de M. Dutaret. L'argument a touché l'avocat général Bernard Rabatel, qui n'a pas pu cacher un agacement certain. Le magistrat s'est lancé dans une réplique embarrassée, reprochant même à la défense de vouloir *« bloquer la justice »*.

Sans surprise, les avocats ont entendu la cour décider de l'imparable *« jonction au fond »* de tous les incidents soulevés. En effet, sauf cas très exceptionnel, la loi impose que les juges statuent sur les nullités dans l'arrêt concernant le jugement de l'ensemble de l'affaire. Mais, à propos des témoins, le président a oublié de dire que ce n'était qu'un sursis à statuer, ce qui a permis à Me Ursulet d'agiter le spectre d'un pourvoi en cassation.

Le procès sur le fond peut désormais s'engager. Au-delà de l'agitation procédurale, l'audience a déjà permis à la défense de désigner les points faibles du dossier. Mais, jusqu'à la fin des débats, la cour peut encore décider d'entendre des témoins, dont Jérôme Monod, PDG d'une puissante entreprise qui est à l'épicentre de cette affaire.

Maurice Peyrot

Réexamen partiel de la situation des « Africains de Saint-Ambroise »

PLUS DE 200 AFRICAINS, parmi les quelque 270 personnes en situation irrégulière actuellement en grève de la faim dans un entrepôt de la SNCF, rue Pajol, dans le 18e arrondissement de Paris, vont bénéficier d'un réexamen de leur situation. Après avoir rencontré, lundi 20 mai, le directeur de la police générale à la préfecture de police de Paris, le collège des médiateurs s'est déclaré *« satisfait »* du dispositif mis en place par l'administration.

Les personnes convoquées, qui avaient entamé leur action en occupant, le 18 mars, l'église Saint-Ambroise, seront en effet entendues individuellement entre le 28 mai et le 10 juin. Enfin, vers le milieu du mois de juin, la préfecture annoncera le nom de ceux qui pourront faire l'objet d'une régularisation. Le collège des médiateurs, qui avait multiplié les interventions en faveur des sans-papiers, considère que *« Matignon a jusqu'à présent tenu ses engagements »*. Mais il assure qu'il surveillera *« avec vigilance »* les réponses de la préfecture de police.

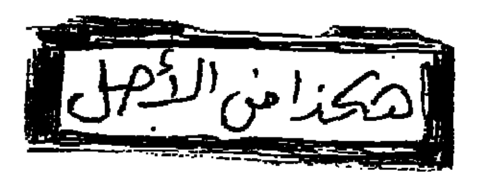
DÉPÊCHES

■ **RENOUVEAU CHARISMATIQUE : Jean-Jacques Gomez, premier vice-président du tribunal de Paris, a rejeté**, lundi 20 mai en référé, la demande de la communauté charismatique du Chemin Neuf, qui réclamait l'insertion d'une mise au point dans le livre intitulé *Les Naufragés de l'Esprit. Des sectes dans l'Eglise catholique »*, sorti le 15 mai aux éditions du Seuil (*Le Monde* du 14 mai). Ce livre présente cette communauté, reconnue par l'Eglise et par l'Etat (avec le statut de congrégation), comme une secte. Le magistrat a expliqué que si la qualification de *« secte »* par les auteurs (Thierry Baffroy, Antoine Delestre et Jean-Paul Sauzet) cause un trouble, le débat relève du juge du fond, et non du juge des référés.

■ **ABANDON : la concierge d'un immeuble du 6e arrondissement de Paris a trouvé**, dimanche 19 mai, un nouveau-né abandonné, une fillette enroulée dans du papier dont se servent certains médecins pour protéger leurs banquettes. Un professeur agrégé de médecine qui habite le quartier a été placé en garde à vue, ainsi que sa fille qui est apparue rapidement comme la jeune accouchée. L'enquête ne retient rien contre le père, la jeune femme ayant dissimulé sa grossesse à son entourage et accouché seule, selon la police. L'enfant devrait faire l'objet d'une déclaration *« d'accouchement sous X »*. Sa mère devrait faire l'objet de poursuites.

■ **FAIT-DIVERS : une information judiciaire sur l'assassinat d'un couple franco-britannique a été ouverte**, lundi 20 mai, par le parquet de Mulhouse après la découverte, samedi, de leurs corps, trouvés dans leur voiture immergée, dans le Grand canal d'Alsace, près de Niffer (Haut-Rhin). Alain et Angela Hay, tous deux âgés de 46 ans, avaient disparu le 2 avril, quelques jours après avoir retiré près d'un demi-million de francs de leur compte bancaire du Havre. Les enquêteurs n'ont trouvé aucune trace de cette somme. Selon le juge d'instruction mulhousien Germain Sengelin, ils ont été assassinés par balles.

■ **CONCOURS : une erreur d'énoncé a été commise dans l'épreuve de mathématiques du concours d'entrée à HEC passée par 2 000 candidats, samedi 18 mai.** Dans la première partie du sujet, l'inversion de données dans le polynôme d'extrapolation de Lagrange a, *semble-t-il, provoqué des perturbations dans le bon déroulement* de la suite de l'épreuve. Après examen de l'ensemble des copies, la direction des concours d'HEC devait annoncer, mercredi 22 mai, les dispositions pour tenir compte de cette erreur, mais n'envisageait pas de recommencer l'examen.



HORIZONS

ENQUÊTE

Cela faisait des mois que la population irakienne vivait dans l'espoir de voir s'atténuer ses épreuves, dues à cinq années d'embargo venant après la guerre du Golfe et huit ans de guerre avec l'Iran



A Bagdad, une si longue attente

DES semaines durant, une atmosphère étrange a régné en Irak ; la vie y était comme suspendue, une espérance fragile paralysant le pays et ses habitants. Les affaires étaient au point mort. Dans la banlieue de Bagdad, les voitures d'occasion ne trouvaient plus preneur. Vendre un appartement ou un réfrigérateur tenait du prodige. Les malades hésitaient à se faire soigner. *« D'une vingtaine par jour, le nombre des interventions est tombé à dix. On n'a plus que les urgences »*, explique la directrice d'une clinique privée de la capitale.

Cet attentisme avait des allures de pari : les Irakiens étaient convaincus que l'embargo imposé en août 1990 par l'ONU à leur pays, coupable d'avoir envahi le Koweït, allait être allégé, que les négociations *« pétrole contre nourriture »* entre Bagdad et l'ONU allaient aboutir. *« Bientôt, on n'aura plus de problèmes. La vie va redevenir facile et bon marché »*, pariait, il y a quelques semaines, une jeune chiite de Bassorah, la grande ville du Sud, accroupie derrière un sac de riz qu'elle cherchait à vendre. Dès cette époque, un acompte était pris sur les lendemains qui chantent. Devenus, sous l'embargo, des produits de luxe pour la majorité des bourses irakiennes, les fruits, les légumes, la viande, vendus sur les marchés voyaient leur prix dégringoler de 70 % à 80 % en début d'année. L'or suivait le mouvement. Et la monnaie irakienne, le dinar, étalon de la confiance du pays, reprenait des couleurs face au dollar, la devise reine. Début avril, un dollar valait 650 dinars, contre près de 3 000 aux premiers jours de janvier.

Rien ne paraissait devoir entamer la douce euphorie entretenue par le pouvoir, qui, au début du printemps, faisait tourner la tête aux Irakiens. Lorsque, il y a quelques semaines, un journal jordanien a annoncé que l'ONU s'apprêtait à distribuer à chaque Irakien 24 bouteilles de soda, 10 kilos de farine, 7 kilos de riz, 5 kilos de sucre dans la foulée de la levée de l'embargo... tout le monde, ou presque, a pris l'information pour argent comptant. Que ne croit-on pas dans ce pays dominé par la peur du régime – même si un semblant de critique est désormais toléré ? Certains intellectuels jurent leurs grands dieux que Saddam Hussein est un agent de la CIA. *« Il refuse de détruire les armes pour que l'embargo puisse être maintenu »*, expliquent-ils. D'autres, tout aussi catégoriques, prétendent que lorsque le gendre du président, le général Hussein Kamel, s'est enfui en Jordanie pendant l'été 1995, c'était *« avec le feu vert de Saddam Hussein, qui voulait mettre son or à l'abri à l'étranger »*. Sans doute, des hypothèses farfelues existent-elles aussi sur le retour de Hussein Kamel en Irak et son assassinat, que personne d'ailleurs ne semble regretter.

« Les Irakiens croient tout et n'importe quoi parce qu'ils sont harassés, fatigués psychologiquement et désorientés. Ils ne parlent que des conséquences de l'embargo, des difficultés persistantes de la vie quotidienne. Même si, dans leur grande majorité, ils détestent le régime, ils n'ont plus la force de s'opposer à lui. Leur énergie a disparu », explique sous couvert d'anonymat un habitant de Bagdad. Le fait est que cinq années d'embargo, venant après huit années de guerre irano-irakienne, ont désarticulé la société et mis le pays à genoux.

CERTES, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Le régime sait choyer ses agriculteurs. Les commerçants ne sont pas à plaindre. Les garagistes et, plus généralement, les réparateurs en tout genre gagnent bien leur vie. Dans les quartiers chics de Bagdad, les boîtes de nuit n'ont pas fermé leurs portes. Des Mercedes aux vitres fumées sillonnent encore la capitale. Et la construction d'un palais (*« une mosquée »*, selon le pouvoir) est en bonne voie dans la partie ouest de la ville.

L'Irak véritable est à chercher ailleurs. A Saddam-City par exemple, monstrueuse banlieue populaire à la périphérie de la capitale, où s'entassent plus d'un million d'habitants, en majorité chiites. Immeubles glauques avec vue imprenable sur des mares d'eau croupie ou sur d'infinies décharges : *« Ici, ce n'est pas El-Mansour »*, la banlieue huppée de Bagdad, commente un Irakien. Pour toute verdure, des moignons de palmiers tendus vers le ciel ; pour tout spectacle, l'épaisse fumée noire de pneus qui achèvent de se consumer.

Quelque cinq cents kilomètres plus au sud, à Bassorah, surnommée naguère *« la Venise irakienne »*, l'environnement n'est pas plus gai. Que l'on s'éloigne des berges du Chatt-El-Arab, où des dizaines de statues d'officiers disparus au combat dans les années 80 pointent un doigt accusateur vers l'autre rive – vers l'est et l'Iran voisin, d'où est venue l'agression, selon l'histoire officielle irakienne –, et alors ce sont les mêmes alignements de bâtiments gris. Eux portent, en plus, les traces de l'insurrection chiite, qui a mis le Sud à feu et à sang en mars 1991, au lendemain de la guerre du Golfe.

Quant aux conditions de vie, si elles sont difficiles pour l'ensemble de la population, elles sont précaires pour les « petits ». Exemple typique, celui de cette fillette de quatre ans admise à l'hôpital de Bassorah pour malnutrition. Elle est la plus jeune d'une famille de huit enfants. Toute la maisonnée vit de l'argent gagné par le seul père, aujourd'hui chauffeur de taxi. Pour survivre, tel autre chef de famille achète des objets de pacotille aux habitants de son quartier. Agés de neuf et onze ans, deux de ses garçons proposeront ces dérisoires trésors l'après-midi au « marché aux puces ». Les femmes, elles, se sont fait une spécialité de revendre dans la rue la farine, l'huile ou le sucre achetés à deux pas de là, mais après des heures de bousculade dans les *« shopping centers »* de l'Etat. Pourtant, la différence de prix est minime.

A Bassorah, le problème numéro un est celui de l'eau. La ville est presque au niveau de la mer, et les puits donnent une eau nettement salée, tandis que celle pompée dans le Tigre et l'Euphrate est polluée par les rejets effectués en amont. *« Nous possédons des usines de purification de l'eau, mais le comité des sanctions de l'ONU nous interdit d'importer du chlore pour la traiter »*, accuse un responsable de la ville. *« Aujourd'hui, nous arrivons encore à satisfaire la moitié des besoins, mais, dans six mois, si rien n'est fait, ce sera une catastrophe »*, affirme-t-il. Il y a quelques années, l'eau potable coulait en abondance au robinet de tous les logements de Bassorah. Aujourd'hui, dans certains quartiers, elle n'est plus distribuée. Il faut l'acheter dans la rue à des commerçants. C'est ce que fait Ahmed, vingt-sept ans, étudiant le jour et vendeur de sodas le soir. Il vit avec sa mère et sa soeur. Leur consommation quotidienne ne dépasse pas dix litres. *« L'eau coûte deux fois plus cher que l'essence »*, se plaint-il.

Les rapports des organisations internationales encore présentes en Irak disent les conséquences de cette dégradation des conditions d'existence. *« A Bagdad, une société urbaine très avancée, la fréquence des enfants d'un poids insuffisant (29 %) s'est accru jusqu'à un niveau comparable à celui du Ghana (28 %) et du Mali (31 %) »*, indique un rapport du Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié l'hiver dernier. *« En 1991*, ajoute-t-il, *les estimations pour la malnutrition à Bagdad étaient comparables à celles du Koweït. »* De son côté, le ministère irakien de la santé évalue à près de 110 000 par an le nombre des décès imputables à l'embargo. De l'avis d'experts, le chiffre est *« plausible »*. *« On n'a pas le droit de traiter un peuple de cette façon »*, s'insurge l'archevêque (libanais) de Bagdad, Mgr Paul Dahdah.

> « Comme les pays africains, on va vivre de l'aide des organisations internationales. Mais l'argent qui nous sera octroyé viendra de notre propre pays »

L'école n'échappe pas aux vicissitudes du temps. Celle de Kurnah, une préfecture située au coeur d'une vaste zone de marais, non loin de la frontière iranienne, porte sur ses murs les traces de l'insurrection chiite de 1991. *« Tout manque »*, résume la directrice de l'établissement, qui accueille chaque jour plusieurs centaines de filles. Le mobilier est sommaire, les classes surchargées et les fournitures scolaires une denrée rare. *« Avant la guerre du Golfe*, raconte une institutrice, *l'Etat donnait tout : l'uniforme, le cartable, les chaussures, les livres, les cahiers, les crayons. Les enfants prenaient leur repas à la cantine. Maintenant, l'enseignement est toujours gratuit, mais les enfants doivent manger chez eux et n'ont droit qu'à trois cahiers et six crayons pour toute l'année. »* Ce qui n'a pas changé, en revanche, c'est l'hymne national chanté chaque matin par les jeunes filles alignées dans la cour de récréation. Suit une rapide inspection hygiénique. *« On renvoie chez eux les enfants qui ne sont pas propres. En cas de malnutrition, nous prévenons le ministère de la santé »*, ajoute la directrice.

Ni les souffrances endurées par les couches les plus fragiles de la population ni le spectacle d'une société qui, peu à peu, perd ses repères n'expliquent la décision de Bagdad de négocier des ventes limitées de pétrole. La criminalité se développe dans les villes. L'insécurité règne sur certaines routes, malgré une forte présence militaire. La prostitution prospère. La corruption se répand à tous les échelons. Ces maux sapent le pays. Ils ne menacent pas la stabilité politique immédiate. L'Irak se délite, mais lentement, à l'image du parc automobile local. Les pièces détachées manquent, l'essence est de médiocre qualité : cahin-caha, les voitures continuent pourtant à rouler. La volte-face irakienne tient sans doute davantage à la faillite annoncée de son industrie. *« Les entreprises fonctionnent encore, mais grâce à des miracles de bricolage. On en voit la fin*, assure un homme d'affaires européen. *Il y a un an, elles arrivaient à se procurer quelques devises pour investir et s'approvisionner en pièces détachées. Aujourd'hui, les budgets sont voisins de zéro. »* Cependant, si prompt à ouvrir les portes des hôpitaux pédiatriques du pays, le pouvoir interdit l'accès de ses usines.

Celle de Nassiriyah, à une centaine de kilomètres au nord de Bassorah, fabrique de l'aluminium. De conception française, elle a été bombardée pendant la guerre du Golfe. Combien de salariés emploie-t-elle aujourd'hui que la production a repris ? *« Secret d'Etat »*, tranche son directeur général. La conversation n'ira pas plus loin. En fait, Abdelkarim Mohamed ne s'animera que lorsque le vacarme de chasseurs occidentaux survolant la ville viendra lui rappeler les limites de la souveraineté irakienne. Quant à visiter l'usine... *« Même les représentants de l'ONU ont besoin d'une autorisation signée par Bagdad pour y pénétrer »*, laisse-t-il tomber.

QUELQUES signes donnent une idée du délabrement des infrastructures économiques. La raffinerie de Bassorah fonctionne au tiers de sa capacité. Celle de Bagdad est une bombe en puissance tant la sécurité y est négligée, de l'avis d'experts étrangers. Dans un pays étendu comme l'Irak, qui a longtemps privilégié les transports ferroviaires, il ne resterait plus qu'une quarantaine de locomotives en état de rouler, sur un parc de 204 machines à la veille de la guerre du Golfe. *« Faute de pièces détachées, les trains de voyageurs sont des cercueils ambulants. Il y a quelques mois, l'un d'entre eux a percuté un camion immobilisé sur la voie dans la région de Babylone. Il y a eu plusieurs dizaines de morts »*, révèle un homme d'affaires.

La mise en oeuvre de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU – dite *« pétrole contre nourriture »* – viendra-t-elle soulager le pays ? L'opinon publique irakienne en est persuadée. Sans doute pèche-t-elle par excès d'optimisme. Pour la seule année 1980, l'Irak a encaissé 26 milliards de dollars de recettes pétrolières. Que pourra faire le pays avec 1 milliard de dollars débloqué chaque trimestre par l'ONU ? C'est le coût de la première tranche des travaux d'assainissement de Bassorah. Un autre chiffre cité par la FAO est encore plus éclairant. Dans son rapport, l'organisme des Nations unies évalue à 2,7 milliards de dollars les besoins du pays *« pour importer la nourriture de base* [et] *faire face aux besoins prévisionnels de la période 1995-1996 »*. Conclusion d'un enseignant de Bagdad : *« On ne s'en sortira pas. Comme les pays africains, on va vivre de l'aide des organisations internationales. Mais l'argent qui nous sera octroyé viendra de notre propre pays. »*

Jean-Pierre Tuquoi
Dessin : Selçuk

L'ARC, les vaches et la recherche folles

par Jacques Benveniste

L'ARC est sortie de l'actualité. Reste la question centrale, qui n'a pas été posée : depuis trente ans, un résultat de biologie fondamentale, financé ou non par l'ARC, a-t-il amélioré la survie ou le confort des cancéreux ? *La Recherche*, numéro de février : « *Malgré l'énormité des moyens engagés depuis trente-cinq ans* [...], *la lutte contre le cancer est un échec.* » Nombre de cas croissant. Pas de percée thérapeutique significative. Détérioration de la qualité de vie. Des progrès, empiriques, chez l'enfant et pour deux cancers rares de l'adulte.

La part allouée par l'ARC à la recherche peut passer « vertueusement », au nom de la science-bienfaitrice-de-l'homme, de 25 % à 50 %. L'imposture demeure. Car, théories et méthodes de la recherche fondamentale restant inchangées, deux fois zéro sera-t-il différent de zéro ?

Problème différent, en apparence : le président de la République exige des chercheurs une réponse sur la transmission à l'homme de l'encéphalopathie bovine. On lui demande en retour un « P4 », laboratoire de haute sécurité sur les prions. On crée un comité d'experts. J'affirme que les scientifiques ne peuvent répondre et que dix P4 et cent comités n'y changeraient rien, ni tout le budget de la recherche ou même de l'Etat.

Etudier les prions, entre autres leur mode de reproduction, par la méthode structurelle conduirait après des décennies à la même impasse que pour le cancer ou pour le sida. Répondre au président de la République implique de suivre pendant des années une cohorte de consommateurs en pratiquant régulièrement des biopsies cérébrales pour vérifier la présence physique de la protéine, son évolution et ses conséquences et, à la fin, établir le délai d'incubation en corrélant consommation et pathologie. Si dans l'intervalle le gène de la protéine mute, on repart de zéro. Que proposer d'autre, en l'état des connaissances ?

Dame-la-Vie n'est pas hors le monde des Newton, Faraday, Hertz, de Broglie. C'est une mécanique, certes, mais ondulatoire

Car le secret le mieux gardé de cette fin de siècle, c'est que la recherche fondamentale en biologie n'a apporté aucune réponse aux grandes pathologies modernes. Nonobstant les grand-messes et hymnes au progrès, auxquels *Le Monde* – crève-coeur – participe aveuglément, aucune découverte fondamentale n'a influé sur le traitement des cancers, des affections cardio-vasculaires, infectieuses et parasitaires, rhumatismales, dégénératives, mentales.

La médecine a progressé mais par l'empirisme – antibiotiques – et la technologie – scanner, angioplastie... –, pas par la science. L'amalgame entre progrès et science, justifié en physique, est en biomédecine le moyen le plus usité de génération « spontanée » d'émissions télévisées, couvertures de magazines et « pompes à phynances », et ce d'autant plus facilement que c'est de notre peau qu'il s'agit.

Constat : on ne dispose pas plus d'antiviraux contre le sida ou l'hépatite C que contre le banal virus de la grippe, parce que l'on ne sait rien des virus. Après trente ans de « programmes prioritaires » en immunologie, non seulement on ne peut restaurer l'immunité des malades atteints du sida, contrôler les transplantations sans compromettre les défenses naturelles et, à l'inverse, stimuler le rejet de cellules tumorales, mais la mortalité des asthmatiques augmente (+ 130 % entre 1980 et 1993), ainsi que le nombre d'allergiques. On ne sait même pas renforcer la réponse immune d'un enfant souffrant d'otites récurrentes !

Un siècle après Pasteur, aucun vaccin n'existe contre les endémies parasitaires qui tuent par millions chaque année. La physiopathologie et la pharmacologie expérimentales ont disparu, stérilisant la recherche, parce que seules sont autorisées par les revues anglo-saxonnes, qui font la loi, la génétique et la biologie moléculaire, dont l'échec prévisible, prévu, est maintenant patent. Sont négligées les recherches sur les causes des maladies les plus invalidantes, coûteuses et fréquentes, donc peu « nobles », car tout ce qui est rare est cher... au coeur des savants.

Le coût et la toxicité des médicaments modernes les interdisent à ceux qui en ont le plus besoin et menacent même les finances des pays riches. Satisfactions quand même : les énormes profits du système de santé exploitant le « progrès » technique, et les gentils contribuables et naïfs contributeurs ravitaillant sans barguigner les chers (ô combien !) professeurs incapables de remplir leur fonction, éradiquer les maladies et, dans l'attente, assurer aux malades une vie sans souffrance ni handicap. Selon l'adage, la maladie fait vivre plus de gens qu'elle n'en tue.

Cette biologie-zone sinistrée commence à venir à la conscience de quelques biologistes, mais la majorité continue à réciter en pleine irresponsabilité le triomphant credo scientiste et à renouveler, de décennie en décennie, les promesses de lendemains qui chanteront. Les manants et les politiques ne (se) doutent encore de rien. La crise devrait pourtant être manifeste, surtout pour les politiques dès lors que, malgré les milliards (insuffisants : « *Des sous ! Des postes !* »), vaccin et traitement anti-sida restent indéfiniment à venir, et que de Téléthon en Téléthon aucun malade n'a été seulement « amélioré » par une thérapie génique, et le sera jamais.

A la crise générale de la biologie s'ajoute la défaillance du modèle français de recherche (les grands organismes, l'Institut Pasteur, l'Ecole normale supérieure, le Collège de France). Combien de prix Nobel depuis vingt ans ? Handicap majeur pour notre économie et notre culture auquel aucun gouvernant n'a le courage de s'attaquer. Par exemple, on a vu le premier ministre de la France mendier les antiprotéases à l'étranger sans demander pourquoi aucun des grands médicaments modernes, sauf il y a quarante ans les phénothiazines, n'est d'origine française.

Ces échecs ne résultent pas d'une incompétence spécifique des biologistes mais, plus profondément, de l'inadaptation du processus fondamental de recherche en biologie à l'étude de la vie, conséquence d'une erreur conceptuelle comparable à celle de Ptolémée. Depuis cent cinquante ans, la biologie, héritière de la chimie, s'acharne à expliquer la vie, ensemble extraordinairement complexe de réactions biochimiques non linéaires, par la simple coalescence de molécules auto-tamponneuses, censée, selon la physique propre aux biologistes, créer énergie et transfert d'information.

Tels des mélomanes qui s'intéresseraient plus à l'anatomie du larynx de Pavarotti qu'aux sons qui en proviennent, ils croient qu'ils maîtriseront la vie lorsqu'ils sauront la structure de toutes ses molécules. Comprendrait-on la forêt en dessinant chaque feuille de chaque arbre, ou l'ordinateur en le sciant en tranches ? Le langage des molécules crée la vie mais, nous l'avons montré, pas par contact entre structures solides – censé, selon la physique propre aux biologistes, créer énergie et transfert d'information – mais par émission d'ondes (kilo)hertziennes se propageant à la vitesse de la lumière à travers (grâce à ?)l'eau périmoléculaire. Dame-la-Vie n'est pas hors le monde des Newton, Faraday, Hertz, de Broglie. C'est une mécanique certes, mais ondulatoire.

Le secret le mieux gardé de cette fin de siècle est que la recherche fondamentale en biologie n'a apporté aucune réponse aux grandes pathologies modernes

L'existence de signaux hertziens de basse fréquence spécifiques de chaque substance biologique ouvre aujourd'hui une autre voie à la biologie : leur détection et leur traitement numérique. Les possibilités d'analyse et d'intervention sont alors augmentées d'un facteur comparable à celui qui sépare un chanteur de concert de sa voix diffusée à des millions d'exemplaires. Notre laboratoire de biologie numérique de Clamart est le seul dans le monde à maîtriser la capture et le *replay* de l'activité moléculaire sur ordinateur et sa transmission par ligne téléphonique. C'est une avancée cruciale pour l'analyse et le contrôle des processus biologiques, mais pas seulement eux.

Elle périme sur-le-champ toute recherche basée sur la structure des molécules et pourrait, pour une fraction des coûts actuels, entrer en action sans délai, la technologie développée pour le son numérique étant disponible. Les « savants », auteurs de la déroute de la biologie moléculaire structurelle, craignant pour leur routine, leurs certitudes et leurs budgets, crient à l'hérésie et ont fermé notre unité Inserm. Mais la recherche continue et la biologie numérique supplantera sous peu la biologie structurelle, comme le train la diligence, l'ampoule électrique les chandelles et la fibre optique le poney express.

Demain, le diagnostic et le traitement seront entièrement électromagnétiques-numériques. Prises de sang, injections et comprimés appartiendront à la préhistoire de la médecine. Tous les hommes auront accès à la dernière terre interdite : leur propre corps. Cela se fera, se fait, bien sûr, à l'étranger, et, sauf si quelques audacieux confirment leurs intentions annoncées, la France n'en touchera pas les dividendes, ni en rayonnement ni en emplois.

En attendant, le peuple paye, les malades sont malades, les vaches s'affolent. Le président de la République s'impatiente. Tant qu'on élit les bonnes élites à l'Académie des sciences, donnez, bonnes gens, tout est en ordre. Nous rachèterons nos brevets aux Américains.

***Jacques Benveniste** est directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).*

Nouvelle donne électorale en Israël

par Claude Klein

PERSONNE ne doute de la gravité de l'enjeu politique du scrutin du 29 mai en Israël. Pourtant, l'enjeu institutionnel de ces élections n'est pas moindre. Pour la première fois, les Israéliens vont élire directement leur premier ministre, en même temps que les 120 députés à la Knesset. Adoptée en 1992, l'application de cette réforme avait été repoussée à 1996. Ses adversaires ont longtemps espéré pouvoir la remettre en cause, mais l'assassinat d'Itzhak Rabin et l'organisation d'élections anticipées ne l'auront pas permis.

Comment fonctionnera ce nouveau système et quelles peuvent en être les conséquences institutionnelles et politiques ? Les candidats peuvent être présentés par des partis politiques ayant au moins dix députés à la Chambre ou par 50 000 citoyens (pour une population totale de 5,6 millions d'habitants). Pour être déclaré élu, un candidat doit obtenir la majorité absolue. Les bulletins blancs ne sont pas pris en considération. Le cas échéant, un deuxième tour opposerait les deux candidats les mieux placés mais cette hypothèse est exclue pour le 29 mai, puisqu'il n'y a que deux candidats.

Grande originalité du système : le candidat élu (qui doit former son gouvernement dans les quarante-cinq jours) doit obtenir l'agrément de la Chambre pour la nomination de ses ministres ; par ailleurs, et en toute hypothèse, la Knesset peut toujours voter la censure à la majorité absolue (61 voix).

Le refus d'agrément des ministres s'assimile à la censure : s'il oblige le gouvernement à se retirer, il entraîne la dissolution. Il s'agit donc d'un système de dissolution automatique. De nouvelles élections doivent alors avoir lieu, tant pour le poste de premier ministre que pour la Knessett.

Le caractère hybride de ce type de régime est encore plus marqué que celui qui existe en France depuis 1962, puisque c'est le premier ministre qui est soumis au suffrage universel et non le président de la République. La fonction de ce dernier, proche de celle du président français sous la IVe République, reste inchangée dans le nouveau système israélien.

Que se passerait-il au cas où le candidat qui l'emporterait ne disposerait pas à la Knesset d'un soutien lui permettant de former un gouvernement qui dispose d'une véritable majorité ? Question d'autant plus légitime que cette hypothèse est très loin d'être improbable. Si l'on se fie aux sondages à quelques jours du scrutin, on observe que si Shimon Pérès a un net avantage sur le candidat unique de la droite, aux élections pour la Knesset, en revanche, un léger avantage se dessine pour le bloc de la droite et des religieux. On ne saurait donc répondre de manière lapidaire à cette question qui avait préoccupé les observateurs politiques et les juristes français jusqu'à la première cohabitation de 1986.

L'une des grandes différences entre le système français et le système israélien est qu'en Israël les deux élections ont lieu le même jour. Il en résulte que, si l'on ne peut exclure des divergences entre les résultats des deux élections, celles-ci seront sans nul doute très réduites. Il n'y a pas de raison d'imputer, a priori, un grand degré d'incohérence à l'électeur israélien. On voit bien, en France, que l'effet dit de « dynamique présidentielle », qui amène un président de la République à dissoudre l'Assemblée lorsque, après son élection, il trouve une majorité hostile, a précisément pour but de faire coïncider au maximum les deux élections, comme pour forcer la cohérence des deux votes. On peut donc supposer que, même si le candidat élu n'a pas de majorité, il ne trouve pas face à lui une opposition écrasante.

Le but principal de la réforme est de réduire l'influence des petits partis

Il convient de tenir compte d'une deuxième différence fondamentale entre les deux systèmes politiques. Les élections à la Knesset continuent de se dérouler selon le système si particulier de la proportionnelle intégrale, c'est-à-dire à l'échelle nationale. Il en résulte que les partis qui parviennent à passer le seuil électoral minimal de 1,5 % (environ 40 000 voix sont requises pour le premier siège) sont fort nombreux (une dizaine). On peut certes réduire la vie politique à quatre pôles (gauche, droite, religieux, Arabes) mais chacun de ceux-ci est représenté au moins par deux, voire trois ou quatre partis.

Il est clair que le premier ministre élu n'aura pas trop de difficulté à former alliance avec quelques-uns des groupes considérés. En effet, dans le nouveau système, la marge de manoeuvre et le champ de marchandage des petits partis sont singulièrement réduits. Seul le premier ministre élu peut former le gouvernement. L'option consistant à former une coalition avec le candidat de l'autre bloc, qui existait autrefois, a disparu. La seule autre solution est celle de nouvelles élections. Il n'est pas certain que cette possibilité soit toujours attrayante pour les partis, notamment au lendemain d'une campagne électorale.

On doit aussi relever que, désormais, le premier ministre pourra provoquer une dissolution de la Knesset (avec l'accord du chef de l'Etat). Cette faculté n'existait pas jusque-là (les élections anticipées devaient être décidées par la Knesset elle-même). Une telle dissolution provoque également de nouvelles élections pour le poste de premier ministre.

On pourrait poursuivre cette analyse et faire remarquer que dans l'hypothèse où de nouvelles élections se révéleraient nécessaires, l'un des enjeux de la campagne électorale serait précisément celui de la cohérence des votes. Les électeurs seraient particulièrement invités à mettre leurs deux votes en harmonie. La répétition des tours de scrutin, en mettant l'accent sur cette nécessaire cohérence, serait d'ailleurs de nature à contribuer à une lente évolution de la culture politique israélienne, d'une approche proportionnelle soulignant l'hétérogénéité sociale, vers une approche majoritaire, accentuant une certaine homogénéisation de la société.

Pour être complète, cette première réforme devra sans doute être suivie d'une refonte du mode de scrutin qui paraît encore lointaine.

Mais la vie politique réserve bien des surprises et il est parfois difficile de prévoir tous les cas de figure. C'est ainsi que l'on ne peut exclure une cohabitation à l'israélienne, c'est-à-dire un gouvernement d'union nationale, dirigé par celui qui aura été élu premier ministre. Nul doute, en tout cas : les Cassandre qui, depuis quelques années, ne cessent de prévoir le pire après l'instauration de ce nouveau système ne peuvent pas être prises au sérieux. De même, le but principal recherché par les auteurs de la réforme aura été atteint : l'influence des petits partis ne saurait que diminuer.

***Claude Klein** est professeur de droit constitutionnel à l'université de Jérusalem.*

France, terre de négoce ou nation industrielle ?

par Jean-Claude Vasuth

UNE réforme de la taxe professionnelle est annoncée et l'on ne peut que s'en réjouir : le système actuel, mal né, a mal grandi, et ses effets pervers, dénoncés depuis longtemps, donnent aujourd'hui toute leur mesure puisqu'il joue contre l'emploi et l'investissement industriel.

Créée dans la hâte – il fallait, en 1975, stopper les dérives de la patente, qui taxait à l'excès le commerce de détail et l'artisanat –, la taxe professionnelle taxe aujourd'hui l'activité industrielle au-delà du supportable. Dans l'industrie que je représente, celle des semi-conducteurs et des tubes électroniques, son poids est supérieur à 30 000 francs par emploi, et il atteint plus de 80 000 francs pour certains de nos établissements. Si rien n'est fait, c'est plus de 100 000 francs par emploi que l'ensemble de nos adhérents qui investissent dans les technologies du futur devraient payer d'ici deux ans !

Décider de réformer la taxe professionnelle est un acte courageux. Les montants concernés sont colossaux, 158 milliards de francs distribués, en 1994, aux collectivités territoriales, et les intérêts en jeu sont à l'échelle de cette somme. La fiscalité n'est jamais neutre. Bien comprise, elle peut et doit être un élément efficace de la politique industrielle d'un pays. Avant d'engager une réforme de la taxe professionnelle, il me paraît raisonnable de conduire une véritable réflexion sur la politique de taxation des entreprises. Je lis fréquemment qu'il faudrait asseoir la taxe professionnelle sur la valeur ajoutée.

Cette proposition est étrange car elle n'apporte pas de remède à la situation que nous vivons. Ce sont les entreprises industrielles qui sont pénalisées par le système actuel, car la taxe professionnelle est assise principalement sur les salaires et les investissements. La baser demain sur la valeur ajoutée ne corrigerait pas fondamentalement ses défauts. Ce sont les activités industrielles qui produisent une part prépondérante de la valeur ajoutée et, dans l'industrie, la valeur ajoutée est faite de la somme des salaires et des amortissements, pour l'essentiel.

C'est une erreur, malheureusement largement répandue, de croire que la valeur ajoutée est un produit de l'exploitation ou un indicateur de richesse de l'entreprise ou de sa gestion. Pour les entreprises industrielles, le niveau de valeur ajoutée est une caractéristique de leur activité : certaines entreprises investissent peu et payent peu de salaires pour exercer leurs métiers, d'autres doivent investir à très haut niveau et employer du personnel qualifié, donc cher. Celles-là produisent donc beaucoup de valeur ajoutée.

Baser la taxe professionnelle sur la valeur ajoutée serait un non-sens économique

Dans l'industrie des semi-conducteurs, par exemple, la valeur ajoutée représente près de 70 % du chiffre d'affaires (CA). A cela rien d'étonnant : les frais de recherche et développement sont élevés, les équipements sont chers et nombreux, et enfin le personnel est hautement qualifié. Ce n'est pas pour autant que cette industrie dégage, à chiffre d'affaires égal, des profits plus élevés que la moyenne.

Baser la taxe professionnelle sur la valeur ajoutée serait un non-sens économique : elle ferait fuir les investisseurs industriels de France. Baser la taxe professionnelle sur la valeur ajoutée serait indiquer clairement que la France ne veut plus être un pays industriel mais une terre de négoce.

Le négoce est une activité économique utile. Mais la France n'est pas la Hollande, qui a fondé l'essentiel de son développement économique sur le commerce international et qui a su l'accompagner par une fiscalité adaptée. La France est plutôt un pays de tradition agricole et industrielle. La conduire par la fiscalité à devenir une nation dont l'économie serait basée sur le négoce est, à mon sens, une opération à hauts risques dans laquelle je ne souhaite pas voir notre pays s'engager.

***Jean-Claude Vasuth** est directeur général adjoint de SGS-Thomson France et président du Syndicat des industries de tubes électroniques et des semi-conducteurs.*

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : *Hubert Beuve-Méry* (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'Afrique entre élections et démocratie

Suite de la première page

Ayant su hâter le changement pour mieux rester en selle, exploitant l'émiettement politique pour mieux se jouer de ses rivaux, Omar Bongo prolonge son règne, par défaut. Même stratégie au Zimbabwe, où Robert Mugabe maintient son emprise, derrière un multipartisme de façade.

Ainsi l'élection entraîne rarement l'alternance, le Bénin, où Mathieu Kérékou retrouva son fauteuil en mars, restant une exception. Les présidents à vie ont disparu, les plébiscites d'antan aussi, ou presque, mais la démocratie tarde à s'ancrer. Parmi la quarantaine de scrutins multipartites tenus ces dernières années, un sur deux n'a apporté aucun progrès substantiel en ce sens. Il ne suffit évidemment pas de sacrifier aux cultes électoraux pour devenir un authentique démocrate.

En Afrique encore moins qu'ailleurs, où – second constat – le multipartisme exacerbe souvent le tribalisme, resté très vivace. Sur ce continent, riche de 2 000 idiomes, aucun Etat n'est ethniquement homogène, hormis peut-être le Botswana et la Somalie, déchirée, elle, entre ses clans. Les liens familiaux, villageois, linguistiques, régionaux demeurent – et demeureront longtemps – plus profonds que les affinités électives fondées sur un partage de convictions ou l'adhésion à un programme.

Certains, tel le président kényan Daniel arap Moi, brandissent le tribalisme comme un épouvantail, et en tirent prétexte pour freiner la démocratisation. D'autres préfèrent en profiter – voire l'attiser – au risque de laisser se constituer des « ethnocraties ». L'allégeance tribale ignore les mérites de son bénéficiaire. Pendant son premier long règne, le Béninois Mathieu Kérékou n'avait pratiquement rien fait pour développer le Nord, sa région natale, et n'y avait d'ailleurs jamais vécu depuis son enfance. Il y a pourtant recueilli plus de 90 % des suffrages, bénéficiant ainsi d'un marché électoral captif.

L'affirmation identitaire n'est pas, en soi, un mal absolu. Certains intellectuels, comme l'écrivain kényan Ali Mazrui, y voient même une étape nécessaire pour sécuriser les peuples africains et atteindre un heureux équilibre entre l'unité et la diversité d'Etats-nations nés d'un découpage colonial artificiel et traumatisant. Ce raisonnement suppose que les dirigeants consentent à traiter avec équité la pluriethnicité, que celle-ci se reflète dans les institutions et s'exprime dans la vie publique. Or c'est l'inverse qui continue de se produire, en vertu d'un vieux précepte inavoué : *« Le gagnant rafle tout ! »* Tout ? Le pouvoir, le prestige, les richesses. C'est souvent ainsi qu'éclatent les guerres civiles dans des pays que ronge bientôt le « cancer du chaos ».

Ce qui tarde – troisième constat – en cette période de transition, mais qui émerge lentement ici et là sur les décombres des dictatures, c'est une nouvelle culture politique fondée sur un Etat de droit qui remplacerait la « culture d'impunité » ayant trop longtemps épargné les gouvernants, c'est la mise en place de vrais contre-pouvoirs (Parlement, justice, presse), contribuant à l'expression et à la protection des minorités, c'est surtout la volonté d'intégrer le perdant au giron national, de ne plus dire : *« Malheur au vaincu ! »*

L'Afrique du Sud et le Mozambique ont donné, en l'espèce, le bon exemple. Et l'existence au Bénin d'une Cour constitutionnelle respectée a contraint le président sortant à admettre sa défaite tout *en persuadant ses partisans qu'ils* ne seraient pas pour autant à l'avenir exclus du jeu. Même si cette alternance a permis le retour au pouvoir d'un chef naguère désavoué. Après tout, en Afrique aussi, le suffrage universel peut être un châtiment, avec sa part d'ingratitude. Et la démocratie, par nature réversible, autorise les repêchages.

Comme toujours, ce sont les peuples qui prennent le plus au sérieux la démocratie. Conquise, comme au Bénin, elle fait leur fierté. Espérée, elle suscite un engouement civique. En Sierra-Leone, en mars, beaucoup risquaient leur vie en se rendant aux urnes avec calme et ferveur, infligeant un camouflet à tous ceux qui, chez eux et loin d'Afrique

Développement et démocratie vont le plus souvent de pair en Afrique. Le décollage économique hâte l'émancipation politique, et vice versa

– chefs de guerre ou donneurs de leçon –, les auraient volontiers privés de ce droit, par égoïsme ou au nom d'on ne sait quelle spécificité africaine.

Autre source d'espoir : à la différence de ce qui a pu se passer en Asie, toutes les dictatures, civiles ou galonnées, ont échoué en Afrique, instaurant l'oppression sans libérer de la misère, dégénérant, au pis, en « kleptocraties », entre les mains d'élites corrompues. Les gouvernants militaires africains ont largement démontré qu'ils avaient autant de défauts que les civils sans partager toutes leurs qualités. Aucun des récents sursauts prétoriens – révoltes sans lendemain motivées par des exigences corporatistes comme au Congo, en Guinée, en République centrafricaine ou putsch réussi comme au Niger – ne prétendait, au demeurant, remettre en cause le bien-fondé des démocratisations en cours. Même au Nigeria, où pourtant depuis 1993 des généraux sans vergogne bâillonnent le plus grand pays d'Afrique, de peur de perdre leurs prébendes.

L'Afrique acclimate parfois la démocratie de façon peu orthodoxe. En Ouganda, les candidats aux récentes élections, tous « indépendants », n'ont pas eu le droit, par crainte du tribalisme, de se réclamer d'un parti politique ; à l'inverse, en Ethiopie, les partis sont légalement contraints, dans un régime très régionalisé, d'exprimer les aspirations des groupes ethniques. Deux variantes assez bien acceptées, dans deux pays qui ont connu hier de longs calvaires et qui découvrent la croissance.

Car – dernier constat – développement et démocratie vont le plus souvent de pair en Afrique. Le décollage économique hâte l'émancipation politique, et vice-versa. Seul un début de prospérité consolidera les classes moyennes, levain de la modernité, et redonnera confiance à tous ceux qui ont intérêt à ce que l'Etat soit respecté, et non plus pillé.

Jean-Pierre Langellier

Le Monde

ÉDITORIAL

L'Irak sous tutelle

LES sanctions économiques sont une arme difficile à manier. Il arrive qu'elles atteignent l'objectif que la communauté internationale s'était assigné en les imposant à l'un de ses membres. Pour ne prendre que des exemples récents, ce fut le cas en Haïti, où un embargo contribua à mettre des putschistes à la porte, ou encore dans l'ex-Yougoslavie, où un blocus commercial obligea le président serbe, Slobodan Milosevic, à plus de modération.

Ailleurs, les sanctions peuvent échouer, pénalisant les peuples et non les régimes qu'elles sont censées punir. Le boycottage économique auquel les Etats-Unis soumettent La Havane fait souffrir les Cubains plus qu'il n'inquiète Fidel Castro ; depuis près de six ans, l'embargo sur l'Irak a davantage pesé sur la population de ce pays que sur Saddam Hussein. Et si l'accord enfin conclu, lundi soir 20 mai à New York, entre l'Irak et les Nations unies peut alléger les souffrances des 21 millions d'Irakiens, il n'y a donc qu'à s'en féliciter.

Après de laborieuses tractations, le régime de Bagdad est autorisé à exporter du pétrole pour acheter des vivres et des médicaments. Sous la stricte surveillance de l'ONU, ceux-ci devront être distribués à une population qui en manque cruellement. En fait, Saddam Hussein disposait de cette possibilité depuis le vote de la résolution 986 par le Conseil de sécurité de l'ONU en avril 1995. Prétextant une atteinte à sa souveraineté, il avait jusqu'à présent refusé d'en faire usage et porte, une fois de plus, une énorme part de responsabilité dans les malheurs du peuple irakien. Il a accepté lundi ce qu'il aurait dû accepter il y a longtemps, et il l'a fait dans des conditions de surveillance internationale encore plus humiliantes pour son régime.

Mais pour avoir, eux aussi, fait traîner la négociation, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui rechignaient à tailler la moindre brèche dans l'embargo pour ne pas conforter le pouvoir de Saddam Hussein, ne sortent guère grandis de l'épisode. C'est que l'Irak n'est pas soumis à un embargo comme les autres mais aux sanctions – économiques, politiques, militaires – les plus sévères que les Nations unies aient jamais décrétées contre un de leurs membres. L'Irak est un pays sous tutelle de l'ONU, qui applique à son gouvernement un régime de souveraineté limitée.

L'important aujourd'hui n'est pas de savoir si cette tutelle est fondée ou non, mais de souligner qu'elle imposait – et impose toujours – des devoirs particuliers à la communauté internationale. Dès l'instant qu'elle prive un Etat de certaines de ses prérogatives, il revient à ladite communauté, en somme à l'ONU, de veiller à ce que cela ne pénalise point la population. S'il est légitime de rogner les ailes de l'Etat irakien, alors il faut prendre les dispositions pour que la population irakienne n'en soit pas victime. Sinon, on court le risque de maintenir le peuple irakien en situation d'otage, payant le prix de l'affrontement entre Saddam Hussein, coupable d'aventures guerrières les plus folles et des pires atrocités contre les Kurdes ou les chiites, et les Occidentaux.

Les gens
par Kerleroux



DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'intervention des forces françaises en République centrafricaine a évidemment pour premier objectif de protéger la vie des ressortissants français et étrangers (...) Ce serait hypocrite de ne mettre cependant en avant que des motifs humanitaires. La France est liée en Afrique à une vingtaine d'Etats par des accords de défense ou de coopération militaire (...) [Elle] se trouve ainsi conduite à jouer éternellement les gendarmes en Afrique. Elle préférerait tenir plutôt le rôle de l'avocat des pays africains face aux organismes financiers internationaux et aux pays industriels, mais son passé la rattrape. En échange de l'enracinement de son influence, elle est conduite à déployer ses forces plus souvent et moins clairement qu'elle ne le souhaiterait.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La réforme de l'éducation nationale, en général, et celle de l'enseignement supérieur, en particulier, sont-elles bien parties ? Objectivement non ! (...) Le président de la République et son premier ministre souhaitent faire œuvre volontariste. (...) Le ministre de l'éducation nationale, professeur de métier, centriste de tempérament et balladurien le temps d'une cohabitation, est partisan au contraire de transformations à doses homéopathiques. (...) Le devenir de cette réforme est frappé d'un second handicap : la cacophonie et le bavardage majoritaire. (...) Troisième écueil rencontré par cette réforme : la pollution politique dont elle est victime. (...) Enfin, dernière difficulté, peut-être la plus grave : à l'heure des économies généralisées et des menaces de réduction d'effectifs dans la fonction publique, on voit mal comment le ministre pourrait obtenir des moyens supplémentaires pour financer une réforme coûteuse.

Le roman des tricheurs
par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

TOUT OUVRAGE de l'esprit devient, un jour, de circonstance, pourvu qu'il traduise une juste observation des mœurs. Mais il est rare que la réalité rattrape aussi vite la fiction que le suicide du commandant de la flotte américaine a suivi la projection, la semaine dernière à Cannes, du *Héros très discret* d'Audiard, d'après Deniau. Le don de ce dernier pour les coïncidences dont on tire des anecdotes moralistes est décidément sans limite. Qui d'autre que lui aurait vu son intuition ainsi vérifiée en quelques heures !

Autant que l'on sache, les deux usurpations ne sont pas tout à fait de même nature. Dehousse, le personnage du film, triche en grand, et au départ de sa vie, parce que l'envie des autres de lui inventer un passé de héros préexiste à la sienne propre. L'occasion fait le larron, même si on nous raconte – avec quel charme ! – que son enfance d'orphelin malingre le prédestinait aux compensations des mythomanes.

L'amiral Boorda est en fin de carrière. Lui aussi a dû s'arracher à d'humbles origines – émigré d'Ukraine sorti du rang ; mais quelle ambition ne procède pas d'un sort à venger et qui, petite taille ou extraction modeste, survit à la revanche, la perpétue !

Chez le patron de la flotte américaine, les deux petits insignes perdus au milieu de ses dix-sept médailles et dont seuls quelques vétérans pouvaient dire qu'ils sont indus, qui sait s'ils n'équivalent pas au « coup de trop » de l'alcoolique. Quatre étoiles (le comble, outre-Atlantique, et plus rare qu'ici) ; la plus grande marine du monde sous ses ordres ; dans la poche, le feu nucléaire le plus puissant, de quoi faire sauter la planète : l'homme n'a plus rien à espérer. Mais c'est peut-être cet accomplissement même qui le pousse à la faute vénielle des broches en bronze, au petit écart avec la réalité qui l'a conduit aussi haut et qui commence à lui manquer, plus que s'il avait raté les sommets.

Ce serait la preuve que le mensonge dont usent les toxicomanes de la gloire vise moins à enjoliver une image jamais satisfaite d'elle-même qu'à entretenir le risque enivrant d'être percé à jour, d'apparaître pour un peu moins qu'on ne le dit. Lorsque l'adolescent épris d'épate promet aux copains un voyage dans l'avion inexistant de son papa, et qu'il doit inventer un amas d'excuses dilatoires tel un mari pris en faute dans un adultère de vaudeville, c'est d'affolement qu'il se repaît. Le vrai menteur ne ment pas pour se tirer d'embarras ; il ment en artiste, pour le plaisir, et ce plaisir est celui de la peur secrète qu'il se donne.

Le faux héros de Deniau-Audiard serait guetté par la honte à laquelle Boorda préférera la mort, s'il n'avait été jeté dans la duperie initiale malgré lui, et rattrapé, dégrisé, par l'obligation de faire face à une décision tragique qui l'authentifie, situation que n'a pas connue l'amiral américain – grâce à Dieu !

Pareils jeux romanesques avec le réel portent leur date, et la marque du métier des armes, où l'honneur a encore cours.

Les politiciens et les hommes d'affaires n'ont plus de ces scrupules, du temps où la moindre concussion ou faillite les menait au suicide.

La même lâcheté cynique a gagné les hommes de lettres, à qui la complaisance des *médias autorise les* autoproclamations les plus effrontées, les démentis opposés à leurs faux diplômes et à leur allégation de talent leur faisant moins de tort qu'à ceux qui les démasquent, tenus pour mesquins et jaloux.

Par bonheur, il reste au moins deux activités humaines excluant d'elles-mêmes impostures et fausses glorioles : la mer, avec laquelle on ne triche pas (d'où l'échec, naguère, du film *Les Quarantièmes rugissants*, racontant une escroquerie à la circum-navigation) ; et la musique. Au premier coup d'anche ou d'archet, dans tous les orchestres du monde, le prétendu *virtuose doit avouer* piteusement qu'il cherchait à tromper son monde et lui-même.

A une époque de frime où les plus hauts mérites tolèrent la contrefaçon, il y a de la grâce à observer que les derniers bastions indiscutables du Vrai sont aussi ceux du Beau.

C'est Platon qui serait heureux.

هكذا من الأصل

ENTREPRISES

ASSURANCE La privatisation des AGF a été lancée mardi 21 mai au prix de 128 francs par titre. Elle est ouverte aux investisseurs particuliers jusqu'au 29 mai et aux salariés du groupe jusqu'au 31 mai. ● LE PRIX est inférieur aux prévisions des analystes (130 à 135 francs). La décote par rapport à la valeur de l'actif net réévalué, calculé par les AGF à 200 francs au 31 décembre dernier, atteint 36 %. ● LE MINISTÈRE de l'économie a décidé, vu *« l'intérêt manifesté par les investisseurs »* d'étendre son offre et de remettre sur le marché les 10 % de titres (soit 6 millions d'actions) qu'il avait envisagé de conserver. ● LA PRIVATISATION a été précédée d'une véritable tournée promotionnelle des dirigeants de la compagnie, qui sont allés vanter ses mérites sur toutes les places financières de Londres à Singapour, de Francfort à Tokyo, d'Abou-Dhabi à Genève, sans oublier les Etats-Unis.

L'Etat a lancé la vente des AGF au prix de 128 francs par action

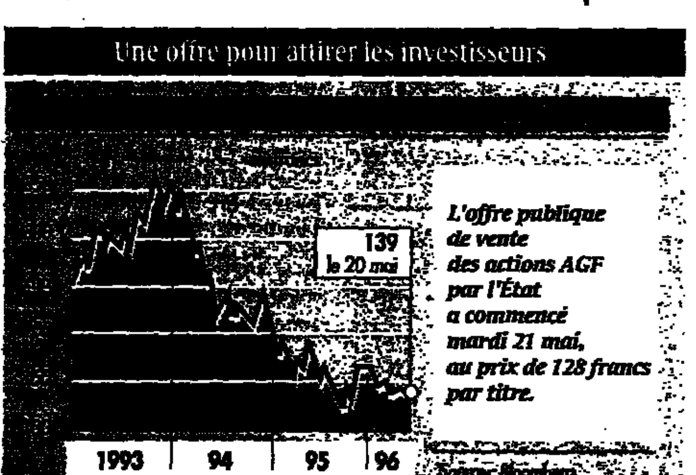
Compte tenu de « l'intérêt manifesté par les investisseurs tant en France qu'à l'étranger », le ministère de l'économie a décidé d'étendre son offre et de mettre sur le marché les 10 % de titres qu'il avait envisagé de conserver

LE CALENDRIER a été respecté. Quinze jours exactement après le lancement du pré-placement par Jean Arthuis, le ministre de l'économie a annoncé, lundi 20 mai, après la clôture de la Bourse, que les Assurances générales de France (AGF) seront mises sur le marché au prix de 128 francs l'action. L'offre publique de vente (OPV) destinée aux particuliers a débuté mardi 21 mai. Le prix pour les investisseurs institutionnels sera fixé le 31 mai au soir et ne sera pas inférieur au prix pour les individuels, a indiqué Bercy. L'opération devrait rapporter à l'Etat plus de 8 milliards de francs. Par rapport au dernier cours de Bourse des AGF, qui s'est établi à 139 francs, la décote est de 11 francs, soit 7,91 %.

Première surprise : ce prix est inférieur à la fourchette attendue par les analystes boursiers, qui était de 130 à 135 francs. Le cours de l'OPV est d'autant plus avantageux que la *décote* par rapport à la valeur de l'actif net réévalué, calculé par les AGF à 200 francs au 31 décembre dernier, atteint 36 %.

« BONNE TENUE DU COURS »

Deuxième *surprise* : le ministère a décidé, vu *« l'intérêt manifesté par les investisseurs tant en France qu'à l'étranger pendant la période de pré-placement »* et grâce à *« la bonne tenue du cours »* d'étendre son offre et de remettre sur le marché les 10 % de titres (soit 6 millions d'actions) qu'il avait envisagé de conserver. Le ministère de l'économie est ainsi revenu sur sa prudence initiale, les premiers résultats du pré-placement auprès des institutionnels français et étrangers ayant largement dépassé le montant des titres mis à leur disposition.



L'offre publique de vente des actions AGF par l'État a commencé mardi 21 mai, au prix de 128 francs par titre.

Au total, l'Etat va vendre 61,4 millions de titres, dont 17 millions seront offerts aux particuliers et 44,5 millions aux institutionnels. Il proposera par ailleurs 6,8 millions de titres aux salariés. Après l'opération de privatisation, l'Etat ne détiendra *plus que 5 % du capital* de la compagnie d'assurances hors réserve d'actions gratuites.

Une action gratuite sera attribuée pour 10 actions achetées conservées au moins dix-huit mois dans la limite d'un achat initial de moins de 30 000 francs. Pour les salariés des AGF, 6,8 millions de titres seront proposés.

RIEN D'ALARMANT

Si le placement auprès des institutionnels, notamment étrangers, se révèle être un succès, le pré-placement auprès des particuliers, qui a débuté à la même date, connaît un indéniable retard à l'allumage. Pour les équipes des AGF, cette lenteur n'a rien d'alarmant. D'une part, les particuliers ont semble-t-il rechigné à se déplacer jusqu'à leur banque avant de connaître le prix final. D'autre part, l'expérience des précédentes privatisations montre que les ordres affluent dans les derniers jours. Les ponts du mois de mai ont plutôt accentué cette tendance.

Il n'empêche. Les chargés de clientèle des banques ne montrent guère d'enthousiasme à démarcher des clients à qui, il y a deux ans, ils ont vendu 152 francs des titres UAP qui en valent aujourd'hui 105. *« Quand un client a pris un bouillon, il n'a pas envie de recommencer »*, témoigne un guichetier. Le public a jusqu'au 29 mai pour souscrire. Le personnel bénéficie de deux jours supplémentaires.

Ba. S.

Voyage au centre d'une privatisation

« GOOD MORNING ladies and gentlemen. It's a pleasure to welcome you today... » Pour la quinzième fois en trois jours, Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, se lance dans la présentation de sa compagnie d'assurances devant un parterre d'investisseurs anglo-saxons.

Aujourd'hui 8 mai, c'est jour férié en France. Mais depuis deux mois que la privatisation des AGF est à nouveau sur le feu après deux tentatives infructueuses, les équipes de la compagnie d'assurances ne savent plus ce qu'un week-end ou un jour férié veut dire. Les investisseurs d'Edimbourg, eux, sont là. Pas tous. Pas les fameuses *scottish widows* auxquelles les AGF ont vendu il y a trois ans des actions à 328 francs, alors que le cours oscille aujourd'hui autour de 139 francs. Ce qui ne les empêchera peut-être pas de souscrire.

« Good morning... » Debout derrière un pupitre, il commente avec l'aisance de l'ancien banquier les transparents qui défilent : chiffre d'affaires, résultats, activités, restructuration, désinvestissements, objectifs, rentabilité... Assis sur l'estrade, de part et d'autre de la place laissée vacante, Guillaume Hannezo, le directeur financier du groupe, et Wladimir Nicolaeff, son adjoint. Le discours est rôdé.

Depuis quinze jours, une demi-douzaine de séances de répétition ont permis aux principaux responsables de la compagnie d'assurances de s'entraîner « à blanc » dans la perspective de la tournée qui vient de démarrer. Le lundi 6 mai, l'état-major des AGF a entamé l'exercice incontournable de toute privatisation qui se respecte : le *road show*. En bon français, et de façon plus triviale, on appellerait ça une tournée promotionnelle. Pas assez chic pour les milieux d'affaires où le pli du franglais est irrémédiablement pris.

La préparation de la privatisation des AGF, pour qui la suit de l'intérieur, donne d'ailleurs lieu à un charabia saisissant : on fait défiler les *slides*, on envoie le *draft* à l'imprimeur, on corrige le *wording* du prospectus, on met le retour sur fonds propres sous forme de *targetting* et non pas de *commitment*, il n'y aura pas de *capital increase*..., entend-on dans les réunions internes – les *task-force* –, qui depuis mi-avril font régulièrement le point sur l'avancement des travaux et des discussions avec le Trésor, la COB, la Commission de privatisation, les banques...

Pendant toute la période du pré-placement, où les investisseurs institutionnels comme les particuliers peuvent manifester leurs intentions d'achat, la fine fleur des AGF a donc – si l'on peut dire – pris son bâton de pèlerin dans une main et sa valise dans l'autre. De Londres à Singapour, de Francfort à Tokyo, d'Abu Dhabi à Genève, sans oublier les Etats-Unis dans tous les sens, la direction générale va râtisser les places financières de la planète pour vanter les mérites de la privatisation de leur maison. A « Jeancourt » le Moyen-Orient, la Grande-Bretagne, l'Ecosse et les Etats-Unis ; à Yves Mansion, directeur général, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas ; à Jean-Daniel Le Franc, vice-président de la compagnie, le Japon, l'Australie, Hongkong et Singapour ; à Jean-François Debrois, la France.

Les deux semaines qui commencent vont ressembler à un marathon. Aucune improvisation dans tout cela. Les banques conseils, CCF, JP Morgan, Société générale et Crédit suisse First Boston ont depuis quelques semaines fait l'inventaire de tout ce qui compte comme fonds d'investissements dans le monde. Leur devise : un maximum de contacts dans un minimum de temps. Pour cela, tous les cas de figure sont exploités : la réunion devant une centaine d'analystes qui seront des prescripteurs précieux, le déjeuner avec une dizaine d'investisseurs, le petit déjeuner ou, plus intime, le tête-à-tête, c'est-à-dire l'équipe des AGF face à un investisseur, comme ce fut le cas avec le représentant de Georges Soros à Londres.

> « Les comptes ont été apurés, des objectifs clairs ont été donnés à chaque type d'activité, la valeur du titre en Bourse est inférieure de 30 % à l'actif net réévalué... »

L'ordonnancement est immuable : brève introduction du banquier conseil, exposé, et puis les questions. Les interlocuteurs sont des professionnels, précis, informés, techniciens : *« La crise de l'immobilier est-elle vraiment derrière vous ? L'Etat va-t-il se désengager ? Conservera-t-il un siège au conseil d'administration ? Allez-vous mettre en place un système de bonus pour que les cadres soient motivés pour assurer la meilleure rentablité possible aux actionnaires ? Comment allez-vous atteindre la rentabilité de 10 % que vous annoncez ? Et l'UAP dans tout ça ? »*

« Les tête-à-tête sont les plus éprouvants », confie Yves Mansion. *« Ils sont nerveusement difficiles car les investisseurs sont souvent agressifs. L'enjeu est important, il faut que nous soyons à chaque fois convaincants. »* Convaincants, ils le sont avec l'aide des banques conseils et armés de leur propre conviction que la privatisation des AGF n'est pas un marché de dupes. Cela demande des réglages. Les réponses sont affinées au fil des réunions. *« Pas la peine de vous présenter comme un inspecteur des finances »*, conseille un banquier. Inutile, si on demande le CV de l'équipe, de rappeler que Guillaume Hannezo, également inspecteur des finances, était au cabinet de Pierre Bérégovoy (comme d'ailleurs Yves Mansion) et à celui de François Mitterrand à l'Elysée. Evitez de dire dans la même phrase qu'il n'y aura pas d'augmentation de capital à court terme, mais qu'en cas de restructuration du paysage financier français vous pourriez y prendre part, ce n'est pas clair.

Jeancourt, plutôt réputé pour avoir mauvais caractère, se plie presque sans broncher à l'emploi du temps ultra-serré auquel le soumettent les banques. Dimanche 12, direction New-York avec son équipe. Merryl Lynch, Lazard, le Fonds de pension des instituteurs, Warburg... Les rendez-vous se succèdent. Presque pas le temps de défaire une valise. Encore moins de faire des courses. Le carnet de commandes se remplit. A la fin de la première semaine de la tournée, avant d'entamer les Etats-Unis et le Japon, le placement auprès des institutionnels est presque deux fois souscrit. A Boston, passage obligé où est installé le gigantesque fonds d'investissement Fidelity, puis Baltimore, Denver, San Diego et Los Angeles, la récolte est bonne. Dernier point avant le retour sur Paris : deux jours avant l'annonce du prix, l'offre est sursouscrite à près de 400 %.

Paris, où le défi est autrement plus grand. Le succès de l'offre publique de vente (OPV) qui s'adresse aux particuliers est loin d'y être assuré. Car si les professionnels de l'investissement savent analyser un compte de résultats, connaissent les cycles industriels et l'évolution des valeurs financières comme celle du marché boursier français, il est plus difficile de faire oublier aux particuliers le souvenir de l'UAP. Alors, Jeancourt a répété inlassablement, avant de s'envoler jouer les camelots de haut vol : *« La privatisation des AGF est la première de l'après-crise, les comptes ont été apurés, des objectifs clairs ont été donnés à chaque type d'activité, la valeur du titre en Bourse est inférieure de 30 % à l'actif net réévalué... »*

Primordiale également, pour l'état-major des AGF, la participation des salariés. Jean-Pierre Béal, responsable de la communication interne, est le grand ordonnateur de cette partie du placement. Bacchantes et costume de velours côtelé, il connaît par cœur la musique pour avoir participé à la précédente répétition. Le cœur du système : des équipes-relais sélectionnées parmi le personnel, qui ont commencé le 13 mai à diffuser l'information dans les huit grands centres régionaux de la compagnie.

Contrairement à 1993, aucune grand-messe n'a été programmée, mais près de quatre cents réunions d'une cinquantaine de personnes. Des plates-formes de souscription sont mises en place. Toute une batterie de moyens d'informations est mise sur pied : téléphone vert, journal télématique quotidien, journal téléphoné et journal interne de la privatisation diffusé en 15 000 exemplaires.

Depuis deux semaines, chacun aux AGF a mouillé sa chemise. Les équipes n'ont désormais quasiment plus prise sur l'opération. L'heure de l'attente est venue.

Babette Stern

L'indice Dow Jones franchit le seuil des 5 700 points

WALL STREET se moque de l'opinion des analystes. Ils ont beau considérer depuis plusieurs semaines qu'il y a plus à perdre qu'à gagner avec les actions américaines, la grande Bourse new-yorkaise n'en finit plus de battre des records. Après huit séances consécutives de hausse, l'indice Dow Jones a franchi lundi 20 mai pour la première fois de son histoire le seuil des 5 700 points. L'indice a gagné en tout 61,32 points, soit 1,08 %, pour terminer à 5 748,82 points. Il affiche une progression supérieure à 12 % depuis le début de l'année et à 56 % depuis dix-huit mois !

La hausse a été notamment alimentée lundi par l'envolée des valeurs pétrolières après l'annonce des conditions de l'accord entre l'ONU et l'Irak sur la reprise des ventes de pétrole brut par ce pays (lire p. 2). Le retour à un certain optimisme sur le marché obligataire a également dopé Wall Street. Les taux à 30 ans ont baissé d'environ 0,40 % aux Etats-Unis depuis deux semaines et les observateurs considèrent que la Réserve fédérale ne devrait pas remonter ses taux lors de la réunion de son comité de politique monétaire mardi 21 et mercredi 22 mai. Les craintes d'un dérapage inflationniste et d'une surchauffe de l'économie américaine se sont estompées après la publication de chiffres de hausse des prix en avril (+0,4 %) jugés satisfaisants.

La Bourse de New York fait pourtant preuve depuis trois mois d'une grande nervosité. Elle a subi quatre secousses violentes avec des baisses du Dow Jones allant de 77 points le 2 mai à 171 points le 7 mars, mais les investisseurs n'ont pas pris peur et continuent à apporter des capitaux considérables sur le marché. Près de 6,6 milliards de dollars ont encore été investis la semaine dernière par des particuliers dans des fonds de placement en actions. Ce flux de capitaux a permis à Wall Street de se reprendre après chacun de ses accès de faiblesse et de démentir les sombres pronostics des experts.

Les ménages américains, encouragés par le plein-emploi (5,4 % de taux de chômage), continuent à la fois à consommer et à préparer leur retraite en plaçant leur épargne à Wall Street. Le paradoxe, c'est que la hausse des actions contribue par elle-même à alimenter la croissance économique et l'euphorie boursière. Même si ce sont des gains potentiels, l'actionnaire américain est de plus en plus riche. La valeur des actions américaines a augmenté de 2 300 milliards de dollars (11.900 milliards de francs) depuis un an et demi.

E. L.

Cinq ténors de l'informatique américaine veulent imposer un ordinateur bon marché

Microsoft et Intel sont directement visés par cette offensive

IBM, Apple, Sun, Oracle et Netscape ont présenté une nouvelle génération de machines à mi-chemin entre l'ordinateur personnel et le Minitel. Bon marché (environ 2 500 francs), ce terminal ira chercher des informations à travers des réseaux. L'idée de transférer l'« intelligence » vers ces derniers constitue une offensive contre Microsoft et Intel dont les produits « accaparent » la valeur ajoutée des micro-ordinateurs.

IL Y AVAIT le « PC », abréviation d'« ordinateur personnel » avec laquelle tout le monde, ou presque, était devenu familier. Il faudra désormais aussi compter avec le « NC », abréviation d'« ordinateur de réseau » (ou *network computer*), un nouvel équipement dont les promoteurs sont les groupes américains d'informatique IBM, Apple, Sun, Oracle et Netscape.

Réunis lundi 20 mai à San Francisco (Californie), les cinq partenaires ont présenté cette nouvelle génération de machine que l'on peut définir, au choix, comme un micro-ordinateur bon marché, à moins de 500 dollars (2 500 francs), ou, pour utiliser une analogie nationale, comme un Minitel évolué.

Du micro-ordinateur, le « NC » reprendra le clavier et la souris, mais délaissera une bonne partie de l'« intelligence locale ». Ses capacités de stockage d'informations seront plus réduites, de même que ses fonctions de traitement des informations. Du Minitel, le « NC » s'inspirera du fonctionnement en réseau : il ira chercher sur des serveurs les informations dont son utilisateur aura besoin, le réseau étant en l'occurrence Internet, ou sa variante interne aux entreprises, Intranet.

Selon Oracle, qui est à l'origine du concept « NC », le mode de commercialisation des terminaux pourrait d'ailleurs être proche de celui adopté en France pour le Minitel. *« Les compagnies de téléphone pourraient fort bien les donner gratuitement à leurs abonnés et faire payer seulement les services »*, a expliqué Lawrence Ellison, le PDG de l'éditeur de logiciels.

Pour le moment, le « NC » n'a pas encore d'existence. Ce que ses promoteurs ont présenté, lundi, n'est qu'une plate-forme technique commune, c'est-à-dire une liste de spécifications destinées à faciliter la fabrication de ce terminal. Autour des cinq groupes promoteurs du « NC », d'autres noms de l'industrie informatique et des télécommunications ont exprimé leur intérêt.

> Un micro-ordinateur à moins de 500 dollars (2 500 francs), ou, pour utiliser une analogie nationale, un Minitel évolué

Selon Oracle, les japonais NEC, Toshiba, Fujitsu et Hitachi ont annoncé leur intention de fabriquer ces nouvelles machines, Akai, Nokia et Olivetti devant également s'engager. Tout comme France Télécom, qui prévoit d'expérimenter ces terminaux *« aussitôt qu'ils seront disponibles »*.

L'alliance constituée autour de l'ordinateur de réseau s'apparente à une offensive en règle contre Microsoft et Intel. En déportant l'« intelligence » vers le réseau et les serveurs d'informations, il est possible de s'affranchir du poids des systèmes d'exploitation de la firme de Bill Gates et des microprocesseurs du numéro un mondial des semi-conducteurs, qui, tous deux, équipent plus de 80 % des micro-ordinateurs. Oracle, avec ses logiciels de gestion de bases de données, IBM ou Sun avec leurs ordinateurs-serveurs, ont tout à y gagner.

Selon Oracle, Intel pourrait bientôt rejoindre l'alliance. Dans l'immédiat, les microprocesseurs pour les ordinateurs de réseau seront fournis par Digital Equipment, Motorola et Cirrus. Faisant valoir la faible vitesse d'acheminement d'informations sur les réseaux, *« qui limitera les performances graphiques par exemple »* et qui se traduira aussi par *« des coûts de connexion risquant d'être vite onéreux »*, Microsoft ne croit pas vraiment au « NC ». *« Ou alors sur des niches de marché, comme pour l'utilisation sur un réseau interne dans une entreprise »*.

Les promoteurs du « NC » ne tiennent pas, aujourd'hui, un discours très éloigné. Ils affirment ne pas avoir l'ambition de supplanter les micro-ordinateurs, mais vouloir déplacer le centre d'intérêt de l'industrie informatique. *« Les PC ne seront plus le centre de gravité »*, prédit M. Ellison, qui reconnaît que la première clientèle de l'ordinateur de réseau sera celle des entreprises. Le grand public ? Il viendra plus tard, admet M. Ellison. Cela passera notamment par le développement de réseaux à forte capacité.

Philippe Le Cœur

Les alliés

- **Oracle** : le numéro un mondial des logiciels de gestion de bases de données est à l'origine du concept d'ordinateur en réseau. Il va créer une filiale pour le développement de ces terminaux, mais n'envisage pas de les fabriquer lui-même.
- **IBM** : le numéro un mondial de l'informatique teste six prototypes de terminaux « NC » et commercialisera ses premiers produits avant fin 1996. IBM cherche depuis des années à s'affranchir de Microsoft et Intel.
- **Apple** : le groupe peine à préserver les parts de marché de son standard (le MacOS) d'ordinateur personnel. Il a fait d'Internet l'un des éléments de sa stratégie de reconquête.
- **Sun** : spécialiste des puissants ordinateurs (les stations de travail), le constructeur a développé un langage de programmation, Java, qui est en passe de devenir la référence pour les applications sur Internet.
- **Netscape** : la société a été popularisée par son logiciel Navigator permettant de « naviguer » sur le réseau Internet.

Synthélabo se renforce dans le domaine des biotechnologies

Un accord de partenariat lie la firme à Genset

EN SIGNANT un accord de collaboration avec la société Genset, entreprise française spécialisée dans la production d'ADN de synthèse et dans la génomique (analyse du génome humain), le laboratoire pharmaceutique Synthélabo renforce sa position dans le domaine des biotechnologies.

Le partenariat a deux dimensions. Il se traduit par une prise de participation de 50 millions de francs, représentant près de 4 % du capital de Genset, et par le financement à hauteur de 355 millions de francs des recherches. Les travaux porteront sur les gènes impliqués dans le cancer de la prostate, afin de concevoir de nouveaux médicaments. Le protocole a été signé pour trois ans. En cas de découverte, Genset sera propriétaire des brevets et Synthélabo obtiendra une licence exclusive. Il s'agit du deuxième accord signé par Synthélabo, qui collabore, depuis 1994, avec la société américaine Texas Biotechnology dans le développement de produits cardiovasculaires.

THÉRAPIE GÉNIQUE

Depuis plusieurs années, les laboratoires pharmaceutiques s'intéressent aux biotechnologies, dont l'essor a reposé au départ sur la recombinaison de molécules. Les travaux actuels portent sur les thérapies cellulaire et génique, Ces techniques consistent à traiter directement les cellules et les gènes. Le but est de rétablir la fonction d'un gène manquant ou défectueux ou de le remplacer.

Le budget mondial d'investissement dans la génomique serait estimé à 150 millions de dollars (environ 800 millions de francs) et serait concentré entre dix sociétés spécialisées aux Etats-Unis et cinq groupes pharmaceutiques. Tous les laboratoires sont intéressés par les biotechnologies. Une étude effectuée en 1995 par le cabinet de consultants TMC Développement révélait que la moitié de cette activité est concentrée dans 1 % des entreprises pharmaceutiques.

Sur les quatre mille firmes recensées dans le monde, seules trente-neuf ont une véritable politique en la matière. Trois groupes français apparaissent dans ce classement : Rhône-Poulenc-Rorer, au cinquième rang, Sanofi et Synthélabo, respectivement vingt-quatrième et trentième. Le trio de tête est composé de deux suisses, Roche et Ciba, encadrant l'américain American Home Product.

Les stratégies des firmes sont variables, passant de l'intégration au partenariat. C'est cette deuxième option qu'ont choisie Synthélabo et Genset. Pour la firme de biotechnologie, créée en 1989, cette collaboration avec un industriel devrait être suivie par deux autres partenariats industriels, dont un avec l'américain Johnson & Johnson. Ces associations devraient permettre à la jeune société, qui se prépare à entrer en Bourse, le 6 juin, simultanément en France, sur le nouveau marché, et aux Etats-Unis, sur le Nasdaq, d'être bénéficiaire en 1998.

Dominique Gallois

British Airways en piste pour un accord avec American Airlines

La compagnie anglaise a annoncé un bénéfice en hausse de près de 30 %

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Privatisée en 1987, British Airways (BA) est incontestablement aujourd'hui l'un des transporteurs aériens les plus en forme au monde, comme l'atteste l'annonce, lundi 20 mai, d'un bénéfice imposable de 585 millions de livres (4,6 milliards de francs), en hausse de 29,4 % au cours de l'exercice clos le 31 mars.

Le taux de remplissage de BA a atteint 74 % sur les principaux vols passagers. Les pertes des filiales européennes, le français TAT et l'allemand Deutsche BA, se sont réduites de 24 %, tandis que USAir, dont British Airways détient un quart du capital, enregistre des profits pour la première fois. *« Ce crédit est à porter aux dirigeants qui ont créé la compagnie la plus rentable du monde, dépassant pour la première fois le modèle qu'est Singapore Airlines »*, affirme Chris Avery, analyste auprès de Paribas Capital Market.

Comment expliquer cette excellente santé, alors qu'Air France peine toujours pour s'en sortir ? BA touche de nos jours les dividendes d'une « révolution » qui s'est déroulée en deux étapes. Tout d'abord, la diminution draconienne des effectifs – 20 000 entre 1981 et 1983 – accompagnée de la réduction du réseau des lignes non rentables, puis la privatisation totale. C'est avec une robuste constitution que British Airways a survécu à la guerre du Golfe et à la récession du début des années 90 pour devenir la première compagnie mondiale pour le transport international de passagers.

L'introduction du travail à temps partiel a entraîné un remarquable accroissement de la productivité, tandis que la motivation de la force de vente a permis au programme de fidélisation de concurrencer celui des compagnies américaines, à la pointe dans ce domaine. Grâce à TAT et à Deutsche BA, le transporteur britannique paraît mieux placé que Lufthansa, son grand rival en partie privatisé depuis deux ans, pour affronter la libéralisation du ciel européen, prévue l'an prochain, selon Christ Avery. BA prépare de grandes manœuvres dans le ciel transatlantique. *« Pour l'instant, nous discutons avec de nombreuses compagnies sur bien des choses différentes »* se bornait-on à déclarer, lundi 20 mai, au siège de BA au sujet d'informations faisant état de la conclusion imminente d'un accord avec American Airlines destiné à forger une alliance stratégique.

CONCURRENCE ACCRUE

Cette entente, qui pourrait être annoncée au cours de la semaine prochaine, permettrait à BA d'accroître sa pénétration du marché américain et autoriserait la première compagnie aérienne des Etats-Unis à exploiter davantage les marchés d'Europe, du Proche-Orient et d'Asie.

Un accord de ce type nécessiterait toutefois au préalable l'accord des autorités antitrust (d'autant qu'un accord de couplage des vols existe déjà entre BA et US Air) et, très certainement, la conclusion d'un accord aérien entre Londres et Washington. Cet accord est actuellement négocié, mais achoppe sur la question de l'obtention par les compagnies américaines de nouvelles dessertes à l'aéroport, saturé, de Londres-Heathrow.

Selon le *Wall Street Journal* du mardi 21 mai, les négociateurs britanniques, menés par Tony Goldman, auraient informé, lundi, leurs homologues américains de l'imminence d'un accord entre les deux compagnies aériennes. Les autorités américaines pourraient exiger, en échange de leur accord, la signature d'un accord *open skies*, qui libéraliserait totalement le trafic aérien entre les deux pays. Les Américains ont imposé aux Allemands un accord de ce type – qui devrait être signé jeudi entre le président Clinton et le chancelier Kohl – pour donner leur aval à l'alliance entre United Airlines et Lufthansa.

La concurrence accrue sur toutes les destinations et la baisse continue des tarifs devraient pousser BA à réduire encore davantage ses coûts d'exploitation (environ 1 milliard de livres sur trois ans). *« Il nous reste encore un élément de la culture, hostile au risque, datant de la fondation de la compagnie après la deuxième guerre mondiale. En raison de sa taille, BA n'a pas échappé à l'hypertrophie de l'administration qu'on observe dans toutes les sociétés privées »*, confiait récemment au *Monde* son président, Sir Colin Marshall.

Par ailleurs, pour la première fois depuis la privatisation, les quelque 3 000 pilotes menacent de se mettre en grève pour soutenir leurs revendications salariales, alors que la compagnie a fait savoir qu'elle allait distribuer à ses 55 000 employés des primes équivalentes à quatre semaines de salaires de base. *« Les équipes de pilotage de BA sont les plus productives en Europe »*, a précisé le syndicat des pilotes de ligne britanniques (qui représente 96 % des pilotes et ingénieurs de bord de la compagnie), qui a rejeté une proposition de revalorisation de 3,6 % des salaires de base, sans augmentation des rémunérations annexes.

Marc Roche

AOM et TAT s'allient sur la liaison Paris-Marseille

LA COMPAGNIE AÉRIENNE AOM a passé un accord commercial avec TAT, filiale de British Airways, sur la liaison Paris-Marseille. Les passagers des deux compagnies, dès lors qu'ils payent plein tarif ou voyagent en classe affaires, pourront indifféremment emprunter un vol TAT ou AOM, sans surcoût. Cet accord, opérationnel à compter du 3 juin, profitera à 60 % environ de la clientèle de cette ligne, estime Patrice Decourt, responsable des vols moyen-courriers à AOM. Les réductions tarifaires offertes par AOM à ses abonnés resteront valables sur TAT, et vice versa.

Aucun objectif en termes de parts de marché n'est aujourd'hui officiellement annoncé. Sur la liaison Orly-Marseille, ouverte à la concurrence depuis juin 1995, AOM affiche au premier trimestre 1996 une part de marché de 24 %, TAT de 11 % et Air France Europe de 65 %. A elles deux, AOM et TAT seront désormais en mesure de proposer 19 vols par jour entre Orly et Marseille, contre 14 pour Air France Europe. Soit des fréquences très rapprochées, comparables à celles des *shuttles* (navettes) américaines.

Les discussions entre AOM et TAT remontent au début de l'année. Il s'agissait alors pour les deux compagnies de s'allier face à Air France Europe, qui lançait une véritable offensive tarifaire. Cette alliance tombe à pic car la compagnie intérieure vient de présenter une véritable contre-offensive face à la concurrence des AOM, TAT et autres Air Liberté. Air France Europe va, dans ce contexte, mettre en place des navettes entre Paris et Marseille notamment, à compter du mois d'octobre. L'ex-Air Inter compte sur ce type de transport – fréquences très élevées, simplicité d'utilisation, gain de temps important – pour enrayer la baisse de ses parts de marché sur ces lignes et reprendre des passagers à ses concurrentes. Les modalités de fonctionnement des futures navettes d'Air France Europe n'ont pas encore été dévoilées.

AOM et TAT pourraient, si cette expérience était concluante, étendre leur partenariat à d'autres lignes. *« Notre alliance sur Paris-Marseille est un test. Nous verrons comment cela se déroule. Rien n'est arrêté pour la suite »*, dit-on chez AOM.

Cette alliance s'inscrit dans un contexte de concurrence exacerbée sur les lignes intérieures françaises, totalement ouvertes à la concurrence nationale depuis le 1er janvier 1996. Un autre regroupement a déjà eu lieu sur la ligne Paris-Toulouse, où Air Liberté a repris les liaisons d'Euralair il y a quelques mois. C'est également dans ce contexte qu'AOM a passé des accords de préacheminement avec American Airlines et la compagnie israélienne El Al, qui ne peuvent pas voler sur le marché intérieur français.

V. Ma.

Redistribution des rôles à la Compagnie des signaux

PLUS DE QUATRE ANS après la bataille boursière qui opposa la société d'investissement Quadral à la firme italienne Finmeccanica (filiale de la holding publique IRI) pour le contrôle de la Compagnie des signaux, les deux sociétés ont décidé de se redistribuer les rôles. Ansaldo, filiale de Finmeccanica, et la Compagnie des signaux regroupent leurs activités de signalisation ferroviaire pour constituer le second groupe mondial, derrière l'allemand Siemens. Le nouvel ensemble, coté au Nasdaq (marché américain des valeurs de croissance), sera détenu entre 33 % et 50 % par le groupe italien, la société française n'en conservant qu'entre 10 % et 20 %. Parallèlement, la société Armatel, maison mère de Quadral, actionnaire majoritaire (42 %) de la Compagnie des signaux, va reprendre la participation de 19 % que détenait Finmeccanica dans la Compagnie des signaux. La société française entend se recentrer sur les télécommunications et la défense, secteurs où elle n'exclut pas des acquisitions prochaines.

■ **THOMSON-CSF : le groupe français d'électronique** enregistre une perte nette, part du groupe, de 712 millions de francs pour 1995, selon le nouvel arrêté des comptes publié lundi 20 mai, après la provision de 1,8 milliard de francs passée pour dépréciation des titres du Crédit lyonnais. Thomson doit céder à l'Etat les 21 % qu'il détenait dans la banque.

■ **HONDA : le constructeur automobile japonais** a annoncé mardi 21 mai, pour l'exercice clos au 31 mars 1996, un bénéfice net en hausse de 15 % à 70,8 milliards de yens (3,4 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires de 2450 milliards de yens.

■ ***MARKS AND SPENCER* : Le groupe britannique de distribution** a annoncé mardi 21 mai un bénéfice imposable de 965,8 millions de livres en 1995/1996 (7,6 milliards de francs), soit une hausse de 4,5 % par rapport à l'an dernier. Le chiffre d'affaires, à opérations constantes, a progressé de 6,3 %, à 7,2 milliards de livres.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : la Commission supérieure du service public** des P&T a rendu lundi 20 mai un avis favorable à l'avant-projet de loi de changement du statut de France Télécom, mais souhaite que *« toutes les dispositions financières retenues permettent de présenter un bilan d'ouverture qui traduise parfaitement la bonne santé de la nouvelle entreprise »*. Cette réserve concerne la contribution forfaitaire exceptionnelle que devra verser l'entreprise en échange de la prise en charge par l'Etat du paiement des retraites à compter de 1997, estimée à 50 milliards de francs.

■ **PECHINEY : le groupe d'aluminium** a annoncé lundi 20 mai la cession de ses activités de fabrication de barquettes semi-rigides en aluminium (160 millions de francs de chiffre d'affaires) à la société britannique Ekco Packaging. Pechiney, qui n'a obtenu, au moment de sa privatisation, que 1,8 milliard de francs d'augmentation de capital au lieu de 3, entend poursuivre la vente d'actifs non stratégiques.

■ **CISI : les comités d'entreprise** (CCE) de Cisi Holding (groupe CEA-Industrie) et de ses filiales Cisi et Athesa sont convoqués le 29 mai pour rendre leur avis sur le projet de rachat de 20 % de Cisi Holding par Sema Group. Les CCE ont refusé de rendre leur avis le 15 mai en raison d'informations insuffisantes sur le plan social. Le projet prévoit également le rachat par CEA-Industrie des 36 % de Cisi Holding détenus par Cap Gemini Sogeti et la transformation de Cisi Holding en société à conseil de surveillance et à conseil de direction.

■ **LYONNAISE DES EAUX : le groupe français** a conclu lundi 20 mai un accord avec le Crédit commercial de France en vue de céder sa participation de 80 % dans la banque Hydro-Energie. Le Crédit lyonnais, actionnaire à hauteur de 20 %, a fait part de son intention de vendre également sa participation.

■ **MÉTAUX : les cours du cuivre** (contrats à trois mois) ont perdu lundi 20 mai 130 dollars pour atteindre 2 387 dollars, soit leur plus bas niveau depuis vingt et un mois. Le cuivre a entraîné dans sa chute tous les autres métaux.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance en hausse mardi 21 mai. L'indice Nikkei des 225 valeurs a gagné 112,74 points, à 22 091,74 points, soit une avance de 0,51 %.

■ L'OR a ouvert en baisse mardi à Hongkong. L'indice du métal précieux s'échangeait à 391,00-391,30 dollars, contre 391,40-391,70 dollars la veille en clôture.

■ WALL STREET a battu un nouveau record lundi 20 mai. L'indice Dow Jones est passé pour la première fois au-dessus des 5 700 points, à 5 748,82 points.

■ LE PRIX DE VENTE de l'action AGF a été fixé à 128 francs pour l'offre publique de vente au public, qui débutera mardi 21 mai, soit 7,9 % de plus que son dernier cours coté.

■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT se sont envolés lundi à New-York après l'annonce de l'accord Irak-ONU. Le baril de référence a gagné 1,84 dollar, à 22,48 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

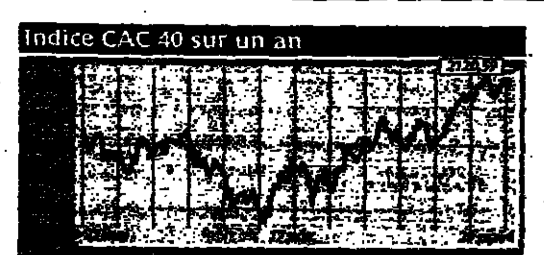
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK → DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Reprise initiale à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, mardi 21 mai au cours des premiers échanges. En progression de 0,15 % au début des transactions, l'indice CAC 40 gagnait 0,23 % à 2 125,37 points quelques minutes plus tard.

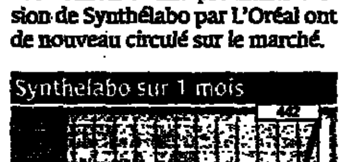
La veille, les valeurs françaises avaient terminé en nette baisse dans un marché sans tonus, victime de la faiblesse des valeurs bancaires après un changement de recommandation et de celles des pétrolières sur l'annonce de l'imminence d'un accord entre l'Irak et l'Onu, rapportent des opérateurs. L'indice CAC 40 s'est établi en clôture à 2 120,59 points, en deçà de l'important support de 2 025 points. Ce recul s'est fait dans un volume modéré de 3,89 milliards de francs dont 2,51 milliards sur les valeurs de l'indice CAC.

Cette tendance devrait se poursuivre mardi, estiment plusieurs intervenants qui n'excluent pas que le seuil des 2 100 points soit enfoncé. *« Le marché est coiffé à ces niveaux. On a reperdu le terrain gagné dans le vide vendredi, on va rebaisser »*, souligne l'un d'eux en notant que la réunion mardi soir du comité de politique monétaire de la réserve fédérale américaine et la publication cette semaine de la masse monétaire allemande devraient générer un certain attentisme.



Synthélabo, valeur du jour

BONNE SÉANCE pour Synthélabo, lundi 20 mai, à la Bourse de Paris, la filiale de L'Oréal continuant de susciter un intérêt spéculatif. Le titre a terminé la séance à son plus haut niveau de l'année, s'appréciant de 3,3 %, à 442 francs, avec 46 000 titres échangés. Le troisième groupe pharmaceutique français a notament bénéficié de la signature avec Genset, spécialiste de l'étude du génome humain, d'un accord de collaboration. Par ailleurs, des rumeurs récurrentes sur un éventuel rapprochement avec Sanofi et une prochaine cession de Synthélabo par L'Oréal ont de nouveau circulé sur le marché.

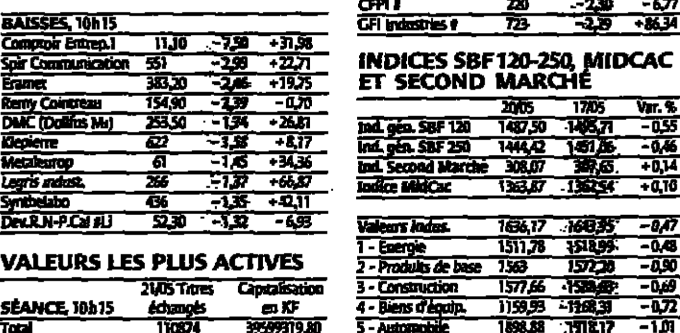



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 21/05	Var. % 20/05	Var. % 31/12
Sidel	1236	+4,34	−19
Eiffage	739	+3,87	+1,23
Plastic-Omn.(Ly)	449	+2,68	+33,63
Interbail	365	+1,92	+0,37
Elf Gabon	1122	+1,90	+30,61
CGIP	1192	+1,88	+23,74
Cerus Europ.Reun	98,30	+1,85	+63,30
Credit Local Fce	400,30	+1,83	+2,11
Total	357,60	+1,59	+8,19
Club Mediterranee	495	+1,53	+26,59
BAISSES, 10h15			
Comptoir Entrep.1	11,10	−7,50	+31,98
Spir Communication	551	−2,99	+22,71
Eramet	383,20	−2,46	+19,75
Remy Cointreau	154,90	−2,39	−0,70
DMC (Dollfus Mi)	253,50	−1,94	+26,81
Klepierre	622	−3,88	+8,17
Metaleurop	61	−1,45	+34,36
Legris indust.	266	−1,37	+66,87
Synthelabo	436	−1,35	+42,11
Dev.R.N-P.Cal #Li	52,30	−1,32	−6,93

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	21/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	110874	39599319,80
Elf Aquitaine	96579	37404789,50
Sidel	26690	32739051
Pinault-Prin.Red.	14454	24303445
Poliet	42034	23244802
Carrefour	8183	22590184
Eaux (Gle des)	32658	18052091
Alcatel Alsthom	32389	15759018,10
Danone	17456	13320476
L'Oréal	7067	11025751

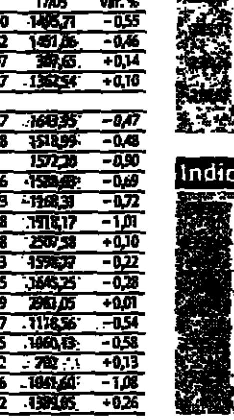


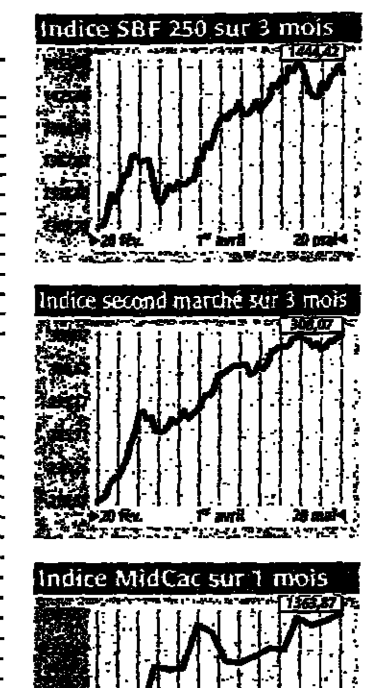
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 21/05	Var. % 20/05	Var. % 31/12
Maxi-Livres/Profr.	225	+4,36	−31,40
Assystem #	610	+2,17	+71,30
Christ.Dalloz #	1501	+2,10	+47,15
Virbac	739	+1,51	+23,16
Grandoptic.Photo #	629	+1,45	+31,58
BAISSES, 10h15			
Onet #	1007	−5	+29,93
Kindy #	171,30	−4,38	−1,60
Securidev #	75,20	−2,33	+5,91
CFPI #	220	−2,30	−6,77
GFI Industries #	723	−2,29	+86,34

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	20/05	17/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1487,50	1495,71	−0,55
Ind. gén. SBF 250	1444,42	1451,06	−0,46
Ind. Second Marché	308,07	307,65	+0,14
Indice MidCac	1363,87	1362,54	+0,10
Valeurs Indus.	1636,17	1643,95	−0,47
1 - Energie	1511,78	1518,99	−0,48
2 - Produits de base	1563	1572,28	−0,90
3 - Construction	1577,66	1588,68	−0,69
4 - Biens d'équip.	1159,93	1168,39	−0,72
5 - Automobile	1898,88	1918,17	−1,01
6 - Biens consom.	2509,98	2507,58	+0,10
7 - Indus. agro-alim.	1595,33	1598,77	−0,22
Services	1640,65	1645,25	−0,28
8 - Distribution	2981,39	2981,05	+0,01
9 - Autres services	1112,57	1118,56	−0,54
Sociétés financières	1053,95	1060,13	−0,58
10 - Immobilier	702,92	702	+0,13
11 - Services financ.	1030,36	1041,60	−1,08
12 - Sociétés invest.	1392,72	1389,05	+0,26





Wall Street inscrit un nouveau record

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse mardi 21 mai. L'indice Nikkei a gagné 112,74 points à 22 091,74 points, soit un gain de 0,51 %.

La veille, Wall Street a connu une nouvelle envolée, son principal indicateur franchissant pour la première fois la barre des 5 700 points. L'indice Dow Jones a, en effet, fait un bond de 61,32 points, soit 1,08 %, à 5 748,82 points. Cette hausse s'est effectuée grâce à la nette progression des valeurs pétrolières, dans le sillage du prix du pétrole. Ainsi, Exxon et Texaco ont fait un bond de respectivement 2 3/4 à 87 1/2 et 3 1/8 à 86 7/8. Par ailleurs, Wall Street continue également à profiter du flux record de liquidités ainsi que du nombre croissant d'émissions d'actions.

En Europe, La Bourse de Londres a reculé au terme d'une séance calme, sous l'effet des prises de bénéfice après la hausse de vendredi. L'indice Footsie a perdu 11,4 points, soit 0,3 %, à 3 778,2 points. En revanche, la Bourse de Francfort a terminé en hausse de 0,5 % à 2 550 points, à 0,18 point de son record historique de clôture battu fin avril.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/05	Cours au 17/05	Var. en %
Paris/CAC 40	2120,59	[illegible]	−0,77
New-York/DJ indus.	5687,50	[illegible]	—
Tokyo/Nikkei	21979	[illegible]	+0,28
Londres/FT100	3778,20	[illegible]	−0,30
Francfort/Dax 30	2550	[illegible]	+0,50
Frankfort/Commer.	900,43	[illegible]	+0,95
Bruxelles/Bel 20	2036,61	[illegible]	+0,89
Bruxelles/Général	1741,02	[illegible]	+0,89
Milan/MIB 30	1013	[illegible]	−0,30
Amsterdam/Gé. Cbs	376,50	[illegible]	+0,72
Madrid/Ibex 35	362,32	[illegible]	+0,54
Stockholm/Affarsal	1569,87	[illegible]	—
Londres FT30	2811,40	[illegible]	−0,19
Hong Kong/Hang S.	10987,60	[illegible]	+1,55
Singapour/Strait t	2322,92	[illegible]	−0,81

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

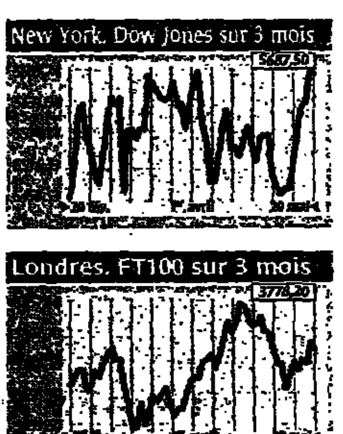
	20/05	17/05
Alcoa	63,25	65,12
American Express	47,37	47
Allied Signal	59	58,25
AT & T	62,25	61,25
Bethlehem	12,87	13,12
Boeing Co	82,62	83
Caterpillar Inc.	67,87	68,87
Chevron Corp.	62	59,50
Coca-Cola Co	46,50	46,12
Disney Corp.	61,87	61,37
Du Pont Nemours&Co	82,87	81,37
Eastman Kodak Co	77,37	75,12
Exxon Corp.	87,50	84,75
Gén. Motors Corp.H	55,62	55,87
Gén. Electric Co	84,50	81,37
Goodyear T & Rubbe	52,37	52,62
IBM	111,87	110,87
Intl Paper	42,87	42,50
J.P. Morgan Co	89,25	87,62
Mc Don Dougl	100	100
Merck & Co.Inc.	63,37	63,62
Minnesota Mng.&Mfg	69,62	68,62
Philip Moris	96,12	95,50
Procter & Gamble C	87,75	87,62
Sears Roebuck & Co	49,87	50,37
Texaco	86,87	83,75
Union Carb.	43,37	42,50
Utd Technol	110	109,62
Westingh. Electric	17,87	18,12
Woolworth	20,87	20,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	20/05	17/05
Allied Lyons	4,84	4,93
Barclays Bank	7,85	7,88
B.A.T. industries	5,09	4,94
British Aerospace	8,99	8,97
British Airways	5,55	5,59
British Gas	1,79	1,78
British Petroleum	5,69	5,73
British Telecom	3,45	3,39
B.T.R.	2,96	3
Cadbury Schweppes	4,90	4,92
Eurotunnel	0,85	0,85
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,51	8,53
Grand Metropolitan	4,46	4,42
Guinness	4,84	4,86
Hanson Plc	1,94	1,90
Great Ic	6,83	6,90
H.S.B.C.	9,75	9,55
Impérial Chemical	8,82	8,87
Legal	7,29	7,36
Marks and Spencer	4,32	4,28
National Westminst	6,52	6,58
Peninsular Orienta	5,30	5,26
Reuters	7,89	7,89
Saatchi and Saatch	1,24	1,23
Shell Transport	9,26	9,29
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,59	4,70
Univeler Ltd	12,18	12,25
Zeneca	13,90	13,92

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	20/05	17/05
Allianz Holding N	2654	2644
Basf AG	415,50	411,40
Bayer AG	503,30	499,80
Bay hyp&Wechselbk	39,95	39,64
Bayer Vereinsbank	43,57	43,32
BMW	828	830,50
Commerzbank	339,80	339,80
Continental AG	27	26,88
Daimler-Benz AG	838	830,50
Degussa	540	543,70
Deutsche Babcock A	89	90,70
Deutsche Bank AG	74	73,85
Dresdner BK AG FR	38,35	38,30
Henkel VZ	647,50	656
Hoechst AG	501	500,75
Karstadt AG	589	573,20
Kaufhof Holding	538,10	526,50
Linde AG	972	974
DT. Lufthansa AG	246	247
Man AG	407	404,80
Mannesmann AG	538	535,80
Mettallges AG	28,75	29,10
Preussag AG	408,50	411
Rwe	60,40	59,95
Schering AG	111,60	111,70
Siemens AG	84,77	84,47
Thyssen	288,50	283,50
Veba AG	80,95	79,93
Viag	588,40	582,50
Wellag AG	774	770



LES TAUX

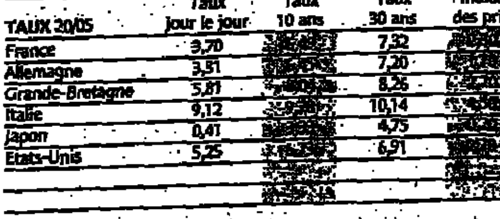
PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Léger repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État français, a ouvert en légère baisse mardi 21 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait quatre centièmes, à 123,36 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,46 %, soit 0,05 % au-dessus de celui du titre d'État allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé sur une note stable à l'issue d'une séance irrégulière marquée par l'annonce d'une reprise des exportations de pétrole de l'Irak. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit à 6,84 % (6,83 % vendredi).

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs attendent la publication des statistiques de croissance de la masse monétaire en Allemagne.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,70	[illegible]	7,32	[illegible]
Allemagne	3,51	[illegible]	7,20	[illegible]
Grande-Bretagne	5,81	[illegible]	8,26	[illegible]
Italie	9,12	[illegible]	10,14	[illegible]
Japon	0,41	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	6,91	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/05	Taux au 17/05	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	[illegible]	—
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	—	[illegible]	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	—	[illegible]	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	—	[illegible]	NC
Obligations françaises	—	[illegible]	NC
Fonds d'État à TME	—	[illegible]	—
Fonds d'État à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 20/05	Vente 20/05	Achat 17/05	Vente 17/05
Jour le jour	[illegible]	—	3,7500	—
1 mois	[illegible]	3,90	3,78	3,87
3 mois	[illegible]	3,94	[illegible]	3,93
6 mois	[illegible]	3,02	3,85	3,97
1 an	[illegible]	4,17	[illegible]	4,12
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,9141	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,9727	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	4,0352	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	4,1250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	4,3594	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	4,3385	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	4,3906	—

MATIF

Échéances 20/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	66696	[illegible]	123,62	[illegible]	123,40
Sept. 96	1407	[illegible]	122,06	[illegible]	121,92
Déc. 96	481	[illegible]	120,84	[illegible]	120,66
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,66
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	16379	[illegible]	96,03	[illegible]	95,99
Sept. 96	11252	[illegible]	96,06	[illegible]	96,02
Dec. 96	3117	[illegible]	95,94	[illegible]	95,92
Mars 97	1652	[illegible]	95,73	[illegible]	95,72
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	1278	[illegible]	91,52	[illegible]	91,32
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	90,84

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	13843	[illegible]	2135	[illegible]	2112
Juin 96	1071	[illegible]	2114	[illegible]	2091,50
Juillet 96	1	[illegible]	2112	[illegible]	2089
Sept. 96	1206	[illegible]	2121,50	[illegible]	2102,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1995 | US/DM ↗ 1,5341 | US/¥ ↗ 107,1000 | DM/F ↘ 3,3847 | £/F ↗ 7,8615

Stabilité du dollar

LE DOLLAR était stable, mardi matin 21 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5335 mark, 106,92 yens et 5,1935 francs.

Les opérateurs restaient prudents, attendant l'issue de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale. Les analystes prévoyaient le statu quo sur les taux directeurs américains, la croissance étant suffisamment vigoureuse aux Etats-Unis pour empêcher leur baisse et l'inflation pas assez forte pour justifier leur hausse. Le produit intérieur brut a progressé de 2,8 % au premier trimestre, tandis que les prix à la consommation *ont augmenté de 0,4 % au mois d'avril.*

Le franc ne variait guère, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3870 francs pour un mark. La lire restait ferme, cotant 1 013 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/05	% 17/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4700	−0,12	327	351
Ecu	6,3780	+0,07	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,1995	+0,28	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4660	−0,11	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,7900	−0,10	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3495	+0,19	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	87,6900	+0,31	83	93
Irlande (1 iep)	8,1115	+0,12	7,7500	8,5080
Gde-Bretagne (1 L)	7,8615	+0,12	7,4700	8,3200
Grèce (100 drach.)	2,1385	+0,08	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,9200	+0,05	72	82
Suisse (100 F)	411,8400	−0,24	398	422
Norvège (100 k)	78,9000	−0,06	74	85
Autriche (100 sch)	48,1030	+0,11	46,7000	49,8090
Espagne (100 pes.)	4,0600	+0,12	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2950	—	2,9500	3,6900
Canada 1 dollar ca	3,7906	+0,17	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,8517	−0,26	4,6400	4,9900
Finlande (mark)	110,1800	+0,28	103	114

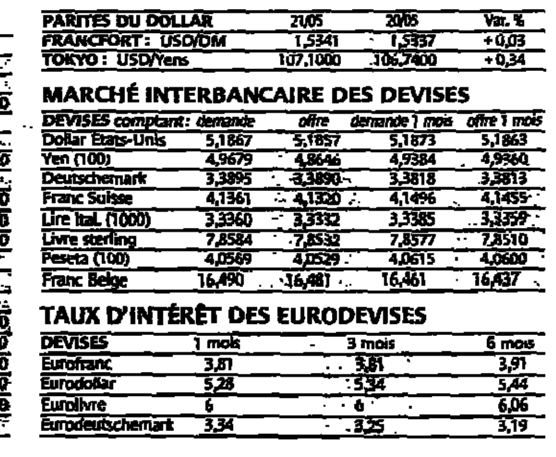
PARITES DU DOLLAR	21/05	20/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5341	1,5337	+0,03
TOKYO : USD/Yens	107,1000	106,7400	+0,34

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,1867	5,1857	5,1873	5,1863
Yen (100)	4,9679	4,8646	4,9384	4,9360
Deutschemark	3,3895	3,3890	3,3818	3,3813
Franc Suisse	4,1361	4,1320	4,1496	4,1455
Lire ital. (1000)	3,3360	3,3332	3,3385	3,3359
Livre sterling	7,8584	7,8532	7,8577	7,8510
Peseta (100)	4,0569	4,0529	4,0615	4,0600
Franc Belge	16,490	16,481	16,461	16,437

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,81	3,91
Eurodollar	5,28	5,34	5,44
Eurolivre	6	6	6,06
Eurodeutschemark	3,34	3,25	3,19



L'OR

	cours 20/05	cours 17/05
Or fin (k. barre)	65100	65100
Or fin (en lingot)	65150	65500
Once d'Or Londres	391,95	390,25
Pièce française(20f)	375	—
Pièce suisse (20f)	375	370
Pièce Union lat(20f)	374	372
Pièce 20 dollars us	2520	2505
Pièce 10 dollars us	1382,50	1320
Pièce 50 pesos mex.	2420	2445

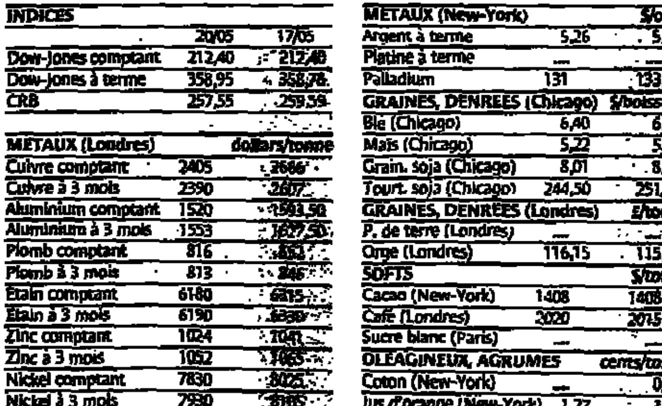
LE PÉTROLE

En dollars	cours 20/05	cours 17/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	20/05	17/05
Dow-Jones comptant	212,40	212,48
Dow-Jones à terme	358,95	358,78
CRB	257,55	259,39
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2405	2666
Cuivre à 3 mois	2390	2607
Aluminium comptant	1520	1593,50
Aluminium à 3 mois	1553	1627,50
Plomb comptant	816	851
Plomb à 3 mois	813	846
Etain comptant	6180	6215
Etain à 3 mois	6190	6230
Zinc comptant	1024	1041
Zinc à 3 mois	1052	1065
Nickel comptant	7830	8025
Nickel à 3 mois	7930	8185

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,26	5,35
Platine à terme	—	—
Palladium	131	133,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Ble (Chicago)	6,40	6,73
Maïs (Chicago)	5,22	5,21
Grain. soja (Chicago)	8,01	8,21
Tourt. soja (Chicago)	244,50	251,60
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	116,15	115,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1408	1408
Café (Londres)	2020	2015
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	0,84
Jus d'orange (New-York)	1,27	1,27



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 21 MAI
Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,10 %
CAC 40 : 2122,63

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7755	7735	- 0,25	[illegible]
B.N.P. (T.P)	930	925	- 0,53	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	823	825	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1805	1805	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1242	1230	- 0,96	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1088	[illegible]	—	[illegible]
Accor	719	720	+ 0,13	[illegible]
Air Liquide	936	932	- 0,42	[illegible]
Alcatel Alsthom	488	486,50	- 0,30	[illegible]
Alcatel Cable	479,20	478	- 0,25	[illegible]
Alspi	486	486	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	139	140	+ 0,71	[illegible]
Axa	299,80	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Axime	676	671	- 0,73	[illegible]
Bail Investis.	854	850	- 0,46	[illegible]
Bancaire (Cie)	584	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Bazar Hot. Ville	486	[illegible]		[illegible]
Bertrand Faure	170	170	—	[illegible]
BIC	566	569	+ 0,53	[illegible]
BIS	638	641	+ 0,47	[illegible]
B.N.P.	198	198,50	+ 0,25	[illegible]
Bollore Techno.	585	585	—	[illegible]
Bongrain	2560	2550	- 0,39	[illegible]
Bouygues	502	502	—	[illegible]
Canal +	1225	[illegible]	- 0,73	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	183	182,20	- 0,43	[illegible]
Carbone Lorraine	758	761	+ 0,39	[illegible]
Carrefour	2745	2750	+ 0,18	[illegible]
Casino Guichard	207	[illegible]	—	[illegible]
Casino Guich.ADP	142,10	142	- 0,07	[illegible]
Castorama DI (Li)	984	989	+ 0,50	[illegible]
C.C.F.	247	244,20	- 1,13	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	58,60	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	502	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
CEP Communication	440	439	- 0,22	[illegible]
Cerus Europ.Reun	97	98,80	+ 1,85	[illegible]
Cetelem	1120	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
CGIP	1170	1192	+ 1,88	[illegible]
Chargeurs	1468	1470	+ 0,13	[illegible]
Christian Dior	709	714	+ 0,70	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	246	246,50	+ 0,20	[illegible]
Clarins	772	769	- 0,38	[illegible]
Club Mediterranee	487,50	495	+ 1,53	[illegible]
Coflexip	198	201	+ 1,51	[illegible]
Colas	907	914	+ 0,77	[illegible]
Comptoir Entrep.1 ●	12	11,10	- 7,50	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Comptoir Moder.	2100	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
CPR	405	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Cred.Fon.France	33,50	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Credit Local Fce	393,10	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Credit Lyonnais CI	164	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Credit National	366	[illegible]	- 0,24	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	267,10	[illegible]	—	[illegible]
Damart	4000	[illegible]	—	[illegible]
Danone	763	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Dassault-Aviation	523	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Dassault Electro	330,50	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
De Dietrich	265	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	495	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	53	[illegible]	- 1,32	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	258	[illegible]	- 1,74	[illegible]
Docks France	1075	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Dynaction	139,20	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Eaux (Gle des)	556	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Ecco	1223	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Eiffage	724	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Elf Aquitaine	382	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Eramet	392,90	[illegible]	- 2,46	[illegible]
Eridania Beghin	842	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Essilor Intl	1250	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Essilor Intl ADP	965	[illegible]	—	[illegible]
Esso	605	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Eurafrance	2029	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Euro Disney	14,10	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Europe 1	1157	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	6,75	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1033	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Finextel	77,10	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Fives-Lille	545	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	4885	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Galeries Lafayette	1625	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
GAN	148	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Gascogne (B)	495,10	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Gaz et Eaux	2175	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Geophysique	310,10	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
G.F.C.	410	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	518	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	117	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
GTM-Entrepose	320	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Guilbert ■	785	[illegible]	—	[illegible]
Guyenne Gascogne	1834	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Havas	440,30	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Havas Ad.Euro RSCG	586	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Imetal	758	[illegible]	—	[illegible]
Immeubl.France	348	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Ingenico	69,50	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Interbail	260	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Intertechnique 1	614	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	320,10	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	632	[illegible]	- 1,58	[illegible]
Labinal	770	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Lafarge	345	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Lagardere (MMB)	140	[illegible]	—	[illegible]
Lapeyre	307	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Lebon	214	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	924	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Legrand ADP	608	[illegible]	—	[illegible]
Legris Indust.	269,70	[illegible]	- 1,37	[illegible]
Locindus	870	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
L'Oreal	1552	[illegible]	+ 0,32	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
LVMH Moet Vuitton	1303	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Lyonnaise Eaux	521	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Marine Wendel	438,50	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Matra-Hachette	140,20	[illegible]	—	[illegible]
Metaleurop	61,90	[illegible]	- 1,45	[illegible]
Metrologie Inter.	21	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Michelin	251,10	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Moulinex	81	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Nord-Est	138	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Nordon (Ny)	417,50	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	691	[illegible]	- 0,43	[illegible]
OLIPAR	135	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Paribas	317	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Pechiney	217,60	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Pechiney CIP	234,50	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney Intl	102,30	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Pernod-Ricard	352,30	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Peugeot	725	[illegible]	—	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1674	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	440,10	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Poliet	553	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	575	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Promodes	1406	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Publicis	409	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Remy Cointreau	158,70	[illegible]	- 2,39	[illegible]
Renault	143,80	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Rexel	1227	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Rhone Poulenc A	122,80	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Rochette (La)	30,60	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Roussel Uclaf	1207	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4280	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	203	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Sagem SA	3150	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Saint-Gobain	656	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Saint-Louis	1421	[illegible]	—	[illegible]
Salomon (Ly)	3481	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Salvepar (Ny)	447,90	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	394,70	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Sat	2060	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1481	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	239,30	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
SCOR SA	210,10	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
S.E.B.	847	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Sefimeg	350	[illegible]	- 1,14	[illegible]
SEITA	196,40	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Selectibanque	103,50	[illegible]	—	[illegible]
SFIM	1100	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
SGE	109	[illegible]	—	[illegible]
Sidel	1180	[illegible]	+ 4,74	[illegible]
Simco	481	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
S.I.T.A.	1120	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Skis Rossignol	1934	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Sligos	484	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Societe Gale A.	569	[illegible]	—	[illegible]
Sodexho	2038	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Sommer-Allibert	1456	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Sophia	226	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Spir Communication	568	[illegible]	- 2,99	[illegible]
Strafor Facom	354,50	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Suez	205	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Synthelabo	442	[illegible]	- 1,35	[illegible]
Technip	469	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Thomson-CSF	141,30	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Total	352	[illegible]	+ 1,59	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
UAP	106	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
UFB Locabail	495	[illegible]	- 1,01	[illegible]
UGC DA (M)	319,50	[illegible]	- 0,46	[illegible]
UIC	81,10	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
UIF	444,50	[illegible]	- 0,11	[illegible]
UIS	179,50	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Unibail	516	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	661	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Usinor Sacilor	84,15	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Valeo	286	[illegible]	—	[illegible]
Vallourec	245,20	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Via Banque	193	[illegible]	—	[illegible]
Worms & Cie	273,90	[illegible]	- 1,05	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1238	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Elf Gabon	1101	[illegible]	+ 1,90	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	266,50	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Adidas AG #	402,50	[illegible]	- 0,34	[illegible]
American Express	243,70	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Anglo American #	340	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Amgold #	516	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,70	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	318,20	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Banco Santander #	247	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	161	[illegible]	- 1,80	[illegible]
B.A.S.F. #	1405	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Bayer #	1694	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Blenheim Group	25,20	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Cordiant PLC	9,65	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.	235,10	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	229	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Daimler Benz #	2825	[illegible]	- 0,07	[illegible]
De Beers #	172	[illegible]	- 1,62	[illegible]
Deutsche Bank #	248	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Dresdner Bank #	129,30	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Driefontein #	79,50	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Du Pont Nemours #	421	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Eastman Kodak #	388	[illegible]	+ 3,45	[illegible]
East Rand #	3,23	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Echo Bay Mines #	66,90	[illegible]	- 1,86	[illegible]
Electrolux #	263	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Ericsson # ■	114,10	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Exxon Corp. #	444	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Ford Motor #	191,30	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Freegold #	59	[illegible]	- 1,35	[illegible]
Gencor Limited #	19,20	[illegible]	—	[illegible]
General Elect.#	428	[illegible]	+ 2,21	[illegible]
General Motors #	295,30	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Gle Belgique #	400	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Grd Metropolitan	34,75	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc # ■	37,75	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Hanson Plc	15,10	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Harmony Gold #	59,20	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Hitachi #	52,20	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Hoechst #	1694	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
I.B.M #	578	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
I.C.I #	68,60	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Ito Yokado #	303,50	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Matsushita #	88,25	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Mc Donald's #	253,90	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Merck and Co #	332,50	[illegible]	- 1,53	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	70,70	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	582	[illegible]	+ 2,06	[illegible]
Morgan J.P. #	455	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5840	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	76	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	206	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Norsk Hydro #	228	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Petrofina #	1561	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Philip Morris #	499	[illegible]	—	[illegible]
Philips N.V #	183,80	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Placer Dome Inc #	146	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Procter Gamble #	456	[illegible]	—	[illegible]
Quilmes	258,90	[illegible]	- 1,27	[illegible]
Randfontein #	36,20	[illegible]	- 1,38	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	327,50	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Royal Dutch #	773	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
R T Z #	80,15	[illegible]	- 0,81	[illegible]
Sega Enterprises	247,10	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	32	[illegible]	- 2,50	[illegible]
Schlumberger #	441	[illegible]	+ 2,72	[illegible]
SGS Thomson Micro.	237,60	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Shell Transport #	74,45	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Siemens #	285,10	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Sony Corp. #	336,80	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Sumitomo Bank #	104,20	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	293,50	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica #	91,80	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba #	37,70	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Unilever #	699	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
United Technol. #	570	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Vaal Reefs #	524	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G #	1825	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Volvo (act.B) #	108	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Western Deep #	243	[illegible]	- 1,23	[illegible]
Yamanouchi #	119,60	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Zambia Copper	3,39	[illegible]	- 1,47	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
MARDI 21 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,11	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	—	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,33	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,25	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	116,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,15	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,93	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,55	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,90	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,02	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	102	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,90	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,20	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,58	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,62	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,85	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,29	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,67	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	103,49	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	—	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	115	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	115,22	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,90	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	913	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	235	[illegible]
Bains C.Monaco	588	[illegible]
B.N.P.Intercont.	352	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	370	[illegible]
Ceragen Holding ◆	20,25	[illegible]
Champex (Ny) ◆	19,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	373	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2940	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	381,60	[illegible]
Concorde-Ass Risq ◆	830	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	[illegible]
Darblay ◆	458,80	[illegible]
Didot Bottin ◆	761	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4751	[illegible]
Ecia	753	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1350	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	825	[illegible]
Fidei	43,90	[illegible]
Finalens ◆	399	[illegible]
F.I.P.P. ◆	122	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	546	[illegible]
Fonciere Euris ◆	224	[illegible]
Foncina # ◆	452	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1300	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	412,50	[illegible]
Geoefim	159	[illegible]
Gevelot ◆	1860	[illegible]
G.T.I (Transport)	381	[illegible]
Immobail	126	[illegible]
Immobanque ◆	727	[illegible]
Lucia ◆	51	[illegible]
Monoprix ◆	137	[illegible]
Metal Deploye ◆	446	[illegible]
Mors #	16,50	[illegible]
Navigation (Nie) ◆	65,35	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	275	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1406	[illegible]
Parfinance ◆	200,10	[illegible]
Paris Orleans ◆	280	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1300	[illegible]
Promodes (CI) ◆	980	[illegible]
PSB Industries Ly	333	[illegible]
Rougier #	483	[illegible]
Saga	167	[illegible]
Salins du Midi	455,30	[illegible]
Sific	749	[illegible]
S.I.P.H. ◆	214,70	[illegible]
Sofal ◆	78	[illegible]
Sofio ◆	261,30	[illegible]
Sofragi ◆	3850	[illegible]
Soudure Autogene ◆	995	[illegible]
Sovabail ◆	324	[illegible]
Taittinger	1820	[illegible]
Tour Eiffel ◆	284	[illegible]
Vicat	456	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	146,30	[illegible]
Commerzbank AG	1156	[illegible]
Fiat Ord.	19,15	[illegible]
Gevaert	301,20	[illegible]
Gold Fields South	168,50	[illegible]
Kubota Corp.	29,75	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	51	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	350,10	[illegible]
Robeco	387,20	[illegible]
Rodamco N.V.	146,10	[illegible]
Rolinco	423	[illegible]
Solvay SA	3000	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15
MARDI 21 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	59,95	59,95
AFE #	539	540
Aigle #	188	185
Albert S.A (Ns) ◆	130,20	[illegible]
Altran Techno. #	1437	1445
Montaignes P.Gest. ◆	702	702
Assystem #	597	610
Bque Picardie (Li) ◆	615	615
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)# ◆	233,50	233,50
Bque Vernes ◆	490	[illegible]
Beneteau # ◆	650	[illegible]
B I M P ◆	73,10	[illegible]
Boiron (Ly) #	655	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	212,20	212,20
But S.A.	368,80	[illegible]
Cardif SA	809	[illegible]
C.E.E # ◆	300,90	[illegible]
CEGEP # ◆	150	[illegible]
Cermex # (Ly) ◆	357,10	[illegible]
CFPI #	225,20	[illegible]
Change Bourse (M)	330	[illegible]
Christ.Dalloz #	1470	[illegible]
Cipe France Ly #	475	[illegible]
CNIM CA#	203,50	[illegible]
Codetour ◆	320	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	345	[illegible]
Confandey S.A. ◆	310	[illegible]
C.A.Haute Normand.	328,80	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	336	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly# ◆	405	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	265,50	[illegible]
Creeks ◆	58	[illegible]
Devanlay ◆	534	[illegible]
Devernois (Ly) ◆	520	[illegible]
Docros Serv.Rapide ◆	71	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	455,50	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	250	[illegible]
Europ Propulsion	610	[illegible]
Expand s.a ◆	273	[illegible]
Factorem ◆	730	[illegible]
Faiveley #	340	[illegible]
Finacor ◆	126	[illegible]
Fininfo ◆	533	[illegible]
Fructivie	651	[illegible]
Gautier France #	285	[illegible]
Gel 2000	82,50	[illegible]
GFI Industries #	740	[illegible]
Girodet # (Ly) ◆	45	[illegible]
GLM S.A. ◆	220,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #	620	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	210	[illegible]
Kindy #	179	[illegible]
Guerbet	386	[illegible]
Hermes internat.1#	1323	[illegible]
Harel Dubois ◆	510	[illegible]
ICBT Groupe #	290	[illegible]
I.C.C. ◆	175	[illegible]
Idianova ◆	67	[illegible]
Int. Computer # ◆	142,90	[illegible]
IPBM ◆	62,50	[illegible]
M6-Metropole TV	535	[illegible]
Manitou #	588	[illegible]
Manutan ◆	920	[illegible]
Marie Brizard	1270	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	216	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	80,05	[illegible]
MGI Coutier	265,10	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	78	[illegible]
Naf-Naf #	77	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	730	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	[illegible]
Onet #	1060	[illegible]
Paul Predault #	182	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	110	[illegible]
Pochet ◆	985	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	245	[illegible]
Radiall #	630	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	217	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	890	[illegible]
Robertet #	1360	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	445	[illegible]
Securidev #	77	[illegible]
Smoby (Ly)# ◆	620	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	118,90	[illegible]
Softbus ◆	368	[illegible]
Sogepag # ◆	140	[illegible]
Sogeparc (Fin)	694	[illegible]
Sopra	310	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	93	[illegible]
Sylea	500	[illegible]
Teisseire-France ◆	210	[illegible]
TF1-1	573	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	380	[illegible]
Trouvay Cauvin #	93,70	[illegible]
Unilog ◆	579	[illegible]
Union Fin.France	497	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	143,90	[illegible]
Vilmorin et Cie #	484	[illegible]
Virbac	728	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10h15
MARDI 21 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	273	[illegible]
Infonie	501	[illegible]
Joliez-Regal	100	[illegible]
Proxidis	88	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10h15
MARDI 21 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,05	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	38,15	[illegible]
Mumm ◆	1320	[illegible]
Nobel ◆	181,20	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	175,50	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	121,94	116,13
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2405,73	2370,18
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9423,15	9423,15
Arbitr. Première	9009,99	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17263,92	[illegible]
BNP		
Antigone Tresorerie	853321	853321
Natio Court Terme	13708	13708
Natio Court Terme2	372401	372401
Natio Epargne	2160,10	2158,71
Natio Ep. Capital C/D	15488,67	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2369,15	[illegible]
Natio Ep. Obligations	212,09	[illegible]
Natio Epargne Retraite	142,69	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10570,16	[illegible]
Natio Epargne Valeur	557,44	[illegible]
Natio France Index	1141,58	[illegible]
Natio Immobilier	1232,97	[illegible]
Natio Inter	1862,81	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5331,74	[illegible]
Natio Opportunites	165,34	[illegible]
Natio Patrimoine	1538,33	[illegible]
Natio Perspectives	1258,33	[illegible]
Natio Placements C/D	76349,94	[illegible]
Natio Revenus	1079,34	[illegible]
Natio Sécurité	11558,78	[illegible]
Natio Valeurs	1056,51	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89187,62	[illegible]
Oblig. ttes caté.	234,36	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	647,79	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	880,31	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2172,24	[illegible]
Patrimoine Retraite C	297,38	[illegible]
Sicav Associations C	2358,70	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	18996,57	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18231,69	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	217,11	[illegible]
Ecur. Capicourt C	221,18	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	227,70	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	10269,18	[illegible]
Ecur. Expansion C	79868,81	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	3003,09	[illegible]
Ecur. Investis. D	177,16	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12666,96	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	311,57	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	1971,34	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	191,45	[illegible]
Horizon C	1722,63	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	98,87	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11277,92	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11498,40	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	11836,06	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	115697,05	[illegible]
Atout Amérique	145,97	[illegible]
Atout Asie	106,79	[illegible]
Atout Futur C	618,25	[illegible]
Atout Futur D	589,75	[illegible]
Coexis	1811,29	[illegible]
Diese	1871,54	[illegible]
Elicash ◇	917486,55	[illegible]
Epargne-Unie	170,28	[illegible]
Eurodyn	1796,71	[illegible]
Indicia ◆	1278,80	[illegible]
MonéJC ◇	11570	[illegible]
MonéJD ◇	11570	[illegible]
Oblifutur	3938,27	[illegible]
Oraction	1856,17	[illegible]
Proficlus	1020,66	[illegible]
Revenu-Vert	1194,31	[illegible]
Sévéa ◆	107,99	[illegible]
Synthésis	15913,26	[illegible]
Uni Foncier	1264,98	[illegible]
Uni France	675,58	[illegible]
Uni Garantie C	1698,66	[illegible]
Uni Garantie D	1381,73	[illegible]
Uni-Régions	1642,23	[illegible]
Univar C ◇	299,89	[illegible]
Univar D ◇	299,89	[illegible]
Univers Actions	190,39	[illegible]
Univers-Obligations	2194,54	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	576,61	[illegible]
Francic Pierre	120,27	[illegible]
Francic Régions	1691,66	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1330,42	[illegible]
Convertick	358,30	[illegible]
Ecocic	1438,06	[illegible]
Oblicic Mondial	3354,65	[illegible]
Oblicic Régions	1183,72	[illegible]
Rentacic	185,33	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1302,75	[illegible]
Lion 20000	16685,73	[illegible]
Lion Association	11144,69	[illegible]
Lion Plus	7399,49	[illegible]
Lion Trésor	2320,92	[illegible]
Oblilion	1813,40	[illegible]
Sicav 5000	577,91	[illegible]
Slivafrance	960,88	[illegible]
Slivam	481,29	[illegible]
Slivarente	237,53	[illegible]
Slivinter	611,75	[illegible]
Trilion	5276,74	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2057,38	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1712,81	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	862,91	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	105,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22314,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	231,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1245,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1108,63	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	751,45	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17824,28	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	647,90	[illegible]
St-Honoré Pacifique	815,84	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1785,18	[illegible]
Stratégie Actions	967,50	[illegible]
Stratégie Rendement	1781,06	[illegible]
[redacted]		
Amplitude Monde C	827,61	[illegible]
Amplitude Monde D	806,25	[illegible]
Elanciel D	135,58	[illegible]
Emergence Poste C/D	112,19	[illegible]
Géobilys C	674,63	[illegible]
Géobilys D	599,32	[illegible]
Intensys C	113,45	[illegible]
Intensys D	108,63	[illegible]
Latitude C	144,31	[illegible]
Latitude D	135,77	[illegible]
Oblitys D	577,89	[illegible]
Plénitude C/D	160,57	[illegible]
Poste Gestion C	49086,13	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5278,67	[illegible]
Solstice D	2353,69	[illegible]
Thésora C	915,86	[illegible]
Thésora D	833,64	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36969,84	[illegible]
Actimonétaire D	31375,52	[illegible]
Cadence 1 D	1071,59	[illegible]
Cadence 2 D	1057,63	[illegible]
Cadence 3 D	1063	[illegible]
Capimonétaire C	1997,87	[illegible]
Capimonétaire D	1856,28	[illegible]
Capiobli C	8467,52	[illegible]
Interoblig C	6461,31	[illegible]
Intersélection France D	595,70	[illegible]
S.G. France opport. C	1719,65	[illegible]
S.G. France opport. D	1658,32	[illegible]
Sogenfrance C	1522,16	[illegible]
Sogenfrance D	1404,77	[illegible]
Sogépargne D	313,18	[illegible]
Soginter C	1817,32	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1243,18	[illegible]
Sogeliance D ◆	1701,44	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	144,85	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Johnny « Guitar » Watson

Un guitariste chanteur marqué par le blues

LE GUITARISTE et chanteur noir américain de blues Johnny « Guitar » Watson est mort dans la nuit du vendredi 17 mai, des suites d'une crise cardiaque lors d'un concert dans un club japonais de Yokohama. Il était âgé de soixante et un ans.

Né le 3 février 1935 à Houston (Texas), il disait avoir choisi son surnom après avoir vu le film de Nicholas Ray, *Johnny Guitar*, et sera régulièrement, durant sa carrière, présenté avec quelques surnoms accolés à son nom comme « Space Guitarist » (le Guitariste de l'espace), ou « Gangster of Love » (le Gangster de l'amour), d'après les titres de certains de ses enregistrements. C'est à Los Angeles, où sa famille s'installe en 1946, qu'il découvre le monde du blues à l'écoute de Clarence Gatemouth Brown, T-Bone Walker ou Lowell Fulson. Il débute sa carrière au début des années 50 et se fait remarquer par un jeu tranché, aigu, une recherche sur les possibilités de transformation du son qui annoncent les avancées de Jimi Hendrix une dizaine d'années plus tard – ce dernier citera souvent Watson comme une influence prépondérante.

INSPIRATEUR DE HENDRIX

Il sera l'un des premiers utilisateurs de la *talking box*, technique qui permet à la guitare d'imiter la voix. En 1954, Johnny « Guitar » Watson enregistre son premier album, *Space Guitar*, et décroche quelques succès dans les hit-parades : *Those Lonely Nights*, *Gangster of Love* (1958), *Cuttin'In* (1963).

Sa rencontre avec le chanteur Larry Williams au milieu des années 60 débouchera sur un duo fameux qui se prolongera jusqu'au début des années 70. Le blues et le rhythm'n'blues sont alors passés de mode et Johnny « Guitar » Watson se mettra au funk, influence avérée de Sly Stone ou George Clinton. C'est Frank Zappa qui le fera redécouvrir en l'invitant à chanter sur certains de ses albums – dont le célèbre *One Size Fits All* (1975) – et depuis le début des années 90 Watson avait repris du service dans le blues avec succès. Ses chansons étaient souvent marquées par des paroles « osées » et sexy, il avait sur scène un grand sens du spectacle et avait toujours gardé dans toutes les situations musicales cet enracinement dans le blues.

S. Si.

■ **LÉOPOLD MOREL**, ancien député et ancien sénateur d'Algérie, membre du Parti radical, est mort mardi 14 mai à Pyla-sur-Mer (Gironde), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 9 janvier 1912 à Nice (Alpes-Maritimes), Léopold Morel était ingénieur agronome et docteur en droit. Croix de guerre 1939-1945, propriétaire de domaines agricoles en Algérie, il dirige de 1945 à 1963 le quotidien *La Dépêche de Constantine*. Délégué à l'Assemblée algérienne de 1949 à 1956, conseiller général de Collo (Algérie) de 1952 à 1962, Léopold Morel est élu député le 30 novembre 1958, puis sénateur le 31 mai 1959. Il détient ce mandat jusqu'en 1962.

■ ***WILLI DAUME***, ancien vice-président du Comité international olympique (CIO) et maître d'œuvre des Jeux de Munich en 1972, est mort d'un cancer, lundi 20 mai à Munich, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Membre du CIO de 1956 à 1991, cet ancien basketteur allemand avait brigué la présidence du CIO en 1980, mais il avait été battu par l'actuel président, Juan Antonio Samaranch. Il avait occupé la plupart des postes de la hiérarchie sportive et olympique allemande : président de la fédération de handball de 1949 à 1955 ; de la fédération sportive allemande de 1950 à 1970 et du Comité national olympique de 1961 à 1992. Il avait grandement contribué à ce qu'une seule équipe représente les deux Allemagnes aux Jeux olympiques, de 1956 à 1964.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté vendredi 17-samedi 18 mai 1996 sont publiés :

● **Légion d'honneur** : un décret portant promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur. Il s'agit d'un contingent concernant les Compagnons de la Libération (*Le Monde* du 21 mai).

● **Associations** : un arrêté portant nomination au Conseil national de la vie associative.

● **Police** : deux décrets, appliquant les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, aux fichier des personnes recherchées, et des véhicules volés.

● **Lyon-Turin** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République italienne, relatif à la création d'une commission intergouvernementale pour la préparation de la réalisation d'une liaison ferroviaire entre Lyon et Turin.

● **Agriculture** : un décret portant modification de diverses dispositions du code rural relatives aux coopératives agricoles et à leurs unions.

Au *Journal officiel* du dimanche 19 mai 1996 est publiée :

● **Autoroutes de l'information** : une circulaire relative à la communication, à l'information et à la documentation des services de l'Etat sur les nouveaux réseaux de télécommunication.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Soixante-dix ans : ça se fête aussi dans *Le Monde* :

BON ANNIVERSAIRE,

Jean.

C'est formidable, la vie continue à deux.

Votre Eve.

Décès

– Nous apprenons le décès de notre ancienne collaboratrice,

Claudine AKAR,

le 17 mai 1996.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 22 mai, à 11 h 30, au cimetière de Colombes, rue de la Cerisaie.

Claudine Akar avait été rédactrice sténographe de 1971 à 1994.

[La direction du *Monde* présente à sa famille ses sincères condoléances.]

– Palikao. Bagneux.

Jean et Myriam Azerad
et leurs enfants Elie, David et Raphaël,
Sarah Benhaim, Rachel Deddouche, Mardoche Azerad, Joséphine Afriat
et leurs familles,
Les familles Bettan, Perez et Benalloul,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph AZERAD,

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle et parent,

survenu le 19 mai 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le 20 mai, au cimetière parisien de Bagneux.

– M. Roger Daigremont,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georgette DAIGREMONT,
née NÈGRE,

survenu le 16 mai 1996, à son domicile, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, le 21 mai.

1, rue des Belges,
76150 Maromme.

– Londres. Paris.

Charles Elliott,
son mari,
Alexander et Sébastien,
ses enfants,
Marianne Cornevin,
sa mère,
François Cornevin, Geneviève et Pierre,
Bernard et Françoise,
Etienne et Arlette,
ses frères et sœur, beau-frère et belles-sœurs,
Elsa, Alexia, Olivia, Blandine, Simon, Nathalie, Vanessa,
ses nièces et neveu,
Les familles Elliott, Rodary, Réau, Appia, Joudrier, Biedermann,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène CORNEVIN ELLIOTT,

survenu le 13 mai 1996, à l'âge de quarante-deux ans.

Après le service religieux à l'église protestante française de Londres, ses cendres seront déposées auprès de son père,

Robert CORNEVIN,
(1919-1988),

et de son neveu,

Pierre CORNEVIN,
(1966-1994),

à Sacy, Yonne, où l'on se réunira à l'église, le vendredi 24 mai, à 16 heures.

59, Ravenscourt Road,
London W6 OUI.
10, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

– Pour

Jacques-Emmanuel FOUSNAQUER,

mon ami,
une phrase qu'il aimait :

« Et nous restons sans foyer, sans porte,
inassouvis et poussés sans trêve
en avant ; et nos cerveaux sont insensés,
nos cœurs éperdus et muets,
et nous ne pouvons pas parler. »
Thomas Wolfe.

Avec tendresse,

Laurence Théault.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Edwige, Myriam et David Encaoua,
sa fille, sa petite-fille
et son beau-fils,
Yaffa Fortes et Varda Kinrus,
ses nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raïa GACON,
née FORTES,

survenu le 18 mai 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 21 mai, au cimetière parisien de Pantin.

– Barbara et Rachel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Arthur GARCIA,

survenu à Rivière-Salée (Martinique), le 11 mai 1996.

Les obsèques ont lieu à Montgeron, le 22 mai.

– Mlle Françoise Leboucher,
sa fille,
Et les siens,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel LEBOUCHER,
notaire honoraire,

survenu en son domicile, à Ouistreham, le 11 mai 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 14 mai, à Cairon (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Carnot,
14150 Ouistreham.

– Paris. Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

Mme Francis Ménard,
son épouse,
Les familles Ménard, Biltgen, Joris, Blanc et Farah,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis MÉNARD.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 mai 1996, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

56, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Henri-Claude PENOCHET,
médaille militaire,

nous a quittés le 11 mai 1996.

Ses amis, anciens collègues de la Marine nationale et de la société Total pourront se joindre à sa famille, lors de la cérémonie religieuse du mercredi 22 mai, à 10 h 30, à l'hôpital Percy, à Clamart, ou à 12 h 30, au Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paul PINCZON du SEL

est parti dans la paix ce dimanche 19 mai 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 23 mai, à 15 heures, en l'église de Moyvillers.

Famille Pinczon du Sel,
1, rue de Lamorlaye,
60190 Moyvillers.

– J. Clément, directeur général,
L'équipe de direction,
Les personnels non médicaux du centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Alain RUBET,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
service de radiologie
de l'hôpital Bellevue,
survenu le vendredi 17 mai 1996.

– J.-C. Bertrand, président de la commission médicale d'établissement,
Et l'ensemble de la communauté médicale du centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Alain RUBET,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
service de radiologie
de l'hôpital Bellevue,

survenu le vendredi 17 mai 1996.

– M. Thiollière, président du conseil d'administration,
Et l'ensemble des administrateurs du centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Alain RUBET,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
service de radiologie
de l'hôpital Bellevue,

survenu le vendredi 17 mai 1996.

– La communauté hospitalière et universitaire du Centre hospitalier universitaire de Rouen,
Le président du conseil d'administration,
Le doyen de la faculté de médecine et de pharmacie,
Le directeur général,
Le président de la commission médicale d'établissement,

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean TAYOT,
professeur des universités,

survenu le 16 mai 1996.

Centre hospitalier universitaire de Rouen,

1, rue de Germont,
76031 Rouen Cedex.

Remerciements

– Caen.

Ne pouvant répondre personnellement à chacun des très nombreux témoignages de sympathie apportés à l'occasion du décès du

professeur Gérard LOYAU

Mme Gérard Loyau,
Ainsi que ses enfants et petits-enfants,

adressent leurs vifs remerciements à tous ceux qui les ont accompagnés dans leur peine, et particulièrement à M. le Maire et aux membres du conseil municipal du Home Varaville, au service rhumatologie du CHU de Caen, à la faculté de médecine, à ses nombreux amis médecins et non médecins et à ses malades.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à la mémoire de

Jean CHATELAIN,

le vendredi 31 mai 1996, à 9 h 30, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Anniversaires de décès

– Le 22 mai 1980, disparaissait,

Robert CATALAN.

Que tous ceux qui ont connu le résistant, l'ami ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

– Le 22 mai 1995.

Claude ITZYKSON

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Sa famille,
Ses amis.

Robert KIÉFÉ

Depuis sept ans, tu es toujours aussi proche de nous tous.

Ta femme,
Tes enfants,
Et tes cinq petites-filles.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : pour lire en une leçon, comprendre la Bible, la presse et parler israélien en un temps record. Stages exclusifs du professeur Jacques **Benaudis**, auteur du dictionnaire. 47-97-30-22 ou 45-67-39-43 (sauf samedi).

L'ALCT, ASS. ANCIENS DU LYCÉE CARNOT-TUNIS
dont le président d'honneur est M. Philippe Séguin, organise, le jeudi 30 mai, un dîner-débat animé par l'un de ses membres, M. Claude Hagège, professeur au Collège de France, auteur de *L'Enfant aux deux langues* (Odile Jacob).

Renseignements : ALCT, 18, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e.
Tél. : 40-74-35-75.
Fax : 40-31-85-25.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



ABONNEMENT VACANCES

Vous êtes abonné (e)

Faites suivre ou suspendre votre abonnement pendant vos vacances :

● Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

Votre numéro d'abonné : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ (IMPÉRATIF)
Commune de résidence habituelle : ☐☐☐☐☐☐ (IMPÉRATIF)
☐ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)*
du : .... au : ....
☐ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)*
du : .... au : ....
Votre adresse de vacances :
Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....

Vous n'êtes pas abonné (e)

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances. Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.*

DURÉE		FRANCE
☐ 2 semaines	(13 nos)	91 F
☐ 3 semaines	(19 nos)	126 F
☐ 1 mois	(26 nos)	181 F
☐ 2 mois	(52 nos)	360 F
☐ 3 mois	(78 nos)	536 F
☐ 12 mois	(312 nos)	1890 F

Date et signature obligatoires

Votre adresse de vacances :
du : .... au : ....
Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Votre adresse habituelle : 601 MQ 002
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Votre règlement : ☐ Chèque joint ☐ Carte bancaire no ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
* Pour l'étranger, nous consulter.

LE MONDE – Service abonnements – 24, av. du Général-Leclerc – 60646 Chantilly Cedex

ARCHÉOLOGIE Le Musée de la civilisation celtique vient d'ouvrir ses portes sur les pentes du mont Beuvray, plus d'un an après son inauguration par François Mitterrand. ● L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE avait voulu faire un « grand site national » de ce haut-lieu de l'histoire de la Gaule. Des moyens importants furent mis à la disposition des archéologues, et l'oppidum gaulois est devenu un centre de recherche international. ● TROP COÛTEUX pour certains, ce projet fait l'objet aujourd'hui d'un examen attentif de la part de la direction du patrimoine. ● LES FOUILLES, qui avaient été interrompues après la seconde guerre mondiale, ont, cependant, permis de mettre en lumière toute l'ampleur de la capitale des Eduens, peuple de commerçants et d'artisans gaulois établi entre la vallée de la Saône et celle de la Loire.

Le centre de recherche de Bibracte divise la communauté scientifique

Décrété « grand site national » par François Mitterrand, l'oppidum gaulois du mont Beuvray ouvre son musée, mais la direction du patrimoine conteste l'importance des moyens accordés dans une période de restriction des crédits

LE MONT BEUVRAY, modeste sommet (820 mètres) au sud du Morvan, est aujourd'hui presque entièrement boisé. C'est ici, aux confins des départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire, que François Mitterrand avait acheté quelques arpents pour y placer sa tombe. Il opta finalement pour Jarnac, sa ville natale. L'ancien président de la République y a néanmoins laissé une trace de son passage. A flanc de coteau se dresse le Musée de la civilisation celtique. Un bâtiment qu'il inaugura – vide – le 14 avril 1995. Il a mis plus d'un an à se remplir, mais, depuis le 4 mai, les visiteurs peuvent examiner ses collections.

Planté dans un décor sublime, à 4 kilomètres de tout village, le musée se développe sur 2 400 mètres carrés et deux niveaux. Au premier étage, une synthèse de la civilisation celtique, de 500 avant J.-C. jusqu'à son apogée, à la veille de la conquête romaine. Au rez-de-chaussée, une présentation des fouilles de l'oppidum gaulois du mont Beuvray.

Confiées en 1867 à Jean-Gabriel Bulliot, puis à Joseph Déchelette, ces fouilles s'achèvent à la veille de la première guerre mondiale. Elles ont permis l'examen d'une vingtaine d'hectares, le repérage d'une vaste enceinte et la levée d'une topographie précise du terrain. Elles redémarreront avec une intensité et des moyens nouveaux au début du premier septennat de François Mitterrand.

Installé au ministère de la culture depuis deux ans, Jack Lang veut redonner du lustre à l'archéologie française, une science qui piétine faute de moyens. La sous-direction de l'archéologie lui propose un ambitieux programme concernant *« les trente sites qui ont fait la France »*. Ce programme doit mettre fin au saupoudrage des crédits. Bibracte est retenu. Son importance n'est plus à démontrer : depuis le XIX[e] siècle, l'oppidum gaulois est un site de référence pour l'étude de l'Europe celtique. Et puis le mont Beuvray ne fait-il pas partie des lieux favoris du locataire de l'Elysée ?

Ce dernier voit dans ce chantier un moyen d'animer une région en passe de se désertifier. Dès 1984, le laboratoire d'archéologie de l'Ecole normale supérieure est à pied d'oeuvre. Deux ans plus tard, des spécialistes venus de onze pays européens travaillent sur le site. Des moyens importants sont mis à la disposition de ces chercheurs. L'addition s'élèvera à 215 millions de francs, réglée à 90 % par l'État, le reste étant supporté par les deux départements limitrophes.

LOURD BUDGET

Le programme scientifique – titré *« Evolution politique et économique des cités du monde celtique »* – se décline en trois axes : les circonstances de l'urbanisation de la Gaule, les structures de la société gauloise des II[e] et I[er] siècles avant notre ère, les modalités de la romanisation. Il inclut des recherches pluridisciplinaires sur l'occupation des sols, l'évolution des paysages, de l'agriculture et de l'artisanat. Un comité scientifique est créé sous la direction de Christian Goudineau, professeur au Collège de France.

De nombreuses universités françaises et étrangères (Paris-I et IV, Tours, Besançon, Marseille, Madrid, Saragosse, Lausanne, Edimbourg, Kiel, Bruxelles, Bologne, Budapest, Ljubjana) s'associent au projet. Douze chantiers fonctionnent simultanément. Plus de 160 étudiants européens s'initient chaque année à la pratique de l'archéologique.

Aujourd'hui, ce centre tout neuf, qui a longtemps bénéficié de conditions exceptionnelles, traverse une crise. Le comité scientifique a été dissout au printemps 1995. Le projet triennal de fouilles présenté au Centre national de la recherche archéologique (CNRA) en octobre 1995 a été refusé. Il n'y a pas eu d'autorisation de fouilles pour 1996. La communauté archéologique est divisée à son sujet. Ce programme ponctionne trop le budget de l'archéologie, entend-t-on au CNRA. Au mont Beuvray, certains chercheurs regrettent même la construction du musée, *« inutilement spectaculaire et budgétivore »*.

Démesure du projet ? Incident de croissance ? Règlement de comptes politique ? Croc-en-jambe corporatiste ? Trop de moyens pour pas assez de résultats, matériel sous-employé, périodes de fouilles trop courtes, trop minutieuses, publications insuffisantes, dit-on au ministère de la culture. Le budget de fonctionnement du centre (21 permanents et 150 archéologues de passage entre mai et octobre) est effectivement lourd : 15 millions de francs par an (dont 7 sont affectées à la recherche), plus 5 millions d'investissement pour l'aménagement du site. Ces chiffres sont examinés avec méfiance par la direction du patrimoine, qui est particulièrement soucieuse de ses deniers. Surtout quand ces derniers ont été engagés par des prédécesseurs socialistes.

Jean-Loup Flouest, directeur de la recherche au mont Beuvray, attend la définition d'une *« nouvelle cible »*. Un nouveau conseil scientifique est en place depuis l'hiver. Il présentera les 23 et 24 mai un nouveau programme triennal au CNRA.

Christian Landeau, directeur général de la société d'économie mixte qui gère le mont Beuvray, reconnaît, pour sa part, que l'accouchement du programme muséographique a été difficile et qu'il faut maintenant changer de vitesse. Mais, estime-t-il, *« nous avons là un outil magnifique dont il faut apprendre à se servir plutôt que de le casser à peine construit »*. Il attend 35 000 à 40 000 visiteurs cet été, mais ces rentrées (au mieux, 1 million de francs) ne pèseront pas lourd dans son budget. *« C'est d'abord un centre de recherche,* constate-t-il. *Il ne faut donc pas le jauger avec des critères strictement commerciaux. En revanche, il serait utile que la région Bourgogne participe à son financement. Ce qu'elle refuse de faire pour des raisons politiques liées à l'histoire de ce projet. »*

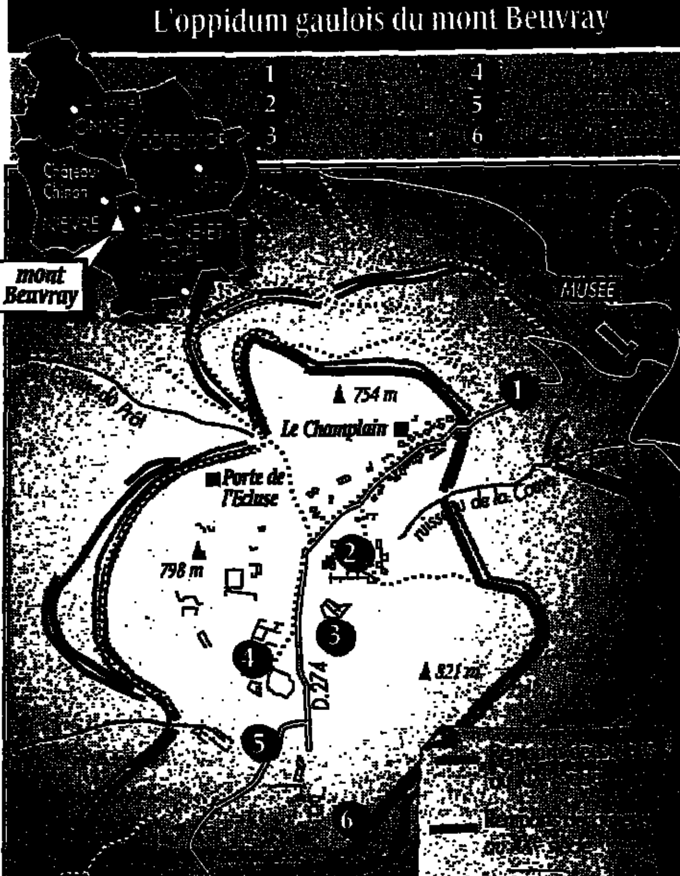
Emmanuel de Roux

★ Musée de la civilisation celtique, 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray. Tous les jours (sauf mardi) de 10 heures à 18 heures. Tél. : 85-86-52-35. Fax. : 85-82-58-00. Visite guidée du site archéologique, tous les jours. Centre archéologique européen du mont Beuvray, 58370 Glux-en-Glenne. Tél. : 86-78-69-00. Fax. : 86-78-65-70.

Une deuxième enceinte et de nouveaux quartiers

Pour Jean-Loup Flouest, directeur de la recherche au mont Beuvray, les reproches de nature scientifique faits au site tiennent de la mauvaise querelle. Sans doute doit-on forcer l'allure des fouilles et multiplier les chantiers, mais le bilan du centre n'est pas si mauvais. La surface de l'oppidum a été portée de 120 à 200 hectares grâce à la découverte d'une deuxième enceinte. Des quartiers spécialisés ont été repérés, plusieurs demeures ont été fouillées, une porte de la ville et une rue de 14 mètres de large dégagées, une nécropole d'enfant exhumée à l'emplacement du parking du musée.

« Si nos méthodes peuvent paraître lentes, c'est qu'elles sont différentes. Nous fouillons jusqu'au sol stérile. Là où Bulliot avait mis au jour une maison romanisée, nous en avons trouvé cinq autres dessous, **explique Jean-Loup Flouest.** ***Bibracte est un site de référence archéologique qui sert à caler les autres sites celtes en Europe,*** **conclut-il,** ***cet endroit fonctionne aussi comme un centre de formation universitaire. »***



Onze ans de gestation

● **1985,** François Mitterrand proclame Bibracte *« grand site national »*.
● **1987,** une base de recherche permanente est implantée à proximité du mont Beuvray, sur la commune de Glux-en-Glenne.
● **1989,** il est décidé de créer un Centre archéologique européen organisé en trois pôles complémentaires : l'aire des fouilles archéologiques elle-même, une base de recherche scientifique et d'accueil à Glux-en-Glenne, un musée au pied du site, à l'intersection des deux départements.
● **1990,** une société d'économie mixte, la SAEM nationale Mont-Beuvray, est créée. Un concours d'architecture est lancé.
● **1991,** le projet de Pierre-Louis Faloci est retenu ; les travaux de construction démarrent un an plus tard.
● **1994,** le Centre de recherche, premier bâtiment achevé, est ouvert.
● ***1996,*** *le musée ouvre ses portes,* un an après son inauguration.
● Reste à construire le second gite d'accueil, dont le financement européen (30 millions de francs) est acquis, et à achever l'aménagement du site archéologique pour le public.

La capitale des Eduens

C'est vers 200 avant J.-C. qu'une ville celte se construit au sommet du mont Beuvray, sur un site occupé dès le néolithique. Bibracte est la capitale des Eduens. Installé entre la vallée de la Saône et celle de la Loire, ce peuple gaulois contrôle une partie du commerce méditerranéen remontant le sillon rhodanien, ainsi que les voies est-ouest vers le plateau suisse.

A la veille de l'invasion romaine, l'oppidum gaulois couvre environ 200 hectares, dont 40 sont occupés de manière dense. Un rempart de 4 mètres de haut, percé de portes, ceint la cité dont la population est évaluée entre 5 000 et 10 000 habitants. La ville est riche des ressources du sous-sol du territoire éduen, et c'est un centre commercial important – surtout de vins venus d'Italie. Avant même la conquête, certaines constructions sont élevées sur un modèle romain.

Ce sont les Eduens qui invitent les Romains, en 58 avant J.-C., à intervenir en Gaule quand les Helvètes décident de quitter leurs montagnes pour gagner la Saintonge. Jules César arrête, à Bibracte, la marche helvète et, pendant les campagnes du général romain, les Eduens restent les fidèles alliés de Rome. Ils accueillent néanmoins Vercingétorix à Bibracte : en 52 avant J.-C., le jeune chef arverne est proclamé, dans cette ville, chef de la coalition gauloise. Après le siège d'Alésia, son vainqueur, César, y passe l'hiver 52-51. Il commence à y rédiger ses *Commentaires*.

La ville se développe jusque vers l'an 30 de notre ère. A cette date, elle est abandonnée par ses habitants pour la ville nouvelle d'Augustodunum (Autun), construite à 25 kilomètres de là, au bord d'un affluent de la Loire. Le mont Beuvray n'en restera pas moins un site sacré où se succéderont des monuments religieux, païens puis chrétiens.

E. de R.

Lumière et ligne droite

LIGNES horizontales, mélange de matériaux à la fois bruts et raffinés, dosage précis de la lumière, le bâtiment de Pierre-François Faloci (quarante-six ans), dont c'est ici la première commande publique d'importance, est parfaitement maîtrisé. L'édifice en forme d'équerre, calé à flanc de coteau, est conçu sur le modèle du carroyage archéologique – ces carrés, délimités au sol par un fil, à l'intérieur desquels les chercheurs travaillent. Les matériaux utilisés déclinent la stratification des différents âges technologiques auxquels l'archéologue est confronté : socle de pierres taillées, murs aux-parements de pierres polies, auvent métallique.

Là s'arrête la métaphore. Faloci, champion de la ligne droite, ignore ostensiblement la courbe. De l'extérieur, le musée de Bibracte est compact, homogène. Vu de l'intérieur, il est éclaté et lumineux. Le bâtiment est constitué d'une série d'emboîtages. Chacun d'entre eux étant (légèrement) dissocié des autres. Ainsi la petite branche de l'équerre, réservée à l'accueil et à l'exposition temporaire est-elle décalée par rapport au corps principal du musée ; un espace sépare les façades vitrées des murs extérieurs posés devant elles ; les cloisons de bois sont toujours décollées du sol ; images et textes ne sont jamais superposés sur le même plan.

Pierre-Louis Faloci est également responsable de la muséographie. Par le biais d'un système de cloisons mobiles, les espaces muséaux sont totalement malléables. Là encore, le maître d'œuvre joue de la dissociation : le matériel muséographique (pièces originales, moulages, reconstitutions, maquettes, images diverses) et les éléments d'information sont systématiquement *« décollés » du bâtiment,* qu'ils soient présentés dans des vitrines, accrochés sur les parois, logés dans des alvéoles ou présentés grâce à des écrans vidéo, des dioramas ou des bornes interactives.

Ce parti pris, parfaitement convaincant quand il s'agit de l'édifice lui-même, donne l'impression d'assécher les collections. Celles-ci, il est vrai, ont besoin de s'étoffer. La grande *plasticité du musée, la poursuite* des fouilles et un indispensable rodage devraient le permettre. L'architecte est aussi l'auteur du centre de recherche et du centre d'accueil (gîtes et restaurant) situés sur la commune voisine, mais que l'on peut apercevoir du musée. Ils déclinent les mêmes principes avec le même vocabulaire.

E. de R.

Homard à la Roscoff

Des différentes et fines manières de faire passer ce noble animal de vie à trépas



DESSINS DE DESCLOZEAUX

ENTENDONS L'HISTOIRE encore une fois, elle est inusable. Dans un restaurant, avant sa préparation en cuisine, un homard est présenté à un client. Avec une seule pince. Le maître d'hôtel : pleine saison des amours, combats acharnés dans le vivier, pince en moins. *Je comprends, fait* l'amateur, mais qu'à cela ne tienne, amenez-moi le vainqueur !

Animal trop cher pour prêter à la blague, ce crustacé des profondeurs vient en bonne place dans la liste des pressants fantasmes que le mangeur développe quand il souhaite dépasser cette sorte de *« mur du son » mythique du goût*. Cadeau tombé du ciel de la mer, sa prise reste mystérieuse et appartient à un court club de sorciers à bottes et à cirés qui se transmettent les astuces de la capture dans des murmures de vents rugissants et de déferlantes ravageuses. Il y a du danger à aller le distraire de sa placidité et à l'extirper des eaux fraîches où il règne. C'est un *délice* à *risques. Une tentation de* plus.

Le caractère toujours pénible de sa mise à mort dit suffisamment pourtant qu'il n'a jamais été conçu pour succomber à l'ébouillantement ou au coutelas tranchant des assassins. Pauvre de lui et pauvres de nous, mais c'est ainsi. Et puis, comme le soutiennent les Goncourt, traîneurs émérites de dîners en ville et de soupers où l'on ne se refusait rien, *« il n'y a de bon que ce qui est exquis »*. Et le homard, lui, naturellement, sans se forcer, est exquis. Sa rareté n'y est pour rien, ni le dessin prototypé de ses contours. Il s'agit du don d'une nature offrante. *D'une fête.*

LE CANADIEN MOINS CHER

Où pouvait-on le célébrer un peu sérieusement sans tomber dans le ridicule ? Roscoff n'était pas une mauvaise destination. Elle est ici chez elle, la royale créature, à la fois embusquée et débusquée par des hommes qui *la* connaissent bien. Les marées sont vives, les vagues pressantes, et les courants vicieux. Un terrain de chasse sur lequel il faut savoir lutter et piéger sa proie sans faillir ; le voyageur étant, lui, dans cette ancienne cité de corsaires, *immédiatement* transformé en prise de guerre.

Mais l'endroit fait bout du monde, fin de la terre ; il y a des brisants qui donnent la chair de poule, de l'écume comme au cinéma, du vent qui balaie les soucis et fait monter à l'âme des pensées rafraîchies et légères. Ciel bleu, *odeur de varech, mouettes dans la* bande-son : on devrait pouvoir se laisser faire.

Ce n'est pourtant pas si simple. Manière de plaisanter, il fallait poser la question : le homard était-il breton pure race, local définitif, cadré grand large ? Avec davantage d'allant que d'aplomb, une jeune serveuse répondra que oui. Mais le patron, alerté en urgence, dira que non. Absolument pas. Parfaitement non. Du canadien, mon cher Monsieur, du canadien. Aujourd'hui – vent force six –, le regain des cours ne nous permet pas de faire monter nos prix plus qu'il n'est raisonnable. Mais le vrai, le féroce roscoffien, où loge-t-il ? Prenez à gauche, hôtel-restaurant Talabardon, tentez votre chance.

Vue panoramique remise à neuf depuis qu'en février une vilaine tempête partait à l'assaut de la ville, saccageant avec allégresse les maisons un peu trop en avancée sur le rivage. *Le homard était-il arrivé avec les flots ?* Non, mais il y *en avait un en stand-by dans* les corridors du trépas qui attendait son client. On tombait à point. C'était un vrai, bleu noir, l'air pas commode. Un vieux bourlingueur fait aux pattes, pas vraiment ému de ce qui allait lui arriver. Là où la langouste part vers son destin toujours avec le sourire, lui ne se dé*part jamais de ce côté buté qui est* la marque des grands solitaires à l'ennui précoce.

MARIAGE TERRE-MER

Il valait le cérémonial et la recette la moins offensante au regard des services qu'il devait rendre. Il serait flambé et grillé, *grillé et flambé* ; comme un brave. Sauce d'accompagnement des plus *légères* composée d'un peu de crème et du corail de l'animal. Cuisson : douze minutes. Plus douze de régalade parfaite. Un souvenir à se répéter tous les vingt ans. Pas plus, mais pas moins.

Pour dire le vrai, cette virée bretonne avait commencé *la* veille au soir, dans le même quartier de Roscoff, à la table d'une maison pareillement malmenée par le coup de tabac de l'hiver et dirigée par Jean-Yves Crenn sous l'enseigne du Temps de vivre. Ils sont une grosse et remuante poignée, ces chefs de Bretagne, à jeter leurs *feux et à se faire remarquer par* leur hardiesse dans les conjugaisons qu'ils trouvent pour harmoniser ce que leur région leur offre à profusion.

Sans reparler du homard, celui qui est servi ici, par exemple, est *astucieusement accompagné de* pommes de terre grenaille récoltées en face, sur l'île de Batz, à portée de pêcheurs à pied par temps de grandes marées et potager fertile depuis longtemps. Jean-Yves Cremn s'est fait une spécialité dans ce rôle de « marieur » de saveurs entre ce qui sort de l'eau et *émerge des sillons. Sa carte en* donne des échos très sonores.

Prenons ces choux farcis de tourteaux aux oignons roses de Roscoff. Epatants. Une cuisine pas bêcheuse et pourtant en recherche de pointe. Comme ce bar – cuisson aérienne – avec cette réduction de chouchen, l'hydromel qui rendait *lyriques les bardes celtes*, ou ce bouillon de tomate et macédoine de légumes aux bigorneaux. Terre et mer dans la même partition. L'affaire est connue, mais elle prend dans l'endroit des allures qui font vrai. C'est assez réjouissant.

Jean-Pierre Quélin

★ Hôtel-restaurant Talabardon, place de l'Eglise, 29680 Roscoff. Tél. : 98-61-24-95. Menu : 120 F. Homard, comme on dit, selon grosseur.

★ Le Temps de vivre, 17, place Lacaze-Duthiers, 29680 Roscoff. Tél. : 98-61-27-28. *Menus : à partir de* 165 F. Carte : 350 F.

★ A lire : *Saveurs et terroirs de Bretagne, 100 recettes de terroir expliquées sans timidité par dix grands chefs*, Hachette, 160 F.

Volailles australes

Les *éleveurs* australiens de kangourou exultent. Selon une dépêche de l'Agence France-Presse du 4 avril, ceux-ci, profitant du désarroi que provoque chez les carnivores européens l'épidémie de la « vache folle », seraient en train de *nouer des liens solides* avec les chaînes de supermarché, afin d'y écouler sous peu la viande de leurs marsupiaux.

Si le cheptel traditionnel français n'a pas à craindre que de tels exotismes deviennent monnaie courante dans nos assiettes, cela ne veut pas dire pour autant que tout animal méconnu ne finira pas un jour chez nous sous forme de steak. Témoin, l'*exemple* de l'autruche. Deux mois après que la direction générale de l'alimentation eut autorisé, en 1993, l'abattage et la mise sur le marché de cet oiseau, on en trouvait déjà des rôtis préemballés dans les bacs des supermarchés.

Trois ans plus tard, l'animal a fait son nid. On en vend quelques centaines de tonnes chaque année, et, même si Alain Sauvaget, directeur du principal *élevage français*, préfère *« ne pas tirer sur le bœuf pour pousser l'autruche »*, il reconnaît que la crise de l'un profite à l'autre.

« Depuis cette histoire, nous avons amélioré nos ventes de 10 % », chiffre même Bernard Baumgartner, le gérant de La Caille des Vosges, l'autre principal acteur de ce marché. Toutes les semaines, dans cette petite entreprise située près de Saint-Dié, deux tonnes de cuisses d'autruche désossées sont découpées et mises en *barquettes sous* vide.

La viande, comme plus des trois quarts de celle que nous consommons en France, provient d'Israël. Elle est importée fraîche, par avion cargo, les animaux ayant été abattus trente-six heures au maximum auparavant.

France Autruche, l'élevage de Loire-Atlantique, qui s'est récemment fait remarquer en *expédiant trois cents* animaux dans le désert saoudien, se fait fort, lui, d'offrir dans les trois ans un label *de l'autruche française. « Nous en produirons alors bien plus que nous n'en importons »*, prédit Alain Sauvaget.

Reste à savoir si les prix baisseront alors. La viande d'autruche se trouve actuellement, selon les morceaux, entre 170 et 240 francs le kilo en supermarché. Sa *chair fondante, assez proche du bœuf dans* son aspect, et son goût légèrement giboyeux justifient-ils de tels tarifs ?

Jean-Marie Guilbault, restaurateur et patron de La Ferme du Letty, à Bénodet, en est persuadé. S'il ne cuisine pas encore la cervelle d'autruche, met favori de Néron, il est cependant l'inventeur d'un plat tout aussi extravagant : le filet d'autruche à la moutarde de fraises.

Nul doute qu'il ne soit tenté d'expérimenter la prochaine curiosité qu'on essaie actuellement de faire autoriser à la vente en France : la queue de crocodile. Au dire de ceux qui l'ont déjà dégustée, cela a la texture du cabillaud et le goût du poulet. *Mais n'est-ce pas un peu* toc pour de l'exotisme ?

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA DERNIÈRE VALSE

■ Un ancien de chez Lasserre entend réveiller un 15e arrondissement quelque peu assoupi, dans un bistrot chic au décor soigné, aux murs revêtus de peintures marouflées, et avec un pianiste le soir. La cuisine est un récital de morceaux célèbres en forme de salade de foie de canard à la *façon du grand Charles Barrier, de variations sur la sole braisée au vin* rouge de Raymond Oliver et de rognons de veau flambés « René Lasserre ». Attitude franche en une période où les imitateurs triomphent, ou les copistes laborieux se contentent de répéter les poncifs à la mode ? Avec les œufs brouillés aux truffes, le turbot à la bière sauce mousseline, et la demi-langouste thermidor (95 F), Daniel Bessonneau honore ses aînés, dans cet ancien quartier ouvrier, maintenant délicatement embourgeoisé. Un saint-émilion Château d'Arcie 1990 conviendra pour un tel repas « A la manière de ». Menu à 130 F. A la carte, compter 180 F.

★ *Paris, 11, place du Commerce (75015). Tél. : 42-50-56-07.*
Fermé samedi midi et dimanche.

AU RELAIS DES BUTTES

■ Le précieux *Guide des restaurants avec terrasses et jardins* (RGA Editions) qui vient de paraître ignore l'enclos du Relais des Buttes, en contrebas de la place des Fêtes, quartier martyr de la rénovation urbaine. *Sans attendre les soirées d'été, il faut encourager les efforts de Marc* Gautron, cuisinier chevronné installé depuis vingt ans dans cette maison de ville avec jardin.

Le croustillant de pied de porc et le fond d'artichaut grand duc – une recette oubliée – donnent le ton : maîtrise des produits, cuisine chaleureuse. Le patron est normand, c'est l'andouillette de Duval au cidre. Il aime la morue – la vraie, épaisse, cuite à la perfection –, alors il n'hésite pas à l'accompagner d'asperges au beurre blanc. Un éclectisme légitimé toutefois par le saint-véran de Marcel Robert. Choix intéressant d'excellents beaujolais et quelques (bons) champagnes de propriétaires. Accueil désarmant de modestie de Marie-Ange Gautron. Quelques tables au bar pour les habitués. *Vue unique sur l'un des derniers quartiers pavillonnaires* de Paris. Menu à 168 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris, 86, rue Compans (75019). Tél. : 42-08-24-70.
Fermé samedi midi et dimanche.

AUBERGE DE L'ÎLE

■ Auprès du pont qui enjambe la Vienne, au centre d'une bourgade paisible, cette auberge paraît posée, tranquille, hors le temps qui imprime la douceur de vivre, depuis l'époque où cette région était la Côte d'Azur des Valois. *Charmante, Geneviève Koniecko fait les honneurs de la maison.* Les asperges sont servies en feuilleté aux ris d'agneau. Bon. Le chef accepterait-t-il de les servir à la vinaigrette ? Il bougonne, et acquiesce. Dans une bonne maison, le chef a toujours raison, nous les avons appréciées sous la forme initiale. Le dos de sandre rôti au ragoût de grenouilles et de morilles est emblématique de la table ligérienne. Il aurait mérité un vin plus tendre que le Château de la Grille, un chinon un peu robuste sur ce plat, mais très adapté au pied de cochon aux pommes de terre et aux champignons des bois, sauce diable. Avec le sainte-maure, fromage de la région, on apprécie un cheverny, un amboise, un azay-le-rideau, châteaux célèbres et vins parfois excellents. Cinq menus à 98, 135, 165, 220 et 280 F. A la carte, environ 250 F.

★ L'Ile-Bouchard (37220). Tél. : 47-58-51-07.
Fermé dimanche soir et lundi.

Brasseries

LE LOUIS-XIV

■ Huit mois après sa *conquête par l'empire Flo, que reste-t-il du Louis-*XIV, de ses banquettes de velours rouge, de ses miroirs, de son décor de contreplaqué et de fer forgé, témoins de l'immédiat après-guerre, au temps où Mademoiselle Lulu était la reine du boulevard ? Figé, mais intact. La grande brasserie, lieu de toutes les convoitises, n'est certes plus l'endroit brillant où se jouait la farce-attrape du désir. *Le petit salon, sur* la droite, n'accueille plus les anciens ministres. La rôtissoire est toujours là, *et propose le meilleur d'une carte passablement restreinte. Le Louis-*XIV, nous dit-on, va être rénové cet été. Formons le vœu qu'il soit seulement rafraîchi dans son décor et maintenu dans son service. Garçon, quelques fruits de mer, des crevettes fraîches ! Les côtes d'agneau aux câpres et citron vert – curieux mais intéressant mariage –, la sole meunière et les inévitables crêpes suzette tiennent leur rang ; les clients aussi, reflétés à l'infini par les miroirs indiscrets. Menu à 195 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris, 8, boulevard Saint-Denis (75010). Tél. : 42-08-56-56.
Tous les jours. Voiturier.

Gastronomie

LE JULES-VERNE

■ *La cuisine d'Alain Reix, ancien second de Le* Divellec *à La Rochelle*, ménage désormais l'accès de la table prestigieuse du Jules-Verne sinon à toutes les bourses, du moins à tous ceux qui se refusent à ne découvrir le prix d'un repas qu'au moment – parfois crucial – de l'addition. Le menu (290 F) n'est servi qu'au déjeuner ; le parking sous la Tour étant (provisoirement) supprimé, ceci explique-t-il cela ?

Qu'importe, car les goujonnettes de perche en friture, pommes grenaille, herbes fraîches et vinaigrette à la bière, l'agneau de Pauillac rôti, risotto aux olives et compote maraîchère et la tarte au chocolat caraïbe, accompagnés d'un vin à moins de 200 F, justifient de (re)visiter et cette table, et ce monument. Désormais classiques, le petit pain soufflé aux gros tourteaux à la crème de crevettes grises, la grillade de turbot et jus de pommes vertes, et le soufflé chaud à la pistache font certes grimper l'addition. Mais la vue sur Paris, le décor vieillissant et réussi, la délicate attention de la brigade, le pianiste du bar en nocturne, font d'un repas à cette altitude un rare moment d'exception, car rien n'est convenu ou figé à *cette table. L'esprit de Jules Verne respecté. A la carte, compter 600 F.*

★ Paris. Tour Eiffel. 2e étage (75007). Tél. : 45-55-61-44. Ascenseur particulier.

Jean-Claude Ribaut

L'AS Villeurbanne compte sur Delaney Rudd pour conquérir le titre de champion de France

Face à Pau-Orthez, les Villeurbannais disputent leur première finale

Pau-Orthez devait recevoir l'équipe de Villeurbanne mardi 21 mai pour la première manche de la finale du championnat de France de basket-ball, qui sera disputée au meilleur des cinq matches. Pau-Orthez vise son quatrième titre en dix ans. Villeurbanne, pour sa première participation à la finale depuis l'instauration des play-off en 1987, tentera de remporter son premier succès depuis 1981.

LYON
de notre bureau régional

« Les autres clubs n'ont pas pour nos joueurs français le respect qu'ils méritent », vient de déclarer le basketteur américain Delaney Rudd, avant la série de cinq matches qui oppose son équipe, l'AS Villeurbanne, à celle de Pau, du 21 mai au 1er juin, pour le titre de champion de France. Du haut de ses trente-trois ans et de son 1,85 mètre, le meneur de jeu de la formation déjà victorieuse de la Coupe de France a ainsi multiplié, cette saison, propos et comportements qui le distinguent de ceux qui viennent, prennent l'argent, et s'en vont. *« Il est le contraire d'un mercenaire*, commente Greg Beugnot, son attentif entraîneur et propagandiste. *Le grand talent de Delaney, c'est de rendre les autres meilleurs. »*


BASKET

Du même, on retiendra aussi cette phrase de bons sens prononcée dans *Le Progrès* : *« Beaucoup d'équipes auront besoin d'Antoine Rigaudeau* [le meneur de jeu de Pau actuellement convoité par le Panathinaïkos d'Athènes] *alors que certaines peuvent se passer de moi. »* Cela fut particulièrement exact à la mi-février, quand Rudd a dû s'éloigner trois semaines des planchers, souffrant d'une périostite, une inflammation de la face antérieure du tibia susceptible de dégénérer en *fracture de fatigue. La saison de basket est bien longue. En comptant un minimum de trois rencontres pour la finale au meilleur des cinq contre Pau-Orthez*, l'Asvel aura disputé 63 matches depuis le 24 juillet 1995.

C'est autour de ce joueur, encore sous contrat pour un an, que Greg Beugnot a patiemment construit un nouveau cinq majeur, après le dépôt de bilan du club, survenu en février 1992. Au début, Rudd avait accepté une « pige » pour deux matches. Pour sa première apparition, il inscrivit quarante points face à Jet-Lyon, le club voisin de l'Asvel. Devant la Chorale de Roanne (Loire), le « pigiste » récidiva ou presque, suffisamment en tout cas pour se voir proposer un emploi permanent. *« Sur la saison, il nous est devenu indispensable »*, constate Bernard Sangouard, le numéro deux de l'encadrement technique du club villeurbannais. Quatre ans plus tard, Rudd comprend le français mieux qu'il ne le parle.

Il est installé à Lyon, dans un quartier bourgeois. Il se ménage assez peu de retours au pays, en Caroline du Nord, où il a pourtant créé une entreprise de restauration collective, qui détient des marchés *publics avec l'armée américaine.* Manière d'assurer bientôt l'ordinaire.

Au sortir de l'université de Wacke Forrest, à vingt-quatre ans, Rudd avait d'abord évolué pendant quatre ans dans l'équipe des Jazz d'Utah. Puis, il passa deux saisons au PAOK d'Athènes, avant de figurer pendant quelques mois dans l'effectif des « pigistes » de la prestigieuse NBA. Débarquant en France, il a eu du mal, se rappelle Greg Beugnot, à adapter son style de jeu aux règles du championnat français, fort différentes sur la répartition du temps de jeu et les gestes défensifs tolérés.

La première année, le meneur de jeu et le coach ont même eu quelques différends. Pour avoir collectionné une soixantaine de sélections en équipe de France, mais en deux périodes distinctes, en raison d'une incompatibilité d'humeur avec l'entraîneur national du moment, Greg Beugnot l'admet : *« On ne peut pas plaire à tout le monde en même temps. »* Désormais, il ne tarit plus d'éloges sur son numéro 4, un maillot que plus personne ne portait à l'Asvel, depuis qu'Alain Gilles, statue du Commandeur du basket français, a mis un terme à sa carrière de joueur.

Rudd devra s'accommoder de la présence dans les rangs de l'équipe *béarnaise du « pigiste » géant de* nationalité roumaine, Constantin Popa, 2,20 mètres, tout en jambes mais un peu lent dans ses évolutions. Et il devra affronter Antoine Rigaudeau, que Bernard Sangouard décrit comme la véritable *« terreur »* de l'équipe de Pau-Orthez. Laurent Pluvy, encore sous contrat pour deux ans et seul « survivant » des temps difficiles de l'Asvel, devra accepter de rester sans doute pas mal de temps sur le banc, alors qu'il vient d'accéder, comme ses coéquipiers Rémi Ripert et Christophe Lion, à l'équipe de France A' – des sélections s'ajoutant à celles du naturalisé Ronnie Smith, en équipe de France A, ou d'Alain Digbeu, en équipe de France espoirs.

Gérard Buétas

Le « Barça » est ébranlé par le limogeage de Johan Cruyff

Bobby Robson sera le nouvel entraîneur

MADRID
de notre correspondant

Après huit saisons, Johan Cruyff, l'entraîneur du FC Barcelone, a été limogé sans autre forme de procès. Sa destitution lui a été notifiée, samedi 18 mai, par le vice-président du club, Joan Gaspart, comme *« quelque chose de normal qu'il ne faut pas dramatiser ». « Les véritables Barcelonais doivent regarder vers l'avenir »*, a tenu à préciser sur un ton méprisant le dirigeant de l'équipe aux couleurs bleu et grenat. La décision était sans appel. L'explication entre les deux hommes fut donc particulièrement rude et, dimanche, le Néerlandais a jugé préférable de ne pas mettre les pieds au stade du Camp Nou pour assister à la victoire du « Barça » sur le Celta de Vigo et recevoir le soutien de ses supporters.

« Ils ne m'ont même pas laissé faire mes adieux, et c'est cela qui me fait le plus mal. C'est un manque de respect à mon égard et à l'égard des adhérents », s'est plaint Johan Cruyff.

L'hommage qui lui a été rendu par une bonne partie des 70 000 spectateurs lui aurait pourtant mis du baume au cœur. Les mouchoirs ont été sortis, ainsi que des dizaines de pancartes pour le remercier de ce qu'il avait fait, pour lui dire qu'on l'aimait, pour lui demander de rester, pour vilipender le président Josep Lluis Nunez et Joan Gaspart, ce dernier étant durement pris à partie à l'entrée du stade.

COUPS BAS

Ce fut une clameur de protestations et d'insultes contre l'équipe dirigeante. Pourtant, jamais un technicien n'avait apporté autant de titres à l'équipe du « Barça » : onze au total, dont quatre consécutifs de champion d'Espagne de 1990 à 1994, deux Coupes d'Europe et une Coupe d'Espagne. Après 430 matches, dont 250 victoires et 876 buts marqués, Johan Cruyff a été remercié, à quarante-neuf ans, en des termes peu amènes, voire insultants. Sans doute irrité par les cris et les invectives des supporteurs hostiles à ce limogeage, le président Nunez a asséné quelques coups bas, mettant en doute la capacité professionnelle de Johan Cruyff, l'accusant d'avoir *« installé une officine de vente de produits dans le vestiaire, de toucher de l'argent des partis politiques et de la presse »*. Le divorce a donné lieu à une série de reproches au cours desquels tous les différends du passé sont ressortis, notamment sur les départs et les recrutements. Un déballage de linge sale dans lequel Johan Cruyff a refusé d'entrer, se réservant le droit d'intervenir si *« trop de mensonges sont déversés »*, et demandant néanmoins à son avocat de se saisir de l'affaire.

Son fils Jordi fut également une cible privilégiée de Josep Lluis Nunez, accusé notamment d'être sur le terrain grâce à son père. Johan Gaspart fut plus modéré, mais pas plus explicite sur les raisons de cette éviction précipitée. *« Il fallait mettre un terme à cette situation qui était devenue insoutenable. Dans la vie tout a une limite »*, s'est borné à souligner le vice-président à propos du climat de tension entre Nunez et Cruyff, jurant que la décision n'avait rien à voir avec les derniers résultats, plutôt passables, du « Barça ».

Il est indéniable que l'échec en demi-finale de la Coupe d'Europe contre le Bayern de Munich, l'élimination de la Coupe d'Espagne, la mise hors course dans le championnat après le match nul contre l'équipe rivale de Barcelone, l'Espanol, mercredi 15 mai, privant ainsi de titre les bleu et grenat pour la deuxième année consécutive, n'ont pas arrangé les relations déjà tumultueuses entre Johan Cruyff et le président. Le contrat de l'ancien capitaine mythique des Pays-Bas, vainqueur de trois Coupes d'Europe des champions avec l'Ajax d'Amsterdam au début des années 70 et qui porta un temps le maillot du Barça, avait été renouvelé par tacite reconduction pour un an, le 25 avril.

Les choses se sont précipitées lorsque l'entraîneur a affirmé qu'il était préférable d'utiliser l'argent du club pour des recrutements plutôt que de le laisser dans les banques. Les fuites sur les contacts pris avec l'entraîneur de Porto, Bobby Robson, achevèrent de pourrir la situation. L'ancien sélectionneur anglais entrera en fonctions dès cette semaine. Pour le moment, Johan Cruyff a décidé qu'il continuerait à vivre à Barcelone et qu'il n'avait pas l'intention de diriger une autre formation. Il s'est mis en réserve. *« Si le "Barça" a besoin de moi*, a-t-il annoncé, *je serai toujours là. »*

Michel Bole-Richard

Ricardo au Paris-SG ?

***Le Parisien* a annoncé dans son édition du 21 mai que Ricardo succèderait à Luis Fernandez comme entraîneur du Paris-SG. Michel Denisot, président délégué du club, démentait pourtant, mardi matin, que quoi que ce soit eût été décidé dans l'immédiat. Le Brésilien, ancien défenseur du club parisien pendant quatre ans, évolue actuellement au Benfica de Lisbonne. A trente et un ans, le joueur arrêterait donc sa carrière et *occuperait son premier* poste de responsable technique, alors qu'il n'est pas titulaire du diplôme d'entraîneur. Lundi 20 mai, Ricardo affirmait n'avoir reçu aucune offre du Paris-SG.**

■ **ZINEDINE ZIDANE** *quitte* les Girondins de Bordeaux. L'international français, âgé de vingt-trois ans, a annoncé, lundi 20 mai, que son club allait lui remettre sa lettre de sortie. Le joueur est actuellement en négociation avec la Juventus de Turin.

Le rugby néo-zélandais s'inquiète de la multiplication des blessures graves

Le jeu spectaculaire montré lors du tournoi Super 12 n'est pas sans danger

LA SAISON de rugby vient à peine de démarrer dans l'hémisphère Sud, et déjà tout le monde se réjouit de la réussite de la nouvelle compétition professionnelle du Super 12, qui a opposé des équipes de provinces d'Afrique du Sud, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. En moins de deux mois, cette épreuve, dont la finale opposera, dimanche 26 mai à Auckland, la province sud-africaine du Natal à Auckland, a suscité un engouement public sans précédent, créé un jeu spectaculaire à souhait et fabriqué des joueurs hautement techniques, bien entraînés, qui se sont jetés à corps perdu dans la nouvelle aventure.


LE CORPS ET LA SANTÉ

Pourtant, on vient de découvrir en Nouvelle-Zélande que ce succès comporte aussi son revers. Depuis le début de l'année, on constate une augmentation inquiétante du nombre de blessures graves – notamment aux vertèbres cervicales – survenues au cours des matches. Devant l'ampleur du phénomène, la Fédération néo-zélandaise (NZRU) a réuni une cellule de crise à Wellington pour trouver des solutions.

Déjà confrontés dans le passé à une recrudescence des blessures à la colonne vertébrale, les dirigeants néo-zélandais avaient réagi en instaurant une série de règles pour éviter les situations les plus dangereuses, notamment en mêlée. Au pays des moutons, on avait interdit les entrées en bélier en obligeant les premières lignes à observer une séquence en trois temps – s'accroupir, marquer une pause, s'engager. Les incidents cervicaux avaient ainsi été pratiquement éliminés. Mais, depuis que le jeu évolue vers un rugby de plus en plus physique, depuis que ces premières mesures ne suffisent plus, ils sont revenus en force.

De 1976 à 1980, on n'avait relevé que dix-huit blessures à la colonne vertébrale. Ce nombre doublait dans les cinq années suivantes, pour atteindre quarante et un cas dans la période 1986-1990, puis quarante-six entre 1991 et 1995. Au cours de la seule année 1995, les médecins néo-zélandais ont enregistré dix-huit blessures spinales. En 1996, on en comptabilise déjà six, dont quatre risquent de déboucher sur des tétraplégies à vie. *« Nous pensions arriver à maîtriser le nombre de blessures à la fin des années 80, mais nous nous trompions »*, reconnaît Richie Guy, le président de la NZRU.

La mêlée ordonnée demeure le principale responsable de ces chiffres. Au niveau provincial et international, les deux piliers et le talonneur ont la musculature adéquate, sont suffisamment entraînés et possèdent assez de technique pour éviter les risques de ces postes très spécifiques. Mais ce n'est pas le cas dans les petites équipes de série, sans parler des cadets, des juniors, voire des « folklos ».

POSTURE MACHISTE

« Nous sommes confrontés à un problème de mimétisme, dit Dave Moffet, directeur exécutif de la NZRU. *Les jeunes piliers voient ce qui se passe à la télévision. Ils admirent ces fracassantes entrées en mêlée et ils pensent qu'ils peuvent faire pareil. »* Selon M. Moffet, les statistiques prouvent que la plupart des blessures cervicales surviennent au moment de l'impact, lorsque le menton du joueur est repoussé vers sa poitrine, tandis que son cou subit une rotation.

« Les règles pour protéger les joueurs et éviter ces accidents sont déjà en place. Il suffit simplement de les appliquer avec plus d'assiduité », estime-t-il. La NZRU a d'ores et déjà lancé une campagne d'éducation pour les joueurs, et des stages de mise à jour pour entraîneurs et arbitres. Ces derniers apprendront comment gérer la mise en place et l'entrée en mêlée. On enseignera aux entraîneurs les différences morphologiques, les techniques et positions corporelles à adopter. *« C'est quelque chose que nous prenons très au sérieux, une question de philosophie*, insiste M. Moffet. *Après tout, notre seul intérêt, c'est que tout le monde puisse pratiquer le rugby en sécurité. »* En cas d'absence au stage, un arbitre ne sera plus appelé. L'entraîneur qui ne participe pas verra son équipe tout simplement radiée de la compétition.

Cette nouvelle sévérité marquera-t-elle la disparition définitive de la fameuse entrée en bélier, cet instant qui fait la fierté de tout pilier digne de ce nom, où chacun essaie par la pure force de prendre le dessus sur son adversaire direct ? Sans doute, si l'on entend M. Moffet. *« Il en va de l'avenir de nos jeunes joueurs, pas simplement d'une posture machiste. Et, s'il y a des vieux piliers qui ne sont pas d'accord, je suggère qu'ils passent une demi-heure avec un de nos jeunes tétraplégiques. Ça leur changera peut-être les idées. »*

Ian Borthwick

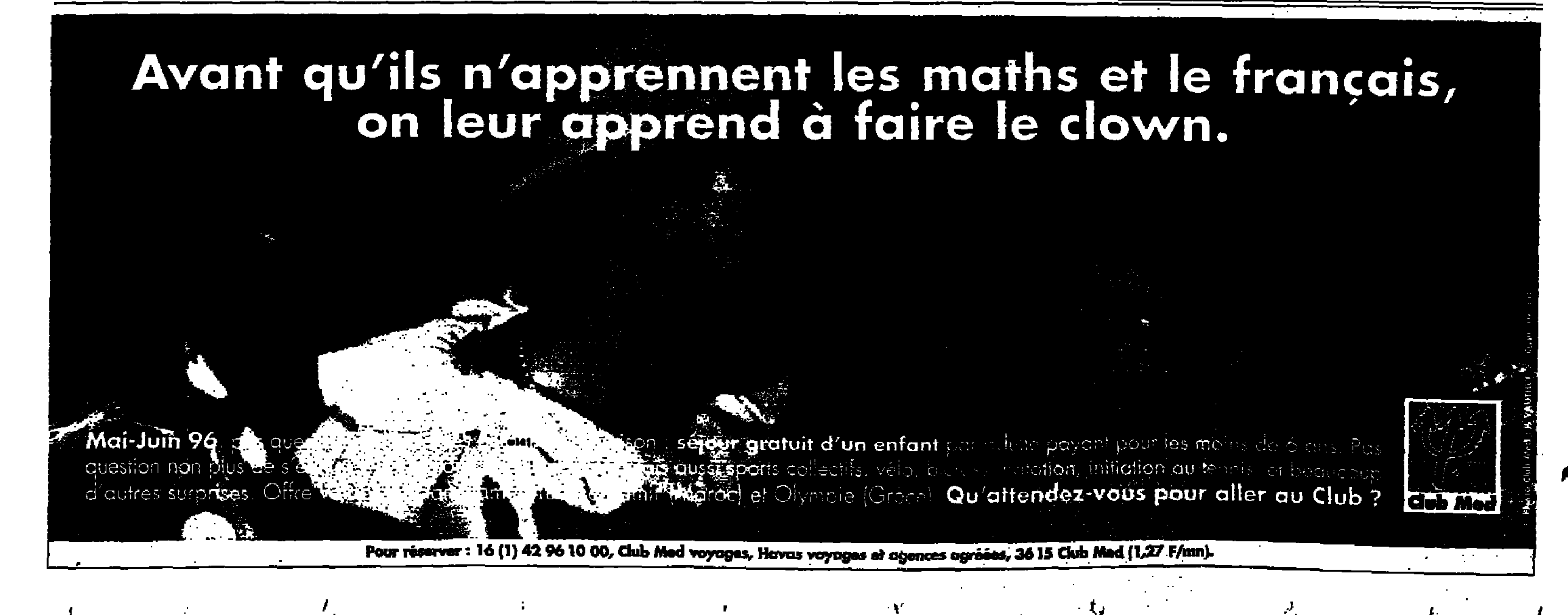
RÉSULTATS

BASKET-BALL
NBA
Finale
Conférence Ouest

Seattle - Utah	91-87
Seattle mène 2-0	

HANDBALL
Match amical

France - Egypte	28-20



Soleil au Sud, perturbations au Nord

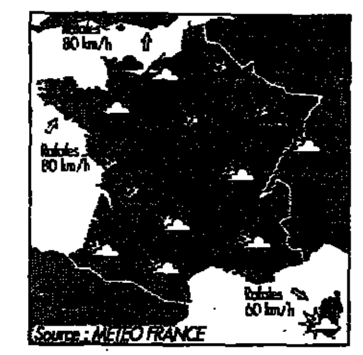
LES HAUTES PRESSIONS vont *rester stationnaires* sur la moitié sud du pays. Sur la moitié nord, les vents de secteur ouest amènent des perturbations.

Mercredi matin, des nuages bas résiduels persisteront en Alsace et en Lorraine. Il pleuvra faiblement, d'abord en Bretagne, puis en Normandie. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h en Bretagne. Des pays de Loire au Centre, à l'Ile-de-France à la Picardie et au Nord, le ciel se voilera. Les nuages élevés gagneront le Poitou-Charentes, le Limousin et la Champagne-Ardenne en fin de matinée.

Dans le reste du pays, le soleil brillera après la dissipation de quelques brumes matinales. L'après-midi, la pluie touchera la Bretagne, la Normandie, les pays de Loire, l'Ile-de-France et le Nord-Picardie. Le vent de sud-ouest continuera de souffler en Bretagne. Le vent de sud atteindra 70 km/h dans le Nord-Picardie. Le ciel se voilera dans les régions du Nord-Est. Sur la moitié sud, le soleil continuera de briller.

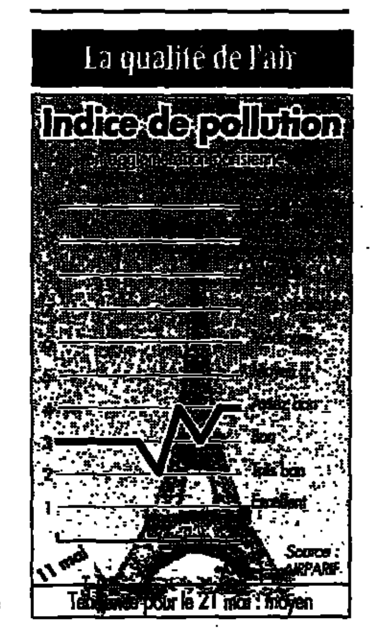
Les températures matinales seront comprises entre 5 et 8 degrés en général, localement 9 à 12 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera 14 à 17 degrés sur la moitié nord et 17 à 22 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

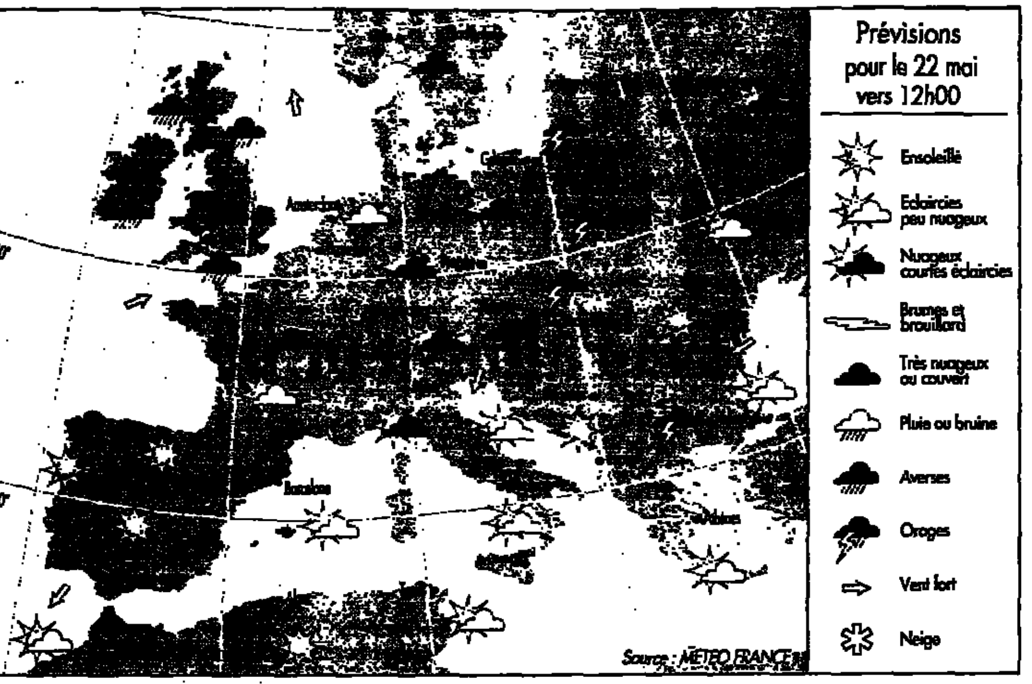


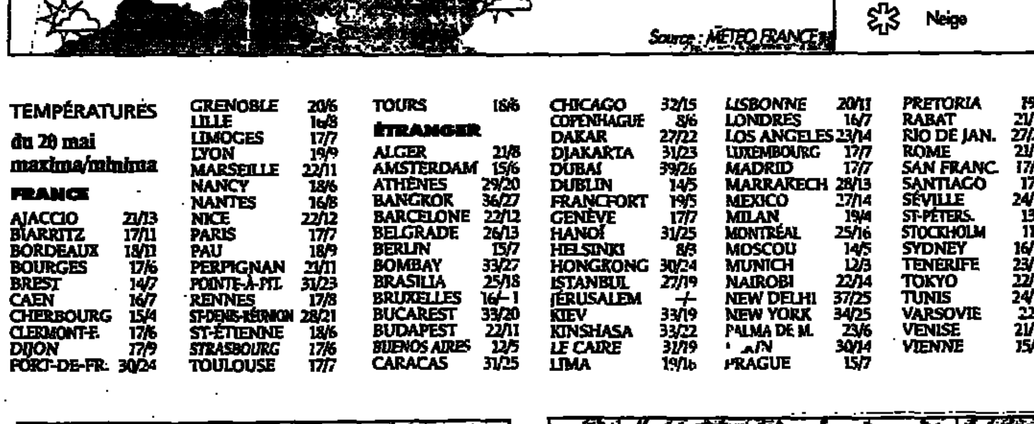
Prévisions pour le 22 mai vers 12h00

La qualité de l'air

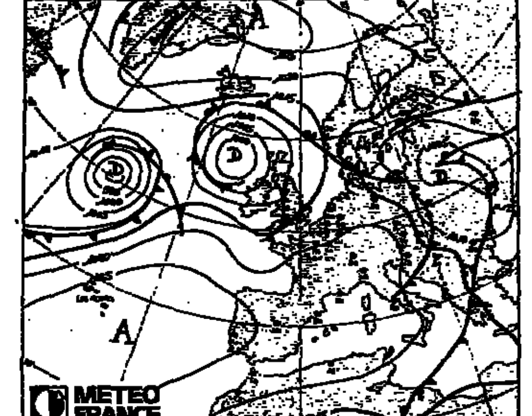


Tendance pour le 21 mai : moyen

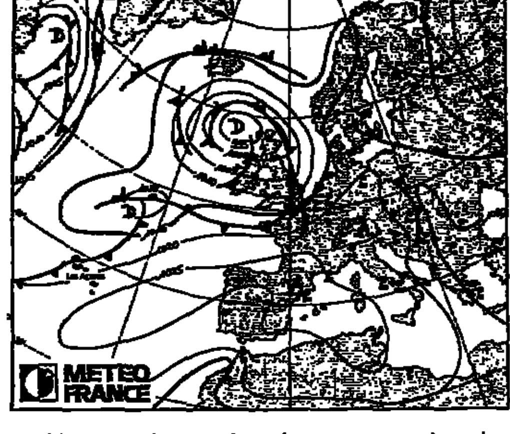




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	20/6	TOURS	16/6	CHICAGO	32/15	LISBONNE	20/11	PRETORIA	19/8
		LILLE	16/8	ÉTRANGER		COPENHAGUE	8/6	LONDRES	16/7	RABAT	21/12
du 20 mai		LIMOGES	17/7			DAKAR	27/22	LOS ANGELES	23/14	RIO DE JAN.	27/22
maxima/minima		LYON	19/9	ALGER	21/8	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	17/7	ROME	21/10
		MARSEILLE	22/11	AMSTERDAM	15/6	DUBAI	39/26	MADRID	17/7	SAN FRANC.	17/11
FRANCE		NANCY	18/6	ATHÈNES	29/20	DUBLIN	14/5	MARRAKECH	28/13	SANTIAGO	17/6
		NANTES	16/8	BANGKOK	36/27	FRANCFORT	19/5	MEXICO	27/14	SÉVILLE	24/13
AJACCIO	21/13	NICE	22/12	BARCELONE	22/12	GENÈVE	17/7	MILAN	19/4	ST-PÉTERS.	13/4
BIARRITZ	17/11	PARIS	17/7	BELGRADE	26/13	HANOÏ	31/25	MONTRÉAL	25/16	STOCKHOLM	11/3
BORDEAUX	18/11	PAU	18/9	BERLIN	15/7	HELSINKI	8/3	MOSCOU	14/5	SYDNEY	16/10
BOURGES	17/6	PERPIGNAN	21/11	BOMBAY	33/27	HONGKONG	30/24	MUNICH	12/3	TENERIFE	23/19
BREST	14/7	POINTE-À-PIT.	31/23	BRASILIA	25/18	ISTANBUL	27/19	NAIROBI	22/14	TOKYO	22/18
CAEN	16/7	RENNES	17/8	BRUXELLES	16/–1	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	37/25	TUNIS	24/14
CHERBOURG	15/4	ST-DENIS-RÉUNION	28/21	BUCAREST	33/20	KIEV	33/19	NEW YORK	34/25	VARSOVIE	22/9
CLERMONT-F.	17/6	ST-ÉTIENNE	18/6	BUDAPEST	22/11	KINSHASA	33/22	PALMA DE M.	23/6	VENISE	21/10
DIJON	17/9	STRASBOURG	17/6	BUENOS AIRES	12/5	LE CAIRE	31/19	[illegible]	30/14	VIENNE	15/11
FORT-DE-FR.	30/24	TOULOUSE	17/7	CARACAS	31/25	LIMA	19/16	PRAGUE	15/7		



Situation le 21 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 23 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Nouveaux locaux pour la Bibliothèque nationale

M. MARCEL NAEGELEN, *ministre de l'éducation nationale*, inaugure cet après-midi certains locaux de la Bibliothèque nationale dont la transformation ou la restauration, décidée dès 1932, entreprise en 1938 et interrompue par la guerre, vient d'être terminée. On sait que M. Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale depuis 1930 avait apporté déjà d'heureuses modifications à l'agencement de ce monument de notre culture, notamment dans les départements des périodiques, des imprimés et des manuscrits.

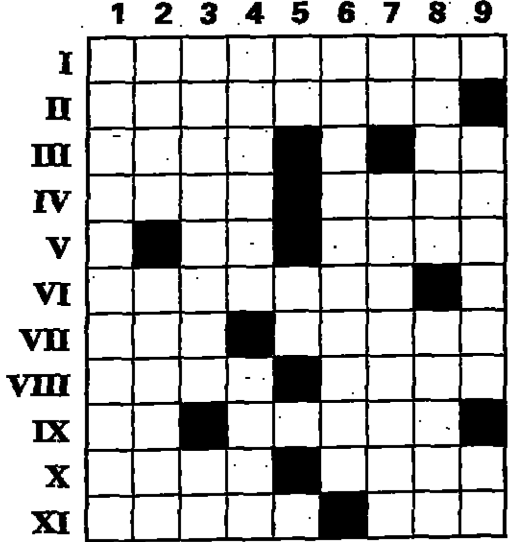
La cérémonie d'aujourd'hui *concerne la plus importante de ces* transformations puisqu'elle consacre l'achèvement d'un bâtiment comportant huit étages réservé au département des estampes et situé à l'emplacement de l'ancien cabinet des estampes. Trois de ces étages sont enterrés et servent, ainsi que les quatre qui leur sont immédiatement superposés, de magasins à ces précieuses collections ; le huitième, enfin, a permis l'installation d'une large salle de travail élégante et claire où *la lumière pleut de toute* la surface des verrières. Une « réserve » lambrissée de chêne blond permettra en outre à quelques amateurs de consulter les documents de la plus grande valeur : elle jouxte la « chambre Mazarine » que l'on a tenu à conserver telle quelle sous son magnifique plafond de Simon Vouet.

L'ancien se marie avec bonheur au moderne dans ce bâtiment qui forme un bloc autonome et auquel son appareillage métallique assure le maximum de sécurité. On est en effet parvenu à conserver intacte la façade du dix-septième derrière laquelle la nouvelle armature de béton prêtera son support aux briques anciennes.

(22 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6826



HORIZONTALEMENT

I. Des travailleurs qui sont souvent sur les dents. – *II. Equipé comme un bidet. – III. Montagne. Pronom.* – IV. Indique la sortie. Nom donné à la petite souris. – V. Consolide un assemblage. Divisions chronologiques. – VI. *Dans le groupe des sarigues.* – VII. Blanc, pour habiller l'innocent. Exemple de sagesse. – VIII. Ville du Japon. Ne laisse généralement pas de restes. – IX. Se met avec tout. Bien frappé. – X. Pas libre. Petit, chez le charcutier. – XI. Ouïes. *Démonstratif.*

VERTICALEMENT

1. Un spécialiste qui connaît bien la basilique. – 2. Bonnes, dans les Pyrénées. Sortes d'aiguilles. – 3. Donnons envie de fumer. Dans la Côte-d'Or. – 4. Grimpent dans les forêts tropicales. Qui a beaucoup circulé. – 5. Symbole. Note. – 6. Se déplacent sur *des chenilles. – 7. Interjection. L'esprit gascon.* – 8. Peut se voir dans les prés. Inquiète toujours celui qui a des boutons. – 9. Très ennuyée. Conjonction.

SOLUTION DU N° 6825

HORIZONTALEMENT

I. Paupières. – II. Arbitrage. – III. Scénario. – IV. Sa. Lad. – V. Inusitées. – VI. Ont. Eauze. – VII. Néri. Ré. – VIII. Es. – IX. Escaliers. – X. Ephialtès. – XI. Site. Lège.

VERTICALEMENT

1. Passionnées. – 2. Arcanne. Spi. – 3. Ube. Utrecht. – 4. Pin. Isaïe. – 5. Italie. La. – 6. Errata. Bill. – 7. Raideur. *Eté. – 8. Ego. Eze. Reg. – 9. Se. Osé. Esse.*

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 23 mai

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 11 h 30 ; *L'Enlèvement des Sabines*, de Poussin, 12 h 30 ; l'art du retable en sculpture et en peinture, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par thème, la peinture d'histoire, 11 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 ; *exposition Menzel*, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du *Président-Wilson (Musées* de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la sculpture, la genèse de l'œuvre, 12 h 30 ; exposition Dürer, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ ***LES CATACOMBES*** (37 F + prix d'entrée), 14 h 15, place Denfert-Rochereau à l'entrée des catacombes (Monuments historiques).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (carte d'identité, 55 F), 14 h 15, place de l'Hôtel-de-Ville devant le bureau de poste (Paris et son histoire).

■ **L'ÉGLISE SAINT-MERRI** et son quartier (37 F), 14 h 30, 76, rue de La Verrerie (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DU PRÉ AUX CLERCS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place des Vosges (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue *Vélasquez (Musées* de la Ville de Paris).

■ **LA PAGODE DU BOIS DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 14 h 40, porte Dorée devant le café Les Cascades (Christine Merle).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-*LACHAISE*** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Approche de l'art).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** : hôtels et église (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **JARDINS DE NATION À DAUMESNIL** (50 F), 15 heures, angle de la place de la Nation et de la rue Fabre-d'Eglantine (Emilie de Langlade).

■ ***MUSÉE CARNAVALET*** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, *23*, rue de *Sévigné* (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA NOUVELLE PROMENADE** « plantée » du XII[e] arrondissement et le viaduc des Arts (37 F), *15 heures*, sortie du *métro* Bel-Air, côté numéros impairs (Monuments historiques).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** : exposition Pisanello (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ FRANCE. A partir du 1[er] juin, tous *les vols de la compagnie aérienne* AOM seront non fumeurs. L'interdiction de fumer s'appliquera aussi bien sur les vols réguliers en France que sur les vols vacances à l'étranger. – *(AFP.)*

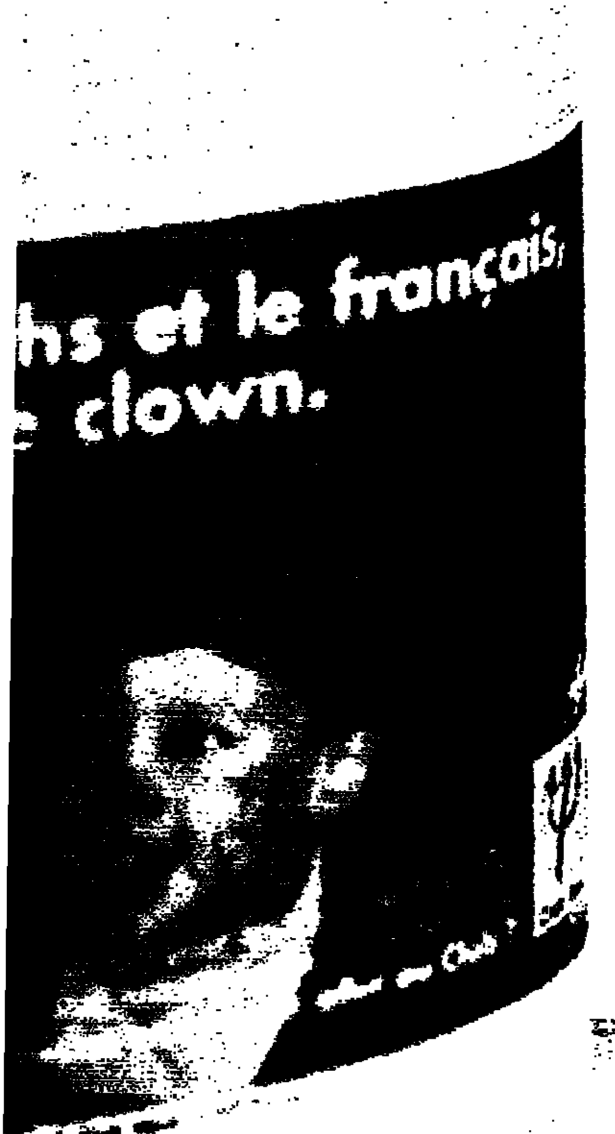
■ AZERBAÏDJAN. La Croix-Rouge a lancé une campagne contre la malaria en Azerbaïdjan, où l'épidémie pourrait toucher 30 000 personnes cet été. *2 300 cas ont déjà été recensés, pour* la plupart dans le sud du pays. – *(AP.)*

■ GRANDE-BRETAGNE. Les patrons de pubs britanniques vont pouvoir légalement servir des verres de *bière trop remplis. Une loi, votée il y a* soixante-quinze pour prévenir l'alcoolisme et qui prévoyait une amende de 500 livres (environ 4 000 F) pour ceux qui servaient des verres contenant plus qu'il ne faut, va en effet être abolie. En revanche, les lois interdisant de servir des verres insuffisamment remplis resteront en vigueur. – *(AFP.)*

■ PARIS. L'opération dominicale « Piétons cyclistes », qui s'effectue sur la voie express rive droite, du souterrain *des Tuileries au souterrain* Henri-IV, et sur la rive gauche, de l'accès quai Anatole-France à la sortie du quai Branly, s'est étendue, dimanche 19 mai, au long du bassin de La Villette *et du canal de l'Ourcq. Les quais* de la Loire et de La Marne seront donc réservés aux piétons et aux cyclistes, tous les dimanches, de 14 heures à 18 heures. – *(AFP.)*

■ *LE HAVRE. L'ancien paquebot France*, rebaptisé *Norway*, doit effectuer le 10 septembre une escale au Havre à l'occasion d'une croisière qui commencera le 3 septembre à la pointe de *Manhattan, à New York*, et s'achèvera à Southampton, en Grande-Bretagne, le 11. Il y a dix-sept ans que le paquebot n'avait pas franchi les digues du port français. – *(AFP.)*

■ INTERNET. Les compagnies américaines Northwest Airlines et United Airlines s'affichent depuis quelques semaines sur le Web du réseau Internet. *Northwest prévoit de mettre* bientôt en place un service qui permettra de réserver son billet directement chez soi par ordinateur.



CANNES 96 *(de nos envoyés spéciaux)*. **Le jury, présidé par Francis Ford Coppola, n'avait pas la tâche facile cette année pour bâtir un palmarès, pour choisir entre tant de films**







D.R.

témoignant de la vitalité du cinéma. ● LE BRITANNIQUE Mike Leigh est sorti vainqueur, avec la Palme d'or pour ***Secrets and Lies*** **(Secrets et mensonges). Mais le Danois Lars von Trier, autre favori, a reçu le Grand Prix. ● LE DÉBAT a cependant été vif autour du très controversé** ***Crash*** **de David Cronenberg, qui obtient le Prix spécial du jury.**

Mike Leigh reçoit la Palme d'or pour « Secrets et mensonges »

Le palmarès du 49e Festival de Cannes manifeste la volonté d'affirmer la pérennité du cinéma de l'ambition et du désir, à travers la confiance retrouvée de cinéastes déjà reconnus

ÉTAIT-CE réellement une chance, pour le jury présidé par le cinéaste américain Francis Coppola, d'avoir à juger une sélection aussi riche et variée que celle présentée cette année ? De devoir départager des films composant un panorama aussi flatteur de l'état du cinéma ? Pas sûr. On a pu en juger au fil d'une cérémonie qui, à défaut d'être intense, se révéla brève et enlevée. Beaucoup ont applaudi, bien peu ont sifflé, personne n'a crié au scandale. Preuve que le palmarès a fait l'unanimité ? Ce serait trop simple. Preuve, sans doute, que la technique du saupoudrage adoptée par les jurés a bien produit l'effet lénifiant escompté. Même s'il y avait là matière à quelques haussements de sourcils.

Il est ainsi amusant de remarquer que le *Crash*, de David Cronenberg, a été distingué *« pour son audace et son innovation »*. Audacieuse, cette variation sur Eros et Thanatos, nouvelle à défaut d'être neuve ? Uniquement si l'on considère que le choix fait par un cinéaste de s'intéresser à des pratiques sexuelles singulières lui assure automatiquement son brevet de grand audacieux. Quant à l'innovation, elle est davantage le fait des personnages (imaginés, toutefois, par l'écrivain J. G. Ballard voici vingt-trois ans) que celui d'un réalisateur dont le film semble justement confirmer qu'il est rentré dans le rang.

« L'OUBLI » KAURISMÄKI

Grâce au Canadien Cronenberg, l'Amérique a donc trouvé au palmarès une place que bien peu lui promettaient. Elle en a même obtenu une seconde, aussi inattendue. Non que *Fargo*, le film des frères Coen, soit dénué de qualités, agréable divertissement éclairé par la composition malicieuse de l'actrice Frances McDormand. Mais voir décerner un Prix de la mise en scène à une réalisation qui doit davantage au confort d'une production tirée à quatre épingles qu'à l'inspiration de cinéastes eux aussi rentrés dans le rang conduit à s'interroger une fois de plus sur cette grande inconnue, toujours évoquée, jamais montrée, qu'est la mise en scène.

Il eût à l'évidence été infiniment plus pertinent de distinguer, entre autres possibilités, le magnifique travail de mise en scène pure accompli par Aki Kaurismäki pour *Au loin s'en vont les nuages*, dont l'absence au palmarès constitue « l'oubli » le plus regrettable. La même question peut aussi être posée à propos du scénario, dont Charlotte Rampling a soutenu qu'il devait être transcendé par la mise en scène, sans que sa déclaration doive forcément être prise pour le « coup de pied de l'âne » à l'adresse du récipiendaire. En effet, coscénariste avec Alain Le Henry de *Un héros très discret*, Jacques Audiard est aussi le réalisateur de ce film qui aborde de manière confuse, pour ne pas écrire discutable, la question de l'arrivisme et de la transgression sociale.

Le Festival s'est aussi offert le « grand moment d'émotion » indispensable à toute cérémonie de ce genre. Moment attendu, puisque récompensant les deux acteurs du film de Jaco Van Dormael *Le Huitième Jour*, Pascal Duquenne et Daniel Auteuil. C'était là un choix possible, le film reposant pour l'essentiel sur la complicité entre les deux comédiens, et Daniel Auteuil a confirmé par ailleurs (*Les Voleurs*, d'André Téchiné) qu'il méritait d'être récompensé. Alors, tous les spectateurs présents dans la grande salle du Palais des festivals se levèrent spontanément, comme ils y étaient invités par Jean-Claude Brialy.

REMERCIEMENTS

La compétition a sans doute été plus serrée pour le Prix d'interprétation féminine, auquel plusieurs actrices pouvaient légitimement prétendre. La performance la plus voyante a finalement valu à Brenda Blethyn de l'emporter, pour avoir parfaitement restitué l'accent populaire, les tics de langage, les *sweetheart*, les *darling* et le désarroi de Cynthia, dans le film de Mike Leigh, *Secrets et mensonges*. Lequel Mike Leigh a ensuite raflé la mise en obtenant une Palme d'or un peu attendue, à défaut d'être annoncée, et qui vaut à Ciby 2000, la société de production fondée par Francis Bouygues et dirigée par Jean-François Fonlupt, d'obtenir sa troisième récompense cannoise suprême en quatre éditions (après *La Leçon de piano*, de Jane Campion, en 1993, et *Underground*, d'Emir Kusturica, en 1995). Entre-temps, Emily Watson, une autre actrice britannique dont la performance a marqué le Festival, était montée sur scène pour recevoir, au nom du Danois Lars von Trier, le Grand Prix décerné à *Breaking the Waves*, le film qui a sans doute le plus divisé spectateurs et festivaliers cette année. Donnée par beaucoup favorite dans la course au Prix d'interprétation, Emily Watson a lu sur une petite feuille de papier les remerciements que son metteur en scène adressait notamment à Francis Coppola et Gilles Jacob, soucieux de rappeler que sa carrière devait beaucoup au Festival de Cannes et à son délégué général.

La présence de Mike Leigh et de Lars von Trier en tête du palmarès rend compte du désir manifesté par les cinéastes, et évident tout au long du Festival, de se servir du cinéma dans ce qu'il a de plus spécifique pour appréhender la réalité des êtres. Le premier a beaucoup travaillé la durée des plans, misant surtout sur la vérité des dialogues et des acteurs. Le second a choisi d'imprimer à son film, construit sur un schéma de mélodrame exacerbé, un rythme démentiel, grâce notamment à une caméra portée qui virevolte autour des comédiens et épouse les délires des personnages. Deux conceptions stylistiques *a priori* éloignées, mais que confond une même volonté de parti pris et un semblable goût du risque.

Volonté et goût qui ont marqué ce 49e Festival et ont permis d'affirmer la pérennité du cinéma de l'ambition et du désir, à travers la confiance retrouvée de cinéastes déjà reconnus, armés pour endiguer, ou au moins contrarier, les flots déversés par les *robinets à images*.

Pascal Mérigeau

« Crash » n'est pas fait pour plaire à tout le monde »

En remettant sa distinction à David Cronenberg, Prix spécial du jury pour *Crash*, Francis Coppola a précisé que le film était récompensé *« pour son audace et son innovation »*. Des précautions oratoires qui n'ont *« pas surpris »* le cinéaste canadien. *« C'est un film très spécial,* a-t-il précisé. *Il me semble compréhensible que certains membres du jury se soient abstenus. »* « Crash *n'est pas fait pour plaire à tout le monde »*, a-t-il ajouté. *« Francis Coppola a embrassé tous les lauréats sauf moi. Je ne sais pas si c'est parce qu'il a fait partie de ceux qui n'ont pas aimé mon film… »* Le romancier J. G. Ballard, auteur du roman (paru en 1973) dont est tiré le film, a renouvelé son soutien à *Crash*, qui n'a toujours pas trouvé de distributeur en Grande-Bretagne : *« C'est une adaptation étonnante et brillante de mon livre. Il est logique et souhaitable que les gens soient choqués. Bien sûr qu'il y a une indéniable fascination sexuelle autour des accidents d'automobile. D'ailleurs, n'y a-t-il pas au moins un accident dans chaque film américain ? »*

Le palmarès

● **Palme d'or :** *Secrets and Lies (Secrets et mensonges)*, du Britannique Mike Leigh. *Secrets et mensonges* a aussi reçu le **Prix de la critique internationale** (Fipresci).
● **Grand Prix Cannes 1996 :** *Breaking the Waves*, du Danois Lars von Trier.
● **Prix d'interprétation féminine :** la Britannique Brenda Blethyn dans *Secrets and Lies (Secrets et mensonges)*, de Mike Leigh.
● **Prix d'interprétation masculine :** le Français Daniel Auteuil et le Belge Pascal Duquenne dans *Le Huitième Jour*, du Belge Jaco van Dormael.
● **Prix de la mise en scène :** *Fargo*, de l'Américain Joel Coen.
● **Prix du meilleur scénario :** *Un héros très discret*, du Français Jacques Audiard.
● **Prix spécial du jury :** *Crash*, du Canadien David Cronenberg, *« pour son audace et son innovation »*.
● **Palme d'or du court métrage :** *Szel (Le Vent)*, du Hongrois Marcell Ivanyi.
● **Prix du jury pour le court métrage :** *Small Death*, de la Britannique Lynne Ramsay.
● **Prix de la Caméra d'or (meilleur premier film) :** *Love Serenade*, de l'Australienne Shirley Barrett (présenté dans la section Un certain regard).
● **Grand Prix technique de la commission supérieure technique de l'image et du son :** *Microcosmos*, des Français Claude Nuridsany et Marie Perennou.
● **Le Prix de la critique pour les autres sections est revenu au film** russe de Serguei Bodrov *Le Prisonnier du Caucase*.

Un réalisateur britannique styliste de la critique sociale

VOICI une Palme d'or qui confirme le bon accueil fait par Cannes à Mike Leigh il y a trois ans avec *Naked*. C'est l'une des principales figures de la veine d'observation sociale du cinéma britannique qui est ainsi récompensée.

Né à Salford, dans le Lancashire, en 1943, Mike Leigh a d'abord envisagé une carrière d'acteur avant de se tourner vers la mise en scène. S'il suit les cours de la London Film School, il débute au théâtre, auquel il consacrera toujours une part importante de son activité. Dès sa première pièce, *The Box Play* (1966), il met en place un système de jeu fondé sur l'improvisation à partir d'un long travail de préparation avec les acteurs, méthode qu'il conservera pour l'écran comme pour la scène. Il y démontre également son intérêt pour l'observation de la réalité quotidienne.

Toutes caractéristiques qu'on retrouve lorsqu'il tourne son premier film, *Bleak Moments* (1971), adapté d'une de ses pièces. Produit grâce au soutien d'Albert Finney, il est consacré aux instants vides des existences ordinaires. Mike Leigh se révèle ainsi comme un membre éminent du cinéma de critique sociale, courant qu'on retrouvera ensuite souvent à la télévision britannique, qui fut à une époque à la fois une pépinière et un refuge pour cette catégorie de cinéastes. Ne parvenant pas à trouver le financement d'un nouveau film, il y travaille durant plus de dix ans et devient l'un des réalisateurs les plus prisés de téléfilms consacrés à la vie de tous les jours.

C'est d'ailleurs pour la télévision qu'il tourne *Meantime* (1983) et *Four Days in July* (1984), qui sortiront ensuite en salles, avant de parvenir à réaliser son deuxième long métrage, *High Hopes*, en 1988. Cette charge virulente, parfois burlesque, contre la société thatchérienne et le conformisme montre combien le « cinéma d'observation » selon Mike Leigh passe par une stylisation beaucoup plus affichée que chez les autres réalisateurs anglais de la même veine. On y reconnaît entre autres l'influence du théâtre – qu'il continue de pratiquer –, de même que dans son film suivant, le splendide *Life Is Sweet*. Grâce au regard chaleureux que porte le metteur en scène sur ses personnages, ce portrait aigre et parfois très noir d'une famille affrontant vaille que vaille un monde qui s'émiette trouve la juste distance entre naturalisme et fantasmagorie, humour et tendresse.

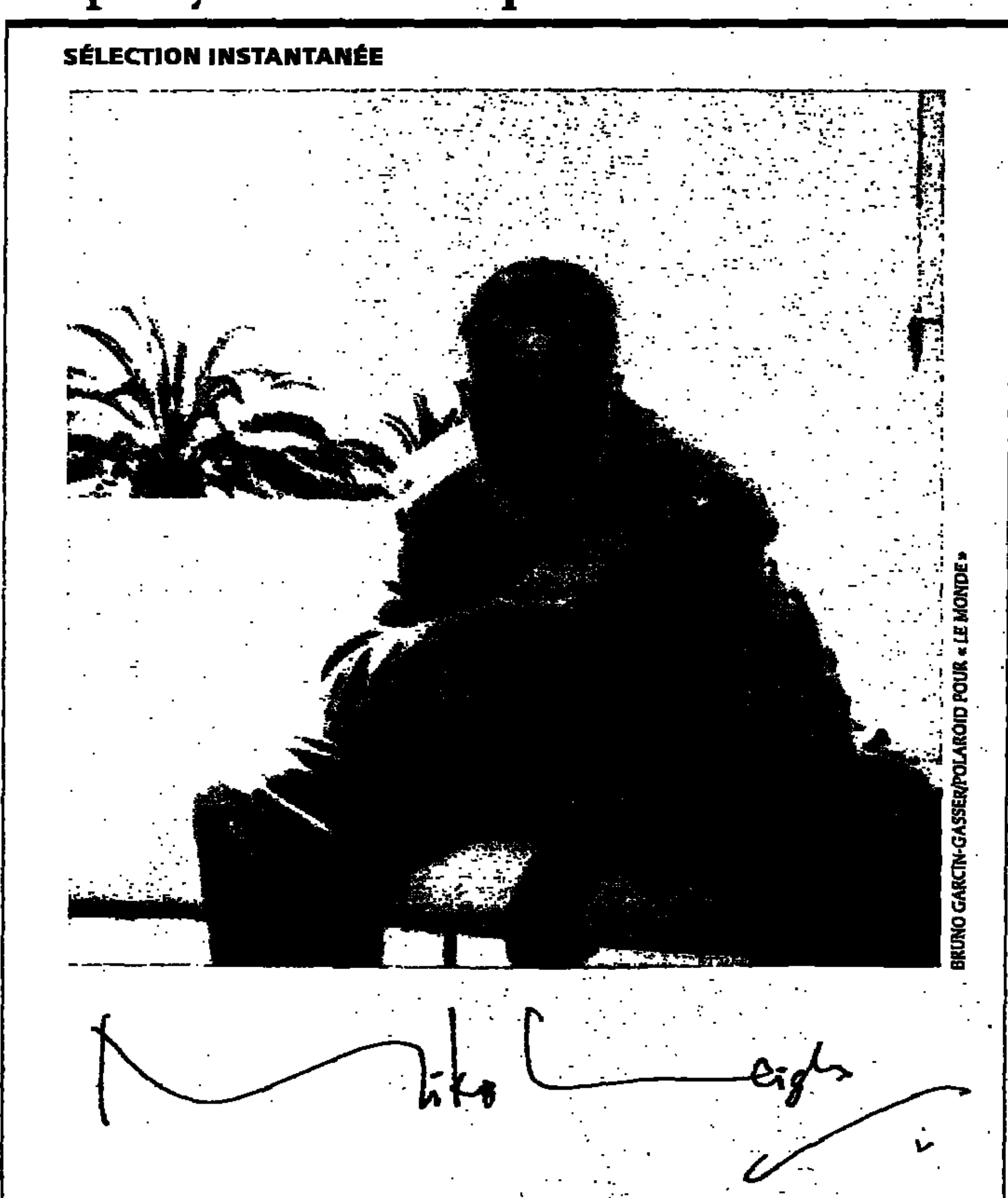
L'influence du théâtre qu'il continue de pratiquer

Naked (Prix de la mise en scène à Cannes en 1993, avec le Prix d'interprétation à son acteur principal, David Thewlis) pousse davantage du côté de la fable philosophique, en jetant dans les rues un clochard révolté et discuteur, dont les tribulations servent de violent révélateur aux dysfonctionnements de ce bas monde. Avec *Secrets et mensonges* (*Le Monde* daté 12-13 mai), il se rapproche davantage du réalisme sans y céder tout à fait. Il conte l'histoire d'une jeune fille noire de classe moyenne lancée à la recherche de sa véritable mère et qui rencontre une famille de prolétaires, décrite sans aucun romantisme.

Le récit suit une construction complexe et fait appel à des protagonistes et des changements de ton nombreux, pour composer un prisme où se réfracte, entre rire et larmes, un monde qui cherche ses racines et son ciment collectif. Que pour la deuxième fois une réalisation de Mike Leigh offre un Prix d'interprétation à l'un de ses interprètes (Brenda Bethlyn dans le rôle de la mère) témoigne – autre constante de son cinéma – de l'importance qu'il accorde aux comédiens et de la qualité du travail qu'il obtient d'eux.

Jean-Michel Frodon

SÉLECTION INSTANTANÉE



BRUNO GARCIN-GASSER/POLAROID POUR « LE MONDE »

« *J'ai mangé un bon poisson dans un restaurant de Cannes aujourd'hui.* » C'est moins une boutade que le signe de la véritable modestie du cinéaste britannique Mike Leigh. Simplicité, discrétion… ce sont les qualités de sa personne comme celles de son travail de cinéaste, tout entier consacré à montrer la vie quotidienne des gens simples.

Des parents « pour pas rire »

SÉLECTION OFFICIELLE HORS COMPÉTITION

FLIRTER AVEC LES EMBROUILLES. Film américain de David O. Russell. Avec Ben Stiller, Patricia Arquette, Téa Leoni (1 h 38.)

Il est des films qui dès les premières séquences apparaissent comme une menace : celle de devoir passer une heure et demie avec des personnages antipathiques et stupides, se présentant sous un jour caricatural et alignant des blagues dont le moindre défaut sera de n'être jamais drôles. Un peu comme on se retrouve par erreur dans une soirée où on n'aurait jamais dû mettre les pieds.

Ainsi en va-t-il de ce vaudeville où, sous prétexte de retrouver ses véritables parents, un jeune homme de la côte Est entraîne femme, bébé et psychologue en bas noirs d'un bout à l'autre des Etats-Unis. Tentations d'adultère, quiproquos et rencontres de figures « typiques » (des parents juifs new-yorkais, une grande bourgeoise du Sud, des routiers voyous, un couple d'homosexuels et un autre d'anciens hippies) balisent ce parcours mené par un réalisateur qui confond vitesse et précipitation au fil de cette comédie où les gags ne sont même pas téléphonés, plutôt envoyés en recommandé avec accusé de réception.

Il est devenu d'usage, pour la soirée de clôture, de choisir un film « léger », et, cette année, la faible représentation des Américains en sélection officielle a pu justifier qu'on aille chercher aux Etats-Unis une comédie pour clore les débats. Qu'on n'ait rien trouvé de mieux que cette lamentable pochade laisse toutefois perplexe non sur l'état du cinéma américain, mais sur sa bonne volonté à envoyer des films à Cannes.

J.-M. F.

Mathilde Monnier, le pari de la danse face à la maladie

Le Centre chorégraphique Languedoc/Roussillon trouve une nouvelle identité à travers des missions artistiques tournées vers l'autisme, le sida et l'alcoolisme. Un spectacle traduit cette expérience entreprise il y a trois ans

C'est sur le terrain de la médecine, discipline enseignée depuis le Moyen Age à la faculté de Montpellier, la plus ancienne de France, que Mathilde Monnier et son équipe du Centre chorégraphique Languedoc/Roussillon ont décidé de déployer leurs missions de sensibilisation artistique. La chorégraphe cherchait depuis longtemps à travailler avec des autistes, malgré la difficulté d'appréhender leur « univers ». Elle traduit cette expérience – entreprise il y a trois ans –, cette volonté de comprendre l'inconnu autiste, dans *L'Atelier en pièces*, qui sera donné jusqu'au 25 mai à Montpellier, puis du 7 au 12 juin à la Maison de la culture de Bobigny, avant d'être présenté au Festival d'Avignon, du 12 au 16 juillet. Le sida et l'alcoolisme sont les deux autres maladies prises en compte par les membres du Centre chorégraphique, en liaison avec des médecins.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Mathilde Monnier avait exigé le silence. A la tête du Centre chorégraphique de Montpellier, il y a maintenant près de trois ans qu'elle intervient avec ses danseurs, auprès d'autistes adultes à l'hôpital de la Colombière. De son côté, Herman Diephuis, danseur de sa compagnie, met en place un travail avec des malades du sida. Geneviève Vincent, secrétaire générale, et à ce titre responsable des actions de sensibilisation, participe à un atelier d'écriture qui réunit médecins et anciens alcooliques au sein de l'association La Cordée.

Ces expériences montpelliéraines sont exemplaires de l'évolution que les centres chorégraphiques nationaux, nés dans les années 80, sont obligés aujourd'hui d'opérer pour trouver des identités nouvelles. Ne pouvant plus être le bastion réservé d'un artiste, ils doivent s'ouvrir, et surtout réfléchir à ce que peuvent être des actions de sensibilisation artistique dans une ville, dans une région.

Pour ancrer et mener ces actions, le Centre chorégraphique a fait le choix de la médecine, tissu social, intellectuel, spécifique à la ville depuis le Moyen Age, depuis que la médecine montpelliéraine est née, à Lunel, de la rencontre du savoir des Juifs et des Arabes. Dès le début, la volonté du groupe des danseurs a croisé, sur le terrain, des hommes et des femmes très avancés dans leur réflexion et leur pratique envers le corps souffrant : Jacqueline Fabre, pneumologue, infectiologue, spécialiste des problèmes du sida, en milieu hospitalier. Pascal Possoz, gastro-entérologue, qui, lui, a quitté l'hôpital pour soutenir en amont les « malades d'alcool ». Brigitte Challande, psychologue, infirmière-soignante, est l'une des dirigeantes des ateliers mis en place pour les autistes, au sein de l'association Les murs d'Aurelle, dépendant de l'hôpital de la Colombière.

Danse et médecine ont une même préoccupation : le corps. Si la médecine soigne le corps, la danse peut-elle prétendre avoir un rôle dans ce processus thérapeutique ? Lequel ?

« Depuis longtemps, je voulais travailler avec des autistes. J'attendais seulement d'avoir une base fixe car je savais qu'il s'agirait d'un engagement au long cours. Deux mois après être arrivée à Montpellier, je participais aux ateliers de l'association Les murs d'Aurelle, autonome de l'institution psychiatrique, avec l'intuition que la danse pouvait regarder différemment ces corps qui n'ont pas accès au langage, qui sont dépourvus de repères face au temps, à l'espace. Ces corps particuliers posent des questions auxquelles la danse nous confronte en permanence. » Grande, presque maigre, le visage de Mathilde Monnier reflète une volonté qu'on imagine rarement prise en défaut.

La chorégraphe est une femme en quête. Il y a quatre ans, alors que plus rien de la danse contemporaine ne la satisfaisait, elle partait en Afrique chercher un corps qui serait autre chose que la justification dansée de desseins intellectuels. Elle croit à la vérité du mouvement. Elle travaille pendant plus d'un an *Pour Antigone* avec des danseurs du Burkina Faso. Deux d'entre eux, Salia Sanon et Seydou Boro, sont associés librement à la compagnie. Ce voyage relance son onirisme. C'est en confrontant sa création aux autres qu'elle veut dorénavant exister. A l'instar du continent africain, c'est la planète des autistes, cette « *forteresse vide* », pour reprendre l'expression imagée de Bruno Bettelheim, qui trouvera sa résonance dans sa toute récente création *L'Atelier en pièces*. La chorégraphe n'est pas dans la compassion, mais dans la volonté de comprendre l'inconnu autiste. Pour eux, pour elle aussi. *« C'est donnant-donnant »*, dit-elle. On la sent passionnée par ces corps pour lesquels l'espace n'existe pas, qui se tiennent toujours dans les coins, adossés au mur. C'est en chorégraphe qu'elle les aborde, en femme habituée à toucher, à attraper un bras, une jambe, pour indiquer un geste.

> « Ces corps qui n'ont pas accès au langage, qui sont dépourvus de repères face au temps, à l'espace »

« J'ai passé un an à essayer de les faire s'allonger. A ce qu'ils restent immobiles. A surmonter leur peur de courir. Les développements physiques qu'ils se sont construits sont étonnants. Notre matière créatrice est dans cette non-convention. Je les observe bouger, c'est mon métier, afin de trouver le mouvement juste pour aller à eux. » Elle évoque Fernand Deligny, adepte de l'antipsychiatrie, qui, dès les années 50, dans sa communauté cévenole, notait chaque jour sur des calques, véritables danses tracées, ce qu'il appelait les « erres », soit les cheminements des autistes, placés en condition de survie, donc obligés d'effectuer le ravitaillement en eau, d'allumer le feu…

Brigitte Challande, soignante à la Colombière, responsable de l'association Les murs d'Aurelle, témoigne : *« Parfois on se dit qu'elle va trop loin, qu'on n'aborde pas un autiste par le dos, qu'il va avoir peur, devenir violent. On réagit en psy. Mathilde Monnier nous demande alors de nous expliquer. Elle avance sans aucun a priori, mais avec un travail précis, très rigoureux. C'est un oxygène extraordinaire. Il n'y a aucun discours posé avant, qui serait hérité de la psychanalyse, de l'ethnographie. L'expérience précède l'élaboration du discours. C'est une nouvelle façon d'inventer de la théorie : d'aller ainsi sans cesse de l'expérience au discours, sans conception préalable. On n'est pas autiste à 100 %. Le travail est de nourrir une relation dans cet espace minuscule. »*

Sur les photographies prises pendant les ateliers, on voit la chorégraphe en pleine possession de son corps de danseuse. Une telle vérité physique, si elle peut être ressentie par l'autiste, est exceptionnelle. Mathilde Monnier n'a jamais été agressée. La chorégraphe insiste : *« On propose aux équipes médicales une approche qui passe par le silence. A ce titre, elle est expérimentale. Ni dogme ni postulat, mais une pratique fondée sur cette connaissance intérieure du corps qui nous vient de la danse, qui est avant tout un art. L'autisme serait une maladie génétique, et non pas le résultat d'une relation familiale mal vécue dans la petite enfance, thèse que défendait Bettelheim. »*

Un débat inattendu, virulent, nous attendait dès notre arrivée à Montpellier : celui qui soudain opposait les intervenants du Centre chorégraphique aux tenants de ce qu'on a coutume d'appeler la danse-thérapie, dont la pratique est essentiellement issue du discours analytique et ethnologique. France Schott-Billman, personnalité réputée de la danse-thérapie, psychanalyste, venait d'être l'invitée du Centre chorégraphique : *« La danse-thérapie n'a pas de réelle connaissance préalable du corps,* estime Mathilde Monnier. *Elle est fondée sur une vulgarisation symbolique, sur l'idée qu'il y aurait des gestes primitifs, universels. Retrouver ce geste primitif, je ne sais pas ce que cela veut dire. C'est une méthode qui emprunte à l'Afrique, à la transe, au rythme originel. Par exemple, celui de la mère qui berce son enfant, celui du tambour qui battrait comme un cœur, la voix qui psalmodie comme un envoûtement. Est-ce que tout cela garde son sens, déraciné du contexte culturel ? »* Pour la chorégraphe, la réponse est non. Le débat est lancé. Il peut être productif. Pour l'instant, il laisse Mathilde Monnier à vif. *« Cette danse-thérapie, pour laquelle il existe un diplôme, est aux antipodes de ce que propose Mathilde,* explique Brigitte Challande. *Elle a instauré le « 1 pour 1 », soit un intervenant pour accompagner chaque autiste. On agit différemment avec l'un, avec l'autre. Cela n'a rien de « groupal », et c'est très dynamisant. Au départ, le but est de trouver un espace de rencontre avec des individus pour lesquels l'autre n'existe pas. S'il y a un bénéfice thérapeutique, il est en plus. Après, bien sûr, toute expérience doit être parlée, théorisée. Mathilde Monnier participe à cette élaboration. »*

Autisme ? Mathilde Monnier, accompagnée dans cette expérience par ses danseurs, notamment Germana Civera, dit : *« Je danse pour m'interroger sur cette alchimie, ce mystère de l'esprit et du corps que la danse exprime en un même élan. La danse peut dire sans expliquer, et comprendre sans passer par la théorie. Intuitivement, mes danseurs se sont sentis très proches des patients. »* Reste à voir maintenant comment ce travail a trouvé sa place dans *L'Atelier en pièces*. Comment cette réalité psychiatrique a supporté de devenir fiction pour huit danseurs.

Dominique Frétard

Le « ne », le « que », le « quoi »

« Par longs moments ces enfants ne regardent pas. Ils voient. Rien (ne) les regarde… Ce petit « ne »-là change tout… qu'on l'y mette ou qu'on l'enlève. Qu'on l'enlève et voilà écrit que rien n'est pas l'absence de quelque chose, comme le silence n'est pas (que) l'absence du langage. Ce rien-là peut dire ce pour quoi la Terre tourne et ce silence ce pour quoi nous parlons : pour nous donner une fin. »

« Vivre avec des enfants mutiques, c'est respecter ce pour rien. C'est-à-dire assurer des points de repère réels dans le coutumier, tout en s'assurant aussi que ce qui fera signe est toujours ailleurs, c'est-à-dire dans les failles du réel perçu et dans l'imaginaire halluciné. »

Citations de Fernand Deligny, *in Les Cahiers de l'immuable 1975-1976*, éd. Recherches.

Adresses

● ***La Maison des expressions*** (association Les Murs d'Aurelle) : pavillon 5, 1[er] étage, hôpital de la Colombière, Montpellier (34). L'atelier d'expression scénique où intervient Mathilde Monnier est ouvert au public sur demande. Tous les mercredis de 10 heures à 11 h 45. Tél. : 67-33-99-52. On y organise aussi des ateliers de théâtre et d'écriture. Les travaux d'écriture seront exposés à La Comédie du livre, pavillon Fabre, du 31 mai au 2 juin.

● **La Cordée**, Pascal Possoz, Geneviève Vincent, ateliers d'écriture qui réunissent médecins et anciens alcooliques. 25, rue d'Alger, Montpellier. Tél. : 67-58-90-83.

● **Association française de psychothérapie par la danse** (fondée en 1984) : 4, rue Lalande, 75014 Paris. Tél. : 43-20-01-40. Cet enseignement, habituel aux Etats-Unis, est arrivé en France dans les années 80, avec des personnalités comme France Schott-Billman, et Bénédicte Reboul-Salze.

« Le corps décharné, qui ne s'aime plus, retrouve le beau à travers le geste »

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Geneviève Vincent, secrétaire du Centre chorégraphique, anime avec Pascal Possoz un atelier d'écriture à La Péniche. Ce médecin est passé du côté associatif. Il a fondé cet atelier d'écriture poussé par un amour fou de la littérature. C'est en baudelairien qu'il parle de l'ivresse, en heideggérien de l'*Ektas*. Pascal Possoz a été le médecin de Dominique Bagouet, mort du sida en décembre 1991 : *« Il m'a initié à la danse. Avec lui, j'ai compris combien la médecine et la danse avaient des préoccupations communes autour du corps, de la peau. Sa mort a été celle d'un alchimiste. Son œuvre continue, se transforme. On trouve souvent dans la danse une prescience des questions contemporaines. Elle a toujours un temps d'avance. Le corps peut tout à fait trouver des résolutions magiques. L'art n'est pas thérapeutique. Je déteste ce mot qui n'a pas de contraire. L'art permet des états, d'entrer dans d'autres dimensions. Il permet au malade de rencontrer son existence, de se fortifier. Mais il faut la parole. La maladie apparaît quand le verbe n'arrive plus à faire chair. La médecine est notre guerre, celle de cette fin de siècle. Il faut créer des postes avancés. »*

Jacqueline Fabre s'occupe des patients atteints du sida. Elle s'est souvent sentie très seule, sait l'importance de la parole, de ces groupes Balint où les médecins se retrouvent entre eux. *« Je suis un médecin hospitalier. Je me suis aperçue que, face au sida, on ne remplissait plus notre contrat. On ne savait pas soigner. On ne comprenait pas nos échecs. On a dû se remettre en cause avec douleur. La tuberculose, le cancer, c'est du gâteau à côté du HIV. Une de mes patientes a suivi l'atelier du danseur Herman Diephuis. Le corps décharné, qui ne s'aime plus, retrouve le beau à travers le geste de la danse. Il est important que ce soit des danseurs professionnels parce qu'ils apportent l'amour de leur art. Le patient sort ainsi du médical. Qu'un médecin soit celui qui fasse de la danse, on s'en fout. Le Centre chorégraphique est très motivé. Quand je suis avec eux, je prends un bol d'air. Face à la mort, il ne faut pas tout intellectualiser, tout formuler »*, explique avec fougue celle que tout le monde ici respecte.

Le Néerlandais Herman Diephuis s'occupe de la danse au sein du groupe Ecriture mouvement atelier (EMA), lié au Centre chorégraphique. Il a dansé chez Chopinot, chez Decouflé, et aujourd'hui chez Monnier. Voir tant de ses amis mourir, découvrir le manque de moyens, l'absence de psychologie, qui, en France, accompagne les maladies létales, comparé aux pays anglo-saxons, moins craintifs face à la mort, décide le danseur à agir. *« Je ne suis ni professeur de danse ni thérapeute. J'ai proposé qu'on improvise sur le thème de la journée, notamment sur le réveil, et sur l'attente. Les patients sont venus avec le premier objet qu'ils voyaient en s'éveillant. Un avec un immense tableau représentant un coucher de soleil chromo, un autre avec des préservatifs. Ils étaient assis en rang, l'objet sur les genoux. Ils se levaient pour danser. L'un a dansé une transe à la Fred Astaire en chantant du Piaf. J'aurais dû filmer, car le spectacle n'est pas le but. Certains veulent le secret, l'anonymat. Il faut pourtant conserver la mémoire de ces moments. Le groupe s'est arrêté peu après le premier mort. Je n'étais pas assez entouré par les professionnels. L'atelier s'est arrêté. J'avais besoin de réfléchir. Je recommencerai en décembre 1996. »*

Toutes ces associations créatives qui travaillent avec des patients atteints de maladies handicapantes vont se regrouper au sein du projet Via Voltaire, au centre-ville, place Saint-Roch. Ce projet, aidé par Languedoc Mutualité, est à l'initiative de Pascal Possoz. Il est encore en préfiguration. Il comprendra un accueil psychologique et juridique. Les ateliers s'y tiendront. *« Ainsi ceux qui font un travail magnifique comme Herman Diephuis ne seront plus isolés »*, se réjouit Jacqueline Fabre.

D. F.

Un atelier-spectacle en forme d'exercice de style

L'ATELIER EN PIÈCES, de Mathilde Monnier. David Moss (musique). Eric Wurtz (lumières). Christine Vargas (costumes). Annie Tolleter (scénographie). Valérie Urréa (vidéo). GYMNASE OLYMPIE, Montpellier, jusqu'au 25 mai, 20 h 30. 80 F. Tél. : 67-60-19-99.

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Il y a une telle charge affective en amont de cette création, un tel engagement de la part de la chorégraphe, de ses huit danseurs, qu'on voit sur leurs visages la responsabilité qu'ils ont d'être là. Ils pensent à ceux qui ont inspiré cet *Atelier en pièces*. Sur les photographies des ateliers menés par Mathilde Monnier avec les autistes de La Colombière, il y a toujours du vide, des regards perdus, ou trop fixes.

La tension donne aux yeux des danseurs cette même fixité, ce même sérieux. Le seul qui s'amuse vraiment dans cet atelier-spectacle, conçu en forme d'exercice de style, c'est Benjamin Massé Lassaque. Il est atteint d'un autisme léger. Il parle. Il a écrit les dialogues de cette histoire de Dracula qu'il récite. Il fait l'acteur. Il est heureux. Nous aussi. Les danseurs ont des hauts et des bas, mais ils ont des bonheurs, des fulgurances, qui surviennent à chaque fois qu'ils sont loin des modèles supposés. Chaque danseur, à tour de rôle, connaît un moment de grandeur. Herman Diephuis, à vouloir être trop virtuose dans son numéro d'équilibriste avec verre, en devient touchant. Lui et Rita Quaglia se servent aussi de verres comme s'ils étaient des ventouses capables d'arracher d'hypothétiques sangsues. A moins que ce ne soit la peau. Joël Luecht, couvert de boue, exprime l'ailleurs en faisant rouler une boule dans un sens, puis dans l'autre. On n'a jamais vu ce danseur, excellent, rater son coup.

Cela dit, si on ignorait que cette création puise ses racines dans l'observation d'autistes, verrait-on de la folie dans ces corps qui tombent, se frappent au sol, se claquent mutuellement avec violence, se maculent de peinture. Oui, sans aucun doute. Mais on serait moins touché, car cette chorégraphie fonctionne telle une énigme, où il convient de repérer ce qui relève de l'autisme, ce qui n'appartient qu'aux danseurs. Le spectacle est contenu dans une structure blanche, entourée de coulisses, qui font office de chemin de garde.

C'est très design pour un hôpital. Et les costumes sont très chics. Blancs avec juste ce qu'il faut de couleurs primaires pour s'accorder avec les peintures dans lesquelles Herman Diephuis trempe ses genoux, puis sa tête. Qu'elle est inquiétante, cette Germana Civera, quand elle danse au ras des spectateurs, les jambes raides, craignant de tomber dans le vide du plateau… La danse autour de l'autisme, du mutisme, est encore à venir. Ce sera la prochaine.

D. F.

Drôles de genres au Festival de la photographie de Reims

FESTIVAL DE REIMS, dix-sept expositions dans douze lieux de la ville. Tél. : 26-40-22-23. Jusqu'au 2 juin.

REIMS
de notre envoyé spécial

Portrait, nature morte, paysage, nu… Dès son invention, la photographie a été « découpée » en genres. C'était commode et inévitable, tant le procédé a connu, à la fin du XIX[e] siècle, une exploitation commerciale spectaculaire, relayée par la floraison de studios de prises de vue. Il y avait une motivation plus subtile dans cette manie de tout classer : une volonté de rattacher cette invention miraculeuse au wagon des beaux-arts. Pour être noble, la photographie se devait d'explorer les mêmes champs que la peinture. Ce qui fut fait.

Le Mai de la photo de Reims, un des principaux festivals de photographie en France, reprend cette « Question de genres » dans sa onzième édition. Mais en brouillant les pistes : la vingtaine d'expositions, présentées un peu partout dans la ville, prouvent qu'il faut se méfier des apparences. Qu'un portrait peut révéler bien des choses au-delà de la simple identité, qu'une nature forte peut contenir un fait divers, qu'un paysage peut traduire une société. Cela est évident et ne date pas d'hier, dira-t-on. Toute photographie intéressante ne doit-elle pas signifier autre chose que ce qui est littéralement montré ?

Quelques exemples convaincants

Il n'empêche, les commissaires de cette édition, le photographe Hervé Rabot et le critique Jean-Marc Huitorel, essaient de montrer, preuves à l'appui, que ce mélange des genres n'a jamais été aussi vivace. Leur propos, pédagogique et qu'une dose d'humour n'aurait pas dénaturé, est porté par quelques exemples convaincants : ainsi, les portraits en couleur de saints version « fin de siècle » (Sébastien est un Noir traqué sur fond de mur tagué), par István Balogh, dressent-ils un portrait de la vie moderne. Ainsi les paysages urbains deviennent des décors troublants quand Robin Collyer enlève dans l'image toutes les publicités et enseignes commerciales. Ainsi Annelies Strba ne cesse de photographier ses filles, Linda et Sonia, petites puis grandes – au lit, dans les champs, à table, nues… – avant de les restituer dans une matière intemporelle mais dénuée de nostalgie.

Citons encore les passants traqués, donc flous, par Jean-Jacques Benichou ; les footballeurs amateurs de Glasgow, qui posent de face, comme des stars, et qui sont transfigurés par le maillot prestigieux qu'ils ont sur le dos – celui du club de Milan AC ; les visages rendus ingrats d'élèves de Calais par Philippe Bazin et qui traduisent les ambiguïtés de l'adolescence ; les portraits de femmes qui semblent déjà ailleurs quand Florence Lazar les fixe ; et enfin les portraits abstraits d'Astrid Klein, des fous en promenade saisis par une caméra de surveillance.

Il y a de bonnes idées dans ce programme, de bons photographes, des images intéressantes portées par des textes clairs. Et pourtant on reste sur sa faim ; non par manque d'idées, mais de moyens. Reims ne donne simplement pas assez à voir. Il y manque une grande exposition qui marque la manifestation, les expositions dites personnelles ne présentent pas assez d'images et la plupart des lieux sont inadaptés. Bref, Reims manque d'argent. Pour souffler un peu, il est envisagé de transformer ce festival attachant en biennale. Mais avec le risque de disparaître corps et biens. D'autant que, à la différence d'Arles, Cahors ou Perpignan, qui possèdent aussi une manifestation photographique, on ne sent pas la ville très motivée par son festival.

Michel Guerrin



Cecilia Bartoli, mezzo-soprano

« Je veux chanter avec des musiciens qui réfléchissent à ce qu'ils font »

En quelques années de carrière, la mezzo-soprano italienne Cecilia Bartoli s'est imposée par son charme, son abattage en scène, mais surtout par des dons vocaux exceptionnels. On pensait qu'elle s'en tiendrait aux grands rôles, mais sa découverte de la mélodie française et des interprètes « baroques » lui fait prendre des chemins musicaux inattendus. Elle chante à Paris, mardi 21 mai.

CECILIA BARTOLI, récital Mozart, Rossini et Bellini avec Gyorgy Fischer (piano). ***THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES*****, 20h30, mardi 21 mai. 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Tél.: 49-52-50-50. De 50 F à 450 F.**



CECILIA BARTOLI

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

« Votre mois de mai est consacré au récital avec piano. Est-ce une pratique musicale que vous souhaitez développer ?

– Je souhaite participer à trois productions scéniques annuelles et consacrer le reste du temps au concert, avec orchestre ou piano. Et je ne veux chanter que six mois par an. Le reste, c'est pour la vie privée, une source d'équilibre indispensable, le travail et la recherche. Avec Alicia de Larrocha, nous préparons un disque de mélodies espagnoles : il est indispensable d'aller à Madrid à plusieurs reprises pour répéter, rechercher, lire, écouter... Ce temps est essentiel.

–La langue française vous pose-t-elle des problèmes ?

– Les sonorités sont différentes, le son, la place, les nasales, les gutturales. Ce qui était intéressant, dans le disque que je viens d'enregistrer avec Myung Whun Chung au piano, était de retrouver des sonorités que je connaissais dans la langue parlée, mais pas dans la voix chantée... Je ne pouvais pas réaliser ce que cela faisait dans ma propre voix. C'est un problème intellectuel plus que musical : lorsque vous chantez un opéra de Rossini en français, cela ne change pas vraiment le style de la musique. Au début du XVIIe siècle, le texte dominait la musique. Mais, même dans le *bel canto*, les mots aident à projeter la voix. Je ne sais pas si je peux dire *« prima la parola et doppo la musica »*... Pour moi, c'est certainement les deux ensemble... Quoi qu'il en soit, j'adore ce répertoire, des délicieuses romances de Pauline Viardot aux grandes mélodies de Ravel et Debussy, en passant par le répertoire français avec orchestre, comme *Le Martyre de saint Sébastien* de Debussy, que je vais chanter avec l'Orchestre philharmonique de Berlin et Claudio Abbado.

– Peut-on imaginer une Mélisande, une Carmen... ?

– Mélisande ? Pourquoi pas, mais pas tout de suite... Pour Carmen, le problème est que je ne veux surtout pas le faire comme on le fait dans les arènes de Vérone, mais comme un opéra de chambre. Il faut retrouver le mystère du personnage dans la sonorité, les couleurs, un jeu théâtral subtil. En fait, je veux interpréter Carmen comme Monteverdi. Les choses sont claires maintenant : je veux surtout me consacrer à l'opéra baroque et classique. Je viens d'ailleurs de chanter l'*Orfeo* de Haydn avec Nikolaus Harnoncourt. C'est un chef qui a une culture musicale et du courage. Il fait vraiment ce qu'il veut, sans esquive. C'est très stimulant...

– Est-ce une manière polie de dire qu'il impose sa vision des choses ?

– Au contraire ! Il est très persuasif et parvient toujours a convaincre. Avec Harnoncourt, j'ai appris ce qu'est la liberté de la phrase et du récitatif. Grâce à lui, la représentation une fois finie, on réfléchit à ce qu'on a fait. Je peux vous dire que c'est rare. Une belle soirée, ce n'est pas suffisant. Il faut que le spectacle vous fasse évoluer, réfléchir. J'aime me poser des questions, sans renoncer au plaisir de chanter.

– Aimez-vous la sonorité des orchestres d'instruments anciens ?

– J'adore ! Ils possèdent une richesse, un velours que n'ont pas les orchestres modernes. Ils ont moins de brillant, mais ils conviennent parfaitement à ma voix. Cela dit, dirigés par Harnoncourt ou Christopher Hogwood, avec lequel j'aime aussi travailler, ces orchestres ne sonnent pas du tout de la même façon. Harnoncourt est plus incisif, Hogwood plus réservé. Les sonorités s'en ressentent.

– Roberto Alagna disait récemment (*Le Monde* du 21 avril) qu'il considérait qu'un ténor est un ténor, que les notes sont toujours les mêmes et que ce sont surtout les salles et les chefs qui accompagnent qui font la différence. Vous-même, vous chantez *des rôles de soprano et de mezzo-soprano*...

– Pour moi, il y a surtout des questions de sensibilité, de personnalité. Observez les rôles de Suzanne dans *Les Noces de Figaro* et de Zerline dans *Don Giovanni*, de Mozart : c'est absolument la même tessiture ! Il y a des traditions qui font qu'on distribue souvent Zerline à des voix plus légères. Mais elle chante souvent une tierce plus bas qu'Anna ou Elvira. Elle peut donc être chantée par un mezzo... Dans mon disque-récital consacré à Mozart, je ne voulais pas montrer la longueur de ma voix, mais les différences de caractère des personnages. A la scène, je chante Despina, Zerline, Chérubin. J'aimerais aborder Suzanne. Pour Fiordiligi, on verra... J'ai chanté plusieurs fois Dorabella, mais je préfère en fait la personnalité de Despina... C'est un luxe que de pouvoir chanter les deux !

» Pour moi, la seule différence est surtout celle des époques : entre Sesto et Eboli ou Azucena, il n'y a rien en commun. Les salles ont bien sûr une importance prédominante... Mais le plus triste est que le public y est parfois obligé de regarder le jeu avec des jumelles ! On ne peut pas jouer dans le détail et le raffinement, comme *Cosi* l'exige, par exemple. Je n'ai rien contre la Bastille, j'y ai chanté Suzanne, mais je vais surtout me produire au Théâtre du Châtelet, où il y a davantage de projets de musique baroque...

– Le baroque est décidément important pour vous, qui pourriez demeurer dans un répertoire plus traditionnel...

– Je viens de rencontrer William Christie, à New York. Je suis allée l'entendre à la Brooklyn Academy of Music, où il dirigeait l'*Orlando* d'Haendel. J'ai été impressionnée par son travail avec l'orchestre et les chanteurs. Nous allons faire ensemble un opéra de Paisiello à Zurich, dans deux ans. J'espère que nous aurons d'autres projets. J'ai convaincu l'intendant du Met de trouver un endroit pour faire des opéras baroques. Ce sera au Lincoln Center, dans une salle plus modeste. Il faut se battre pour faire revivre Haendel et Vivaldi, dans de grandes maisons, mais dans des conditions idoines. Après dix ans de carrière – j'ai fait ma première Rosine à l'âge de dix-neuf ans ! –, je peux choisir ce que je veux faire. C'est dans cette direction que je veux aller, chanter avec des musiciens qui cherchent et réfléchissent à ce qu'ils font. »

Propos recueillis par Renaud Machart

★ Cecilia Bartoli enregistre pour Decca.

Diva d'un nouveau genre

Quand certaines refusent que le chauffeur de leur limousine leur adresse la parole de peur d'irriter leur gosier, Cecilia Bartoli donne une interview sur la terrasse quelque peu ventée de son hôtel. *Simple, accueillante, volubile,* la jeune Italienne est assurément d'un autre genre : le travail, le temps, la réflexion, l'intelligence semblent à la base de sa vie et de son art. Voix brillante, aux couleurs claires ou moirées, technique redoutable, musicienne raffinée, on l'entendra, à la rentrée, dans un disque Decca de mélodies françaises, des romances de *Pauline Viardot* aux *Mélodies hébraïques*, de Maurice Ravel.

Kenny Barron, seigneur du piano et styliste du be-bop

Un disque avec le percussionniste Mino Cinelu et une série de concerts au club La Villa, à Paris : deux occasions de découvrir le plus grand des pianistes de jazz

KENNY BARRON À LA VILLA, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 21 heures et *23 heures, les 22, 23, 24, 25, 27 et* 28 mai à 22 heures. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Kenny Barron est d'une vraie douceur. Son sourire d'enfant, ses silences philosophes, sa vertu, en font un éclaireur dans un monde en voie de glaciation. Il est avec Ahmad Jamal, le plus grand des *pianistes* en exercice. On ne sait pas bien ce qui, en une époque, commande l'abondance des pianistes.

C'est actuellement le cas. Commodité ? Bavardage ? Errance académique ? Retour brutal à l'harmonie ? Malaise dans la civilisation, guerre à venir, vanité ou simple rappel au calme ? Jamais il n'y eut une telle concentration de pianistes, jamais tant de monde prolixe à gigoter du médius, sans faire oublier, ne fût-ce qu'une seconde, Duke Ellington, Erroll Garner, Lennie Tristano, Cecil Taylor, ou *simplement* Count Basie. On ne parle même pas de Bud Powell, Thelonious Monk et Bill Evans.

Il y a dans le dernier disque de Kenny Barron (formidable duo avec Mino Cinelu) une pièce qui s'intitule *Shibu*. Un peu moins de six minutes : cinq minutes quarante-sept secondes préparées par toute une vie et celle des autres. Une jaculation sereine. Le jazz aurait pu n'exister que pour cela.

C'est ce qui arrive en musique, pas souvent, mais cela arrive. C'est pour cela que les musiciens ne s'arrêtent pas de jouer. Quand cela arrive, avec ce détaché de chaque note, la mélodie conduite à volonté, le temps parfaitement maîtrisé, sans précipitation ni langueur, on le sait. On se sent bien parce qu'on sait.

On prend un dictionnaire, on lit : *« Kenny Barron commence à l'âge de douze ans l'étude du piano avec la sœur de Ray Bryant et obtient, en 1957, son premier engagement, dans l'orchestre de Mel Melvin, dont fait partie son frère Bill »* (Xavier Prévost, *Dictionnaire du jazz*, Laffont). On se dit qu'on n'a pas assez d'une vie pour dérouler une phrase comme celle-là. 1955, la date à laquelle Kenny Barron commence, est l'année où disparaît Charlie Parker. Ray Bryant reste un des monstres discrets de l'instrument (Tommy Flanagan, Hank Jones...). On imagine Philadelphie, les quartiers noirs, cette Amérique du mépris.

En 1960, Kenny Barron rallie Philly (diminutif de Philadelphie) Joe Jones, le plus aimé des batteurs, puis Yusef Lateef, dont le patronyme avait donné lieu, dans *Jazz Magazine*, qui en inventa la mode, à l'un de ces titres dont l'astuce s'est trop répandue : « Super Lateef ». On ne saura pas pourquoi Kenny est très recherché des trompettistes – Ted Curson, Lee Morgan, Freddie Hubbard, Jimmy Owens, et surtout, Dizzy Gillespie, chez qui il remplace Lalo Schiffrin. Qu'est-ce qu'un trompettiste trouve en lui ? Quel secours ? Quels appuis ? Quels recours ? De proche en proche, il devient l'instrumentiste le plus recherché, se supporte très bien dans cette ombre d'accompagnement, reste au second plan, même si Stan Getz en fait son alter ego dans un disque en duo, à la veille de sa mort : *Collaboration* (1991).

LE SAUT DANS L'INCONNU

Des disques, Kenny Barron en a enregistré une centaine. Sa carrière commence aujourd'hui. Il a *bientôt cinquante-trois ans*. Il excelle dans le phrasé be-bop dont il est un des authentiques stylistes. Le saut dans l'inconnu ne lui fait pas peur. Sphere, qu'il a fondé en 1981 avec le saxophoniste ténor de Thelonious Monk, Charlie Rouse, lui a donné ces ailes-là.

En duo avec le percussionniste Mino Cinelu, il a des traits, des fulgurances, des audaces où ne vont pas les pianistes de vingt ans ses cadets, la zone est trop sensible. Il s'y engouffre sans la moindre hystérie, juste en passant, en faisant sonner chaque note à sa juste valeur sous la mitraille (que l'on se reporte à *Simple Thoughts* ou *Conversation*). Il sait autant entrer à fond dans un standard que laisser courir la musique à la vitesse de la pensée.

Et parfois, comme dans *Swamp Sally*, il retourne à l'innocence. Sally vivait à l'écart de la ville, dans les marécages, en Caroline du Sud. C'était le temps d'avant. Kenny raconte que sa sœur lui a dit que sa mère lui avait confié que l'arrière-grand-père eut une histoire avec Sally. La grand-mère était mulâtre, le grand-père était noir. *Swamp Sally* raconte un peu de cette histoire.

Un seigneur est en club, à Paris, cette semaine. Il s'appelle Kenny Barron. A la batterie, barbe de neige et manières de prince, on peut voir Ben Riley, un des permanents de Monk. A la contrebasse, Ray Drummond, solide, énorme et rassurant. On pourrait évaluer les musiciens aux déplacements qu'ils méritent. En club à Paris, Kenny Barron est un pianiste de mille kilomètres. On ne le sait pas encore.

Francis Marmande

★ Nouvel enregistrement *Shibu*, Kenny Barron (piano, basse) et Mino Cinelu (percussions, guitare), 1 CD Mercury 532 268-2 (disponible début juin).

DANS LES THÉÂTRES

LA CONDITION DES SOIES

D'Annie Zadek. Mise en scène : Christophe Perton. Avec Christine Brotons. Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers. Mo Gabriel-Péri. Tél. : 41-32-26-26. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures (relâche les 25 et 26). 140 F. Jusqu'au 2 juin.

■ Chaude, jaune, ronde, une lumière du soir glisse sur la silhouette d'une femme assise dans un fauteuil, dans une position d'abandon. A l'autre bout du plateau, la même lumière adoucit le bois d'une haute armoire. Un air de violoncelle remplit l'espace. Un grand vide règne entre l'armoire et le fauteuil, de larges pans d'obscurité habitent le plateau. *« Quand »*, dit la femme, *« Quand exactement/A quel instant précis/A quel moment avez-vous allumé/J'étais couchée. »* Nul interlocuteur ne lui répond : la nuit, la musique et la solitude seront ses seuls compagnons.

Ainsi, une femme sans nom va parler. On ne saura pas qui elle est ni quelle histoire l'habite. On entendra seulement les mots qui bruissent dans sa tête – des mots qui folâtrent, comme la pensée peut le faire dans la joie ou, parfois, dans la tristesse. Il faudra se laisser bercer, oublier le temps, rayer tout désir sinon celui de l'instant de la conscience. Des phrases glisseront dans le noir, des images naîtront, à l'écoute de cette femme jouée par une comédienne (Christine Brotons) en robe blanche, sans maquillage, que Christophe Perton dirige comme l'instrument d'une partition recherchée.

Certains spectateurs s'ennuyeront, d'autres aimeront, selon leur humeur d'un soir. Cela est normal : *La Condition des soies*, d'Annie Zadek (publiée aux éditions de Minuit), n'ambitionne pas de convaincre, mais de séduire, par un mouvement tout intérieur, un chant de la conscience.

Brigitte Salino

LES JUMEAUX VÉNITIENS

De Carlo Goldoni. Mise en scène : Gildas Bourdet. Avec Muriel Brener, Kristov Carpi, Pierre Cassignard, Marianne Epin, Daniel Langlet, Hélène Médigue, Jean-Jacques Moreau, Laurent Natrella, Bruno Ricci, Guillaume de Tonquedec, Romain Weingarten. Théâtre national de la Criée, 30, quai de Rive-Neuve, Marseille (13). Tél. : 91-54-74-54. Mardi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; mercredi à 19 heures, dimanche à 17 heures. 150 F. Jusqu'au 15 juin.

■ Vivent les crétins des montagnes ! Sans eux, Carlo Goldoni n'aurait pu dénoncer les tartuffes des plaines – ce à quoi il s'adonne avec un plaisir fou dans *Les Jumeaux vénitiens*. Cette comédie, écrite en 1747, lui a été inspirée par Cesare Darbes, un comédien qu'il aimait beaucoup pour la vivacité de ses expressions. *« Tantôt c'était l'homme du monde le plus riant, le plus brillant, le plus vif ; tantôt il prenait l'air, les traits, les propos d'un niais, d'un balourd, et ces changements se faisaient en lui tout naturellement et sans y penser. »*

Ainsi, Carlo Goldoni pensa opposer dans la même pièce deux frères, qui seraient interprétés par le même comédien, en jouant sur leurs différences. Il inventa donc des jumeaux, séparés à la naissance, dont l'un, Zanetto, a grandi vers Bergame, et l'autre, Tonino, fut élevé à Venise. Vérone leur sert de point de rencontre : les jumeaux viennent y chercher ou y retrouver une fiancée. Leur ressemblance déchaîne une calvacade de quiproquos dont le dénouement ne sera pas heureux : la joie, chez Goldoni, n'est que le masque de la tristesse.

Portraitiste cinglant, Carlo Goldoni met au jour avec *Les Jumeaux vénitiens* une société blindée, où l'apparence tient lieu de loi. La mise en scène de Gildas Bourdet reste dans le domaine strict de la comédie. Alors qu'elle se veut entraînante et insolente, ce n'est qu'un divertissement plat. Mais elle offre l'occasion à un jeune comédien, Pierre Cassignard (sorti du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris en 1991), d'exploiter un talent énergique et sensible, qu'on espère voir se développer sur d'autres scènes.

B. S.

Les enfants d'Elgar mettent de l'ambiance aux Rencontres musicales d'Evian

RENCONTRES MUSICALES D'ÉVIAN. Prochains concerts : Rossini, Mac Millan, Tchaikovski, par le Guidhall Symphony Orchestra, Mstislav Rostropovitch (direction), le 22 mai. Kokkonen, Bach, Mozart, par le Festival Strings de Lucerne, Rudolf Baumgartner (direction), le 23. Purcell, Orff, par la Choral Arts Society de Washington, Norman Scribner (direction), le 24. Haydn, Tippett, Britten, Boccherini, par Julian Bream (guitare), Emperor Quartet, le 25. Tippett, Schumann, Dvorak, par le Guidhall Symphony Orchestra, Choral Arts Society, Raymond Leppard (direction), le 26. Evian, La Grange au lac, à 19 h 30. Tél. : 50-75-04-10.

LYON
de notre bureau régional

Même le temps s'est mis à l'heure britannique. Mais la pluie qui a trempé les pelouses d'Evian, dimanche 19 mai, n'a pas éteint l'enthousiasme des jeunes musiciens de la Guidhall School de Londres. Lancés un peu impétueusement par leur chef Christopher Seaman dans une *Ouverture Carnaval* de Dvorak difficilement maîtrisée, ils ont donné une interprétation pleine de vitalité de la *Première Symphonie* d'Elgar.

Comme tant d'ouvrages du compositeur de Worcester, cette œuvre, qui connut en son temps (1907) une incroyable audience internationale, est solennelle et grandiose. Dans cette vaste fresque qui aurait pu rythmer les fastes d'un Buckingham d'avant les frasques de Lady Di, les mélodies qui se déploient avec ampleur, la marche qui débute et termine la partition requièrent de la part du chef le respect des équilibres sonores, la cohésion de l'ensemble orchestral, la maîtrise des masses. Bref, il faut y croire ou passer à autre chose. Le Guidhall Symphony Orchestra a donné à la noblesse et à la pompe toute sa place, mais sa juvénilité égayait agréablement cette musique victorienne.

La symphonie d'Elgar figure d'ailleurs en bonne place dans les programmes que donne régulièrement l'école lors des concerts de midi organisés dans le Centre de Barbican ; cet orchestre de jeunes y voisine avec l'Orchestre symphonique de Londres (autre invité d'Evian) et la Royal Shakespeare Company. Créée en 1880 par la City de Londres, la Guidhall School of Music and Drama rassemble sept cents étudiants. Les deux tiers se consacrent à la musique, venant principalement des îles Britanniques, mais aussi d'une quarantaine de pays étrangers. Cette école municipale regroupe en son sein tous les enseignements musicaux, jusqu'à la musicothérapie. Elle donne aussi trois productions lyriques chaque année.

C'est d'ailleurs en dirigeant l'une d'elles, *Les Fiançailles au couvent*, de Prokofiev, que Mstislav Rostropovitch, président des Rencontres musicales, a eu l'idée d'inviter la Guidhall School à Evian. Il a bien fait, car l'irruption de ces jeunes artistes dans l'univers compassé du Festival a fait souffler, comme sur la musique d'Elgar, un vent de fraîcheur. On aimerait qu'un public plus ouvert, plus neuf, puisse en profiter. Mais cela est une autre histoire...

L'intérêt d'une telle invitation tient aussi, pour ces futurs professionnels, dans le niveau des échanges qu'elle leur procure. Le dialogue qui se noua avec le pianiste irlandais Barry Douglas, dans le *Concerto en ut majeur KV 503* de Mozart, restera pour eux un grand moment. Il le fut aussi pour l'auditoire, tant cet artiste d'exception met de concentration dans son jeu. Toutes les notes, tous les traits sont chargés d'intentions, sans que cela nuise, en aucun moment, à la justesse du phrasé ni à la clarté de l'interprétation.

Barry Douglas jouait la veille, avec la même évidence et la même simplicité, le *Quintette* de Mozart et le *Septuor* de Poulenc, avec le London Winds, un nouveau quintette à vent créé en 1993. Il participait aussi à la « première » française d'une œuvre pour piano et vents du compositeur anglais John Mc Cabe, *qui utilise les instruments dans* toute l'étendue de leurs sonorités et de leurs nuances avec une certaine puissance expressive. Dans les *Bagatelles*, de Ligeti, les souffleurs londoniens ont montré une extrême virtuosité et beaucoup de chic.

Pierre Moulinier

Retour des antipodes

Les Go Betweens reformés pour un soir au Palace



À L'INITIATIVE d'un hebdomadaire, *Les Inrockuptibles*, qui fut en son temps le seul en France à les porter au pinacle, les Go Betweens se reforment le temps d'un concert unique. En 1990, leur séparation, comme leur musique depuis 1978, n'avait ému que quelques fans. Peut-être parce que ce groupe australien, formé par Grant McLennan et Robert Forster, a toujours préféré le clair-obscur à la vulgarité des spot-lights. Leur art s'est toujours attaché à la pudeur des sentiments, à la description de ces petits riens qui font les grandes émotions. Leurs mélodies pop savaient distiller tendrement le venin de l'amertume et du désenchantement. Discrète, leur discographie se révèle une collection de disques de chevet d'une grâce intemporelle. Si, par malheur, vous ratez ce concert, vous pourrez toujours profiter de leurs six albums, tout juste réédités chez Virgin.

★ Le Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 20 heures, le 23. Location Fnac et Virgin.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les Têtes raides
L'insolence des Têtes raides se mesure à l'éclectisme de leurs instruments, de leur répertoire et des styles – javas, valses, rock – qu'ils pratiquent. Les Têtes raides, c'est un projet, du graphisme, de l'art brut, de la chanson néo-réaliste. A la Cité de la musique, ils ont ce printemps signé avec *Casse-Pipe* et *La Tordue*, le groupe frère, le manifeste d'une nouvelle chanson française, passée au crible du rock et des classiques de la première moitié du siècle.
L'Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. 20 heures, le 21. Tél. : 47-42-82-45.

Danses allemandes
Le Conservatoire de Paris invite les grandes écoles de danse. Après la London Contemporary Dance School, au tour de la fameuse école *d'Essen, temple de l'expressionnisme* allemand depuis 1927, de venir faire ses preuves ! Les élèves danseront *Syzygie*, une chorégraphie de Malou Airaudo, longtemps la grande soliste de Pina Bausch. L'école du Ballet de Hambourg, que dirige John Neumeier, présentera des extraits de *Chopiniana* de Fokine, et de *Vaslaw*, un duo qui fut un grand succès de Neumeier.
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 23 et 25. Tél. : 40-40-46-46. Entrée libre sur réservation.

Shed Seven
Mené par une petite frappe à la belle arrogance, les gamins de Shed Seven agitent leurs frustrations adolescentes sur la scène de la brit pop. Quelques singles mordants (*Mark, Dolphins*) et une généreuse présence scénique feraient presque oublier deux albums trop inégaux.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 21. Tél. : 42-23-15-15.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Angelo, tyran de Padoue
de Victor Hugo, mise en scène de Mathilde Heizmann, avec Philippe Bombled, Joanne Genini, Christelle Godfroy, Frédéric Leconte, Pascaline Pointillart et Didier Sauvegrain.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mo Voltaire. Les mardi 21, vendredi 24, samedi 25, mardi 28, à 21 heures ; les mercredi 22 et jeudi 23, à 18 h 45 ; le dimanche 26, à 17 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 2 heures. 80 F et 150 F. Jusqu'au 2 juillet.*

Fille du ciel et de la terre
d'après Joseph Delteil, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Camille Grandville.
Les Gémeaux, 49, av. Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Le samedi 25, à 20 h 45. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 1 h 30. 110 F et 140 F.*

Les Habits neufs de l'empereur
d'après Hans Christian Andersen, mise en scène de Pierre Blaise, avec Gilbert Epron, Eric Malgouyres et Nicolas Vidal.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le mercredi 22, à 15 heures ; le vendredi 24, à 19 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 1 heure. 30 F et 50 F.*

Léo Burckart
de Gérard de Nerval, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Andrzej Seweryn, Eric Frey, Christian Blanc, Jean-Baptiste Malartre, Cécile Brune, Malik Faraoun, Samuel Le Bihan, Laurent d'Olce, en alternance Olivier Dautrey ou Eric Ruf et Thibault de Montalembert ou Laurent Rey.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Du samedi 25 au lundi 27, les jeudi 30 mai, lundi 3 juin, à 20 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Moi qui ai servi le roi d'Angleterre
de Bohumil Hrabal, mise en scène de Michel Dubois, avec Jean-Paul Farré.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. A partir du 22 mai. Du mercredi 22 au samedi 25, les mardi 28, mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 mai, samedi 1er juin, à 20 h 30 ; les dimanche 26 et dimanche 2, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 45. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 29 juin.*

Mort de Judas ; le point de vue de Ponce Pilate
de Paul Claudel, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Arnaud Décarsin, Jean-Michel Guérin et Eric Bergeonneau.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Du mardi 21 au jeudi 23, à 20 h 45. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 2 heures. 110 F et 140 F.*

Observe the Sons of Ulster Marching Towards the Somme (en anglais sous-titré en français)
de Frank McGuinness, mise en scène de Patrick Mason, avec Gerard Byrne, Sean Campion, Clive Geraghty, Peter Gowen, Robert Patterson, Ronan Leahy, Frank McCusker, Conor McDermottroe et Lalor Roddy.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Les mardi 21, mercredi 22, vendredi 24, samedi 25, à 20 h 30 ; le jeudi 23, à 19 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 10. De 30 F à 170 F.

Quai Ouest
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Benoît Théberge, avec Myriam Assouline, Jean-Louis Crinon, Eriq Ebouaney, Florence Huige, Dominique Izacard, Maryse Lefebvre, Jean-Michel Marnet et Didier Ruiz.
Espace Acteur, 14 bis, rue Sainte-Isaure, Paris 18e. Mo Simplon, Jules-Joffrin. A partir du 21 mai. Du mardi 21 au vendredi 24, le mardi 28, à 20 h 30. Tél. : 42-62-35-00. Durée : 1 h 50. De 40 F à 100 F. Jusqu'au 23 juin.*

La Sage Epouse
de Carlo Goldoni, mise en scène d'Antonio Arena, avec Wadeck Stanczak, Sandy Boizard, Christophe Caustier, Graciela Cerasi, Jean-Claude Jay, Thierry Le Duff, Francis Leplay, Sarah Quentin et Philippe Rigot.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. A partir du 21 mai. Du mardi 21 au samedi 25, le mardi 28, à 20 h 30 ; le dimanche 26, à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 30 juin.*

Les Trois Prières du mystère de la vocation
d'après Charles Péguy, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Gisèle Torterolo.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Le vendredi 24, à 20 h 45. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 1 h 15. 110 F et 140 F.*

Un fils de notre temps
d'après Odon von Horvath, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Michel Quidu.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), Paris 18e. Mo Anvers, Abbesses. A partir du 22 mai. Du mercredi 22 au samedi 25, les lundi 27, mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 mai, samedi 1er, lundi 3 juin, à 20 h 30 ; les dimanche 26 et dimanche 2, à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 heure. 70 F et 120 F. Jusqu'au 30 juin.*

SÉLECTION

Arloc
de Serge Kribus, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, Isabelle Carré, Marc Citti, Luc-Antoine Diquero, Bruno Flender, Catherine Hiégel, Olivia Machon, Roger Mirmont, Emiliano Suarez, Christine Citti, Maria Verdi, Sylvain Thirolle et, en alternance, Manon Azem, Emilie Delaunay et Anne-Sophie Suarez ou Laure-Line Suarez.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi 21 au samedi 25, le mardi 28, à 20 h 30 ; le dimanche 26, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 10. 110 F et 160 F. Jusqu'au 30 juin.*

Ce mal exquis
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Dominique Constantin, Jean Bois et Marie Haumier (soprano).
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 30 juin.*

La Condition des soies
d'Annie Zadek, mise en scène de Christophe Perton, avec Christine Brotons.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au vendredi, à 20 h 30. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 1 h 30. 95 F et 140 F. Jusqu'au 2 juin.*

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le dimanche 26, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.

Les Derniers Devoirs
de Louis Calaferte, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Alain Pralon, Catherine Ferran et Florence Viala.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Les mardi 21, mercredi 22, vendredi 24, samedi 25, mardi 28, à 20 h 30 ; le jeudi 23, à 19 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 9 juin.*

La Faim
d'après Knut Hamsun, mise en scène de Jacques Osinski, avec Denis Lavant et Sophie Mihran.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi 21, vendredi 24, mardi 28, à 21 heures ; le jeudi 23, à 19 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 40. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 8 juin.*

Faust
de Nikolaus Lenau, mise en scène de Christophe Perton, avec Bernard Cupillard, Christophe Delachaux, Gauthier Baillot, Patrick Zimmermann, Magali Chabroud et Philippe Delaigue.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au vendredi, à 20 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 2 h 45. 95 F et 140 F. Jusqu'au 2 juin.*

Félix
de Robert Walser, mise en scène de Claude Aufaure, avec Paule Annen, Claude Aufaure, Nathalie Jeannet, Claude Yersin et Jean-Quentin Châtelain.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 42-71-38-38. Durée : 1 h 40. 30 F et 50 F. Dernières.*

Footsbarn l'Odyssée (en français et en anglais)
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, Joe Cunningham, Paddy Fletcher, Paddy Hayter, Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Henzi Lorenzen, D. Regoothaman, S. Sreeletha et Kasia Klebba, V. Chandran et James Lascelles (musiciens).
Parc de La Villette, Espace chapiteau, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. Du mercredi 22 au samedi 25, à 21 heures ; le dimanche 26, à 16 heures. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 2 heures. 110 F et 140 F. Dernières.*

L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eric Vigner, avec Nazim Boudjenah, Dominique Charpentier, Cécile Garcia-Fogel, Eric Guérin, Denis Léger-Milhau, Gilbert Marcantognini, Jérémie Oler, Grégoire Œstermann, Guy Parigot, Eric Petitjean et le Quatuor Matheus.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi 21 au samedi 25, le mardi 28, à 20 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 7 juin.*

Made in Calaferte
d'après Louis Calaferte, mise en scène de Victor Viala, avec Sylvie Favre et Victor Viala.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Du mardi au samedi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. 60 F et 90 F. Jusqu'au 9 juin.*

Milosz
d'après Oscar Vladislas de Lubicz-Milosz, mise en scène de Laurent Terzieff, avec Laurent Terzieff, Pascale de Boysson et Philippe Laudenbach ou Claude Aufaure.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18e. Mo Anvers. Du mardi au vendredi, à 18 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 heure. 90 F et 120 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Eric Doye, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mardi 21 et mercredi 22, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Nina Stromboli ou le Démon de midi
de Jérôme Savary, mise en scène de l'auteur, avec Vanessa Devraine, Michel Dussarrat, Maxime Lombard, Carlos Pavlidis, Alain Poisson, Jérôme Savary et Michel Bos, Estelle Buttel, Marc Chalosse, Christian Hillion et Jean-Luc Pagni (musiciens).
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. 120 F et 160 F. Jusqu'au 12 juillet.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 juillet.

Une saison au Moyen Age
de Michel Pascal, mise en scène de l'auteur, avec Jean-François Balmer et Blizzard le loup.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mardi 21 au vendredi 24, le mardi 28, à 21 heures ; le samedi 25, à 16 heures et 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 1er juin.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BEAUTÉ VOLÉE
Film franco-américain de Bernardo Bertolucci, avec Sinead Cusack, Jeremy Irons, Jean Marais, Donal McCann, D. W. Moffett, Stefania Sandrelli (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e.

LE HUITIÈME JOUR
Film franco-belge de Jaco Van Dormael, avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

KANSAS CITY
Film américain de Robert Altman, avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SAILOR MOON
Dessin animé japonais de Kunihiko Ikuhara (1 h 01).
Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
Film français de Jacques Audiard, avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE PEAU
de Steven Soderbergh,
avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley.
Américain (1 h 35).
VO : St-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

AU-DELA DES LOIS (*)
de John Schlesinger,
avec Sally Field, Kiefer Sutherland, Ed Harris, Olivia Burnette, Alexandra Kyle, Joe Mantegna.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; George-V, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan King, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
VF : Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e.

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti.
Italien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

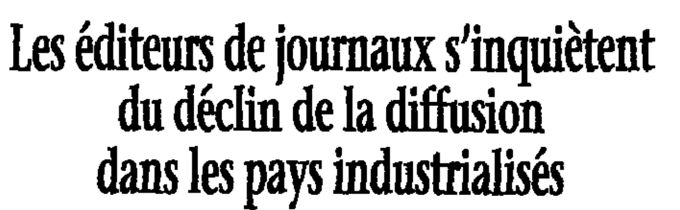
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, dolby, 5e (43-54-51-60) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park,
Richard Goleszowski,
Jeff Newitt,
Peter Lord,
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.



Les éditeurs de journaux s'inquiètent du déclin de la diffusion dans les pays industrialisés

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

C'est par une double litanie qu'a commencé le congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) : celle des atteintes à la liberté de la presse et celle du déclin de la diffusion. Lors de l'ouverture du 49e congrès des éditeurs à Washington (Etats-Unis), lundi 20 mai, le président Prescott Law a rappelé que plus de 50 journalistes ont été tués pour leur métier, dont la moitié en Algérie, et que 180 reporters étaient emprisonnés. Parmi les pays les plus répressifs figurent la Turquie (51 journalistes incarcérés), l'Ethiopie (31) et la Chine (20). Prescott Law a demandé au gouvernement de ce pays de libérer la journaliste Gao Yu, « Plume d'or » de la liberté de la presse en 1995, toujours emprisonnée. La distinction a été décernée cette année au journaliste cubain Yndamiro Restano Diaz, directeur de l'agence de presse indépendante de Cuba, qui vit en exil aux Etats-Unis après avoir été emprisonné.

Le directeur général de la FIEJ, Timothy Balding, a, pour sa part, insisté sur le déclin de la diffusion. Les acheteurs réguliers de quotidiens sont moins nombreux, notamment dans les pays industrialisés . En un an, les ventes ont diminué de 1,3 % aux Etats-Unis et de 0,68 % dans l'Union européenne. La diffusion des journaux a baissé, dans ces deux parties du monde, de 7 % en dix ans, tandis qu'environ 8 millions de lecteurs de quotidiens disparaissaient.

Pourtant, en Europe, si la Grande-Bretagne a perdu 2 millions de lecteurs en cinq ans, l'Allemagne et l'Espagne en ont gagné un million. Le premier pays pour les quotidiens – le Japon – reste stable (72 millions d'exemplaires). Avec près de 24 millions d'exemplaires par jour, l'Inde est le cinquième pays, derrière l'Allemagne (25,4 millions), la Russie (30 millions), les Etats-Unis (58 millions) et le Japon.

En matière de ressources publicitaires la presse continue à perdre des parts de marchés face à la télévision et à la radio. Mais ses revenus publicitaires ont augmenté, indiquant la sortie de la récession dans de nombreux pays. Ils ont progressé en 1995 de 5 % dans le premier marché publicitaire, les Etats-Unis, avec 36 milliards de dollars (environ 180 milliards de francs), contre 34 en 1994.

Alain Salles

■ **AU QUOTIDIEN *LIBÉRATION*,** 175 salariés dont 158 journalistes, ont signé une pétition qui rejette le plan de la direction prévoyant la nomination d'un directeur délégué de la rédaction sous l'autorité du directeur général, Pierre-Jean Bozo (*Le Monde* du 17 mai). Se fondant sur le pacte d'indépendance conclu lors de l'augmentation de la participation du groupe Chargeurs-Pathé, le texte demande la nomination d'un directeur de la rédaction qui *« ne soit pas sous l'autorité hiérarchique du directeur général, mais dépende directement du PDG »*, Serge July, et qui *« dispose d'une parfaite liberté dans la gestion de la rédaction »*.

Les syndicats de France 2 critiquent la direction

Après le rejet par le tribunal de commerce de la demande de la chaîne d'examiner les comptes de la société de Jean-Luc Delarue, les responsables syndicaux haussent le ton

Le tribunal de commerce de Paris a rejeté, lundi 20 mai, la demande en référé de France 2 de nommer un expert pour étudier les comptes de Réservoir Prod., la société que contrôle Jean-Luc Delarue et qui réalise et produit « Ça se discute » et « Déjà dimanche ». France 2 a en outre, été déboutée de toutes ses demandes et condamnée aux dépens.

C'est en se fondant sur les règles de base du code civil que le juge a introduit ses attendus, en faisant valoir que les contrats de droit privé *« ne peuvent être débloqués que sur consentement mutuel »*. Ces *« contrats ont été signés par deux professionnels avertis de l'audiovisuel »*, a-t-il ajouté.

Selon lui *« pour accepter un prix forfaitaire aussi élevé par émission* [1,2 million de francs pour chaque édition de « Ça se discute »] *et consentir une avance de 22,5 millions de francs avant la première émission* [à laquelle s'ajoutent 6 millions de francs d'avance sur le contrat de prestation et d'exclusivité], *France 2 aurait dû s'entourer d'un minimum de garanties, afin d'être assurée de l'équilibre économique des contrats »*.

« ACCROITRE LA TRANSPARENCE »

Après cette remarque sur la gestion passée, le juge a souligné que les responsables de la chaîne publique *« ne démontrent absolument pas que lesdits contrats n'ont pas été exécutés de bonne foi par la société Réservoir Prod. »*. Pour Me François Stéfanaggi, avocat de Jean-Luc Delarue, ce jugement est un *« rejet des méthodes de la présidence de France Télévision, qui consistent à déplacer la lumière d'un vrai problème* [les contrats signés par le service public] *à un faux problème, la manière dont Jean-Luc Delarue remplit son contrat »*.

L'avocat de l'animateur-producteur a ajouté que Jean-Luc Delarue a choisi *« de travailler sur le service public et souhaite continuer de le faire dans les meilleures conditions »*. L'animateur resterait d'ailleurs ouvert *« à toutes les discussions pour travailler sereinement »*.

Ce message d'apaisement ne semble guère avoir été entendu par la présidence de France Télévision qui, dans un communiqué diffusé lundi 20 mai, a annoncé son intention de *« poursuivre son action pour la renégociation des contrats avec Réservoir Prod., en explorant toutes les solutions juridiques possibles »*. Le communiqué *« souligne »* en outre que *« l'action engagée a permis d'accroître la transparence »*, Jean-Luc Delarue ayant apporté, lors de sa conférence de presse, *« un certain nombre de réponses aux questions posées depuis longtemps par la chaîne ; il a indiqué également son intention de déposer ses comptes au greffe du tribunal de commerce »*.

Réunie lundi 20 mai, en fin d'après-midi, l'intersyndicale des personnels de France 2 (qui regroupe les adhérents de la CFDT, de la CGC, de la CGT et du Syndicat national des journalistes [SNJ autonome]) a pris acte du jugement rendu par le tribunal de commerce de Paris et a conclu que *« la direction s'est comportée en irresponsable dans cette affaire »*. Au terme de la réunion, les syndicats ont été informés qu'un comité d'entreprise extraordinaire aurait lieu mardi 28 mai. Les responsables syndicaux ont décidé de réunir une assemblée générale du personnel le lendemain.

« CONNAÎTRE LES CONTRATS »

Les organisations syndicales de la chaîne publique semblent de plus en plus mobilisées sur cette affaire des contrats signés avec des animateurs-producteurs. Des adhérents reprochent à Jean-Pierre Elkabbach de les avoir négligés pendant des années, ce qui explique les rancœurs accumulées. Des salariés de l'entreprise remarquent aussi que le président est resté discret. Certains regrettent qu'il n'ait pas souhaité répondre à leurs questions la semaine dernière, pendant la rencontre au cours de laquelle le président de France Télévision était venu s'expliquer (*Le Monde* du 15 mai).

La Société des journalistes de France 2 a estimé après le jugement du tribunal de commerce, qu'il *« confirme l'incompétence de la présidence de France Télévision (...) »*.

De son côté, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture chargé de la communication, qui donnait la semaine dernière au Festival de Cannes le sentiment de vouloir calmer le jeu, a déclaré lundi 20 mai à RTL qu'il allait *« obliger par décret »* le président de France Télévision à faire connaître *« le contenu des contrats de manière exacte »* aux conseils d'administration des chaînes publiques ainsi qu'au contrôleur d'Etat.

« Pour moi, le fait de ne pas savoir le contenu des contrats de manière exacte, parfaite, au niveau du conseil d'administration et au niveau du contrôleur d'Etat, n'est pas normal. Juridiquement, actuellement, Jean-Pierre Elkabbach n'était pas obligé de le faire », a-t-il reconnu. *« Je dis qu'aujourd'hui, par décret, je vais l'obliger »*, a-t-il affirmé.

En réalité, le ministre ne devrait pas prendre de décret mais modifier en conséquence les dispositions du cahier des charges des chaînes publiques, lesquels doivent ensuite être approuvées par décret. Enfin, le ministre a indiqué qu'il attendait de la Cour des comptes et de l'audit de l'inspection des finances qu'ils fassent *« la lumière complète sur tous les aspects des contrats »*. *« Il est inadmissible de ne pas savoir combien coûte une émission quand on sait combien on donne aux animateurs-producteurs pour les faire »*, a-t-il ajouté.

Véronique Cauhapé et Yves Mamou

MARDI 21 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 *Les Feux de l'amour.* Série.
14.30 Dallas. De mal en pire. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. la reine de la Polynésie. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. La famille. Série.
18.00 Sydney Police. Sauvetage en sous-sol. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ
Film de Randal Kleiser (1992, N., 92 min). 942402
En testant une machine à agrandir la matière, un inventeur soumet son bambin aux rayons.

22.25

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Les sectes. Reportages : les sectes soignantes, les sectes de pouvoir, les sectes apocalyptiques (85 min). 6596518
23.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Pierre Bilger, président de GEC Alsthom.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Reportages (rediff.). 1.45 et 2.10, 2.50, 3.50, 4.25 TF 1 nuit. 2.20 et 4.00 Intrigues. 3.05 Histoire des inventions. *Inventer l'inconnu.* 4.35 Mésaventures. 4.50 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.15 et 4.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Dialogue avec un meurtrier. Série.
14.50 Le Renard. Ombres du passé. Série.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons. *Stars 70 - succès 60.*
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool. Alice au pays des 7 nains. Série.
18.00 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Le *devoir de calcul.*
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invité : Pierre Bellemare.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA COURSE A L'ÉCHALOTE
Film français de Claude Zidi avec Pierre Richard, Jane Birkin (1975, 110 min). 8358150
Quiproquos, gags burlesques et rythme échevelé. Du Zidi première manière et Pierre Richard speedé.

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Education amoureuse : les médias sont-ils devenus inévitables ? (85 min). 980976
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.35 *Le Cercle* de minuit. Magazine. Emission consacrée à Boltanski (75 min). 2421334
2.30 Taratata (rediff.). 3.50 Loubard des neiges. 4.05 24 heures d'info. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. *Invitée : Régine Deforges.*
14.30 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. L'œil.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Anatomie de l'errance,* de Bruce Chatwin.
18.55 Le 19-20 *de l'information,* 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FA SI LA CHANTER
Divertissement présenté par Pascal Brunner. Invités : Charles Trenet, Jean-Jacques Debout, Pascal Olmeta, *Dave, Clémentine Célarié,* Hervé Vilar, Jacques Lessis, Ermine de Clermont-Tonnerre, Adeline, Sandrine Dominguez... (115 min). 311518
22.45 Journal, Météo.

23.20

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales. (90 min). 8453808
Pour l'ensemble des régions, le magazine Aléas *trace un portrait d'Henriette Letourneaux, qui a consacré cinquante-quatre ans de sa vie à la passementerie et fut nommée meilleur ouvrier de France en 1977.*
0.50 Saga-Cités (rediff.). 1.20 Sidamag (rediff.). Magazine. 1.35 Les Incorruptibles. Les frères Genina. Série. 2.25 Musique Graffiti. *Symphonie n° 5,* 2e mouvement, de Tchaïkovski, par *l'Orchestre de la Radio de Moscou,* dir. Vladimir Fedoseyev (20 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.25 Attention santé. Principe de la chirurgie contre le cancer. 13.30 Déclics magazine. 14.00 La Malaisie. 15.00 Arrêt sur images. *16.00 Le Palais de Pena Sintra au Portugal.* 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Alf. 17.30 Mon héros préféré. *Ulysse par Jacques Lacarrière.* 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 La Magie du climat. Les tornades [3/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [41/51]. Le Déserteur, de Peter Godfrey, avec Teresa Wright (30 min). 4315
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 3686
20.00 Archimède. L'énergie, moteur de la vie ; nature morte ; radar de l'espace : le nouveau tandem de satellites ERS 1 et 2 ; bibliographie (30 min). 3529
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : EN VOTRE ÂME ET MAUVAISE CONSCIENCE
Documentaire de Patty Villiers et Karin Anska (60 min). 5912792
Etre juré d'assises est un devoir civique auquel nous pouvons tous être confrontés. Six hommes et trois femmes retracent le procès douloureux d'un homme accusé du meurtre de sa femme.

21.45

SOIRÉE THÉÂTRE
21.46 Légendes de la forêt viennoise. Pièce d'Odon von Horvath, mise en scène d'André Engel (119 min). 108730614
Vienne, 1931. Une femme, rejetée par son père, se retrouve seule, pauvre et abandonnée avec son bébé après avoir quitté son mari pour un bon-à-rien. Dénonciation de la méchanceté et de la bêtise humaine dans un monde en crise.
23.45 Maria Casarès. Documentaire de Fabienne Pascaud et Jacques Malaterre (1991, 55 min). 641315
0.40 Fiorile ■ ■ Film franco-italien de Paolo et Vittorio Taviani avec Claudio Bigagli (1992, v.o., 118 min). 5078518 *Rediff. du lundi 20 mai.*

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [1/2].
13.25 Mais qui veut tuer ma femme ? Téléfilm de Paul Schneider (90 min). 9812678
Après avoir échappé plusieurs fois à une mort accidentelle, une femme convaincue que son mari essaie de la tuer s'enfuit de son domicile.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 ▶ Indaba. L'adoption.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Le Magicien.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior.

20.50

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série. Avec Dean Cain, Teri Hatcher.
Ultra Woman (70 min). 130155
Superman papa (60 min). 89452

23.00

LES ÉMOIS DU CŒUR
Téléfilm de Lou Antonio, avec Sonia Braga, Will Keaton (88 min). 9131773
Deux adolescents texans comptent découvrir les délices de l'amour chez une prostituée qui fut la muse de leur oncle, récemment décédé. Mais la femme s'est reconvertie depuis dans l'élevage de chevaux et les voilà bientôt engagés comme ouvriers agricoles.
0.35 Les Documents de Zone interdite. *Papa, maman, le fric et moi* (rediff.).
2.30 Best of 100 % français. Musique. 4.05 Ophélie Street. Magazine. 5.00 Culture pub. Magazine (20 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Amants *de Rivière-Rouge.* Téléfilm d'Yves Boisset (145 min). 3145686
16.10 Blue Chips. Film de William Friedkin (1994, 104 min). 8879805
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT ■ ■
Film britannique de Mike Newell avec Hugh Grant, Andie MacDowell (1994, 113 min). 113082
22.30 Flash d'information.

22.35

EXOTICA ■
Film canadien d'Atom Egoyan (1994, v. o., 99 min). 8380808
Ce film est un puzzle de relations entre gens frustrés, dans une atmosphère dont l'étrangeté peut paraître artificielle.
0.15 Dellamorte Dellamore ■ Film franco-italien de Michele Soavi (1995, v. o., 99 min). 4049088
1.55 Le Dernier Tinigua. Documentaire de Yves Billon et Mylène Saulois (54 min). 9281402
2.50 Surprises. (10 min.).

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. Autour du centre Alias, centre de culture scientifique.
21.32 Grand Angle. (rediff). Une nuit au Sleep-in. Avec Jean-François Solal et Anna Fradet.
22.40 Nuits magnétiques. Derrière le tableau noir, souvenirs d'écoliers (1).
0.05 Du jour au lendemain. Cornelius Castoriadis (La Montée de l'insignifiance). 0.50 Coda. Musiques à Kansas City (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le bon plaisir de Jean-Jacques Lebel ; 3.30, Métiers oubliés de Paris ; 4.00, Entretiens : Pierre Mac Orlan (2) ; 4.58, New York, stéréo couleurs (5) ; 5.56, Ceux du Goulag (5).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 18 mai, à la Cité de la musique de La Villette, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Heinz Holliger : Symphonie n° 70, de Haydn ; Concerto pour piano, cordes et percussion, de Veress ; Introduction et allegro de concert pour piano et orchestre op. 134, de R. Schumann ; Symphonie de chambre, transcription du Quatuor à cordes n° 4 de Chostakovitch, de Barchaï.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Rondes nocturnes pour violon, violoncelle et piano, de Burgan, par le Trio Henry ; Œuvres de Reibel.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms : Quintette pour clarinette et cordes *op. 115, par le Quatuor* Juilliard ; Liebeslieder-Walzer op. 52 (extrait).
0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Bach (Etats-Unis), Broqua (Italie), Reinhardt (France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 février, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre symphonique de Pittsburgh, dir. Lorin Maazel. Concerto pour orchestre, de Bartok ; Symphonie n° 3 Héroïque, de Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite). Archives : Le pianiste Robert Casadesus. Fantaisie op. 17 (enregistrement Amsterdam 1960), de R. Schumann ; Concerto pour deux pianos K 365, de Mozart, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugene Ormandy, Robert et Gaby Casadesus, piano ; Œuvres de de Debussy. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 16/5/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 15/5/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Gustave Caillebotte. Ou les Aventures du regard.
21.35 A l'Est, du sang *sur la neige.* [1/10] Le soleil se couche.
22.30 Souriez, vous êtes exploités.
23.00 Premiers mètres. Fragments perdus d'images retrouvées.
23.15 Plus légers que l'air. *[4/6] Cap au nord (50 min).*

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Le Dernier Tango à Paris ■ ■ ■ Film de Bernardo Bertolucci (1972, v.o., 125 min) 52782781

France Supervision

20.30 La P'tite Arnaqueuse. Film de John Hughes (1991, 90 min) 92861228
22.00 Cyclisme.
22.25 Concert : Charlie Daniels. Enregistré à Disneyland Paris (55 min). 85743978
23.20 Cap'tain Café (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Haut-le-Vent ■ Film de Jacques de Baroncelli (1942, N., 75 min) 15078150
21.45 La mort n'était pas au rendez-vous ■ ■ *Film de Curtis Bernhardt* (1945, N., v.o., 85 min) 41085082
23.10 Bertrand, Cœur de Lion ■ Film de Robert Dhéry (1950, N., 100 min) 61062266

Ciné Cinémas

20.30 La Drôlesse ■ ■ *Film de Jacques Doillon (1979,* 85 min) 83916082
21.55 Kuffs. Film de Bruce A. Evans (1993, v.o., 100 min) 36897131
23.35 Light of Day ■ Film de Paul Schrader (1987, 105 min) 38553518

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. La chaise vide.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Le tueur de l'Orient.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. La veuve en blanc.
22.30 Les Contes de la crypte. Des pompes très funèbres.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Le masque.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. *Celui qui est verni.*
21.25 Cambouis.
22.20 Chronique bakélite.
22.25 Earth Two. Restriction d'eau.
23.15 Angela, quinze ans. A la recherche du père idéal.
0.00 Absolutely Fabulous. Une si belle amitié.
0.30 Country Box.
1.00 The Muppet Show. Invitée : Brooke Shields.
1.25 Le Temps des as (25 min).

Eurosport

12.00 Tennis. En direct. Coupe des Nations à Düsseldorf (Allemagne, 300 min). 22725824
19.55 Football. En direct. Championnat de France D2 : 42e journée (125 min). 1338204
22.00 Basket-ball. Championnat de France : Pau-Asvel.
23.30 En route pour l'Euro 96.
0.30 Snooker. Stephen Hendry-Jimmy White (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Saturn 3. Film de Stanley Donen (1980, 95 min). Avec Kirk Douglas. *Fantastique.*
22.10 La Septième Aube. Film de Lewis Gilbert (1964, 130 min). Avec William Holden. *Aventures.*
0.35 Black micmac. Film de Thomas Gilou (1985, 90 min). Avec Jacques Villeret. *Comédie.*

TMC

20.35 Les clairons sonnent la charge. Film *de Roy Rowland* (1952, 85 min). Avec Ray Milland. *Western.*

TSR

20.35 La Vengeance d'une blonde. Film de Jeannot Szwarc (1994, 100 min). Avec Christian Clavier. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

L'Europe et son histoire

Fait de raison plus que d'enthousiasme, le projet européen est devenu l'horizon politique des peuples du continent. Non sans drames, mais quel chemin parcouru en cinquante ans !

TORTUEUSE, incertaine, faite de compromis plus que d'envolées, de raison plus que d'enthousiasme, l'histoire de la construction européenne n'a rien d'une épopée. Mais, depuis cinquante ans, cette œuvre est la nôtre. Inscrite déjà dans le passé, omniprésente dans notre quotidien, elle est aussi notre horizon, celui de la monnaie unique et, à plus long terme, de l'élargissement de l'Union à l'est du continent.

Retrouver et mettre à jour les lignes de force politiques, économiques, sociales de cette entreprise menée d'abord à six, puis à neuf, à douze et maintenant à quinze : tel est l'objet de la série *Europe, notre histoire* entièrement réalisée à base d'images d'archives par Jean-Michel Meurice et François Féron. Trois volets diffusés par Arte dans « Les mercredis de l'histoire » : *1945-1955, une paix de charbon-acier* le 22 mai, *1955-1968, non, non et non* le 29, et *1968-1995, la fin des glorieuses*, le 5 juin.

Que retenir d'une aussi vaste fresque, hélas ! trop rapidement, et donc, parfois, trop sèchement brossée ? D'abord, car c'est en fin de compte l'essentiel, le postulat de départ : *« Plus jamais ça ! »* Un demi-siècle après la fin de la seconde guerre mondiale et la libération des camps nazis, il fallait rappeler ce serment formulé, sur les décombres d'un continent exsangue, par les fondateurs de la nouvelle Europe, au premier rang desquels se détache la figure prophétique de Jean Monnet.



Depuis la création du Marché commun en 1957, le projet européen, c'est, avant toute chose, cet engagement pour une réconciliation entre nations séculairement opposées entre elles, le refus de la haine, du racisme, du totalitarisme. Jacques Delors, qui présida la Commission de Bruxelles de 1985 à 1995, a raison, en conclusion, de le souligner. L'impuissance à enrayer la guerre en Yougoslavie, avec ses camps de concentration et son cortège de massacres *« ethniques »*, tragique résurgence de temps honnis, fut pour l'Europe, au cours des cinq dernières années, un échec politique et moral d'autant plus douloureux. La revanche des nations, c'est la négation de l'Europe.

Plutôt que de s'en tenir à un strict récit chronologique des événements – impossible, au demeurant, à observer jusqu'au bout –, les auteurs de la série auraient dû, sans doute, s'attacher davantage à suivre la persistance dans la durée de ces lignes de résistance nationales : du rejet de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954 par le Parlement français au dénigrement systématique du traité de Maastricht, en passant par le blocage gaulliste des institutions communautaires dans les années 60 au nom de l'Europe des patries, ces intérêts drapés jusqu'à l'excès dans le drapeau national n'ont cessé de contrecarrer les efforts de rapprochement des Etats et de convergence de leurs économies.

Au risque de noircir le tableau, Jean-Michel Meurice et François Féron accordent une attention suivie aux conséquences sociales des mutations industrielles et de la modernisation des campagnes au cours de cette période. Certes, avec ses dix-huit millions de chômeurs, l'Union européenne encourt, à juste titre, bien des reproches. Mais notre situation d'Européens est-elle globalement pire que celle des habitants des autres régions de la planète ? Première puissance commerciale du monde, l'Europe d'aujourd'hui peut-elle vraiment se résumer au *« temps des nouveaux pauvres »* ou encore au *« temps des marées noires »* ? Reprendre des formules aussi simplificatrices, c'est à coup sûr alimenter la grogne diffuse qui fait de l'Europe le bouc émissaire de tous les maux possibles et imaginables. Oui, l'Europe reste à faire, oui, c'est une idée neuve et fragile. Mais, en dépit de tout – erreurs, atermoiements, faiblesses –, quel chemin déjà parcouru !

Manuel Lucbert

★ « Les mercredis de l'histoire » : *Europe, notre histoire*, mercredi 22 mai ; Arte à 20 h 45 ; 2ᵉ volet, le 29 mai ; 3ᵉ volet, le 5 juin.

Mongol *par Agathe Logeart*

AU DIABLE les grincheux ! Aux oubliettes, les cyniques d'habitude, les sceptiques professionnels, les rétrécis du sentiment, les amputés de la tendresse ! On leur laisse volontiers leur condescendance ricanante et leurs blagues qui ne font rire que leurs égaux en sécheresse.

Quand ont été prononcés les noms de Daniel Auteuil et de Pascal Duquenne, lauréats jumeaux du prix d'interprétation masculine du Festival de Cannes, quand ces deux-là sont venus recueillir leurs parchemins noués de satin rouge, vacillant sous les applaudissements, eh bien !, tout bêtement, tout rondement, on a été heureux. D'un bonheur personnel, intime. Et, pourtant, on ne connaît ni l'un ni l'autre. On n'a pas vu leur film, *Le Huitième Jour*. On le verra peut-être, ou peut-être pas. C'est sans importance. Leur prix est un cadeau, qui dit merde à l'indifférence. Qui claque comme un baiser et chasse d'un revers de main toute la bêtise, tout l'égoïsme, tous ces yeux baissés, ces regards détournés sur le passage de ceux *dont on dit en enrobant les mots* dans le papier de soie hypocrite des expressions contournées qu'ils *« ne sont pas comme tout le monde »*.

Pascal Duquenne est mongolien. Et il est comédien. Il est un mongolien comédien. Autant dire un OVNI au temple de la frime et du paraître, des lunettes noires sous les projecteurs, des robes longues qui dénudent plus qu'elles n'habillent. Depuis l'ouverture du Festival de Cannes, la main dans la main de son partenaire, le bras de son metteur en scène passé autour de son cou, avec cette manière pataude qu'ont parfois les hommes entre eux, on l'a vu partout. Les interviews, telles qu'elles sont ordinairement menées dans les journaux télévisés, avec questions, réponses et oreillettes, ne sont pas son fort. Les journalistes, pas toujours très à l'aise, lui reposaient en boucle des questions toujours semblables. Ses amis le protégeaient, l'aidaient quand il peinait. Autour de lui, contre les risques de l'exhibition, ils avaient placé des barrières d'amitié et de chaleur. On craignait bien un peu de rester collé dans l'eau sucrée des bons sentiments. Mais petit à petit, à la méfiance du début, au risque de la lassitude, a succédé un curieux compagnonnage. *Pascal Duquenne* nous devenait familier. Lui, l'étrange, le *mongol*, comme il dit, avait réussi à nous donner envie d'être son copain.

Et puis vint ce prix. Et cette bouffée de plaisir imprévu qui s'ensuivit. De quoi étions-nous heureux, tout à coup ? De son plaisir à lui ? De celui de ses *amis ? Ou du miroir qui nous était* alors tendu, de notre indifférence expiée, chassée comme une faute enfin pardonnée ? Si nous trouvions là pareille joie, sans doute *est-ce parce qu'au plus profond* de nous-même, la plupart du temps si avares de notre générosité, nous assistions à un événement rare, celui d'une bonne action en direct, qui, sans qu'il nous en coûte, nous éclaboussait de son éphémère pureté.

Laisserait-elle des traces, ou n'était-elle qu'une bulle de savon ? C'est là *toute la question...*

MERCREDI 22 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. *Maigrir à tout prix.* Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
16.00 Club Dorothée.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. L'arme volée. Série.
18.00 Sydney Police. Cas de conscience. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
En direct. Finale de la Ligue des Champions : Juventus de Turin-Ajax Amsterdam à Rome ; 20.30, Coup d'envoi ; 21.15 ; Mi-temps, Météo ; 21.45, 2ᵉ période ; Remise de la coupe (135 min). 58229984
Le club néerlandais conservera-t-il son trophée ?

22.35

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Routières au long cours (60 min). 7502898
Portraits de trois femmes routiers dans le transport international.
23.35 Ushuaïa. Les Marquises. Les pêcheurs de percebes ; Voile de fer au Botswana ; Césaré (65 min). 7762484
0.40 Journal, Météo.
0.50 et 4.40 Mésaventures. 1.15 et 1.50, 2.50, 3.50 TF 1 nuit. 2.00 Histoire des inventions. 3.00 Concert Claude Kahn. Œuvres de Schumann, Chopin, Liszt. 4.05 et 5.10 Histoires naturelles. 4.35 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.20 et 4.25 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.45 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Derrick. Le sous-locataire. Série.
15.00 Le Renard. Tout ou rien. Série.
16.00 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.25 Flic à tout faire. Série.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un nuage en fleurs.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Invitées : Danièle Gilbert, Pierrette Brès.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

CŒUR À PRENDRE
Téléfilm de Christian Faure, avec Christine Boisson, Pierre Curzi (110 min). 8325822
Pour ne pas heurter sa famille, une lycéenne cache sa liaison amoureuse avec un jeune Africain, immigré clandestin.

22.45

BAS LES MASQUES
La prison a marqué ma vie : et pourtant...
Reportages : les six jours de tous les dangers ; Punir et reconstruire ; Prison mixte ; Un lieu nommé Copainville (105 min). 4852990
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. La revue *Les Temps Modernes*. Avec C. Lanzmann, P. Vidal-Naquet, B. Poirot-Delpech, R. Redeker, J.-F. Louette... (80 min). 3545025
2.30 Histoires courtes. Chasing Marc Behm, d'Olivier Bourbeillon. 3.10 Emissions religieuses (rediff.). 4.15 24 heures d'info. 4.55 *Outremers* (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy.
13.40 Télétaz.
14.40 Félix le chat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Je passe à la télé.
16.35 Popeye. Dessin animé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Naufragé volontaire*, d'Alain Bombard.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
En collaboration avec le magazine *La Vie*. Neuf millions de bénévoles. Invités : Daniel Prévost ; Marie-France Botte, Caroline Demoulain, Monica Giquel, Mme Pourgeoise, Edith Archambault (115 min). 283735
22.45 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
George Bernard Shaw (50 min). 8674193
Si l'œuvre de George Bernard Shaw est considérable (5 romans, 57 pièces, plus de 5 000 critiques artistiques, un traité d'économie politique...), sa très longue vie est tout aussi étonnante.
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 1.05 Les Incorruptibles. Porte-tête. Série. 1.55 Musique Graffiti. *Sonate D 784, 2ᵉ et 3ᵉ mouvements*, de Schubert, par Guido Bottaro, piano (15 min).

La Cinquième

13.25 Attention santé. L'appendicite. 13.30 Demain le monde. Alimentation. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Philippe Douste-Blazy. 15.00 Pareil pas pareil. Paris. 15.30 *Un temps pour la danse.* Chorégraphier [9/10]. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 Les Enfants de John. 16.35 Alf. 17.30 Latitude Sud. Le Sénégal. 17.55 Planète blanche. Spitzberg : passion glacée. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [42/51]. La Suivante ! de Frank Wisbar, avec June Havoc, Victor Jory (30 min). 7261
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 6532
20.00 Les hirondelles font le printemps. Documentaire de Chris Knight et Terry Andrewartha (30 min). 3445
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire [1/3]. Europe, notre histoire : 1945-1955, une paix de charbon-acier, de J.-M. Meurice et F. Féron (60 min). 5989464
A partir d'archives, Europe, notre histoire, *retrace les principales étapes politiques mais aussi sociales de la construction européenne, du plan Marshall à la monnaie unique.*
● Lire ci-dessus.

21.45

▶ MUSICA : CHRISTOPHE COIN, LE MUSICIEN
Documentaire de Hugo Santiago (90 min). 3709087
Avec le chef de l'Ensemble baroque de Limoges.
23.15 Pot-Bouille ■ ■ Film français de Julien Duvivier avec Gérard Philipe (1957, N., 110 min). 1849648
Logé à l'étage des bonnes, dans un immeuble bourgeois de la rue de Choiseul dont il surprend tous les secrets, un commis de magasin se sert des femmes pour son plaisir et son ascension sociale. Dialogues d'Henri Jeanson, mise en scène enlevée et Gérard Philipe dans l'un de ses meilleurs rôles.
1.00 Double Jeu. Téléfilm de Christopher Morahan, avec Patricia Hodge, Michael York (rediff., 110 min). 1694613

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie [2/2].
13.25 M 6 Kid. Les insectes. Kidimot : clémentine. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Creepy Crawlers ; 14.25, Les Rockamis ; 14.55, Creepy Crawlers ; 15.25, Gadget Boy ; *15.50, Highlander.*
16.25 Hit Machine.
17.00 et 0.40, 3.40 Fanzine. Spécial Irlande.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Série.
19.00 Le Magicien. Série. Le hogi et la commissaire.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. *Liaison Rhin-Rhône : un faux nez écologique ?*

20.45

UNIS POUR LE PIRE
Téléfilm [1 et 2/2] de Jeff Bleckner, avec Kelly McGillis, Harry Hamlin [1/2] (87 min). 734358
[2/2] (88 min). 542990
Un homme voit ses proches mourir assassinés les uns après les autres. Il en arrive à suspecter son ex-femme qui, atteinte d'une maladie du système nerveux, est devenue irascible, jalouse et violente. La vie de leurs enfants, confiés à la garde de leur mère après le divorce, n'est-elle pas en danger ?
0.15 Fantasmes. Gina.
1.20 Best of pop-rock.
2.50 Culture pub. Magazine. 3.15 E = M 6. Magazine. 4.30 Culture rock. Magazine. AC/DC (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire.
15.05 Le Journal du cinéma (rediff.).
15.10 L'Ange guitare. Téléfilm de Will Dixon, avec Nicholas Campbell (92 min). 5431754
16.45 Basket américain. Match de la NBA.
17.55 L'Histoire sans fin. Dessin animé. Périline.
▶ *En clair jusqu'à 21.00*
18.32 La Coccinelle de Gotlib. Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Paco Ignacio Taibo II, Caroline Simonds.
20.30 *Le Journal du cinéma.*

21.00

UNE ÉPOUSE TROP PARFAITE ■
Film de Nicholas Kazan (1994, 100 min). 4687551
Un film noir assez troublant même s'il ne fait pas le poids par rapport aux grands classiques du genre.
22.40 Flash d'information.

22.45

LE MONSTRE ■
Film de Roberto Benigni (1994, v.o., 107 min). 4855087
La police italienne ayant identifié un tueur en série par un portrait-robot, une auxiliaire accepte de servir d'appât au maniaque. Réalisation moyenne mais, devant la caméra, Roberto Benigni fait des étincelles.
0.35 Vanya, 42ᵉ rue ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1994, v.o., 116 min). 8495358
2.30 Blue Chips. Film de William Friedkin (1994, v.o., 104 min). 3653445

Radio

France-Culture

20.30 Tire ta langue. Les dernières parutions sur la linguistique.
21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Du côté de la francophonie (3).
22.40 Nuits magnétiques. Derrière le tableau noir, souvenirs d'école (2).
0.05 Du jour au lendemain. François Dagognet (Cheminement - Pour une philosophie de la maladie). 0.50 Coda. Musiques à Kansas City (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens : Arthur Adamov ; 2.59, *Le temps vivant*, d'Arthur Adamov ; 4.04, *Le bon plaisir* de Maurice Tubiana.

France-Musique

20.00 Concert. *L'Association française pour le patrimoine musical.* Donné le 22 février, salle Gaveau à Paris, par le Quatuor Mosaïques : Chants de l'âme, de Greif ; Œuvres de Milhaud, Vierne.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ascione, Tchaiaev.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Franck, Fauré.
0.00 Jazz vivant. Concert donné les 28 mars et 11 avril, au studio Charles Trénet de Radio-France, par le Septette de Jean-Loup Longnon, trompette, avec Flavio Boltro, trompette, Carl Schlosser et Guillaume Naturel, saxophones, Hervé Sellin, piano, Christophe Wallemme, contrebasse, François Laudet, batterie, et le Quintette d'Antoine Illouz, trompette, avec Benoît Paillard, piano, Olivier Louvel, guitare, Laurent Cannuzat, basse, Luis Augusto Cavani, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 janvier, au Théâtre de la Ville, par Il Seminario Musicale, Véronique Gens, soprano, Gérard Lesne, contralto, Peter Harvey, basse. Médée à Corinthe, de Caldara ; Sonate d'église op. 1 nº 1, de Corelli : Œuvres de Clerambault, Galuppi.
22.20 Les Soirées... (suite). Estrella de Soria, de Berwald, par le Chœur de Chambre de Malmö et l'Orchestre symphonique d'Helsingborg, dir. Stig Westerberg, Lena Nordin (Estrella), Katarina Dalayman (Zulma), Stephen Smith (Salvatera), Anders Lorenzson (Muza), Ulric Andersson (Sambrano). *0.00 Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Yves Robert
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Feu de la Terre. De Pierre Willemin. [3/6] Le triangle de l'Afar.
23.35 Pulsations.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Volga, Volga.
● Le Monde daté jeudi 23.
21.25 Kokoro, l'âme du Japon. *[3/10] Bushido, la voie du guerrier.*
21.55 Gustave Caillebotte. Ou les Aventures du regard.
23.00 A l'Est, du sang sur la neige. [1/10] Le soleil se couche.
23.50 Souriez, vous êtes exploités. (35 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Sim.
23.55 Paris dernière (125 min).

France Supervision

20.30 Billard artistique.
22.00 Cyclisme.
22.25 Passageways. De C. Asscher.
22.50 Parcours avec Marguerite Gentzbitten.
23.15 Opéra : Pelléas et Mélisande. En cinq actes de Claude Debussy *(160 min).* 58020700

Ciné Cinéfil

20.30 Toto Tarzan. Film de Mario Mattoli (1951, N., 85 min) 83981398
21.55 Allez coucher ailleurs ■ ■ Film de Howard Hawks (1949, N., v.o., 105 min) 38883174
23.40 La révolte est pour minuit. Film de R. G. Springsteen (1958, N., v.o., 80 min) 65881532

Ciné Cinémas

20.30 Naked ■ ■ *Film de Mike Leigh* (1992, 130 min) 20852358
22.40 Mélo ■ ■ Film d'Alain Resnais (1986, 105 min) 70363848
0.25 Stars profiles : Robin Williams.

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Tante Evelyne.
20.45 San Ku Kai. Vampirement vôtre ; La grande sécheresse.
21.40 (et 1.10) Wolff, police criminelle. Bas les masques.
22.30 Les Contes de la crypte. Le canyon de la mort.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Le sous-marin.
23.45 Les Anges de la nuit. La valse du collier.
0.45 Vive la vie (25 min).

Canal Jimmy

20.00 Batman. *Poker pour un Joker.*
20.30 Angela, quinze ans. A la recherche du père idéal.
21.15 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Le suicide.
22.35 Friends.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.10 Absolutely Fabulous.
23.40 T'as pas une idée ? Invité : *Philippe Labro.*

Eurosport

12.00 Tennis. En direct. Coupe des Nations à Düsseldorf (Allemagne, 300 min). 22792396
19.30 Formule 1 Magazine.
20.00 Monster Truck.
21.00 Boxe.
22.00 Sumo.
23.00 Karaté (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

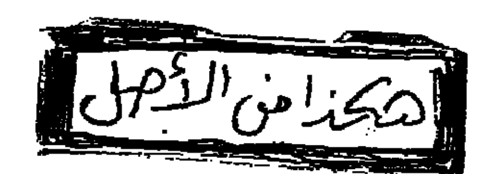
RTL 9

22.25 Une sale affaire. Film d'Alain Bonnot (1980, 100 min). Avec Victor Lanoux. *Policier.*
0.20 La Septième Aube. Film de Lewis Gilbert (1964, 120 min). Avec William Holden. *Aventures.*

TMC

22.30 Les P'tits Vélos. Film de Carlo Mazzacurati (1989, 90 min). Avec David Toscello. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MERCREDI 22 MAI 1996

Maquis

par Pierre Georges

C'EST TOUT UN ART d'indisposer ses juges. Et Alain Carignon s'y entend. Voilà un homme condamné en première instance et qui fait, fort normalement, appel. Le droit, après tout, n'est pas fait pour les juges, mais pour les justiciables.

C'est la règle du jeu. L'appel est un recours. On peut espérer qu'une seconde instance infirme, atténue, voire annule la sanction pénale prononcée par la première. On peut aussi craindre qu'elle ne la confirme ou l'amplifie. Des évidences, en somme. Faire appel, c'est demander à être rejugé au motif qu'on estime avoir été mal jugé. On s'en voudrait d'enfoncer ainsi des portes et des codes ouverts, n'était le comportement du justiciable Carignon lui-même. Qu'a fait l'ancien ministre de la communication devant la Cour d'appel de Lyon, lundi ? Tout ce qu'il faut pour retarder un procès qu'il a lui-même sollicité. Ses défenseurs ont usé et abusé des artifices de procédure, de tous les moyens de droit pour tenter de différer l'échéance au maximum.

Le droit les y autorisait. Et on peut même supposer qu'en soulevant certains arguments, les défenseurs d'Alain Carignon espéraient voir la seconde instance les intégrer comme éléments nouveaux. Mais encore convient-il de ne pas faire de la procédure comme l'on prend le maquis. Indéfiniment. En donnant notamment l'impression de prendre une Cour d'appel pour ce qu'elle n'est pas, une simple Chambre de retardement des échéances. Et en faisant savoir, d'ores et déjà, qu'on irait en cassation au cas où...

On a vexé des magistrats pour moins que cela ! Et l'avocat général, tout à son affaire, en salivait presque, citant les bons auteurs : *« C'est à croire que Dostoïevski se trompait quand il disait que l'attente du châtiment est plus insurmontable que le châtiment lui-même. »*

C'est à croire, surtout, qu'Alain Carignon et ses amis se trompent, dans l'illusion que l'on peut, par des artifices de droit ou des manifestations de salle des pas perdus, inverser le cours du droit. Voulue à son initiative, ou bien malgré lui, la manifestation des pro-Carignon au palais de justice de Lyon, avec pancartes et pompom électeurs, a été profondément déplacée. On a vu ailleurs, à Valenciennes notamment, que ces initiatives « spontanées » à l'intention essentielle des médias avaient surtout le don d'exaspérer les magistrats.

Tout à son désarroi, ou à son inquiétude, Alain Carignon a commis ou laissé commettre là une faute de goût assez ordinairement partagée par les politiques dans leurs démêlés judiciaires : instaurer une sorte de ménage à trois, *via* la télévision, entre la justice, l'opinion présumée publique et l'homme public. Faire en sorte que parallèlement aux magistrats côté Cour, une manière de claque populaire officie côté Jardin pour scander les mérites extrêmes et l'innocence avérée du prévenu.

Cette fidélité du dernier carré des partisans a certes le côté touchant du soutien amical dans l'épreuve. Mais elle a aussi cet aspect boomerang de la bonne grosse et vieille ficelle. Défiler dans le palais de justice de Lyon avec des panneaux du type *« Procès Carignon, procès politique »* n'était pas d'une suprême habileté. Les magistrats d'une Cour d'appel, eux, aiment surtout à considérer qu'ils disent simplement le droit. Même commun.

Le nombre de décès dus à la drogue en France est en diminution

La consommation d'ecstasy progresse, celle de crack reste modérée

SELON LE RAPPORT de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCTRIS), établi à partir des données des services des douanes, de la gendarmerie et de la police et rendu public mardi 21 mai, quatre-cent-soixante-cinq personnes sont mortes en 1995 (-17,5 % par rapport à 1994) à la suite de surdoses de drogues ou d'accidents immédiatement liés aux conditions d'administration de stupéfiants. L'héroïne reste la première cause de cette mortalité, avec 388 décès, mais un nombre accru de morts sont désormais liées à une consommation abusive et cumulée d'héroïne, d'alcool et de médicaments. Ainsi 68 usagers de drogues sont-ils directement morts après avoir massivement absorbé des médicaments tels que, notamment le Rohypnol et le Temgésic. Cette tendance nouvelle semble correspondre au développement de toxicomanies de la misère, observées notamment par les organisations humanitaires qui, dans les grandes villes, accueillent les sans-abri et les gens en perdition.

Des profils de toxicomanes sont esquissés par le rapport de l'OCTRIS, sur la base des interpellations pour usage et usage-revente de stupéfiants – qui ne donnent évidemment qu'un reflet partiel de la réalité. Le nombre des arrestations a continué de progresser en 1995 pour les principaux types de produits consommés : le cannabis (41 711 interpellations, + 27,6 %), l'héroïne (17 356 cas, + 1,2 %), la cocaïne et le crack (1 374 cas, + 7,5 %), l'ecstasy (1 122 cas, + 68,7 %).

La population des consommateurs de cannabis semble jeune (77,8 % des interpellés ont moins de vingt-six ans) et présente une relative insertion dans la vie active (18 % exercent une activité salariée, 19 % sont étudiants ou militaires du contingent). Le consommateur type d'héroïne apparaît plus âgé (57,5 % ont plus de vingt-cinq ans) et n'exerce aucune activité professionnelle (80 % des cas). S'agissant de la cocaïne, la rareté des interpellations – 847 cas, un chiffre sans commune mesure avec les volumes saisis – pourrait correspondre à des personnes bien insérées et attirant peu l'attention des services répressifs. Toutes drogues confondues, Paris et la petite couronne gardent la première place pour le nombre d'interpellations, suivis de près par la région Nord.

RECUL DES SAISIES

Du côté du trafic, l'année 1995 s'est caractérisée par un recul sensible des saisies par rapport à 1994, qualifiée *« d'année record »* par l'OCTRIS. Plus de quarante-deux tonnes de cannabis ont été saisies (-27 %), ainsi que 865 kilos de cocaïne (-82 %), 499 kilos d'héroïne (-24,5 %), 104 kilos d'amphétamines (+ 30 %) et quelque 273 000 doses d'ecstasy (+ 7 %). Le rapport de l'OCTRIS n'explique pas si la baisse constatée est due à une diminution des affaires de « livraisons contrôlées » qui, naguère, avaient permis aux douaniers de réaliser quelques spectaculaires découvertes de chargements dépassant une tonne. En 1995, un peu plus de sept mille trafiquants nationaux et internationaux, dont une majorité de revendeurs locaux, ont été interpellés en France (3 395 pour héroïne, 2 986 pour cannabis).

Prédit par les services américains à la fin des années 80, le déferlement du crack sur la France n'a pas eu lieu. L'usage de ce dérivé de la cocaïne a certes connu une assez forte expansion à Paris et dans la petite couronne, mais les chiffres restent modestes (527 interpellations de personnes souvent en situation de grande précarité, pour un total de 8,6 kilos de crack saisis). La consommation d'ecstasy semble, elle, en forte expansion (1 122 interpellations opérées généralement à l'occasion de soirées *« rave »*) dans une population ressemblant à celle des usagers de cannabis, notamment par sa jeunesse (76 % de moins de vingt-six ans).

Erich Inciyan

En provenance des Pays-Bas et du Maroc

Le royaume chérifien demeure le principal pays de production pour la résine de cannabis saisie en France (26,4 tonnes, soit 67,3 % du total). Les Pays-Bas, pour leur part, sont toujours le premier pays d'acquisition de l'héroïne (290 kilos, soit 58 % des 499 kilos d'héroïne saisie en France) qui, produite dans des pays tiers, est acheminée en France via Rotterdam ou Amsterdam.

La France demeure, elle, un pays de transit de l'héroïne vers l'Espagne et le Portugal (un tiers des quantités saisies dans l'Hexagone étaient destinées à ces deux pays). Signe des préoccupations françaises, les Pays Bas sont le seul pays à avoir eu droit, dans le rapport de l'OCTRIS, à un chapitre distinct.

« Charlie-Hebdo » a été condamné à deux reprises pour diffamation et injure

LA DIRECTION de l'hebdomadaire satirique *Charlie-Hebdo* n'apprécie pas les diverses condamnations judiciaires prises à son encontre. Elle estime que les deux dernières décisions de justice dont le journal a fait l'objet, au mois de mai, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, montrent *« qu'aujourd'hui, en France, le droit à la satire est mort »*.

La première condamnation pour diffamation a été prononcée, jeudi 9 mai, à la suite d'une plainte du maire (Front national) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier. Ce dernier mettait en cause trois dessins publiés par l'hebdomadaire dans son édition du 13 septembre 1995. Ces caricatures étaient consacrées à la ville de Toulon et, notamment, à la mort mystérieuse de Jean-Claude Poulet-Dachary, premier adjoint du maire, dans la nuit du 28 au 29 août 1995.

« DIFFAMATION MANIFESTE »

Le tribunal a relaxé le journal pour deux d'entre eux : le premier, un dessin de Cabu, faisait état d'une ville *« dirigée par un déserteur »* ; le second concerne un dessin relatif au nettoyage de la ville. En revanche, le tribunal a condamné le journal dirigé par Gébé pour diffamation publique en se fondant sur l'expression *« mufiée de soudards »* insérée dans une légende accompagnant une série de dessins mettant en scène les lieux que fréquentait, à Toulon, Jean-Claude Poulet-Dachary. Pour le tribunal, l'expression *« mufiée de soudards »* se réfère *« à un individu grossier et indélicat, à un homme de guerre brutal »* de telle sorte qu'elle comporte *« une diffamation manifeste »*.

La seconde condamnation a été prononcée le 14 mai pour *« injure »* à l'égard de Jean-Marie Lejeune, membre du Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers. *Charlie-Hebdo* a été condamné à payer 74.000 francs au total pour ces deux condamnations qui doivent faire l'objet d'une publication judiciaire dans la presse.

Les responsables de l'hebdomadaire satirique se défendent d'avoir, dans les dessins ou articles incriminés, fait usage de figures de style ordurières, machistes ou racistes. En revanche, la direction estime qu'*« on peut voir dans ces deux condamnations le désir délibéré de couler un journal satirique »*. *« S'attaquer à la métaphore, c'est s'attaquer au droit d'écrire »*, assure un responsable pour qui *« la liberté d'expression s'arrêtera désormais où les comiques télévisuels le décideront »*.

Y.-M. L

DÉPÊCHES

■ **LIBAN : le général Michel Aoun, ancien premier ministre libanais** en exil en France depuis cinq ans, a affirmé, mardi 21 mai, que les forces de l'ordre avaient investi, à l'aube, sa propriété de la région parisienne, pour l'empêcher de se rendre à Strasbourg, où il souhaitait participer à une réunion de parlementaires européens. *« Ils ont bloqué l'accès de la propriété en investissant son pourtour, effectué un cercle de barrage à 5 km autour de Haute-Maison »*, localité de Seine-et-Marne où réside le général. *« Les trois portes d'entrée de la maison ont également été bloquées »*, a-t-il précisé dans un entretien téléphonique. Sa présence en France est accompagnée d'une interdiction de s'exprimer en public. – *(AFP.)*

■ **ENVIRONNEMENT : la Seine a été polluée sur 12 kilomètres,** dans le département de l'Essonne, à la suite de l'écoulement d'hydrocarbures d'une barge endommagée, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 mai. Une brèche dans la barge a entraîné le déversement dans la Seine d'hydrocarbures, principalement du gazole. Quelque cinquante sapeurs-pompiers de l'Essonne ont mis en place, durant toute la nuit, deux barrages flottants, à l'écluse d'Evry et au pont de Juvisy. Le Centre opérationnel départemental incendies et secours (CODIS) de l'Essonne a indiqué que la circulation fluviale devait être interrompue une partie de la journée de mardi, pour permettre le pompage de la nappe.

Le bourgmestre de Wolfsburg ne veut pas snober la population de Marignane

BONN
de notre correspondant

Faut-il couper les ponts avec les lepénistes ? Telle est la question que se posent les maires de communes d'outre-Rhin jumelées avec des villes passées au Front national lors des élections de mars 1995. En Allemagne, trois cités sont concernées : Mannheim, partenaire de Toulon, Rastatt, jumelée à Orange, et Wolfsburg, liée à Marignane. Elus et citoyens locaux s'interrogent. Une partie d'entre eux estiment qu'il est inopportun de poursuivre des relations avec les descendants des *« fascistes »*. C'est le cas notamment de Rastatt, et dans une moindre mesure de Mannheim, communes du Bade-Wurtemberg toutes deux dirigées par des maires sociaux-démocrates.

A Wolfsburg, en Basse-Saxe, il en va autrement. Le bourgmestre, Werner Schlimme, soixante et onze ans, chrétien-démocrate, a décidé de respecter contre vents et marées l'esprit du traité de l'Elysée, signé en 1963 par de Gaulle et Adenauer. Peu lui importe la couleur politique de ses partenaires français pourvu que le contact soit maintenu entre les populations. M. Schlimme s'est rendu à Marignane, du 9 au 13 mai, à la tête d'une délégation officielle.

Le bourgmestre de Wolfsburg n'a rien d'un admirateur de Jean-Marie Le Pen. Mais il estime comme beaucoup de ses compatriotes que c'est en répondant aux préoccupations des électeurs de l'extrême droite que l'Allemagne chrétienne-démocrate a réussi à contenir, depuis le début des années 80, le phénomène Republikaner, parti fondé par l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber, qui ne représente aujourd'hui que 1,9 % des électeurs à l'échelle nationale.

A son retour de voyage, M. Schlimme a déclaré : *« Le maire, Daniel Simonpieri, m'a laissé une impression sympathique. »* La *« préférence nationale »*, les mesures discriminatoires à l'égard des immigrés ? *« Bien entendu, je n'ai aucune compréhension pour les extrémistes. Mais j'ai pu constater sur place que lorsque des mesures d'économie étaient adoptées, comme en ce qui concerne les crèches et les cantines, elles touchaient tout le monde et pas seulement les étrangers. Dans le fond, nous faisons à peu près la même chose à Wolfsburg. »* Avant de se rendre en France, le bourgmestre de Wolfsburg confiait : *« Qualifier ces gens-là de nazis, croyez-moi, c'est très abusif. Moi, les nazis, je sais ce que c'est. Adolescent, j'ai été enrôlé dans la Hitlerjugend, alors vous savez... »*

C'est parce qu'il a choisi de respecter le choix démocratique de la population de Marignane que le bourgmestre de Wolfsburg minimise volontairement la portée du changement : *« A Marignane, l'évolution est moins importante qu'à Toulon et à Orange. »* Il n'empêche que cette indulgence laisse perplexe : si M. Simonpieri était citoyen allemand, pourrait-il être membre de la CDU ? On sait que le parti de Helmut Kohl a réussi à éliminer durablement l'extrême droite de la vie politique allemande. Mais il n'en a pas moins choisi, pour y parvenir, d'accueillir en son sein quelques personnalités de la droite « musclée ». Sur une question comme celle de l'immigration, la culture politique allemande a toujours été plus à droite que celle de la France.

Lucas Delattre

Le Sinn Fein fait un geste avant les élections en Irlande du Nord

Gerry Adams se déclare prêt à accepter les principes de désarmement de la commission Mitchell

LONDRES
de notre correspondant

Le chef du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a déclaré, lundi 20 mai, que son mouvement était prêt à accepter les principes de désarmement proposés en janvier par la commission de conciliation présidée par l'ex-sénateur américain Mitchell.

Gerry Adams a déclaré, dans le cadre de la campagne pour les élections générales du 30 mai, destinées à choisir les négociateurs de la paix : *« J'adhérerai aux principes de la commission Mitchell à condition que tout le monde fasse de même et dans le contexte de pourparlers entre toutes les parties »* à la crise nord-irlandaise. Mais ce désarmement ne devra pas être limité à l'IRA, *« il concerne toutes les forces armées »*, y compris les loyalistes protestants et les forces de l'ordre britanniques.

UN ARTICLE DE M. MAJOR

Cette prise de position intervient à un moment où l'on s'interroge sur la position de l'IRA. L'un de ses représentants officieux, Gerry Kelly, a en effet laissé entendre qu'un cessez-le-feu républicain était peu probable avant l'ouverture des pourparlers, prévue le 10 juin. Mais d'autres sources font état d'un débat au sein de l'IRA sur l'opportunité d'arrêter les opérations juste avant ou après les élections. Dans ce contexte, M. Adams pourrait essayer de prendre quelque distance – du moins formellement – avec l'organisation terroriste.

Ces déclarations interviennent quelques jours après la publication, dans un journal de Dublin, d'un article du premier ministre britannique tendant la main au Sinn Fein. John Major avait souhaité que *« le Sinn Fein participe aux négociations, car il peut y apporter une contribution importante »*. Pour contourner l'obstacle du désarmement – que rejette l'IRA et qu'exigent les unionistes protestants –, M. Major avait reconnu que cette question ne devait pas entraver les négociations. Il faudra qu'elle soit résolue au début des négociations (et non plus en préalable) et qu'un accord soit conclu pour *« aller de l'avant sans bloquer les pourparlers »*. M. Adams, d'ordinaire peu complaisant à l'égard du premier ministre, avait salué ses propos.

Le gouvernement britannique a, pour sa part, *« accueilli favorablement »* la déclaration de M. Adams. Il n'en a pas moins répété sa position selon laquelle le Sinn Fein ne pourra être admis aux négociations tant que l'IRA n'aura pas proclamé un nouveau cessez-le-feu. Point de vue partagé par les unionistes qui, comme David Trimble, le chef du Parti unioniste UUP, a qualifié la déclaration de M. Adams de *« bidon »*.

ASSOUPLISSEMENT

M. Trimble n'en a pas moins assoupli sa ligne politique ces derniers jours en reconnaissant que le désarmement de l'IRA pourrait n'avoir lieu qu'après le début des pourparlers de paix et dans un délai de quelques semaines. Quant aux Irlandais et aux Américains, qui continuent de faire pression sur toutes les parties pour qu'elles s'assoient, enfin, autour de la table de négociation, ils se sont également félicités du geste du Sinn Fein.

Patrice de Beer

BOURSE

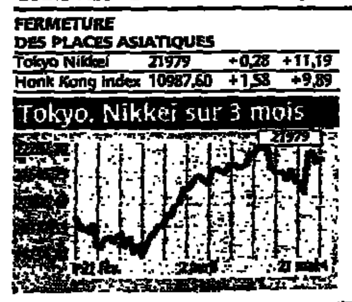
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 21 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21979	+0,28	+11,19
Honk Kong index	10987,60	+1,58	+9,89

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

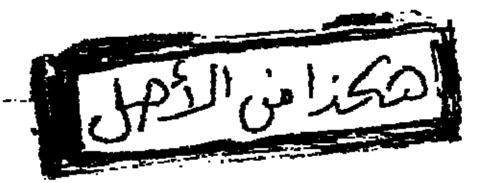


OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/05	Var. en % 17/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2120,59	–0,76	+13,28
Londres FT 100	3783,40	–0,16	+2,55
Zurich	—	—	+13,62
Milan MIB 30	—	—	+21,48
Francfort Dax 30	2552,10	+0,58	+13,23
Bruxelles	1736,30	+0,63	+11,32
Suisse SBS	—	—	–3,57
Madrid Ibex 35	—	—	+12,59
Amsterdam CBS	—	—	+16,26

Tirage du *Monde* daté mardi 21 mai 1996 : 472 240 exemplaires

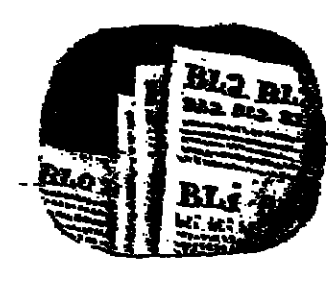


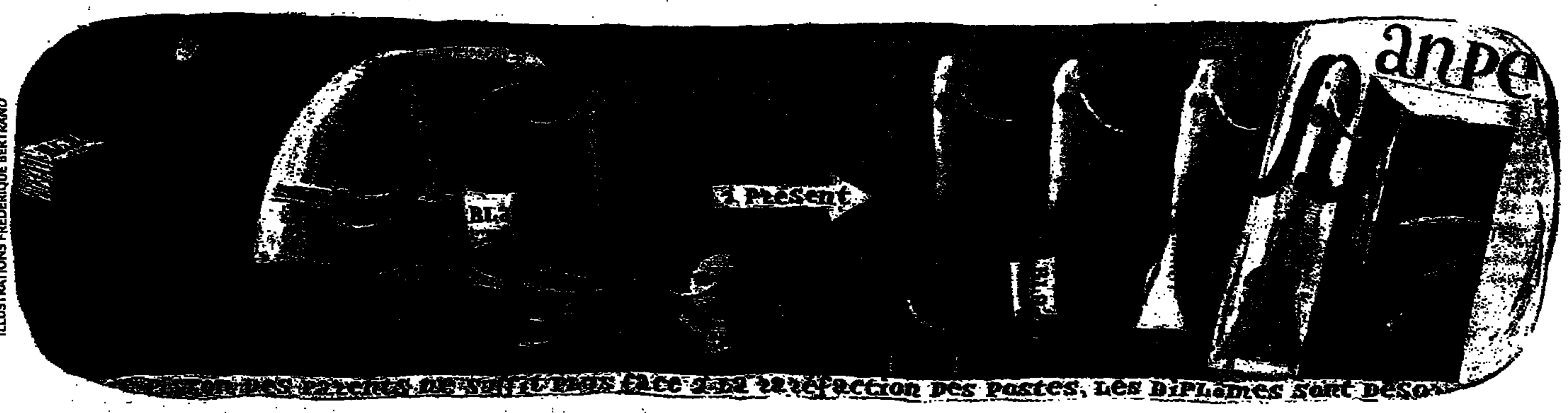


Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 22 MAI 1996

▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ **EMPLOI**





ILLUSTRATIONS FRÉDÉRIQUE BERTRAND

des postes, les diplômés sont

Certains salariés n'ont jamais rédigés de CV : ils sont depuis quarante ans dans la même entreprise

Quand le monde du travail rime avec nostalgie

PLUS nous avançons dans ce que nous persistons à appeler la crise, et qu'il faudra bien se résoudre à nommer différemment (la mutation ?), plus, également, nous sommes amenés à rompre avec des habitudes ou des références qui appartiennent désormais au passé.

Raison de plus pour faire, alors qu'il en est encore temps, un détour nostalgique dans ces pratiques ou ces signes, extraordinairement datés, symboles d'une époque en passe d'être révolue, et qui seront bientôt oubliés. Pour les générations actuelles qui tentent de rentrer dans la vie active, et plus encore pour les générations futures, il y a là, en voie de disparition, bien des coutumes qui ne vont pas tarder à être jugées invraisemblables, incongrues et, pis, simples vestiges abandonnés d'un univers – d'un modèle – qui a perdu sa raison d'exister.

Par exemple, comment expliquer à un jeune d'aujourd'hui qu'il y a trente ans, on pouvait quitter les bancs de l'école en juin, et commencer sa carrière – un mot juste, pour le coup – dès le 1er juillet avec un contrat à durée indéterminée qui semblait ouvrir les portes de l'entreprise pour l'éternité ? A l'époque, il se trouvait même de frais émoulus du système scolaire pour considérer que le passage à la vie professionnelle était décidément trop précipité. Ils voulaient souffler et prendre du bon temps avant de s'engager dans le long tunnel du travail... Ce qui est devenu « la galère », contrainte et forcée, relevait alors d'un choix, pouvait s'appeler « la route », qui se concevait comme une transition initiatique ou une rupture en douceur avec une adolescence heureuse, avant d'attaquer les choses sérieuses.

La quasi-certitude de trouver un emploi faisait regarder les anciens avec un brin de commisération. Leur attachement au travail et à sa rigueur prêtait parfois à sourire. On se moquait gentiment d'eux, et de leur fidélité à une « maison », quand ils recevaient la médaille du travail pour leur dévouement et ces « bons et loyaux services » que n'hésitaient encore pas à saluer les employeurs dans des discours qui fleuraient bon leur paternalisme. Ces cérémonies, qui n'existent plus guère, semblaient anachroniques. On ne savait pas qu'on allait presque les regretter, pour ce qu'elles représentaient de stabilité et de sécurité pour le lendemain.

Maintenant, celui qui a accompli toute sa carrière dans une seule entreprise devient un oiseau rare, presque suspect. Pourquoi n'a-t-il pas sacrifié à l'exigence de la mobilité qui, preuve d'une certaine ambition personnelle, s'est transformée, au mieux, en signe d'adaptation professionnelle ? Dans le mode de fonctionnement antérieur, il était pourtant d'excellent augure, gage de sérieux et d'obstination, de commencer modestement au bas de l'échelle puis de gravir tous les échelons. La promotion interne prenait alors tout son sens.

Il faut reconnaître que le type même d'entreprise autorisait ces rapports au long cours. Ces dernières décennies ont mis à mal les entreprises familiales où se succédaient des lignées de patrons et, parfois de salariés, notamment dans les PME de province. Or, dans ces endroits, on cultivait une certaine continuité, avec ses bons et mauvais côtés.

Il y avait des rites, des conventions, mais aussi tout un ensemble de règles ou de comportements qui,

d o s s i e r

Lire pages II, III et IV

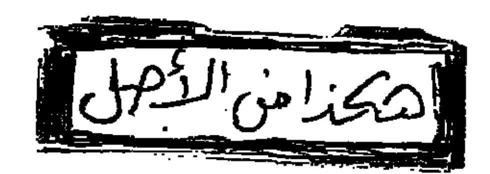
pour ne pas être toujours écrits ou formalisés, constituaient une authentique culture d'entreprise. Le tout pouvait aussi être pesant, bien sûr, mais finissait par créer des réseaux compliqués, aux ramifications nombreuses, faites de curiosités ou de situations paradoxales.

Ainsi, il pouvait y avoir de vieux salariés, bougons ou attendris, détenteurs de la mémoire ou interprètes scrupuleux de la tradition maison, qui rappelaient à l'ordre l'héritier ou entretenaient des relations filiales avec le patron qu'ils avaient connu tout petit ou dont ils se rappelaient les débuts peu glorieux.

Cela créait des liens, modifiait les relations. Ainsi, également, et en ces temps où les syndicats étaient davantage présents, il arrivait parfois que les deux membres d'un couple, dans une même entité, puissent pratiquer une activité militante, *supportée plus qu'admise*. Là aussi, cela faisait partie du code implicite, et pas seulement dans les grandes *sociétés : dans nombre de bassins* ouvriers, se perpétuaient des histoires locales qui faisaient l'orgueil du mouvement ouvrier.

Peu à peu, tout cela disparaît, tombe en désuétude. Des salariés, qui n'avaient jamais eu à écrire de CV leur vie durant découvrent qu'il leur faut impérativement sacrifier à la règle, alors qu'ils avaient pu jusqu'à présent changer d'emploi sur leur seule réputation. Les mêmes apprennent aussi que leur entregent ne suffit plus, comme par le passé, à mettre le pied à l'étrier à leur progéniture, dans leur entreprise ou dans celle où travaillent des amis, si leur fils ou leur fille n'a pas tout à fait le profil requis. Le repêchage n'existe plus, pas plus que le droit à l'erreur. Une page se tourne donc et c'est au moment où un monde s'évanouit que l'on prend conscience des moyens qu'il offrait. Même s'il n'était pas toujours rose.

Alain Lebaube



Toute une vie dans la même entreprise : une expérience qui devient rare

Ancien agent commercial dans une imprimerie de labeur, Denis Roslin, aujourd'hui à la retraite, se remémore les bons moments

C'EST un anarchiste qui refusait, par principe, d'arriver à l'heure au travail, mais détestait être en retard. Un personnage. Larges bretelles, barbe blanche, la voix et le visage massifs d'un Pierre Brasseur. Chez Laboureur, l'imprimerie où il a passé quarante-sept des cinquante-trois années de sa vie professionnelle, on se souvient de lui et de son salut tonitruant aux copains de l'atelier : *« Bonjour, mes seigneurs ! »* C'est ça : un enfant du paradis, celui de l'âge d'or de l'imprimerie.

Aujourd'hui à la retraite dans sa maison de Limeil-Brévannes, dans la banlieue est de Paris, Denis Roslin peste en pensant que *« les jeunes ne trouvent pas de boulot »*, lui qui a connu le chômage de si loin : *« Deux fois huit jours, et j'ai eu tellement honte... »* Il n'a pas d'inquiétude pour son avenir. Celui-ci sera financièrement confortable et consacré à sa famille, à la peinture et à la sculpture, ses trois grandes passions. Depuis deux ans maintenant qu'il a quitté Laboureur – *« mes racines »* –, le travail de deuil commence à effacer la peine. Il espace ses visites aux ateliers. *« D'ailleurs,* lance-t-il, *ce n'est plus du tout pareil. Les machines sont là, de plus en plus performantes, à remplacer les hommes. »*

Et même si l'imprimerie est un métier *« où on n'a pas le temps de parler car il faut faire vite, bien, pas cher, sans se tromper »*, l'ambiance a changé. Les styles de travail n'ont plus rien à voir avec ce qu'ils étaient. Il y a la question technique, bien sûr, mais le « père Denis », après sept ans d'atelier et quarante ans de commercial comme VRP multicartes chez trois « noms » de l'imprimerie – Laboureur, Berger-Levrault et Mendiboure –, a toujours su de quoi il parlait.

SOUTIEN DE FAMILLE

Il n'a jamais décroché. *« C'est moi qui ai fait rentrer chez Laboureur la première machine quatre couleurs. J'en avais marre d'expliquer aux clients que chez nous ce boulot-là n'était pas encore possible. »*

Bien sûr, il a commencé au plomb – *« la vraie impression »*, s'empresse-t-il d'ajouter. Chez Laboureur, en 1940. Il avait quatorze ans, était soutien de famille et, en dépit de son désir féroce de faire les Beaux-Arts, lui qui n'avait jamais assez de ses cahiers de dessin pour donner libre cours à son talent, il est entré en apprentissage *« pour rapporter à manger à la maison »*. Il commencera comme receveur, un poste réservé aux plus jeunes. Charge à eux de vérifier que les feuilles imprimées qui tombaient une à une étaient bien encrées. Apprenti, « arpète » comme on dit dans le milieu, il balaiera l'atelier, nettoiera les rouleaux. Sensible aux belles couleurs, il se débrouille mieux que les autres pour faire les teintes. Il est remarqué, passe vite conducteur de machine. *« Il faut dire que c'était la guerre. Les hommes valides étaient partis. Pour nous, les petits jeunes, il était possible de progresser rapidement. »*

Son histoire, c'est effectivement celle d'une époque où les patrons – et Louis Laboureur ne faisait pas exception – pratiquaient le paternalisme social cher à l'église catholique. Denis, en dépit d'une infidélité professionnelle de huit ans, reviendra au bercail. Ses patrons successifs chez Laboureur – un seul excepté – avaient repéré le dévouement et la franchise derrière le ton bourru et la grande gueule. Il était de la famille. Et dans les années 50-60-70, ça comptait réellement beaucoup. C'est vrai, il leur en a fait voir, refusant par exemple d'aller démarcher à la Défense, *« trop moche »*. Il préférait user ses semelles du métro Opéra jusqu'à la station Europe, les huitième et neuvième arrondissements, où son contact avec la clientèle a ramené jusqu'à 30 % du chiffre d'affaires maison. Du bon boulot, payé comme il le souhaitait, uniquement à la commission : *« Je suis un indépendant au service des autres »*, crâne-t-il.

Seulement, ses clients ont vieilli avec lui. Il n'était pas rare qu'il garde un même interlocuteur pendant vingt années de suite, les « trente glorieuses » œuvraient en effet pour les carrières longues : *« J'ai toujours expliqué aux clients que je les représentais en interne : j'étais leur œil à l'imprimerie. Lorsque je m'engageais sur une date et sur une qualité de travail, je tenais ma promesse. »* Mais dès les premiers frimas de la crise pétrolière de 1973, les directions se sont mises à évoluer, et le système professionnel de Denis a basculé dans un univers où d'autres règles prédominaient. *« Un directeur changeait et hop !, il débarquait avec ses ouailles en virant les anciens. »*

Denis, lui, est parti à la retraite à soixante-trois ans, en mars 1993, toujours respecté mais peu à peu marginalisé dans son rôle de commercial par les jeunes loups d'à peine trente ans avec fax, télex et récemment téléphone dans la voiture, et un attrait particulier pour les grandes tours de la Défense, là où se cachent les beaux contrats. Denis circulait encore dans sa vieille automobile et s'arrêtait dans une cabine pour demander à son assistante les messages...

Marie-Béatrice Baudet

Mots et chiffres d'antan

Il dit *« ne pas avoir de mémoire »* : Denis Roslin a donc pour lui la manie de tout garder. Sa première carte de militant de la Fédération du Livre CGT établie en décembre 1944 avec son numéro d'adhérent – 841 – qu'il allait conserver pendant des années et des années. Les chiffres qu'il annonce avec précision apparaissent aujourd'hui irréels : 48 heures de travail par semaine – et souvent dix de plus –, un salaire de 2,40 francs de l'heure en 1941. Les mots aussi.

Le format A3, le A4 ? Il préfère évoquer le papier en parlant du « couronne », du « jésus » et du « double jésus ». Vocabulaire inimaginable qui n'est pas partagé maintenant avec ceux qui ont pris la relève. *« Comment engager vraiment le dialogue ? Ils arrivent pour travailler immédiatement sur clavier. On parle un autre langage. »*

Le piston des parents ne suffit plus

Face à la raréfaction des postes, seul le niveau de compétences entre en jeu

GÉRARD a cinquante ans, dont trente années d'ancienneté chez Peugeot. Entré comme ouvrier à la chaîne à l'usine de Sochaux (Doubs) avec pour tout bagage un CAP d'ajusteur, l'homme a gravi un à un les échelons jusqu'à devenir agent de maîtrise. Père de trois enfants, il reconnaît sans honte avoir donné un *« coup de pouce »* pour aider ses deux cadets à entrer chez Peugeot : *« C'est vrai,* confie-t-il, *dans le cadre de mes relations professionnelles, je suis amené à rencontrer souvent le chef du personnel. Alors je lui ai simplement demandé s'il pouvait faire quelque chose pour mon fils, puis pour ma fille. »* S'interrogeant sur le sens de sa démarche, Gérard ajoute : *« Au début, j'étais réticent. J'avais l'impression de faire l'aumône. Ensuite, je me suis dit que si ça pouvait aider mes enfants... ou ceux des autres. Il m'est déjà arrivé de recommander les fils de mes ouvriers. »*

Cette pratique est d'autant plus répandue que Peugeot est le seul gros employeur du pays de Montbéliard. Mais la recommandation du paternel, aussi bien noté soit-il, n'est plus, loin s'en faut, le sésame de l'usine. *« En fait, la première condition pour aider ses enfants, c'est d'abord qu'ils aient un diplôme »*, explique Gérard, qui se souvient de la première réaction du chef du personnel de l'usine. Sollicité, celui-ci l'interrogea aussitôt sur le *« niveau d'instruction »* de ses enfants. Illustration de la vieille maxime de La Fontaine, *« Aide-toi, le ciel t'aidera »*, le chemin du travail passe donc plus que jamais par l'école. *« L'époque des années 60, où pour entrer chez Peugeot il suffisait d'avoir deux bras et de vouloir travailler, est bel et bien révolue »*, constate le quinquagénaire.

Symptôme manifeste de la dégradation du marché de l'emploi au fil des vingt dernières années, le diplôme et la recommandation des parents ne suffisent plus à décrocher d'emblée le contrat à durée indéterminée tant convoité. Ainsi Patrice, fils de Gérard, BEP d'électromécanique en poche, a-t-il dû passer par une période d'intérim d'un an, tout comme sa sœur, Agnès, titulaire d'un BEP de communication administrative et secrétariat. *« Au début, je ne pensais pas entrer chez Peugeot,* se souvient-elle. *Et puis, comme je ne trouvais pas d'emploi stable dans le secrétariat, j'ai eu une discussion avec mon père pour trouver une solution de secours. »*

Aujourd'hui, la jeune femme dit *« ne pas avoir à se plaindre »* de son poste de mécanicienne sur machines à coudre, où elle confectionne les sièges de la 406. Rançon de la crise et des réductions d'effectifs draconiennes opérées dans l'industrie automobile au cours des quinze dernières années (le site de Peugeot-Sochaux, qui comptait 38 544 salariés en 1979, n'en recense plus que 19 788 aujourd'hui), les habitants du pays de Montbéliard ne vont plus travailler *« à la Peuge »*, selon leur expression familière, de père en fils, comme c'était le cas pendant les « trente glorieuses ». Seul inconvénient : dans une région aussi marquée par la mono-industrie, les débouchés professionnels hors de la firme au lion sont plus que limités. Résultat : *« Les salariés nous demandent d'embaucher en priorité les enfants du personnel. Mais ça ne peut pas être un critère de sélection,* objecte-t-on à la direction parisienne de Peugeot. *Cela dit, lorsque deux candidats de profil équivalent postulent à un même poste, la balance penchera en faveur de celui dont l'un des parents travaille dans la maison. »*

PAS DE SAUF-CONDUIT

Même constat nuancé à la direction de Renault : *« Il n'y a pas d'automaticité en la matière. Fils du personnel ou pas, de toutes façons, nous n'embauchons que si les postulants ont le niveau de diplôme requis. »* Frappée au coin du bon sens, la même exigence d'un *« niveau minimum sanctionné par un diplôme »* prévaut également dans le secteur tertiaire, dans le commerce par exemple. *« Si David n'a aucun diplôme dans les mains, il ne trouvera pas de travail »*, résume Jean-Marie, magasinier dans un grand magasin de quincaillerie-bricolage à Montbéliard depuis vingt-trois ans.

Après un parcours scolaire difficile, son fils, dix-sept ans, se retrouve actuellement en troisième d'insertion, en alternance avec des périodes de stage professionnel. *« Mon père connaît le patron de la quincaillerie où je suis stagiaire puisque c'est l'un de ses clients,* avoue David. *Si j'étais allé me présenter tout seul, il n'est pas sûr que j'aurais été retenu. »* Ayant pris goût au contact avec la clientèle, le jeune homme ambitionne désormais de préparer, l'an prochain, un BEP de vente. Histoire de décrocher l'indispensable peau d'âne qui lui permettra enfin de faire fructifier les relations paternelles.

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée, la mobilisation du tissu relationnel des parents ne suffit donc plus à assurer l'avenir des enfants lorsque ceux-ci ne peuvent justifier d'un curriculum vitae à la hauteur de leurs prétentions. Il n'empêche, *« le premier réflexe des jeunes à la recherche d'un emploi est d'exploiter le réseau de relations de l'entourage, c'est-à-dire pas seulement des parents mais aussi des oncles et tantes, des frères et sœurs. C'est logique : lorsque l'ascenseur social est en panne, on cherche des gens capables de vous faire la courte échelle. Et ce n'est que lorsqu'ils ont épuisé ce réseau qu'ils vont solliciter l'ANPE, les centres d'information ou les missions locales »*, constate Bruno Maresca, directeur de recherches au Credoc, auteur du rapport *Jeunes en attente d'intégration professionnelle* (Credoc, avril 1995).

Revers de la médaille : ces pratiques contribuent évidemment à renforcer les inégalités puisqu'elles accentuent, souligne Bruno Maresca, *« le handicap de ceux qui ne peuvent pas compter sur leurs parents »*, ou qui refusent purement et simplement de faire jouer cette dynamique. *« C'est le cas notamment des diplômés de niveau bac + 2 d'origine modeste, qui ne veulent pas mobiliser leur famille pour la recherche du premier emploi parce qu'ils sont en quête d'ascension sociale »*, explique le chercheur. Dans ce cas, c'est le cercle des amis rencontrés au cours des études qui sera d'abord mis à contribution.

Philippe Baverel

Trois décennies de vie active sans rédiger un CV

SIGNE particulier de Jean-Bruno Rovesta, quarante-neuf ans : sans diplôme ni CV, il n'a jamais connu de période de chômage en trente-quatre ans de vie active. Un destin qui semble devoir tenir à sa débrouillardise, à son sens du contact, aux compétences acquises au fil des ans. Mais aussi au contexte économique du début des années 60 et au climat qu'il génère alors chez les jeunes : une certaine confiance en l'avenir qui autorise l'insouciance.

Retour en 1962. A l'âge de quinze ans, Jean-Bruno, passionné de dessin, rate de justesse le concours d'une école de dessin publicitaire. Il répond quand même à l'annonce d'un cabinet d'architectes parisien qui cherche un dessinateur débutant. Accompagné de ses parents, Jean-Bruno se présente devant ses futurs employeurs avec quelques croquis. *« Ils ont pensé que je serai capable d'y arriver et m'ont tout de suite embauché. J'ai appris mon métier sur le tas, tout en suivant des cours du soir de dessin »*, précise-t-il.

Cette première expérience dure trois ans, dans trois agences d'architecture différentes. La coupure ? Non pas un licenciement économique, mais juste un petit coup de folie qui pousse Jean-Bruno a quitter son emploi pour se consacrer à une autre de ses passions : la musique, le rock plus exactement. *« C'était la grande époque des Rolling Stones. Nous, c'était* Les Dragons, *dont j'étais le batteur. »* Jean-Bruno et son groupe s'éclatent pendant deux ans, au terme desquels un constat s'impose : il est dificile de gagner sa vie en tant que musicien. *« Avec du recul, je crois que nous ne nous sommes pas donnés à fond. Peut-être aurions-nous été plus consciencieux si nous avions démarré dans la période actuelle »*, s'interroge-t-il.

Il revient à ses premières amours : le dessin. Mais entre-temps le marché a changé. A la fin des années 60, les architectes enregistrent une baisse de leurs activités et débauchent... Regrette-t-il son coup de tête ? En tout cas, Jean-Bruno Rovesta affiche une indifférence profonde à l'égard du plan de carrière. Ses nombreux centres d'intérêt lui permettent de nouer des contacts et parfois de trouver du travail. Comme en 1968, dans ce magasin de photos dont il est le client régulier. Embauché comme photographe essentiellement pour les événements familiaux – mariages, baptêmes, etc. –, il réalise surtout des développements, en noir et blanc à l'époque. Une autre fois, c'est la nécessité qui l'emporte lorsqu'il devient manutentionnaire au Bon Marché, mais *« pour très peu de temps »*, s'empresse-t-il d'ajouter.

Marié en 1967, il se consacre à l'éducation de ses deux filles durant les années 70, tandis que sa femme occupe un emploi stable. A la suite de quoi il reprend un travail à temps plein comme maquettiste dans un réseau d'associations. *« Un voisin de mon immeuble connaissait le président du Secours catholique, André Aumonier, qui était aussi le président de la Fondation européenne pour l'économie et de l'Université européenne des affaires. Par la suite, le réseau d'associations s'est agrandi. Mes journées étaient bien remplies »*, explique-t-il.

Il élabore la maquette des revues d'association sur une table lumineuse avec ses ciseaux, sa colle à maquette, puis réalise l'imprimerie et la reliure des documents. Parfois, on fait même appel à ses compétences de dessinateur pour faire une illustration. En cas d'urgence, il sort sa moto et fait office de coursier pour tenir les délais. Bref, un travail de A à Z, même si à partir du milieu des années 80 l'imprimerie est externalisée. *« De même, l'apparition du fax a diminué le travail des coursiers »*, observe-t-il au passage. Rattrapé par la crise, Jean-Bruno passe rapidement au travers. Licencié économique fin 1994, il rebondit immédiatement dans une revue de management avec laquelle il avait déjà des contacts. Il y exerce sensiblement les mêmes fonctions que dans la structure précédente, mais à mi-temps cette fois.

C'est à se demander si son parcours n'est pas lié essentiellement à sa personne, la conjoncture ne l'atteignant que de très loin ! Pourtant, cet homme-orchestre estime qu'il serait mal armé sur le marché du travail s'il se retrouvait sans emploi. *« Ceux qui sont très pointus dans un domaine ont déjà du mal. Alors, pour moi qui n'ai pas de spécialisation particulière... »* A moins de faire valoir ses multiples compétences ?

Clarisse Fabre

L'intendante en chef a connu le patron tout petit

ELLE approche de la soixantaine. Calme et robuste, le visage hâlé, souriante, elle évoque avec pudeur et modestie ses premières années de travail. C'était en 1954. Annie, qui préfère garder l'anonymat, avait alors dix-sept ans. *« Mon père était menuisier,* se rappelle-t-elle, *et lorsque M. et Mme R, patrons de l'hôtel de V. sont venus à la maison lui demander s'il acceptait que je vienne travailler pour eux, il était fier, mon père. Imaginez : l'hôtel, c'était le joyau du village ! »* Quarante ans plus tard, Annie officie toujours dans cet établissement de la haute Ardèche. C'est dire si elle a vu *« passer des assiettes et des draps ! »* : *« Je connais mieux le moindre recoin de cet endroit que ma propre maison »*, reconnaît-elle, amusée.

Et pour cause. Entrée comme femme de ménage, elle a fini, au fil des années, par occuper quasiment tous les postes de l'hôtel : serveuse l'été, aide-cuisinière *« pendant les périodes de chauffe »*, il lui est même arrivé de tenir la réception à certaines occasions. Un vrai parcours initiatique qui s'est achevé, voilà dix ans, par sa nomination au poste d'*« intendante en chef »*. Sur les douze salariés que compte aujourd'hui l'établissement, elle dirige cinq personnes : trois serveuses et deux femmes de ménage. Et il ne viendrait à l'idée de personne, ici, de prendre la moindre initiative sans *« demander conseil à Annie »*. Il faut dire qu'elle est bien la seule à connaître l'hôtel depuis aussi longtemps. Si elle connaît le patron actuel ? *« Pensez-donc ! M. A. a aujourd'hui trente-deux ans,* souligne-t-elle. *Il a repris l'affaire en 1991, lorsque ses parents – ceux qui m'avaient embauchée – sont partis à la retraite. Ce M. A., je l'ai connu tout petit : il est né, j'avais pas trente ans et j'étais déjà mère de trois enfants. »*

IRREMPLAÇABLE

Revenons dans les années 60. *« Quand Mme R. a accouché du petit, elle est tombée malade. Il a donc fallu que je m'en occupe. C'était dur, car j'allaitais moi-même mon dernier depuis cinq mois déjà »*, se rappelle Annie. Voilà donc le M. A. nourri et *« torché »* par Annie. Voilà donc Annie nourrice et gouvernante de surcroît. *« Je l'avais toujours dans mes pattes. Il m'accompagnait dans les chambres, au séchage des draps... J'en profitais pour lui faire réciter ses leçons. C'était un vrai petit garnement, le monsieur A »*. Et M. A. se souvient-il de cette époque ? *« Bien sûr,* précise-t-il, *quand je faisais une bêtise, j'étais mort de trouille qu'Annie le dise à mes parents. Mais elle savait garder des secrets. »* En 1986, il épouse Mme C., originaire d'un village plus au nord, dans la Loire. Lorsqu'en 1991, le couple reprend l'affaire, la jeune mariée n'a jamais effectué ce genre de travail. *« C'est Annie qui s'est occupée de tout lui apprendre,* raconte l'hôtelier. *Même moi, je n'aurais pas pu. Il y a des choses que je ne connaissais pas. »*

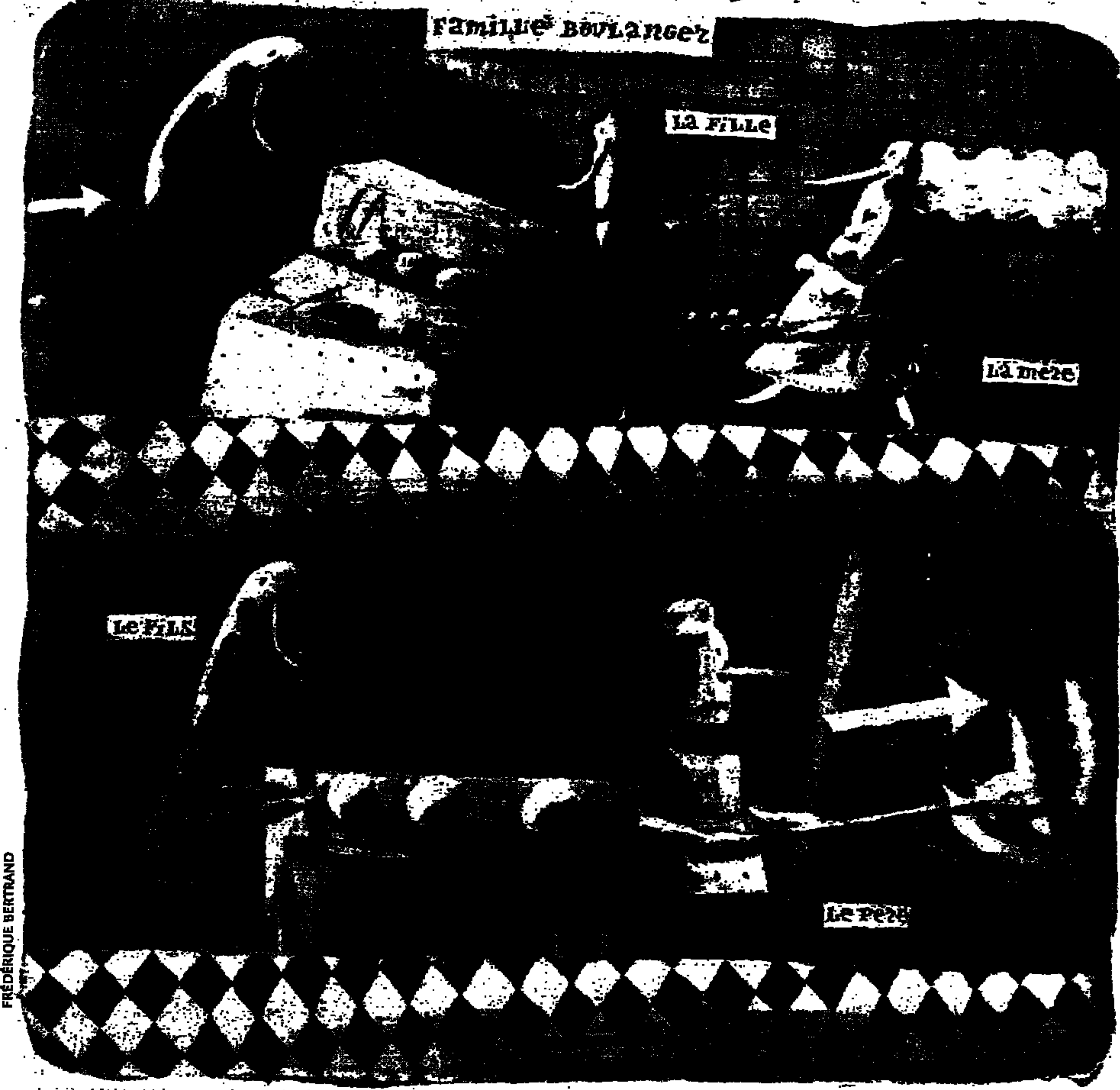
Salariée, nourrice et gouvernante du patron, tuteur et professeur de la patronne : on le comprend, Annie jouit aujourd'hui de relations privilégiées avec ses employeurs. *« C'est resté un grand gamin,* lâche-t-elle à l'adresse de M. A. *Il y a encore parfois des paires de claques qui se perdent... »* Oserait-elle ? *« Vous pensez ! J'oserais plus... Mais il m'arrive de froncer les sourcils et je vois bien qu'il comprend tout de suite ce que j'en pense... »*

Olivier Piot

Le piston des parents ne suffit plus

G

n tout petit



FRÉDÉRIQUE BERTRAND

Travailler et militer en couple plus de vingt ans dans un même hypermarché

Conscients d'être devenus des sortes d'oiseaux rares, Béatrice et Yannick ne regrettent rien d'un long passé syndical qui, s'il n'a pas amélioré leur carrière, a enrichi leur vie

LUI, cinquante-neuf ans, parle avec aisance, glissant ici ou là un trait d'humour ou un bon mot, sans jamais hausser le ton. Elle, quarante-trois ans, s'enflamme plus facilement. Dès que le sujet lui tient à cœur, qu'elle évoque, par exemple, la situation des employés à temps partiel dans l'entreprise, le discours se durcit et l'on devine qu'elle ne s'en laisse guère conter. Drôle de couple : combattants obstinés de toutes les injustices, Béatrice et Yannick ont aussi la particularité d'être employés dans la même entreprise. Depuis près d'un quart de siècle, ils vivent, travaillent et militent ensemble. *« Heureusement que nous étions dans la même organisation, sans cela je ne sais pas comment nous aurions fait... »*, plaisante Yannick, mi-figue mi-raisin.

Une espèce en voie de disparition ? *« Plutôt une espèce rare »*, corrige Béatrice. *« Mais il est vrai que le problème de la relève pose question. Des acharnés comme nous, il n'y en a plus beaucoup,* renchérit Yannick. *A mon avis, il faudra sauter une ou deux générations pour retrouver de vrais militants. Aujourd'hui, les gens privilégient leur famille, leur carrière et les jeunes sont de plus en plus confrontés à des situations de précarité... Il est peut-être aussi plus difficile pour eux de se retrouver dans le syndicalisme actuel. C'est vrai que, de notre temps, c'était plus simple : il y avait les bons d'un côté et les mauvais de l'autre. »*

Bretons de souche, ils « pointent » tous les deux à l'hypermarché. Béatrice est entrée comme caissière en 1972 et elle a rejoint la CFDT un an plus tard. Yannick, lui, est arrivé en 1974 dans le service entretien. Un an après avoir intégré la société, il s'est lui aussi présenté aux élections du personnel sous l'étiquette CFDT. Pourquoi la CFDT ? Le hasard et les rencontres semblent avoir décidé pour eux, mais finalement ils s'y sont plutôt sentis bien.

CUMUL DES TÂCHES

Très vite, tous deux se sont pris au jeu. Aujourd'hui Béatrice est à la fois déléguée syndicale, déléguée du personnel, membre du comité d'entreprise, du comité central et du comité de groupe. Yannick, lui, cumule les fonctions de délégué du personnel, de secrétaire du CE, de représentant syndical au comité central d'entreprise, de conseiller prud'homme et d'administrateur d'une caisse de retraite. Il a également été délégué syndical central de 1981 à 1992.

Leur carrière a manifestement souffert de cet engagement intensif. Après dix-huit années de caisse et à la suite d'une maladie professionnelle liée aux gestes répétitifs et aux charges portées – *« un article toutes les trois secondes, soit quinze tonnes à la semaine »*, assure la déléguée CFDT – Béatrice a finalement été reclassée à l'accueil : *« Avec vingt-quatre années d'ancienneté, je gagne 5 400 francs par mois. »* Yannick, lui, a travaillé pendant des années au service entretien et il est actuellement en préretraite progressive.

Au bout du compte, ils ne regrettent rien. Au contraire. D'ailleurs, ils n'ont jamais songé à lâcher prise. *« Je pense que si j'avais été le seul à avoir des responsabilités syndicales et si Béatrice n'avait eu que son boulot, elle aurait pu se sentir très frustrée. Mais là nous avons tout partagé et il n'a jamais été question que l'un des deux renonce à quoi que ce soit »*.

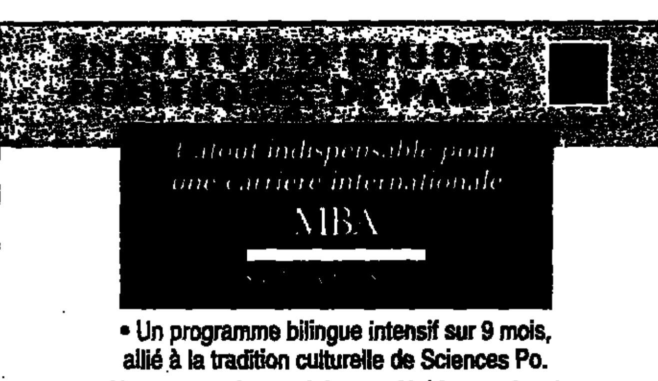
Pas toujours facile, en effet, d'assumer de front l'éducation d'un enfant, des activités syndicales empiétant largement sur le temps libre et impliquant d'incessants voyages sur la capitale : *« Avec mes mandats nationaux, il m'arrivait d'aller deux fois par semaine à Paris, et comme à l'époque le TGV n'existait pas, il fallait partir la veille,* raconte Yannick. *Le tout à conjuguer avec des horaires professionnels variables. De fait, la famille a été abondamment sollicitée durant les toutes premières années du gamin. Il a été pas mal trimbalé de réunion en réunion. »* Aujourd'hui encore les échappées parisiennes restent de rigueur.

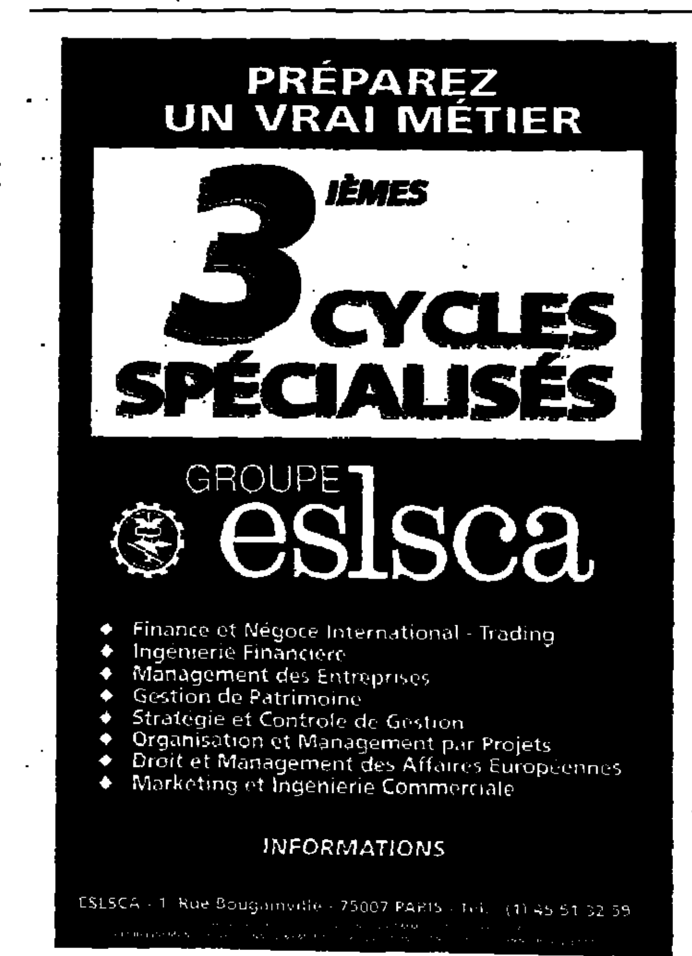
Côté professionnel, à défaut d'avoir collectionné les promotions, ils ont savouré leurs victoires sur le terrain : l'obtention de la prévoyance, la mise en place de la mutuelle, l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise, les réductions des délais de carence maladie, les pauses complémentaires, les heures supplémentaires accordées en priorité aux « temps partiel »... *« C'est sûr qu'en vingt ans l'entreprise a énormément changé,* confie Béatrice, *mais les lois Auroux nous ont quand même beaucoup facilité la tâche, car auparavant la négociation était quasi inexistante. »*

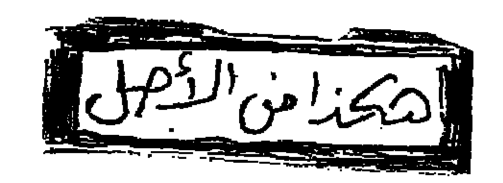
Et puis, et c'est sans doute ce qu'ils considèrent comme le plus important, la réflexion syndicale – qui suppose la recherche d'idées, l'acquisition de connaissances, la lecture de la presse – les a empêchés de sombrer dans la routine. Avec le recul, ils mesurent le chemin parcouru : *« Passer vingt ou trente ans à la caisse ou dans un service d'entretien, ça n'a rien de très enrichissant. On en a vite fait le tour. Si on n'a aucune soupape de sécurité, aucune fenêtre sur l'extérieur, l'esprit se rabougrit »*, observe Yannick, qui, son seul certificat d'études en poche, n'en revient toujours pas de ce qu'il est aujourd'hui capable de lire et de comprendre. Enfin, il y a le réseau des militants CFDT, ses collègues issus d'établissements éparpillés sur l'ensemble de l'Hexagone, avec qui de vrais liens d'amitié ont fini par se nouer.

Ainsi, au fil du temps, les frontières de leur univers d'apparence, étriqué car limité à des horizons similaires, n'ont cessé de s'élargir. *« Le militantisme a davantage enrichi notre vie qu'il ne l'a compliquée »*, assure Béatrice. *« Et peut-être que si nous n'avions pas milité, nous ne serions pas restés ensemble »*, ajoute Yannick dans un sourire à demi mangé par sa volumineuse moustache blanche. L'exemple semble en tout cas avoir séduit leur rejeton : à quinze ans, il est aujourd'hui délégué de classe...

Nathalie Mlekuz







Les vertus de l'ambiance familiale

Presque centenaire, la société Parfums Berdoues a su passer les générations tout en préservant son indépendance

ELLE tire sa notoriété de son parfum *Violette de Toulouse*, lancé en 1928, dont elle reste le fabricant exclusif. Mais dans son catalogue l'entreprise Parfums Berdoues ne compte pas moins de 290 références. *« Ce sont là les fruits du savoir-faire de trois générations »*, avance fièrement Pierre Berdoues, qui dirige depuis 1978 l'entreprise familiale créée à Toulouse, en 1902, par son grand-père.

Sa fierté est d'autant plus grande qu'il y a un an, il a bien failli tout perdre. A soixante-cinq ans, il n'avait pas hésité à faire les emprunts nécessaires auprès des banques pour pouvoir racheter les parts de ses cousins, lorsqu'un grand de la distribution a voulu jeter son dévolu sur l'entreprise. Et d'expliquer : *« L'abandonner eût été l'échec de ma vie. Je me serais senti fautif vis-à-vis de mes ancêtres si je n'avais pas tout tenté pour la sauver. On n'a pas le droit de dilapider un tel héritage. »*

Aujourd'hui, Pierre Berdoues est rassuré. Il sait que d'ici à 2002, date à laquelle les emprunts seront remboursés, il pourra transmettre le flambeau à sa fille Sophie et prendre, en toute confiance, sa retraite. Comme son père, Sophie n'a jamais imaginé faire sa carrière ailleurs que dans l'entreprise familiale. En 1990, ses études de pharmacie terminées, elle y est aussitôt entrée pour y développer la fonction marketing. S'il n'avait pas fait en sorte d'assurer la relève, Pierre Berdoues se serait senti coupable face à ses 75 salariés. Car, pour lui, *cette affaire familiale « n'est pas un capital ; c'est un outil de travail, un bien social »*. *« Une entreprise, c'est une communauté. Certains ici ont plus de vingt ans de maison »*, explique-t-il. Une situation qui peut aussi se révéler un frein à l'évolution de la société. *« Il est vrai qu'une personne qui n'a jamais connu qu'une seule et même entreprise se remet difficilement en cause »*, reconnaît Pierre Berdoues, conscient de la nécessité, pour sa PME, d'être aujourd'hui plus offensive. Non que celle-ci soit restée jusqu'alors repliée sur elle-même. Elle a su se tenir à la pointe de la technologie, au prix d'importants efforts en recherche et développement. Ingénieur chimiste, Pierre Berdoues se targue d'avoir conçu des outils entièrement informatiques et automatisés pour la fabrication des cosmétiques. Il a pu gagner la confiance de grands laboratoires pour lesquels la société fabrique, conditionne et contrôle des produits en sous-traitance.

PATERNALISME DE BON ALOI

Toutefois, dans les ateliers, chacun s'applique à sa tâche sans se poser trop de questions. La menace qui a pesé l'année dernière sur les parfums Berdoues ne semble pas avoir troublé les salariés. Attachés à leur entreprise, ils n'imaginent pas qu'un événement puisse venir troubler le cours de son histoire. *La* crainte du chômage n'effleure ici l'esprit de personne. Et même si *« Monsieur Pierrot »*, comme ils l'appellent, est plus *« coléreux »*, au dire des anciens, que son père Henri, il est considéré comme un bon patron : *« Sa porte nous est toujours ouverte. Il lui arrive même de se mettre à la chaîne s'il y a besoin. »*

Ce paternalisme reste, assure Loïc Trouvé, directeur commercial France, *« de bon aloi »*. *« Cette entreprise est familiale au sens convivial, fédérateur du terme, et non patrimonial*, a précisé celui-ci. *Et si la famille reste très présente, ses membres n'ont pas la prétention de tout savoir »*, ajoute-t-il. Il estime que l'entreprise ne manque pas de ressource pour prendre le tournant qui s'impose.

Car, sur un marché où l'on trouve de très grosses multinationales, cette PME familiale a su, jusqu'ici, tirer son épingle du jeu sans jamais avoir recours à la publicité. *Mais aujourd'hui* elle ne peut plus compter sur la seule qualité de ses produits. Il lui faut appuyer son développement sur une stratégie marketing et commerciale. *« Pour mon père, seuls les produits, la fabrication comptent. Cependant, la pérennité de notre entreprise passe aussi désormais par la recherche d'une meilleure adéquation de nos produits au marché »*, explique Sophie Berdoues.

Laetitia Van Eeckhout

Patrons et syndicats à l'école de l'Europe

Le Centre européen des relations industrielles leur permet d'acquérir une connaissance des règlements communautaires

SI, il y a quatre siècles, Henri IV jugeait que Paris valait bien une messe, ils sont quelques-uns à penser aujourd'hui que l'Europe sociale vaut bien une formation. Le Centre européen des relations industrielles (CERI), créé en octobre 1995 et dont le siège est à Florence (via S. Dominico, 70, 50133 Firenze), s'est donné une telle ambition. Son originalité est d'avoir été constitué grâce aux initiatives conjointes de ce qu'il est convenu d'appeler les partenaires sociaux, l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (Unice), le Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP) et la Confédération européenne des syndicats (CES). Fruit du dialogue social européen, lancé par Jacques Delors en 1985, et dont les résultats sont restés longtemps limités, le CERI s'est ainsi donné l'ambition de *« diffuser une culture européenne des relations industrielles, tout en valorisant les expériences de l'espace économique et social européen »*.

Alors que la foi des différents partenaires dans le dialogue social européen est à géométrie variable – la CES parlant surtout de négociations et de conventions quand l'Unice recherche principalement des concertations –, le pari pour la formation est largement partagé. Soutenu par la Commission européenne, qui en a inscrit la création dans son programme d'action sociale, dirigé par un conseil d'administration que préside l'Italien Enzo Avanzi, un responsable du CEEP, le CERI s'est mis en tête de former à cette culture européenne naissante des relations sociales des « leaders » patronaux et syndicaux et des chefs d'entreprise qui, pendant une durée variable, se trouvent ainsi plongés dans le même bain, à la même école.

Avec la collaboration scientifique de l'Institut universitaire européen de Florence, et afin de dispenser une *« grammaire commune des relations industrielles »*, le CERI offre, outre une conférence internationale annuelle de prestige, qui devrait être organisée à la fin de l'année, trois modules de formation.

D'une durée de neuf semaines, les cycles longs doivent permettre aux participants d'*« intégrer dans leurs connaissances les dimensions internationale et européenne auxquelles ils sont confrontés dans leur pays, leurs organisations, leurs entreprises »*. Un premier cycle long qui a dû être ramené à six semaines aura lieu en juin. Réduits à une seule semaine, les cycles courts portent sur des *« aspects spécifiques de la politique sociale européenne »* et sont donc destinés, en priorité, à ceux qui représentent les salariés ou les employeurs dans les comités consultatifs européens. Le premier, sur la sécurité sociale des travailleurs migrants de l'Union européenne, a été organisé en novembre 1995.

DIMENSION INTERNATIONALE

Concentrés sur deux ou trois jours, les séminaires thématiques visent à mettre en scène les différents scénarios de développement du dialogue social à partir de l'impact provoqué par une décision européenne. Le premier, qui a eu lieu du 21 au 23 mars, a ainsi traité de la *« globalisation des marchés et de l'évolution des relations industrielles en Europe »*, à une semaine de l'ouverture à Turin de la conférence intergouvernementale, révélant à cette occasion des approches encore bien différentes de l'Europe sociale.

Le CERI, qui au bout de six mois n'en est encore qu'à ses premiers pas, dans la phase d'expérimentation, devrait ainsi former ceux qui, à terme, dans la foulée du premier accord social européen sur le congé parental, négocieront peut-être de véritables conventions collectives européennes ou se feront mieux entendre sur l'élaboration de directives sociales. Pris en charge par le CERI, les stagiaires – jeunes cadres *« à haute potentialité »* ou moyens, ayant une expérience *« directe »* dans une organisation patronale ou syndicale ou dans une entreprise, maîtrisant une des langues prévues pour la formation (anglais ou français) – acquièrent les rudiments essentiels à une bonne connaissance des réglementations communautaires et à l'établissement de comparaisons, et de convergences, entre les différents modèles sociaux nationaux. Ils peuvent aussi espérer se doter d'armes leur permettant de pratiquer un « lobbying » bien ciblé auprès de Bruxelles... c'est-à-dire *« exercer un rôle d'impulsion et d'orientation dans le processus d'élaboration et de décision communautaire »*.

Bien décidé à trouver sa stabilité puis à développer ses activités, le CERI, qui utilise le concours de professeurs venant d'universités de la plupart des pays de l'Union européenne et d'experts, parmi lesquels on compte plus d'acteurs sociaux que d'« eurocrates », s'est aussi donné le but de *« promouvoir la recherche »*, en créant une chaire des relations industrielles à vocation européenne. Le projet est sur la table, même si ses contours restent encore à préciser. La réussite de cette phase d'expérimentation est d'autant plus importante pour le CERI qu'il doit encore convaincre le Parlement européen, un peu froissé de n'avoir pas été mis dans le coup dès le départ, de lui concéder, dans le budget 1997 de l'Union, une ligne de crédits. Pour 1996, les actions de formation du CERI, que les partenaires sociaux européens jugent cruciales pour leur propre autonomie, sont intégralement subventionnées par la Commission.

Michel Noblecourt

l e c t u r e s

Combat anti-exclusion

L'INSERTION EN QUESTIONS ?
Coordonné par Catherine Passal et Joël Jamet – Culture et Liberté – Editions L'Harmattan (256 p., 140 F.)

INSERTION, le terme a un bel avenir devant lui. Les déclarations publiques n'en sont pas avares. Mais qu'y a-t-il derrière l'étiquette ? Bien des interrogations agitées par des contributions rassemblées par l'association Culture et Liberté dans ce recueil. On n'est plus en présence d'un « sas », mais presque d'une condition sociale lovée à l'intérieur du grand écart entre l'emploi et la demande des chômeurs. Elle est le signe que la *« société ne peut plus produire pour un grand nombre de ses membres que des modes partiels d'inscription dans des rapports sociaux ou des formes relationnelles toujours fragiles, précaires et transitoires qui seraient toujours à reconstruire dans un processus sans fin »*. Constat d'un échec global malgré l'empilage de mesures. Et sentiment de patiner : *« La société évolue, le monde change et, pourtant, la planète « insertion » semble continuer à vivre dans un monde à part. »* Presque en autarcie. Pourtant, le livre très ouvert sur l'activation de la société civile et sur les ressources de l'économie solidaire ne se contente pas de réflexions amères, mais pointe de nombreux exemples d'action positifs : montage de services de proximité, apprentissage de la lecture dans les quartiers, réseaux d'échanges de savoir, mobilisation de l'épargne pour créer des entreprises employant des personnes marginalisées. L'une des voies les plus porteuses de réalisation concrète est également celle de l'engagement des partenaires sociaux dans la lutte pour intégrer les « exclus », en facilitant notamment leur entrée dans l'entreprise, par un diagnostic des postes qu'ils peuvent occuper, des compétences que ceux-ci réclament. Des actes sont posés en ce sens. Mais il y a encore beaucoup à faire. Comme le note Jean Vanoye, secrétaire régional CFDT Rhône-Alpes, *« le paritarisme s'inscrit encore trop souvent dans les solutions des Trentes Glorieuses »* et *« les logiques normales – et respectables – de la défense des intérêts des adhérents syndicaux peuvent participer, s'il n'y a pas de correctifs, à des processus d'exclusion »*. Sur ce terrain, une révolution des esprits et des pratiques sera difficile. Mais elle apparaît indispensable.

Daniel Urbain

Entreprise-fiction

RESSOURCES ILLIMITÉES
Cahier 5 du GRES. Vetter Editions, Thomastal, 67330 Bouxwiller. Tél. : (16-1) 88-70-17-01. (142 pages, 186 francs.)

LE Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) se lance dans la fiction économique, pour rappeler à ses membres et à tous les patrons qu'ils doivent s'interroger sur leur rôle dans le développement de leur entreprise et sur la contribution de celle-ci à l'amélioration de la vie sociétale.

A la manière de Boris Vian, le groupe de recherche économique et sociale du CJD a donc entrepris de raconter, en l'an 2030, la riche histoire de l'entreprise Croyance limited, qui produisit et commercialisa du vent depuis 1947. Le petit-fils du fondateur se laissa enfermer dans ses certitudes. Dans une société où les pirates urbains faisait des ravages, où le travail était interdit aux femmes et aux plus de quarante-cinq ans, Croyance frôla la catastrophe, car plus personne ne contrôlait les exigences de la productivité : elle stoppa in extremis un fantastique trou d'air avec des vents de 200 km/h déclenché par son usine de Biélorussie. En passant par Vézelay et le Mont-Saint-Michel, le patron prit conscience, vers l'an 2007, que l'homme devait être au centre de l'entreprise et que celle-ci ne pouvait pas seulement vivre de comptes. Après la mise en œuvre d'un plan « Lumière » responsabilisateur et libérateur, Croyance limited devint Ressources illimited. Ils furent heureux et ils eurent beaucoup de cohérence.

Alain Faujas

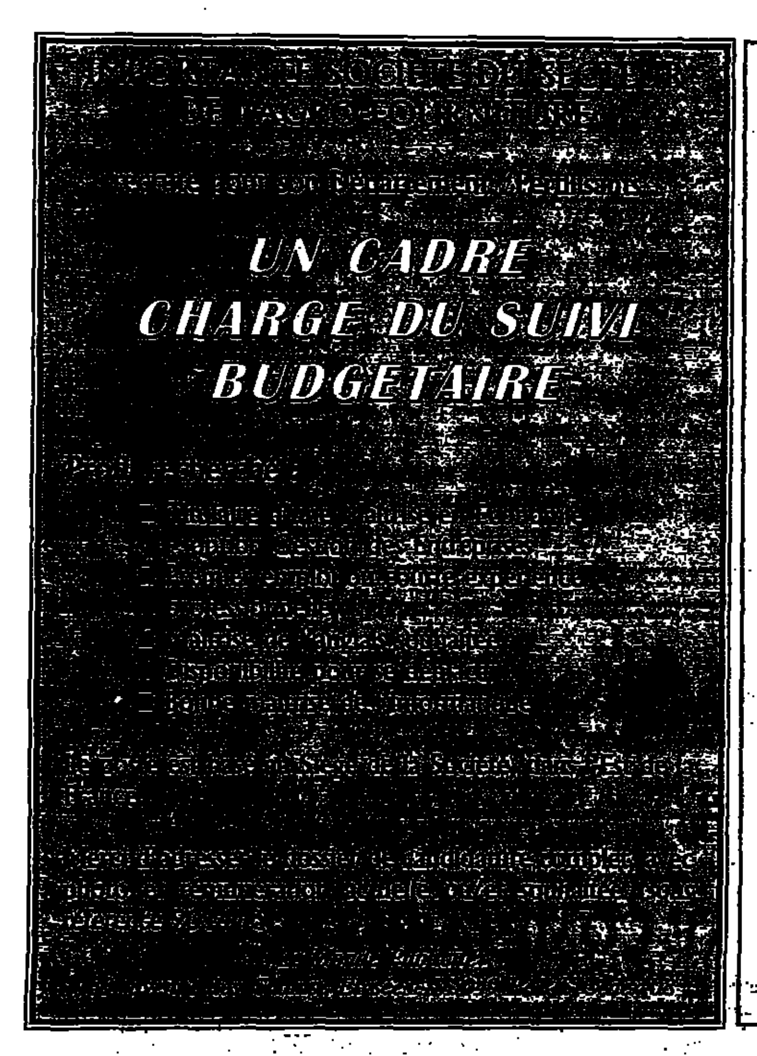
e n b r e f

■ **JOURNÉE CADRES-ENTREPRISES**
A l'occasion de son 30e anniverssaire, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) organise le 30 mai une Journée nationale de rencontres cadres-entreprises à Paris et dans quinze régions de France. Cette Journée s'articulera autour du thème : « Témoigner, agir, anticiper ». Elle a pour objectif de favoriser les échanges et le dialogue entre les acteurs de terrain, des personnalités et des experts du monde socio-économique. Jacques Barrot clôturera la journée.
Contact : Martine Konorski. Hill & Knowlton Actis, tél. : (16-1) 44-05-28-22. APEC : Aude Magnant, tél. : (16-1) 40-52-22-67.

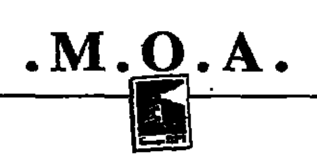
هكذا من الأصل

des parents plus

ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES



Stratégie sociale, Conduite des restructurations, Reconversion des hommes et Actions innovantes pour l'emploi



Avec 150 consultants passionnés par leur métier, des implantations régionales et internationales, MOA est le n° 1 européen de la conduite sociale des restructurations.

Depuis 12 ans, avec un souci permanent d'exigence, de résultats tangibles et de qualité, nous accompagnons les hommes et les organisations dans les grands changements, avec la conviction que l'humanisme est source d'efficacité. Aujourd'hui MOA souhaite rencontrer les professionnels de haut niveau qui sauront poursuivre ce développement et initier de nouvelles approches.

Chef de Projet

Cette responsabilité s'adresse à un consultant expérimenté dans la conduite de projet. Interlocuteur privilégié des dirigeants de votre client, vous animez une équipe de consultants (juristes, spécialistes de l'emploi et de la communication sociale, conseils en création d'entreprise...), en liaison avec les hiérarchies opérationnelles, les partenaires sociaux et les représentants de l'administration.

A 35 ans, de formation supérieure, vous avez une pratique du management opérationnel de structure acquise en entreprise ou en cabinet. Vous savez que le succès tient en la capacité à mobiliser les hommes et à adapter en permanence les organisations. **Réf. M/1200/K**

Consultant Mobilité Interne et Externe

Dans le cadre de missions d'accompagnement social de restructuration menées sur le terrain, vous concevez et animez des dispositifs individuels ou collectifs favorisant la mobilité interne et externe du personnel : orientation professionnelle, bilan et pilotage de carrière, formation aux techniques de recherche d'emploi, aide à la reconversion. Vous participez à l'élaboration de nouveaux outils.

A 35 ans, de formation supérieure, vous avez une expérience de la fonction R.H. ou du conseil et vous souhaitez vous confronter à des objectifs opérationnels. **Réf. M/1200/L**

Conseiller en Création d'entreprise

Au sein de notre équipe de spécialistes qui a accompagné en 1995 plus de 1000 créateurs et repreneurs d'entreprises, vous avez pour principale mission de les conseiller et d'animer des formations à leur intention. Vous les assistez dans la validation des projets, le démarrage et le suivi de leurs nouvelles activités.

Expert en ce domaine, vous participez à l'élaboration de nouveaux outils et au développement.

Vous devez également élaborer des outils et transmettre votre savoir-faire.

A 35 ans, de formation supérieure en gestion, vous avez acquis, au sein d'un cabinet, d'un centre de gestion, d'une CCI..., une pratique opérationnelle de l'aide à la création d'entreprise et à l'essaimage. **Réf. M/1200/M**

Pour tous ces postes, vous intervenez sur le terrain pour des missions de longue durée et votre pratique courante d'une langue européenne est un atout important.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo en précisant la référence choisie à l'attention de la Direction des Ressources Humaines, MOA, 34 rue des Bourdonnais, 75001 PARIS.

LRW

MARKETING – COMMUNICATION

CONSULTANT communication interne

Au sein de l'équipe spécialisée d'une agence parisienne, filiale d'un grand groupe de communication, vous intervenez au plus haut niveau sur les différents aspects de la communication interne et sociale, de l'étude de l'existant chez le client jusqu'à la mise en œuvre en passant par l'élaboration des recommandations. A 30 ans environ, après de solides études en communication, sciences sociales, sciences politiques, ressources humaines..., vous justifiez d'une expérience du journalisme acquise dans le domaine social, économique ou de la communication. Vos facultés d'analyse et de synthèse vous font percevoir la complexité d'une problématique et proposer des systèmes de communication efficaces. Vous savez argumenter, rédiger rapidement avec facilité et clarté et entretenir une relation de qualité avec une clientèle de grandes entreprises.

La connaissance de l'édition et de ses supports est nécessaire.

Responsabilisé, vous devrez vous intégrer à un projet fondé sur la réactivité, la qualité et le plaisir du travail en équipe.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 27970 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex 17, qui vous assure toute discrétion.

SAP®

Premier éditeur mondial de progiciels de gestion intégrée avec un effectif de 7000 personnes et un chiffre d'affaires de 9,5 milliards de FF en 1995, SAP poursuit sa forte croissance. Ses progiciels R/2 et R/3 couvrent l'ensemble des fonctions de l'entreprise. SAP FRANCE est un ***pôle majeur du Groupe en Europe. Dans le cadre de notre développement, nous*** **recherchons un**

RESPONSABLE MARKETING SECTORIEL

Vous êtes un consultant averti en systèmes d'informations de gestion.

Vous avez acquis, au cours d'une expérience de 5 à 8 ans, de bonnes connaissances fonctionnelles (logistique, finances...), de préférence liées à une approche Marketing, dans l'intégration de progiciels de gestion qui vous permettent de bien appréhender :

- les réponses aux besoins des entreprises et les mutations des Systèmes d'information par le biais de solutions intégrées.
- l'évolution du marché des Editeurs applicatifs dans les secteurs **industries** et **grande distribution.**

Nous vous proposons d'enrichir la fonction Marketing et de participer :

- à la définition de notre plan Marketing, en relation avec vos homologues d'autres filiales européennes, la maison mère, les équipes internes (vente et services) et les partenaires.
- à la définition et à la mise en œuvre des cibles et des actions de promotion dans votre secteur.

Ce poste s'adresse à des candidats issus d'une Ecole de Commerce ou d'Ingénieur.

Au-delà de votre savoir-faire autour de l'offre des progiciels applicatifs, vos qualités personnelles d'abstraction, de synthèse et de créativité vous permettront d'évoluer favorablement dans la fonction Marketing.

Merci d'écrire (sous réf. MKG/LM) à Véronique BLANC-ROSSLER
NETEXPERT - 6, rue de la Trémoille - 75008 Paris,
qui traitera votre dossier en toute confidentialité.



Evidence

هكذا من الأصل

GESTION – FINANCE

Ingénierie financière de projets internationaux

Dans un environnement international en profonde mutation, Gaz de France a la volonté d'être un acteur de premier plan du secteur énergétique. Cette ambition passe par des opérations de développement, sous forme de prises de participation. Notre Service des Filiales et des Participations conseille et appuie nos directions opérationnelles dans le montage financier des projets industriels concernés.

Vous assistez le responsable de son Département « Acquisitions et Financements » et traitez *personnellement certaines affaires. Vous participez* ainsi aux différentes phases des projets (étude préalable, évaluation, négociation, finalisation) en veillant à la maîtrise des risques financiers et à la mise en place des financements nécessaires.

Agé(e) de 40 ans environ, votre expérience dans ce domaine, en milieu bancaire ou industriel, contribuera à conforter notre expertise dans un secteur en développement.

Adaptabilité, sens des relations interpersonnelles, persuasion, jugement, sens de l'organisation, analyse des problèmes et maîtrise de deux langues étrangères (dont l'anglais) seront vos atouts pour notre réussite commune.

Pour ce poste à Paris 17e, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. M/2205 à Françoise Quetier, Département Recrutement d'EDF et GDF, 16, rue de Monceau 75383 Paris Cedex 08.

HEC
ESSEC
ESCP
Formation équivalente de la Communauté européenne

MEDIA SYSTEM

Gaz de France



Notre groupe industriel de dimension internationale (4 milliards de francs de CA, 5 800 personnes), appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan et recherche

Chargé d'affaires

Au sein de la Direction des Affaires Economiques et Financières du groupe, vous participez à la négociation d'affaires en matière de développement externe (analyse financière, élaboration de documents de négociation, présentation des dossiers à la Direction Générale, etc.). Vous réalisez également des audits financiers, économiques et commerciaux.

A 30 ans environ, de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sciences Po...), si possible complétée par une formation juridique, vous justifiez d'une expérience réussie d'analyse financière et/ou d'audit. Ce poste évolutif nécessite une parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence 27960, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Responsable Paie Groupe

Groupe multinational leader du secteur High Tech

Exceptionnelle opportunité pour un professionnel reconnu de la gestion de la paie dans un univers complexe (international, effectifs nombreux et secteurs *d'activités variés) de contribuer* au *développement* d'un *groupe* leader.

350 KF — **Paris + déplacements**

LA SOCIÉTÉ
- Multinationale, leader mondial dans son activité.
- Plusieurs milliards de CA.
- Profitable et en développement.

LE POSTE
- Sous la responsabilité directe du directeur financier groupe, à la tête d'une équipe de 15 personnes, vous :
  - assurez l'organisation et la supervision du traitement de la paie de l'ensemble de nos personnels et filiales en France,
  - contribuez au *développement*, au niveau européen, des différents systèmes et outils concernant la paie et ses dérivés,
  - assurez l'interface entre les clients internes (DRH, directeur financier...) et notre sous-traitant externe réalisant le traitement informatique, avec un fort souci de respect des délais et de l'exactitude des données reçues et traitées.

PROFIL RECHERCHÉ
- Etudes supérieures + 7/10 ans d'expérience minimum.
- Professionnel reconnu de la coordination de paies complexes.
- Rompu à la gestion de projet informatique.
- Anglais courant obligatoire.
- En plus de vos compétences techniques, vous savez communiquer sur les problématiques de la paie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60507 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

SMAbtp

LE PREMIER ASSUREUR FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION
CA consolidé : 4,4 milliards - effectif : 1500 personnes
Nous recherchons un

SPÉCIALISTE COMPTABILITÉ FINANCIÈRE

BASÉ À PARIS

Sous la responsabilité du Directeur des Investissements, votre mission revêt une double dimension. Vous êtes dans un premier temps le maître d'œuvre de la refonte du système d'information et de gestion des services financiers. En liaison avec les utilisateurs et la Direction Informatique, vous analysez les systèmes existants, étudiez les attentes des utilisateurs et participez au choix et à l'implantation des nouvelles applications informatiques. A l'issue de cette mission, vous prenez la responsabilité du back office des services financiers, animez l'équipe -8 personnes- et étudiez les évolutions comptables et fiscales propres à ces services.

A 35 ans, de formation supérieure financière (Bac + 5 Gestion/Finances), vous disposez d'une solide expérience de la comptabilité des Assurances acquise en compagnie ou en Cabinet d'Audit-Conseil et avez une forte culture informatique.

Au-delà de la rigueur du financier, vous êtes un homme de communication et vous vous sentez apte à prendre à terme la responsabilité d'une équipe. Nous vous proposons une mission évolutive et passionnante, au sein d'une structure à dimension humaine.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 av. Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence 51.3844/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Deux Jeunes Financiers Passionnés d'informatique

Groupe multinational leader du secteur High Tech

250 KF — **Paris + très nombreux déplacements en Europe et dans le monde**

LA SOCIÉTÉ
- *Multinationale, leader mondial dans son activité.*
- Plusieurs milliards de CA.
- Profitable et en développement.

LE POSTE
- Au sein de la direction financière groupe, sous la responsabilité du responsable de département, vous :
  - assurez la définition et la mise en oeuvre des systèmes d'information utilisés par les directions financières du siège, des filiales business et pays,
  - contribuez, aux côtés de la direction informatique, au développement de toutes solutions nouvelles, suite aux besoins exprimés par les responsables financiers du groupe, avec un souci de rapidité et de qualité du traitement des informations,
  - *assurez, en vous rendant sur place* (Europe, Asie, Amérique Latine...), l'implantation des outils et la formation des utilisateurs concernant les différents standards groupe liés au domaine financier.

PROFIL RECHERCHÉ
- Bac + 4/5 avec une première expérience réussie en finance et comptabilité au sein d'un cabinet, d'une SSII ou d'un grand groupe international.
- Parfaite maîtrise de l'anglais, langue de travail au sein du groupe.
- Capacité à transmettre votre savoir-faire et à vous insérer au sein d'équipes multiculturelles.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60506 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Directeur Administratif et Financier

Laboratoire d'Analyse et de Contrôle agro-alimentaire Ile-de-France recherche son Directeur Administratif et Financier.

■ Rattaché au P.-D.G., vous avez en charge, pour trois laboratoires, une mission opérationnelle de gestion, de réalisation et de contrôle en : comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion, gestion financière et fiscale, gestion sociale, organisation, méthodes et outils. Vous animez une équipe de 6 personnes.

■ A 35 ans, avec un diplôme de grande école de gestion complété par un DESCF, vos connaissances du secteur agro-alimentaire et votre expérience réussie en PME vous confèrent la maîtrise des techniques et des responsabilités. Votre personnalité, vos qualités relationnelles vous permettent d'évoluer dans un milieu scientifique en rapport avec la clientèle grands comptes. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous référence MI/AG/16/ à KPMG Fidorga, 747 rue des Apothicaires, 34196 Montpellier Cedex 5.

KPMG Fiduciaire de France



recrute
ENSEIGNANT-CHERCHEUR contractuel en GESTION

Vous avez:
- une formation de grande école de commerce ou d'ingénieur,
- un doctorat (ou Ph. D.) en gestion,
- *une expérience significative* en entreprise.

Nous vous proposons: de rejoindre notre Département :
"TECHNOLOGIE ET SCIENCES DE L'HOMME"
- pour participer aux enseignements de gestion en formation d'ingénieur, en DESS "Gestion de la technologie et de l'innovation" (GTI) et en doctorat,
- pour y développer des recherches, notamment en gestion de projets, où les besoins des entreprises sont en forte croissance.

Envoyez CV et lettre de motivation

UTC - Division du personnel - BP 649 - 60206 COMPIEGNE CEDEX.

هكذا من الأصل

LES DIRIGEANTS

Partout en France, notre développement crée des opportunités.



Filiale des Brasseries Kronenbourg, 3 MdF de CA, 2 000 personnes, un réseau de distributeurs intégrés, acteurs clés du marché de la consommation hors domicile (35 % du CA des Brasseries Kronenbourg).

Les filiales de distribution ELIDIS commercialisent dans toute la France une gamme très complète de boissons dans le monde de la consommation hors domicile. Le nombre de ces filiales, stratégiques pour le développement des Brasseries Kronenbourg et de ses marques, s'accroît chaque année et leur *professionnalisme s'aiguise grâce à une politique dynamique d'investissement, d'innovation et de formation.*

Directeurs de filiale
Directeurs de site

Pour conduire ce développement, nous recherchons des dirigeants de filiale et des dirigeants de site dont le chiffre d'affaires varie de 60 à 200 millions de francs.

D'emblée ou dans un avenir proche, ils assumeront la responsabilité globale d'un *patron de PME : développement commercial,* organisation logistique, gestion financière, animation des hommes.

Pour cela, ils possèderont :
- une expérience significative de l'animation d'équipes dans des postes à dominante commerciale,
- une formation supérieure favorisant une adaptation rapide au volet financier de la fonction,
- l'indépendance d'un entrepreneur éclairé par un sens stratégique *lui permettant de tirer profit des atouts d'un grand Groupe.*

Notre exigence nous orientera vers des candidats ambitieux pour leur entreprise comme pour leur carrière. Nous saurons répondre à leurs aspirations.

Responsables administratifs et financiers

Bras droit du directeur de filiale, ils pilotent la comptabilité et le contrôle de gestion, animent le système d'information en optimisant les outils et les procédures, transmettent à leur équipe leurs exigences *de fiabilité et d'efficacité.*

Une formation supérieure et une expérience de 3 à 5 ans, si possible en PME, garantissent la solidité de leurs compétences. Rigueur, organisation et ouverture leur permettent d'asseoir leur crédibilité et de participer étroitement à la vie et au développement de l'entreprise.

Pour tous ces postes, une grande mobilité géographique est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence YC/MD/2, en précisant le poste choisi, à Brasseries Kronenbourg, DRHS, BP 13, 67037 Strasbourg Cedex.



UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE **DANONE**

Notre Société (Siège à Paris, effectif : 1.000 personnes) poursuit sa croissance dans un secteur économique en expansion : L'ASSURANCE DE PERSONNES. En perspective du départ à la retraite de son Directeur Commercial, elle recherche son

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION

A 40-45 ans, **de formation supérieure Grande École de gestion ou d'ingénieurs** (HEC, ESSEC, SUP de CO, X, CENTRALE...) ou **universitaire** (IEP, DESS...), vous avez l'expérience de l'élaboration d'une politique commerciale appliquée à la **VENTE de SERVICES dans un univers très concurrentiel.** Vous *savez faire preuve de créativité et d'anticipation pour adapter* vos moyens de communication et vos techniques de commercialisation aux réalités d'un marché évolutif.

Bien entendu, vous possédez le dynamisme et le charisme d'un dirigeant commercial, capable de communiquer et de convaincre : vous serez responsable d'une importante structure commerciale de salariés exclusifs s'adressant à une *clientèle de particuliers sur toute* la France.

Vous exprimerez **votre vision de l'intérêt général de** ***l'entreprise*** *au sein de notre* Comité de Direction.

Votre sens de la diplomatie vous permettra d'intégrer avec succès notre Société à taille humaine et à forte culture.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions, sous référence AS/LM à notre Conseil MIGADE
27, rue Garnier - 92200 Neuilly-sur-Seine.

MIGADE *un département de Momentum*

Évidence

Electronique, Electrotechnique

Directeur Général Adjoint

Cette entreprise, cotée en Bourse, occupe aujourd'hui le 3ème rang mondial sur son marché. Une production intégrée, une équipe internationale compétente (5 filiales et 66 % du CA à l'export), permettent à cette PME (650 salariés) d'avoir d'excellentes perspectives de croissance sur des marchés particulièrement porteurs.

Paris

Rattaché au Directeur Général, vous vous impliquerez dans un premier temps essentiellement au niveau du Développement Commercial.

Votre principal rôle sera de vous intégrer à l'équipe dirigeante, *constituée de 10 Managers responsables et autonomes.* Homme de terrain garant de la performance, mais également homme de long terme (stratégie, capable de défi et de remise en cause), vous avez exercé des responsabilités de manager dans une PMI ou dans une *division autonome, si possible dans des activités de type projets.*

Ingénieur Généraliste, Electronique ou Automatisme, votre ouverture internationale, vos qualités managériales, votre sens des relations *humaines vous permettront d'être l'homme capable* de fédérer et animer une équipe de haut niveau dans une entreprise où simplicité et charisme sont les atouts de la réussite.

La position de l'Entreprise, ses projets, la qualité de l'équipe en place, la rémunération offerte, le niveau de responsabilité et les réelles **perspectives d'évolution vers une Direction Générale** sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Le poste est basé à Paris, avec de fréquents déplacements. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo et rémunération actuelle, sous la référence LMG/283A, à PEREIRE CONSEIL *62/64, boulevard Péreire - 75017 Paris.*

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

Évidence

CONSTRUCTEUR D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

leader européen sur son marché (800 MF dont 80% à l'export) recherche pour sa filiale de BIENS D'EQUIPEMENT EN MANUTENTIONS AUTOMATIQUES



Ingénieur, doté d'une forte personnalité, vous justifiez à environ 40 ans d'une bonne expérience dans un poste similaire.

Vous serez avant tout le moteur de l'entreprise dans le domaine de la vente et de la recherche des marchés. Vous serez également le responsable de la gestion et de la production.

Pour ce poste, basé en province, l'anglais est *indispensable.*

Merci d'adresser votre CV, photo, lettre de motivation manuscrite et salaire actuel en *précisant la référence* DGA à **PARANNONCES,** 13 rue Charles Lecocq, 75737 PARIS Cedex 15.

Groupe **HOSPITALISATION PRIVEE**
recherche dans le cadre de son développement

2 futurs DIRECTEURS DE CLINIQUE

A 30 ans environ, issu d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC...), vous avez exercé des responsabilités opérationnelles depuis 4/5 ans et animé des équipes sur le terrain dans une entreprise de services.

Vous souhaitez, après une formation complémentaire approfondie, prendre la responsabilité d'un établissement de soins en bénéficiant d'une large autonomie de gestion et participer au développement d'un groupe performant dans ce secteur d'activité.

Rémunération : après formation 450 KF + intéressement au résultat

Joindre Nathalie CANAS au 48 25 00 77

Notre Groupe présent dans différents secteurs d'activités, recherche pour l'une de ses filiales composée de 50 personnes, basée en Guadeloupe, un

DIRECTEUR
D'UN SITE INDUSTRIEL

GUADELOUPE

En véritable responsable de centre de profit vous prenez en charge l'ensemble de la fonction : politique commerciale, animation et motivation du personnel, production, gestion financière et administrative, communication...
Par vos actions vous dynamisez la croissance et veillez à la bonne marche de l'entreprise.

A 35-40 ans environ, de formation supérieure (école de commerce ou d'ingénieur), vous avez acquis une solide expérience du développement de filiale, division ou département autonome dans le domaine de la production et souhaitez aujourd'hui vous investir dans la gestion complète d'une entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. DG/521, à notre Conseil :

GUINTRAND
CONSULTANTS

63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Publipanel

LE MONDE DES CADRES



MORENO INTERNATIONAL (30 ans) se définit ainsi : des hommes de ressources humaines industrielles, une expertise «des outils psychométriques» reconnue, validant l'adéquation *Homme/ Fonction/ Environnement*, une préhension «systémique et stratégique» du recrutement, une démarche de «pédagogie active et de coaching» auprès de nos clients. Nous recherchons, s'inscrivant dans ces valeurs un :

CONSULTANT SENIOR H/F

Poste basé à Reims (51)

A la fois professionnel compétent (usage des outils) et développeur commercial, auprès des clients, vous agissez en tant que Conseil de Direction en Ressources Humaines et Recrutement de Cadres moyens et supérieurs, selon nos méthodes et notre démarche dans : Recrutement/ Intégration/Suivi - *Audit Humain* - Conseil en Gestion de Carrière - Outplacement - Formation.

32 ans minimum, diplômé impérativement en Sciences Humaines (Psycho. du travail ou équivalent), bilingue anglais, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum dans le recrutement avec outils psychométriques (pas de graphologie) et ce à tout niveau de cadre, et d'un vécu en matière de gestion et développement des ressources et du potentiel humains de l'Entreprise, acquis soit en Cabinet de Recrutement, soit en Société de Conseil, ou en *entreprise. Le poste est à pourvoir* au Siège de Reims, et implique la résidence dudit consultant, même s'il est appelé à se déplacer sur le territoire national. De grandes ouvertures s'offrent pour l'avenir pour un Consultant dont la fonction de Conseil n'est pas un passage, mais une passion...

Veuillez nous adresser CV, photo et lettre manuscrite motivée, s/réf.6060/LM, à **MORENO INTERNATIONAL** 17 rue Courmeaux - 51100 REIMS.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO INTERNATIONAL
REIMS - PARIS

Chargé de Mission
Développement

Société d'Aménagement Régional basée à Clermont-Ferrand, nous contribuons au développement économique et à l'Aménagement du MASSIF CENTRAL. Aujourd'hui, dans le cadre de notre développement, nous recherchons un

De formation supérieure (Bac + 6), votre expérience professionnelle confirmée (8 à 10 ans) vous a *rompu à l'approche marketing*, aux études stratégiques et au développement économique des zones rurales. Une parfaite connaissance des collectivités territoriales et des PME/PMI est demandée. En relation directe avec notre *Directeur Général*, vous animerez le programme R&D de la société : dans des domaines aussi variés que le tourisme d'espaces, le secteur des PMI, le développement local, l'environnement, vous rechercherez des idées de développement pour le MASSIF CENTRAL et vous élargirez l'activité future de SOMIVAL en concevant des prestations de service adaptées à ces évolutions. Très autonome, votre créativité, vos qualités de manager et votre sens de l'opérationnel vous conduiront à animer une équipe, que vous constituerez pour chaque projet R&D, et à tisser des partenariats externes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à l'attention de Monsieur REGNIER SOMIVAL BP 28 - 63001 CLERMONT-FERRAND Cedex 1.

SOMIVAL *...de l'idée à l'action.*

ORC

GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
leader sur son marché
(CA 15 Milliards de Francs. 15 000 personnes)

recherche son

COORDINATEUR FORMATION GROUPE

Sous la responsabilité du Directeur Formation et Communication, il devra :
- piloter la formation des cadres du groupe,
- gérer l'intégralité du plan de formation du siège,
- répondre aux besoins en formation des différentes filiales dans le monde,
- apporter son expertise aux équipes de formation des sites de production dans le cadre de la conduite des réorganisations industrielles et des changements technologiques.

De formation Bac +5, le candidat a une expérience réussie d'une dizaine d'années en *Cabinet Conseil et/ou en entreprise* dans le domaine de l'ingénierie de formation. Il maîtrise la mise en œuvre des systèmes de formation tant au niveau *stratégique* (élaboration) qu'au niveau opérationnel (réalisation et administration). Capacités d'organisation et d'animation, diplomatie et excellent relationnel, sens du travail en équipe sont des atouts pour ce poste. Anglais courant nécessaire.

Envoyer lettre de motivation, C.V. et photo,
sous référence 9012 à :
LE MONDE PUBLICITÉ - *133, avenue des Champs-Élysées 75409 PARIS Cedex 08*

L' AVENIR DE CETTE P.M.E. PASSE PAR LE DEVELOPPEMENT ET L'ELARGISSEMENT DE SON OFFRE

Quelques intervenants dans le monde parmi lesquels Italiens et Asiatiques font preuve de créativité. Face à eux notre réputation mondiale est fondée sur la qualité de nos produits initialement destinés à des passionnés s'approvisionnant chez des distributeurs spécialisés et intéressant aujourd'hui un public beaucoup plus large. Fiabilité, réputation de grande qualité n'excluent pas la création de nouveaux produits astucieux, pratiques et innovants. Rejoignez une équipe de direction jeune et très motivée en apportant votre expérience de **Chef de Projets**

FUTUR DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Vous êtes ingénieur de formation, vous avez l'esprit marketing et les résultats de votre action sont là : aujourd'hui le produit sur lequel vous avez travaillé, destiné au grand public, est commercialisé et les parts de marché augmentent...Une expérience acquise dans l'électroménager serait un atout pour réussir dans ce poste basé à ANNECY.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. C/1389M à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.* Tél (16) 78 34 50 27 - Fax (16) 78 34 21 37

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

ORC

VILLE DE GAP (Hautes-Alpes)
36 000 h. (Surclassée 40 à 80 000 h.) (680 Agents) recrute par **voie statutaire**

UN ATTACHE TERRITORIAL
chargé de la gestion du service des ressources humaines

Ayant déjà une expérience de quelques années dans la fonction publique territoriale, possédant de parfaites connaissances du statut.

Ce cadre aura pour missions :
• l'encadrement et l'animation d'une équipe de 8 Agents • le suivi des effectifs et la gestion prévisionnelle des emplois • l'ensemble des procédures de recrutement • l'analyse et l'application de la réglementation statutaire • la gestion financière des dépenses de personnel • l'établissement et le suivi de tableaux de bord • la préparation, le secrétariat et le suivi des instances paritaires (CAP, CTP, CHS).

Profil : *• Sens développé des relations humaines, de l'écoute du Personnel et de la négociation • Grande disponibilité • Force de proposition et de conseil en faveur du développement des ressources humaines.*

Les candidatures avec CV devront être adressées avant le 30 Juin 1996 à
Monsieur le Maire - Service du Personnel - 3, rue Colonel Roux - BP 92 - 05007 GAP Cedex

LA CAISSE AUTONOME NATIONALE de la SÉCURITÉ SOCIALE dans les MINES

recrute par **concours** pour ses services de Paris en septembre 1996

1 CHEF DE SERVICE

rémunération mensuelle brute : 10 350F (plus primes)
- licence ou équivalent
- moins de 28 ans au 1er janvier 1996

La caisse autonome nationale n'adressera plus de dossiers d'inscription au-delà du 12 juillet 1996

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 19 JUILLET 1996

pour tous renseignements, s'adresser à la CANSSM
Service du personnel - 77 avenue de Ségur - 75714 PARIS CEDEX 15 - ☎ (1) 45 66 35 92

CARRIÈRES INTERNATIONALES



(GROUPE PINAULT - PRINTEMPS - REDOUTE), LEADER MONDIAL DE LA DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE BASSE TENSION, IMPLANTÉ DANS LE MONDE, RENFORCE LE POTENTIEL DE SA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION. AFIN D'APPORTER À SES DIFFÉRENTS SITES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX, LA MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE ET DE MOYENS POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DU GROUPE, UN SCHÉMA DIRECTEUR A ÉTÉ LANCÉ DEPUIS 3 ANS (INSTALLATION DANS CHAQUE SITE D'UNE ARCHITECTURE CLIENT/SERVEUR). AUJOURD'HUI, LA D.S.I. SOUHAITE INTÉGRER, EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE, DE NOUVEAUX :

Consultants organisateurs et formateurs

Vous définirez le processus d'installation, préparerez et suivrez la mise en place, des nouveaux systèmes d'information, dans les entités opérationnelles : procédure, méthode, préparation du «terrain», paramétrage des logiciels, développement et mise en place des différents programmes de formation...

Vous justifiez d'une première expérience de mise en place ou d'assistance d'un projet d'envergure, dans un contexte de décentralisation, de préférence dans le négoce ou le service en Entreprise.

Pour l'Allemagne**, vous interviendrez pour la traduction et l'adaptation, à la culture allemande, des supports de formation et d'organisation et par conséquent, vous possédez une **biculture évidente.

Pour ces postes basés à **Paris** (réf. LM/453) ou à **Francfort** (réf. LM/452), merci d'adresser votre candidature (en français) à notre Conseil, Carole MOULIN
ORYADE - 16, avenue Hoche
75008 PARIS.

Membre de Syntec
oryade
Conseil en Ressources Humaines

SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES SITUEE A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)

Recherche

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

afin de l'assister notamment dans l'établissement de consultations, la rédaction d'articles, et la participation à des réunions avec clients.

Le candidat doit s'appuyer sur une bonne formation universitaire juridique généraliste française *(Bac + 5)* et sur une pratique de conseil en droit des affaires de 5 ans minimum dans les domaines de compétences suivants : droit des sociétés, droit fiscal, contrats.

Agé de 35 ans minimum, ayant une bonne pratique de l'anglais et de la micro-informatique, le candidat doit avoir démontré ses capacités d'autonomie et de rigueur dans son travail, son aptitude d'intégration dans une équipe et d'adaptation aux conditions d'un marché local et régional.

Des connaissances et une pratique en droit du travail, commerce international et réglementation douanière, fusion-acquisition, privatisation seront des plus.

Prière envoyer CV + lettre de motivation + photo + prétentions à :
ORREX *(réf. ABI)* - Tour Amboise - 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92100 BOULOGNE - FRANCE - qui transmettra.

Notre client est une SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL en productivité, présente sur les cinq continents. Leader sur son marché, collaborant avec les entreprises les plus prestigieuses et les plus exigeantes d'Europe, d'Amérique et d'Asie. La *qualité de ses collaborateurs* et l'efficacité de son approche commerciale ont fait son succès et sa réputation dans le monde,

recherche

RÉGIONAL VICE-PRÉSIDENT
POTENTIEL DE RÉMUNÉRATION EXTRÉMEMENT ÉLEVÉ

Afin d'accompagner sa croissance notre client recherche la collaboration d'un RÉGIONAL VICE-PRÉSIDENT, commercial expérimenté, capable de négocier au plus haut niveau des entreprises, et de développer un volume d'affaires important.

● Vous êtes âgé d'au moins 35 ans, et avez exercé des responsabilités importantes dans les domaines de la vente et/ou de direction générale.

● Vous avez de la créativité et l'autorité, qui vous rendent crédible auprès des dirigeants d'entreprises.

Une expérience de consultant est un atout, mais n'est pas indispensable, car vous êtes avant tout un vendeur.

Si vous avez le sentiment que notre offre correspond à votre profil, vous pouvez nous envoyer, avec toute garantie de confidentialité, votre CV, EN ANGLAIS, à : Litchfield Ass., Kruisweg 825A, 2132 NG Hoofddorp, Pays-Bas, Fax : (31) 23-5626737.

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

RESPONSABLE JURIDIQUE : DEVELOPPER LA FONCTION DANS UN BEAU GROUPE DU SUD.

Spécialisé dans les grands travaux, ce groupe du BTP (CA 1,7 Milliard) s'est diversifié dans l'environnement et les services au secteur privé ou public. Reconnu en France et à l'étranger, pour son innovation technique et la réactivité de son organisation, une expansion constante l'amène à développer le poste de responsable juridique groupe.

Auprès des directions opérationnelles des différentes filiales, vous vous impliquerez dans les projets et négociations pour apporter une assistance contractuelle active et préventive. En liaison avec les professionnels externes, vous piloterez les affaires contentieuses. Avec une petite équipe, vous gérerez les risques et des sinistres. Vous garantirez aussi le respect des obligations des sociétés en matière de déclarations légales.

Agé de 35 à 40 ans. Bac + 5 type (DJCE, DESS marchés publics, équipements, etc.). Vous avez fait vos preuves dans des entreprises faisant appel aux marchés publics (BTP, Ingénierie, Services) et aux chantiers internationaux en mettant en œuvre pragmatisme, disponibilité, pédagogie. Désormais, vous voulez participer pleinement au métier d'une entreprise responsabilisante, à taille humaine, et aux activités *variées. Vivre dans une métropole du littoral méditerranéen vous attire.* Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Merci d'écrire à Denis Bellocq, SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous référence 941.814M.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC



Nous sommes une *Société* d'Edition Professionnelle de premier plan, spécialisée en Droit de l'entreprise : fiscal, social, affaires. Dans le cadre de notre développement, **nous recherchons deux juristes confirmé(e)s :**

Rédacteur Droit Social

Vous justifiez de 6 à 10 ans d'expérience dans ce domaine, en tant que rédacteur ou praticien, acquise auprès d'un Editeur, d'une Organisation Professionnelle, d'un Cabinet ou bien d'une Entreprise. *Réf. ME/656/L*

Rédacteur Droit Fiscal

Vous justifiez de 8 à 12 ans d'expérience en tant que rédacteur ou praticien, acquise auprès d'un Editeur, d'un Cabinet ou au sein de l'Administration fiscale. *Réf. ME/657/L*

- *Pour ces deux postes, outre votre formation juridique supérieure spécialisée (minimum DEA, DESS), vous devrez conjuguer compétences très précises de généraliste, qualités de synthèse, sens de l'initiative, goût prononcé pour la rédaction, rigueur et esprit d'équipe.*
- Vous participerez au développement d'une rédaction pluridisciplinaire dont l'activité éditoriale se diversifie (ouvrages, revues spécialisées).
- Au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes, vous assurerez, dans votre domaine - droit social ou droit fiscal - une mission de participation directe à la rédaction des publications, de rewriting et de coordination des collaborations extérieures.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions), sous la référence choisie, à notre Conseil : UN des TROIS Ressources Humaines 101, *rue Saint Lazare · 75009* PARIS.

UN *des* TROIS

Conseil en dynamique Humaine

RL&A

Société de financements immobiliers (1200 personnes),
crée pour sa Direction Juridique le poste d'

ADJOINT DU DIRECTEUR JURIDIQUE

Vous secondez le Directeur Juridique, et assurez le rôle de conseil auprès des différentes Directions.

Vous collaborez à l'élaboration de la doctrine juridique interne, et rédigez des études de synthèse, des notes d'information et validez les supports juridiques.

Agé d'au moins 35 ans, votre formation 3ème cycle, DEA de Droit Privé, Doctorat et vos 10 années d'expérience de juriste d'entreprise (finance - assurance notamment) du barreau ou du notariat, vous ont permis d'acquérir de solides compétences en droit des obligations et une excellente maîtrise de la rédaction.

Enfin, votre aisance relationnelle et vos talents de pédagogue vous identifieront comme l'interlocuteur privilégié à tous niveaux de la hiérarchie.

Poste basé en Région Parisienne.

Merci d'envoyer votre candidature
(lettre de motivation, CV + photo) à :

Mme MARC-HENRY
Cabinet TRIODE, 223 bd Péreire 75017 Paris

P&A

DRH ADJOINT

Nous sommes un important groupe du secteur touristique implanté sur l'ensemble du territoire français et nous recherchons, pour assister notre DRH Région Normandie (1000 personnes), un

De formation à dominante juridique, *à 30/35 ans environ, vous avez acquis* maintenant une solide expérience (5-6 ans) de tous les domaines de la fonction, idéalement dans des secteurs d'activité où la qualité de *service est primordiale.*
Vous êtes disponible et sensible comme nous au développement du rôle de conseil auprès des responsables opérationnels qui animent des équipes *souvent conséquentes, aux métiers* très diversifiés.
Si votre projet professionnel vous conduit à envisager des responsabilités encore plus larges, notre Groupe vous *permettra d'accéder à court terme* vers une Direction des Ressources Humaines.
La rémunération prévue est de l'ordre de 240KF/AN ou plus selon l'expérience.

***Si vous vous reconnaissez dans ce* profil, merci de nous adresser votre dossier de candidature en précisant votre salaire actuel à Solange Monteil, Syma Conseil, 5 avenue du *Maréchal Juin, 92100 Boulogne.* Les candidats retenus seront reçus avant le 15 juin.**

MEDIAPA

Une très importante entreprise publique recherche pour Paris

1 JURISTE SENIOR
SPÉCIALISÉ EN DROIT DES AFFAIRES

1 JURISTE JUNIOR
MAÎTRISANT LE DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE

Ils auront pour mission :

- *d'apporter un conseil et un service de qualité aux clients* internes que sont les dirigeants et structures du Groupe *sur des dossiers à enjeux,*
- de contribuer à l'élaboration et au suivi de politiques,
- d'assurer le suivi de l'actualité juridique de leurs domaines de compétences.

Votre compétence, vos capacités d'écoute et d'analyse, appuyées d'une faculté éprouvée à trouver des réponses performantes, votre rigueur de raisonnement et d'exposition de conclusions, votre goût du travail en équipe seront plus particulièrement déterminants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à notre conseil :

DMHE (Développement et Management des Hommes et des Entreprises), *Département Recrutement.*

DMHE 29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

OPQCM

Important groupe immobilier recherche un

Responsable du service juridique des baux

Paris

Vous serez chargé de la rédaction des conventions *locatives et des contentieux liés* à la gestion des baux commerciaux (recouvrement et renouvellement). Par *ailleurs, vous assisterez la Direction Commerciale* lors des négociations importantes avec les futurs locataires commerçants (*enseignes nationales ou internationales).*
Agé de 33/40 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous êtes un juriste *expérimenté dont* la compétence en matière de baux commerciaux est assurée et reconnue.
Disponible et réactif, doté d'un bon sens commercial, vous êtes un manager aimant travailler en équipe. Vous êtes sensible aux problèmes d'organisation tenant à l'activité de gestion de la société et à l'importance de l'outil informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Christophe Duchatellier, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur le 36.17 MPage** sous réf. CD13573

MP **Michael Page Tax & Legal**
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Groupe international, leader sur le marché des Télécommunications, recherche pour sa Direction des *Ressources Humaines :*

LA DEFENSE

INTERNATIONAL MOBILITY SPECIALIST

Dans un environnement multinational de haute technologie, et dans un contexte de forte croissance, vous participerez directement à l'expansion et au déploiement de nos équipes internationales.

Au sein d'une équipe motivée, responsable de la coordination des Ressources Humaines Internationales, vous aurez pour mission essentielle de :

- contribuer aux projets d'extension et de relocalisation de nos activités vers de nouveaux sites,
- développer et promouvoir les politiques et procédures relatives aux transferts internationaux,
- exercer votre expertise, appliquée à l'expatriation, en matière de fiscalité, rémunération, et protection sociale,
- négocier et établir les termes des contrats de détachement, en relation directe avec les expatriés concernés et les responsables opérationnels.

Agé(e) de 30/35 ans, vous possédez une formation supérieure, une expérience dans une fonction comparable d'au moins cinq ans en entreprise, et une pratique courante de l'anglais écrit et parlé.

Vous avez un sens aigu de la négociation et de la communication, et vous savez faire preuve d'autonomie et de rigueur.

Des déplacements à l'étranger de courte durée sont à prévoir.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant sur *l'enveloppe la réf. 411, à Communiqué,* 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

■ *LA SOCIÉTÉ : Cabinet d'Avocats d'Affaires, membre d'un réseau international d'audit et de conseil recherche un :*

Manager

Afrique Centrale

■ ***LE POSTE :***
A la tête d'un Cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux, situé dans un des principaux pays d'Afrique Centrale et membre d'un réseau international, il encadrera une équipe de juristes-fiscalistes intervenant pour une clientèle d'entreprises multinationales et locales. Il conseillera ces entreprises sur le plan fiscal et juridique et les assistera notamment auprès des Administrations locales. Il développera et fidélisera la clientèle existante et assurera le développement du Cabinet, en synergie avec le Cabinet d'Audit et le Réseau.

■ ***LE CANDIDAT :***
A 32/34 ans, de formation supérieure en droit et fiscalité (Maîtrise/3e cycle), vous avez une expérience opérationnelle de 6/8 ans environ du conseil dans le domaine fiscal et juridique. Ouvert, doté de solides aptitudes relationnelles et ayant la volonté d'entreprendre, vous saurez vous faire reconnaître avec souplesse et fermeté auprès de vos collaborateurs et vous faire apprécier de vos clients. Un goût pour la gestion, ainsi qu'un très bon niveau d'anglais sont indispensables.

■ *Merci de contacter Catherine PAILLUSSEAU au 47 23 37 00 ou de lui adresser un dossier complet de candidature sous référence 3118/CP à NORMAN PARSONS, **Division Juridique et Fiscale**, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

هكذا من الأصل

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES CONSEIL ET AUDIT

Reconnu comme l'un des leaders mondiaux du conseil en stratégie et en management, A.T. KEARNEY - 2 500 Consultants, 56 bureaux dans le monde - s'engage auprès des dirigeants pour développer leurs entreprises et améliorer leur compétitivité. Pour accompagner notre forte croissance, nous recherchons des hommes et des femmes à fort potentiel qui sauront démontrer leurs capacités d'analyse, de synthèse, de leadership et de créativité.

Consultants

Diplômés d'une grande école : X, Mines, Centrale, Télécom, ENA, HEC, ESSEC et/ou MBA ...

Managers [Réf. MA]

Vous avez une solide expérience du conseil et démontré vos qualités de leadership.
Vous dirigerez et encadrerez des équipes pluridisciplinaires auprès de directions générales en France et à l'étranger.

Consultants [Réf. CS]

Vous bénéficiez d'une première expérience réussie d'environ deux ans en entreprise ou dans le conseil. Impliqué dans des missions diverses, vous développerez vos compétences dans tous les domaines clés de l'entreprise : stratégie, fusion et acquisition, restructuration, organisation, systèmes d'information.

Vous êtes parfaitement bilingue anglais et maîtrisez si possible une autre langue européenne.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. choisie à Alix Guiraud, A.T. KEARNEY, 48 rue Jacques Dulud, 92200 Neuilly-sur-Seine.

A.T. KEARNEY

MEDIAPA

Equipementier automobile leader dans ses activités, recherche dans le cadre de son renforcement, plusieurs

Responsables Ressources Humaines

pour ses sites basés en Province

Rattaché hiérarchiquement au Directeur du site et fonctionnellement aux RH de la Division, vous aurez à dépasser la fonction classique du Responsable du Personnel et à :
- Participer aux changements d'organisation en les accompagnant de plans de formation innovants,
- Animer les plans de progrès,
- Mettre en oeuvre des méthodes modernes de Gestion des RH (évaluation des performances, gestion des carrières, politique de rémunération).

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure (IEP, Droit, DESS ou ESC), vous justifiez d'une première expérience réussie de 5 ans dans la fonction Ressources Humaines, idéalement sur un site industriel. La maîtrise de l'Anglais est indispensable. Le caractère totalement international du groupe vous permettra d'évoluer en France ou à l'étranger selon vos attentes et vos performances.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant sur l'enveloppe la réf. VDM1649 à **CANDISSIMO**, BP 80, 92105 Boulogne Cedex qui transmettra.

Directeur des Relations Humaines

420 KF +

Cette importante société régionale (plus de 1 000 collaborateurs), filiale d'un Groupe national, à forte image et en constante expansion, recherche son Directeur des Relations Humaines.

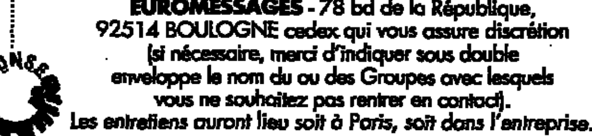
Collaborateur direct du Président, il participe au Directoire et propose la politique de développement des Ressources Humaines dans un contexte de croissance interne et externe, puis il la met en œuvre.

Intervenant sur les différents aspects de la fonction, il joue un rôle moteur auprès des services opérationnels : politique salariale, *gestion prévisionnelle des emplois et compétences,* relations avec les partenaires sociaux, information et communication de l'entreprise.

A environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une expérience réussie de la fonction acquise idéalement dans une entreprise de plus de 500 personnes.

Bien sûr, vous êtes mobile et le groupe vous offrira de réelles évolutions professionnelles.

Pour ce poste situé dans une ville agréable du Centre de la France, merci d'adresser votre lettre de candidature + CV + photo sous référence N 1061 à



EUROMESSAGES - 78 bd de la République, 92514 BOULOGNE cedex qui vous assure discrétion (si nécessaire, merci d'indiquer sous double enveloppe le nom du ou des Groupes avec lesquels vous ne souhaitez pas rentrer en contact).
Les entretiens auront lieu soit à Paris, soit dans l'entreprise.

OTC

AUDITEUR SENIOR



Les Mutuelles du Mans Assurances (5 000 personnes, 25 milliards de francs de CA) recherchent pour leur Direction de l'AUDIT basée au siège du Mans un **Auditeur sénior**

Notre Direction de l'Audit intervient sur l'ensemble des structures du Groupe (en France et à l'étranger).
Vous réaliserez des missions d'audit interne d'une grande diversité (efficacité, régularité, évaluation...) dans un esprit de partenariat et de progrès.

Agé d'environ 35 ans et de formation supérieure type ESSEC, IEP Eco.Fi., vous avez démontré, au cours d'une expérience minimum de 5 années en audit interne, vos compétences organisationnelles et financières ainsi que votre ouverture d'esprit et vos qualités relationnelles. La connaissance du secteur assurance peut constituer un plus, de même si, outre l'anglais, vous maîtrisez l'espagnol ou l'italien.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre de motivation, photo et prétentions ou dernier salaire) sous réf. LM/AU aux Mutuelles du Mans Assurances - Service recrutement conseil 19/21, rue Chanzy - 72030 LE MANS CEDEX.

★ EURO RSCG



Détermination, talent et technologie font éclore un monde inédit : celui de la téléphonie mobile. Avec l'ouverture du réseau DCS 1800, Bouygues Telecom se donne les moyens d'une ambition sans faille sur un marché aux formidables potentialités. Les personnalités de nos collaborateurs, hommes et femmes animés par un même esprit d'équipe, favorisent le développement de notre entreprise, acteur majeur sur l'ensemble du territoire français. Nous recherchons à Vélizy (78) :

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE CONTRATS

Auprès du Directeur Juridique, vous proposez et mettez en œuvre la politique contractuelle de l'entreprise :
- *vous prenez en charge des aspects contractuels de la société (contrats clé en main, contrats informatiques, prestations de services...)*
- *vous assurez un support à l'ensemble de la Direction juridique dans le domaine du Droit des Obligations.*

Dans ce cadre, vous animez une équipe de juristes et assurez également la coordination des juristes en région.

Titulaire d'une doctorat (ou DEA), vous maîtrisez l'ensemble du domaine du droit des obligations et possédez une expérience de 7 ans minimum. *(réf. JGU/SJC/LM)*

RESPONSABLE JURIDIQUE CONTENTIEUX

Auprès du Directeur Juridique, vous prenez en charge la gestion des litiges, en collaboration avec les avocats de la Société. Vous assurez également la supervision des contentieux en région.

Titulaire d'un DEA ou d'un DESS (DESS contentieux) et du CAPA, vous possédez une expérience de 5 ans, acquise si possible en cabinet d'avocats. *(réf. JGU/RJC/LM)*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence choisie à BOUYGUES TELECOM - Département Recrutement - 51 avenue de l'Europe 78944 VELIZY CEDEX.

ET SI NOUS GRANDISSIONS ENSEMBLE ?

★ EURO RSCG

Groupe international de conseil recherche dans le cadre de son expansion un :

Juriste Confirmé en Droit Social

Vous serez amené à intervenir en droit social auprès de dirigeants de sociétés industrielles et de services dans le cadre de restructuration et de plans sociaux (conseil juridique, négociation avec les partenaires sociaux et les représentants de l'administration, communication interne et externe...).
De formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE...) avec une spécialisation en droit social, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans ce domaine, acquise au sein d'une entreprise, d'une société de conseil ou d'un cabinet d'avocats.
Votre expérience opérationnelle, votre capacité relationnelle et votre disponibilité vous permettront de réussir dans ce groupe dynamique. **La pratique courante de l'anglais est indispensable.**

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en précisant la référence **M/1200/N** à notre conseil :

MASARE
CONSEIL DE DIRECTION
42 bis rue Silly, 92100 BOULOGNE

LBW

Jean-Louis TERRIER

depuis plus de 10 ans dans le métier en recrutement de cadres et dirigeants, évaluation et conseil s'associe à Denis BOUSSON et rejoint le cabinet RHOC
Ressources Humaines, Organisation et Conseil, présent à Lyon et à Paris
Il participe activement au *développement de l'activité* et au *lancement de nouveaux produits.*

Il remercie toutes les personnes qui lui ont fait confiance jusqu'à ce jour et souhaite poursuivre avec eux son long chemin de découverte des Ressources Humaines.

RHOC
19 place Tolozan - 69001 LYON
Tél 78 29 39 16
91 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS
Tél 44 71 35 00

RHOC
RESSOURCES HUMAINES
ORGANISATION ET CONSEIL

OPACM